ÉGYPTE ET PALESTINE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



ERNEST GODARD

[illegible]

ÉGYPTE ET PALESTINE

OBSERVATIONS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES

PAR

LE D[r] ERNEST GODARD

AVEC UNE PRÉFACE

PAR M. CHARLES ROBIN

MEMBRE DE L'INSTITUT

PARIS

VICTOR MASSON ET FILS

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

—

1867

[illegible] j'embrasse
le [illegible] Rayn [illegible]
amis quel [illegible]
[illegible]

C. Gordon

7 Sept 188[illegible] Partir
Jerusalem à Jaffa
à Bab el Oued Ali
[illegible] café

Lettre d'Adieu, (interprétation

Lettre d'Adieu, (interprétation du fac simile qui précède) écrite du Desert, (Station de Bab-el-Oued-Ali), par le Dr. Ernest Godard à Mr. le Dr. Ch. Robin, Professeur à la Faculté de Médecine, Membre de l'Académie de Médecine.

Mon Cher Robin, mon Bon Maître et Ami.

Ce soir ou demain je serai mort d'une péritonite générale, suite d'une hépatite survenue après ma fièvre qui, elle, date du 26 Juillet. Vous savez qu'elle fut occasionnée par l'excès de travail et l'odeur du lieu dans lequel je travaillais et l'odeur des Lepreux. *

Je meurs 2 jours après avoir quitté Jérusalem, où le 4, j'ai failli mourir d'accidents nerveux. Je meurs dans le désert, sous la tente, dans la litière qui me transportait.

Des secousses de mes porteurs ont déterminé les accidents qui amènent ma mort.

Adieu mon Maître bien aimé.

Je vous embrasse, j'embrasse le père Rayer et tous les amis que l'épuisement m'empêche de nommer.

E. Godard.

7 Sept. 1862 - Route de Jérusalem à Jaffa.
à Bab-el-Oued-Ali.
vis-à-vis le Café.

* Quelques instants après l'examen du dernier Lépreux, je fus pincé.

PRÉFACE

Des nombreuses fatalités inhérentes à l'organisation humaine, la mort est la plus inévitable au moment venu. Non moindre est la fatalité qui fait que de nous, il ne reste d'autres traces pour les générations futures que celles laissées par les œuvres accomplies et pour ceux qui nous ont connus, que la remémoration des sentiments que nous leur avons inspirés.

Exprimer ces sentiments est une satisfaction pour les survivants ; mais empêcher que ne disparaissent les travaux exécutés est pour eux un devoir.

Ce que me cause de satisfaction l'accomplisse-

ment de ce devoir, par la publication de ce volume, ne tempère en rien la douleur causée par la perte d'un ami; et surtout d'un ami dont cette publication ne peut faire connaître que bien imparfaitement la valeur intellectuelle et morale à ceux qui n'ont pas vécu près de lui.

Telles qu'elles se présentent, les notes dont est composé cet ouvrage ne sont que des indications sommaires, que la constatation de faits qui devaient avoir leur développement dans le travail ultérieur auquel elles étaient destinées à servir de points de repère; mais tout informes qu'elles sont, elles renferment de précieux documents sur un grand nombre de questions scientifiques.

C'est donc à juste titre que la famille d'Ernest Godard n'a pas voulu qu'elles fussent perdues.

Écrites au jour le jour, ces notes recueillies en Égypte et en Syrie sont publiées telles qu'elles ont été prises par Ernest Godard; rien n'en a été retranché, aucun changement n'y a été apporté, quelque vif et rabelaisien que soit le ton des unes, quelque scientifique ou médicale que soit la forme des autres.

Quiconque a connu Godard retrouvera dans ces lignes, toutes pleines de ses impressions, la double expression de son caractère qui, à la fois vif

et d'un jugement sûr, donnait à son esprit une originalité si tranchée.

En l'absence de celui qui seul devait apporter les développements intelligents et raisonnés auxquelles elles étaient destinées à servir de jalons; il n'y avait aucune censure à exercer sur ces notes. Mon rôle d'exécuteur testamentaire ne me permettait pas d'ailleurs d'y changer un seul mot, et, je le répète, je me suis cru obligé d'en respecter le tour pittoresque, la désinvolture naïve et toute gauloise.

Je serais difficilement arrivé seul à compléter le dépouillement et le classement de ces notes. M. le docteur A. Ramond m'a prêté dans ce travail son concours intelligent et dévoué. Au nom de la famille Godard et au mien, je lui adresse ici l'expression de nos plus vifs remercîments.

Complétant l'indication du fait par la représentation du fait lui-même, Ernest Godard avait appuyé ses notes de croquis et de dessins. De ces croquis et de ces dessins, j'ai fait reproduire tous ceux dont l'état de conservation ou d'achèvement a permis de faire des répétitions utiles.

C'est au talent éprouvé de M. Léveillé, bien connu des hommes de science et d'ailleurs antérieurement apprécié par Ernest Godard lui-même, que j'ai confié

la reproduction de ses dessins. Il en a été fait un recueil qui accompagne ce volume.

Ainsi l'œuvre de la publication est aussi complète que possible.

Mes regrets sont grands néanmoins, quand, après avoir rendu compte des efforts réalisés pour la mise au jour des cahiers de notes d'Ernest Godard, je suis obligé de reconnaître que cette publication ne peut que bien imparfaitement éclairer les lecteurs sur sa valeur intellectuelle et morale.

Heureusement, il existe de lui des ouvrages qu'il a pu terminer en toute liberté d'esprit et de temps, et dont la portée fait comprendre tout le parti qu'il aurait tiré des notes par lui recueillies en Orient; heureusement aussi, les derniers actes de sa vie, actes publics et solennels, révèlent toute la noblesse de son caractère.

Ce ne peut être en effet un homme vulgaire celui qui, par ses connaissances spéciales bien mieux encore que par ses souffrances, fixé sur le sort fatal qui lui est réservé dans un avenir qui doit échoir le lendemain, a pu, à trente-six ans, riche et bien-aimé, écrire sans récriminer :

Ce soir ou demain je serai mort. Je vous nomme mon exécuteur testamentaire. Vous voudrez bien accepter?

Philosophe toute sa vie, Ernest Godard mourut sans cesser de l'être, libre de fictions métaphysiques, paraissant plutôt abdiquer la vie que mourir, et tout au souvenir de ses proches et de ses amis, dont son dévouement à la science l'avait éloigné. Il est un témoignage à jamais mémorable que les qualités du cœur comme celles de l'esprit sont originellement indépendantes des causes conventionnelles qui leur sont spéculativement assignées; que les sentiments affectifs ont leur source dans notre propre nature et qu'ils y acquièrent par l'éducation toute leur pureté ou du moins toute leur efficacité morale et sociale.

« Mon état de faiblesse ne m'a pas permis de parapher toutes les corrections de mon testament. » Malgré les conditions de maladie et d'isolement dans lesquelles il écrit, c'est dans ce testament comme dans ses lettres que se révèle toute l'indépendance de caractère et l'excellence des sentiments du docteur Ernest Godard. Écrit pour ainsi dire à la dernière heure de son existence, ce document ne trahit aucune hésitation, aucune faiblesse. Rien n'y paraît que son estime pour ses amis, qu'un juste tribut d'admiration pour les institutions de son pays qu'il a jugées utiles et libérales.

A cet égard, les termes de ses dernières volontés sont dignes d'être rendus publics.

Je dois à l'Académie des sciences physiques et naturelles de Paris, une dette de reconnaissance pour les encouragements qu'elle m'a donnés deux fois; aussi je lègue à l'Académie des sciences physiques et naturelles, le capital d'une rente de mille francs, 3 pour 100, pour fonder un prix qui, chaque année, sera donné au meilleur mémoire sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires. Aucun sujet de prix ne sera proposé. Dans le cas où une année le prix ne serait pas donné, il serait ajouté au prix de l'année suivante.

Je lègue à l'Académie de médecine de Paris, le capital d'une rente de mille francs, 3 pour 100, pour fonder un prix qui, chaque année, sera donné au meilleur mémoire, soit sur la pathologie interne, soit sur la pathologie externe alternativement. Aucun sujet de prix ne sera proposé. Dans le cas où une année le prix n'aurait pas été donné, il serait ajouté au prix de l'année suivante.

Je lègue à la Société anatomique de Paris ou si elle n'est pas reconnue par l'État, je lègue à son Président cinq mille francs, dont les revenus, tous les deux ans, formeront le capital d'un prix qui sera donné au meilleur mémoire, soit sur l'anatomie normale, soit sur l'anatomie pathologique, soit sur la tératologie. Aucun sujet de prix ne sera donné. Si une année le prix n'était pas donné, on le reporterait à l'année suivante.

Je lègue à la Société de biologie de Paris, ou si elle n'est pas reconnue par l'État, je lègue à son Président une somme de cinq mille francs dont les revenus, tous les deux ans, formeront le capital d'un prix qui sera donné au meilleur mémoire sur un sujet se rattachant à la biologie. Aucun sujet de prix ne sera proposé. Dans le cas où une année le prix n'aurait pas été donné, il serait ajouté au prix qui serait donné deux années plus tard.

Je lègue à la Société d'anthropologie de Paris ou si elle n'est pas reconnue par l'État, je lègue à son Président une somme de cinq mille francs dont les revenus, tous les deux ans, formeront le capital d'un prix qui sera donné au meilleur mémoire sur un sujet

se rattachant à l'anthropologie. Aucun sujet de prix ne sera proposé. Dans le cas où une année le prix n'aurait pas été donné, il serait ajouté au prix qui serait donné deux années plus tard.

Je lègue trois mille francs à l'hôpital de la Charité, deux mille francs à l'hôpital Necker, deux mille francs à l'hôpital du Midi, pour fonder une Bibliothèque pour les malades. Dans chacun de ces hôpitaux les livres devront être gais, instructifs, de science appliquée; les livres devront être reliés en parchemin, si c'est possible, afin d'éviter leur détérioration. MM. Ch. Robin, Martin Magron, Natalis Guillot, mes maîtres chéris et mon ami Passant, choisiront les ouvrages et veilleront à l'exécution de ces legs. Ma mère sera également consultée. M. Leclerc, mon libraire, fort honnête homme, fera l'achat des livres dans les meilleures conditions et s'occupera de leur reliure.

Plein de reconnaissance pour l'amitié que mes collègues de l'Internat m'ont toujours témoignée, et mes anciens collègues et nouveaux collègues, je lègue à l'administration de l'assistance publique de Paris, le capital d'une rente de deux cents francs, 3 pour 100. Chaque année au premier interne nommé, il sera donné à son choix une trousse ou une boîte d'instruments; ce don lui sera fait en mon nom.

Je prie M. Ch. Robin, professeur à l'École de médecine de Paris, d'être mon exécuteur testamentaire ; s'il refusait, je prie M. Natalis Guillot de vouloir bien me rendre ce service.

Grâce à l'empressement de sa famille toutes les volontés d'Ernest Godard sont depuis longtemps exécutées.

M. le docteur Passant, s'est particulièrement chargé de l'exécution du legs relatif à la fondation d'une bibliothèque dans les hôpitaux. Il a déployé pour arriver à ce but l'activité la plus grande et l'a atteint de la manière la plus heureuse. Cette création, dernière pensée du mou-

rant, donnée à ceux qu'il a vu souffrir, est d'un noble cœur; ce qu'elle renferme de véritable humanité ne peut être bien compris que de ceux qui, comme Godard, ont passé de longues heures au milieu des malades, ont vu les effets des cruels ennuis qui s'ajoutent aux douleurs et le peu d'efficacité des moyens de consolation habituellement employés.

Les collections rapportées par Godard, et aujourd'hui faisant partie du musée de Bordeaux, ont été l'objet d'un travail remarquable de la part de M. Ollivier Beauregard, qui les a décrites dans un volume aujourd'hui arrivé à sa deuxième édition [1]. Revenir ici sur ce sujet, eût été faire un double emploi inutile.

Compatriote et ami de Godard, M. Ollivier Beauregard a rédigé, sur ma demande, les renseignements biographiques qui terminent cette préface et que je crois devoir reproduire sans y apporter aucun changement.

[1] Ollivier Beauregard, *Simples observations sur l'origine et le culte des divinités égyptiennes*. Paris, 1865, in-8°; et deuxième édition, sous le titre de : *les Divinités égyptiennes, leur origine, leur culte et son expansion dans le monde*. Paris, 1866, in-8°.

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES

SUR

ERNEST GODARD

Le docteur Ernest Godard est mort en mission scientifique à Jaffa (Syrie), le 21 septembre 1862. Il était né à Cognac (département de la Charente) le 6 janvier 1826. Il a ainsi fourni une carrière de trente-six ans, huit mois et quinze jours ; carrière d'études et d'observations, de dévouement et d'épreuves dont nous allons préciser les phases diverses par des dates et des faits.

D'un esprit fin et pénétrant, sans méchanceté, d'un caractère enjoué et simple sans vulgarité, ferme sans entêtement, facile sans faiblesse, complaisant avec intelligence et sage réserve, Ernest Godard plutôt homme de cœur qu'homme du monde devait aux soins de première éducation

que lui avait tendrement prodigués sa mère, le bon sens et la droiture, l'amour de l'ordre et du travail qui furent sa loi de conduite et qui faisaient la joie des élus de son intimité.

Il n'en était encore, dans la vie, qu'aux premières années de l'enfance, quand sa famille quitta Cognac pour venir s'installer à Bordeaux. Cette circonstance qui le fit citoyen de la capitale de la Gironde, avant même qu'il sût, pour ainsi dire, prononcer le nom de sa ville natale, explique les préférences d'Ernest Godard pour Bordeaux, théâtre de ses premiers ébats et de ses premiers travaux, aux jours d'angoisses qu'il marqua de ses libéralités, de ses souvenirs et de ses adieux.

A l'automne de l'année 1845, il quitta sa famille et vint à Paris, il avait alors 19 ans. Il prit ses inscriptions et suivit les cours à la Faculté de médecine.

En 1851, il était élève externe à l'hôpital de la Charité dans le service de M. le professeur Bouillaud.

Il fut nommé élève interne à la suite du concours de 1853.

Ce succès lui laissant sa liberté d'esprit, il profita du temps que les exigences du service ne lui enlevaient pas pour poursuivre avec ardeur les

recherches qui, en lui préparant une place distinguée parmi les hommes d'étude et de science, appelèrent sur lui, par l'importance et la valeur des travaux qui s'ensuivirent, l'attention de l'Institut et les suffrages d'un grand nombre de sociétés savantes nationales et étrangères.

En 1857, l'Institut couronne un de ses mémoires (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*. Paris, 1857, in-4°, t. XLIV, p. 175).

En 1854, il est élu membre de la Société anatomique de Paris, et en 1856, la Société de biologie l'admet dans son sein.

Le 26 août 1858, il reçoit le diplôme de docteur en médecine appuyé sur un certificat d'aptitude où les examinateurs avaient unanimement consigné la rare et flatteuse mention « *Extrêmement satisfait*. »

Dès le mois de juillet de la même année, l'Académie de médecine et de chirurgie de Madrid l'avait nommé membre correspondant.

Le 19 novembre 1858, la Société impériale de médecine de Constantinople le désigne aussi comme membre correspondant.

En juin 1859, la Société impériale zoologique d'acclimatation l'admet au nombre de ses membres titulaires.

En novembre 1859, il devient membre fondateur de la Société d'anthropologie de Paris.

Le 23 mars 1860, la Société Huntérienne (Société de chirurgie d'Irlande), le choisit pour membre associé.

Le 2 juin 1860, l'Académie de médecine et de chirurgie de Barcelone lui délivre le diplôme de membre correspondant.

Le 27 juin 1860, il est nommé membre correspondant de la Société d'agriculture, des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort-sur-Mer.

Dans sa séance du 21 mars 1861, la Société des sciences médicales de Lisbonne l'admet parmi ses membres correspondants.

Le 6 mai 1861, la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles lui décerne le diplôme de membre correspondant.

Le 14 juin 1861, l'Institut d'Égypte lui accorde le titre de membre correspondant.

Comme tous les hommes d'études, dont l'esprit vit de recherches et d'observations, Ernest Godard aimait les voyages, et il les pratiquait avec une ampleur d'intention et d'action qui le poussait partout et surtout aux investigations les plus profondes, investigations toujours profitables aux Sociétés savantes dont il était membre.

En 1858, il visita l'Espagne et résida en Algérie pendant les mois d'octobre et de novembre de la même année.

Chargé par le ministre d'État de rechercher et d'étudier les causes physiques et morales qui maintiennent les populations de l'Égypte et de la Syrie dans l'état d'infériorité relative où nous les savons, il partit pour l'Orient le 1er février 1861.

Il aborda d'abord en Égypte, et n'en sortit qu'au mois de juin 1862. Les seize mois qu'il passa dans cette contrée furent employés par lui à visiter les ruines historiques qui couvrent le territoire de la haute Égypte, à étudier de près et dans leur intimité les populations arabes du bassin du Nil, à suivre sur lui-même la marche de cette maladie particulière à l'Égypte, et connue sous le nom de « *Bouton du Nil,* » qu'il avait contractée au contact des populations, pendant ses diverses pérégrinations en Égypte.

Les travaux de l'isthme de Suez étaient dès lors en grande activité, Ernest Godard ne perdit point l'occasion qui s'offrait à lui, de faire des études spéciales sur les circonstances particulières qui devaient se produire dans une agglomération de populations réunies sur un même point, dans des

conditions fort peu sévères de salubrité, et il se rendit aux travaux de l'isthme.

Le typhus dévorait alors les travailleurs; Ernest Godard, ne consultant que son penchant à noblement agir, se joignit aux médecins de la Compagnie et soigna avec eux les pestiférés des chantiers de l'isthme.

Le typhus qu'il contracta en accomplissant cet acte tout spontané d'obscur dévouement le retint quelque temps à Damiette où, malgré son état maladif, il fit des recherches et des études sur l'éléphantiasis.

Il arrive enfin à Alexandrie, s'y embarque pour Jaffa; le 12 juillet, il est à Jérusalem, et l'y voilà étudiant la lèpre.

Tant de fatigues et de sublime imprudence devaient enfin le perdre.

Dès le cinquième jour qui suit ses premiers travaux sur les lépreux, il est pris d'une fièvre intense. Le 31 juillet, des ulcérations se développent chez lui sur le côté droit de la bouche. Le 7 août, son mal s'aggrave. Le 28 août, il est anéanti presque jusqu'à la mort par des crises nerveuses. Il quitte Jérusalem le 4 septembre. Le 6, après deux jours de pénible voyage en litière, une péritonite se déclare. Le 7, prévoyant sa mort

inévitable et prochaine, il écrit à ses maîtres et amis des lettres d'adieu qu'il trace au crayon. Le 19, il touche enfin à Jaffa où, par les soins amis et dévoués du consul de France, M. Philibert, il est installé aussi convenablement que possible. Le même jour il informe ses frères de sa fâcheuse position, et meurt le 21 sans faiblesse et sans préjugés, fort de sa conscience et anobli par ses travaux.

Selon ses volontés, la famille d'Ernest Godard a rapatrié ses tristes restes.

Sa dépouille est arrivée à Bordeaux le 2 décembre 1862. Le surlendemain elle était déposée dans le tombeau de sa famille.

Ici viennent tout naturellement se placer les paroles d'adieu qu'a fait entendre M. Ollivier Beauregard sur la tombe d'Ernest Godard dont il fut l'ami. Parties du cœur, ces paroles sont l'exacte peinture de l'homme de sentiment et d'études, du héros de dévouement dont nous venons d'esquisser la vie ; dans ces conditions, elles sont un utile complément aux lignes qui précèdent, et nous regardons comme un devoir de les faire figurer à leur suite.

DISCOURS PRONONCÉ SUR LA TOMBE DU DOCTEUR ERNEST GODARD

LE 4 DÉCEMBRE 1862

PAR M. OLLIVIER BEAUREGARD, SON AMI

Messieurs,

Il y a dix-huit mois à peine, c'était à Philippe Godard, l'ami sûr et dévoué, l'homme de cœur obligeant et discret, que, réunis dans un sentiment commun d'attendrissement et de regrets, nous rendions ici même les suprêmes devoirs.

Le spectacle de la douleur de sa noble famille n'est pas encore effacé de notre mémoire, notre émotion personnelle n'est pas encore calmée, et voilà que la tombe, qui fut si prématurément ouverte à Philippe, s'ouvre plus prématurément encore à la dépouille mortelle du plus jeune de ses frères, à la dépouille du docteur Ernest Godard, un savant de trente-six ans, désormais illustre.

Ailleurs déjà, ici tout à l'heure, des voix éloquentes et plus autorisées que la mienne ont dit et d'autres diront encore tout ce que la science et l'humanité doivent à la mémoire d'Ernest Godard, tout ce qu'elles ont perdu à sa mort.

Au seuil de la tombe qui va se refermer sur l'homme qui fut mon ami et qui fait mon admiration, je veux seulement, moi, à qui il a été donné de les entendre et de les recueillir, rappeler les témoignages éclatants, les regrets vivement sentis, noblement exprimés, les re-

grets unanimement donnés à la mémoire d'Ernest Godard par les princes de la science, ses maîtres d'autrefois devenus ses amis, et tâcher de faire connaître les qualités exceptionnelles de cœur et d'esprit qui, de la part d'Ernest, ont motivé pour lui l'amitié si flatteuse de ces âmes d'élite.

A l'âge où, naissant à la vie d'homme, chacun de nous songe aux obligations que lui fait sa position et au rôle qu'il jouera dans la société, Ernest Godard avait déjà devant lui, tout grand ouvert, un chemin de riche avenir honorablement préparé par sa famille.

Au commerce qui, tout souriant, l'appelait à lui en lui montrant la voie tracée vers des succès, sinon faciles, au moins singulièrement facilités, Ernest a cependant préféré la pénible carrière des sciences, où, malgré quelques antécédents de famille, tout pour lui était à faire.

Les honorables souvenirs laissés par son aïeul maternel, le docteur Marquet, l'éclat donné à ce même nom par son oncle le docteur Régulus Marquet, mort glorieusement pour la science dans un voyage d'exploration à travers les Cordillères, ont pu sans doute éveiller Ernest à l'amour de la science. Mais il est certain qu'à quarante ans de distance, quand d'ailleurs le théâtre et les conditions de la lutte sont si complétement changés, ni les souvenirs laissés par son aïeul, ni les états de service de son oncle, n'ont pu se présenter à l'esprit d'Ernest Godard comme des titres à faire valoir dans une carrière où les plus favorisés ne peuvent jamais être que les plus méritants.

C'est donc en ne comptant que sur lui-même, qu'Ernest Godard s'est mis résolûment à l'œuvre de son avenir de savant.

Dans toutes les carrières les débuts sont difficiles, mais, dans la carrière des sciences, plus que dans aucune autre, à cause de la somme de vérités déjà acquises, les débuts sont chaque jour rendus plus difficilement remarquables; plus qu'ailleurs encore, parce qu'il faut préserver les hautes régions de la science de l'envahissement du charlatanisme, les positions y sont sévèrement gardées.

Si donc, pour s'engager dans cette laborieuse carrière, il faut une vocation bien décidée, pour y persévérer, il faut une dose de patience acharnée, une force de volonté et d'entrain qui ne sont que par exception l'apanage des fils de famille.

Si, du moins, en attendant de plus définitives compensations à ses rudes travaux, le néophyte de la science avait, pour l'encourager et le soutenir dans sa vie d'étude et d'abnégation, un peu de la popularité qui flatte l'amour-propre; aux lueurs caressantes du présent, il pourrait plus doucement attendre le grand jour de l'avenir. Mais il n'en est rien! L'âme des savants doit être d'une trempe particulière. Leur plus ordinaire récompense est l'oubli, et parfois l'ingratitude.

En effet, la foule, qui savoure si sensuellement les avantages que lui procurent les découvertes de la science, ne connaît que peu ou point le nom de ses primitifs bienfaiteurs; elle n'a d'ailleurs d'admirations que pour les tapageurs et les miroirs à facettes, et les savants n'ont

ni le temps, ni les dispositions d'esprit nécessaires pour se faire valoir. Comme le laboureur qui sème à l'écart, ils travaillent obscurément et doivent forcément prendre patience jusqu'au jour de la récolte.

Ernest Godard avait au suprême degré cette double vertu de la patience et de l'abnégation.

Tout entière sa vie est l'affirmation de cette vérité ; sa mort en est la consécration.

Beaucoup de travail sans prétention, des succès sans tapage, telle fut sa constante devise et sa seule préoccupation.

A cette patience, à cette abnégation, qui sont comme la base constitutive du caractère si noble des savants, Ernest Godard joignait une habileté de tact, une modestie de maintien qui ravit ses amis en extase, depuis qu'ils savent qu'Ernest pouvait sans forfanterie avoir, sous tous les rapports, une attitude moins réservée.

Riche, en effet, il sut, sans irritante ostentation, faire servir sa fortune au culte dévoué qu'il avait pour la science.

Recommandé, jeune encore, à l'attention du monde savant par des travaux d'une heureuse originalité, il ne s'est jamais servi d'un tel avantage que pour se faire discrètement aimer et rechercher dans les cercles illustrés de noms fameux et respectés.

Quant à son amour pour la science, il a été égal au dévouement qu'il a mis à la servir. Rien ne lui a coûté pour en témoigner.

C'est ainsi que, lauréat de l'Institut, quand, pour attirer à lui l'attention flatteuse de la foule, il n'avait plus

qu'à payer à la société un tribut public et facile de soins obligeants; quand, pour être heureux selon le monde, il n'avait pour ainsi dire qu'à se laisser vivre, il s'est jeté à corps perdu dans le courant de cette vie d'épreuve et de sacrifice qui l'a conduit en Égypte, jusqu'en Nubie et en Syrie, dans l'intérêt exclusif de la science et de l'humanité, à la recherche de la vérité, recherche partout et toujours difficile, mais plus particulièrement périlleuse dans des contrées où le climat, les mœurs, les usages et les croyances sont pour les Européens des ennemis également perfides.

Vingt mois durant, il a butiné là dans un domaine de préjugés et d'impuretés.

Hardi jusqu'à l'imprudence, il n'a échappé à la perfidie des populations que pour subir les étreintes du mal dont il s'était donné mission de connaître les causes et d'étudier la marche.

Rien n'a pu le distraire de ses travaux d'étude, ni les dangers, ni les souffrances.

Une fois au champ d'épreuves, il a voulu tout voir, tout interroger, tout connaître. Et ses travaux étaient déjà riches de faits acquis; sa moisson de vérités, sinon prochaine et définitivement assurée, du moins bien venante et largement préparée, quand, du foyer d'infection sur lequel l'étude le tenait incessamment penché, est sortie pour lui cette maladie aiguë, qui, à Jaffa, le 21 septembre dernier, l'a enlevé à l'affection de sa famille, à l'admiration de ses amis et à l'attente du monde savant.

La science l'avait trouvé ardent et infatigable; le mal le trouva fier et indomptable.

En Égypte, couvert de douloureux ulcères, il observe sur lui-même, et cela pendant plusieurs mois, la marche de cette maladie climatérique, connue sous la dénomination de *Bouton du Nil*.

A Jérusalem, l'excès de travail lui donne une fièvre qui le dévore.

Provoqués par l'étude trop assidue qu'il fait de la lèpre dans un milieu des plus rebutants et cependant des mieux choisis, des symptômes alarmants l'envahissent et l'obligent au repos. Sur son grabat de caravansérail, il rappelle ses souvenirs et rédige ses notes.

Bientôt des accidents nerveux l'étreignent et l'étouffent, il lutte avec eux d'opiniâtreté et d'énergie.

Plus tard, loin de tout secours, sous la tente, dans le désert, campé douze jours comme un pestiféré, la prévision de sa mort prochaine ne l'émeut que pour de grandes pensées, et, calme et résigné, il emploie les heures de répit que lui laisse la souffrance à consigner ses dispositions testamentaires, qui fondent des bibliothèques pour les hôpitaux, des prix d'émulation au sein des sociétés savantes dont il fut membre. Et quand, enfin, la mort plane sur lui, avec cette placidité d'esprit, cette sérénité d'âme, cette indépendance de sentiment et de pensée qui l'ont toujours distingué, il écrit pour sa mère, son père et ses frères, pour ses amis et ses maîtres, des lettres d'adieu, toutes pleines de son cœur, des lettres qui sont comme autant de *faire part* autographes de sa mort du lendemain.

Mais si, sur la terre, toujours musulmane, des sanglantes et stériles croisades, il est mort, comme Moïse,

avant d'avoir atteint la terre promise à ses précieux travaux, lui du moins, le généreux croisé de la science, l'intelligent martyr du dévouement, c'est avec la consolante pensée d'avoir marqué chacune des étapes de sa trop courte existence par des trésors d'observations savantes et désintéressées qui peuvent profiter à l'humanité tout entière.

Et c'est parce qu'Ernest Godard, assidu d'abord, persévérant ensuite, laborieux toujours, s'est montré à ses maîtres savants, riche d'intelligence, avide de vérité, fort d'une volonté que rien ne rebute, que pour préluder à sa célébrité ils l'ont reçu dans leur flatteuse intimité.

C'est parce que, grâce à son assiduité obstinée et à son travail sans repos, Ernest Godard donnait chaque jour tout ce que sa luxuriante intelligence pouvait promettre, que ses maîtres savants l'avaient associé à leurs travaux.

C'est parce que, dans le commerce ordinaire de la vie, Ernest Godard était facile, bon, serviable et sans prétention, qu'il s'était fait des amis de quiconque avait eu le bonheur de l'approcher.

C'est enfin parce que j'ai pu, grâce à mes relations d'intimité avec sa noble famille, grâce aussi à quelque peu d'intelligence et à beaucoup de cœur, c'est parce que j'ai pu connaître Ernest Godard, dans toutes les conditions de son existence, qu'il avait mon amitié sans réserve, et que je m'efforce, pour lui rendre l'hommage qui lui est dû, d'élever mon admiration pour lui à la hauteur de celle de ses amis de la science, juges si compétents et de son grand caractère et de ses travaux de savant.

Et maintenant, Ernest, adieu !

Adieu encore à toi aussi, Philippe, son digne frère !

Nous tous qui vous pleurons, fiers d'avoir pu être de vos amis, nous ne nous séparerons jamais de vos souvenirs.

C'est encore à titre de document explicatif des circonstances agitées de la vie laborieuse d'Ernest Godard, que nous croyons devoir joindre aux pièces qui précèdent la notice publiée, en 1865, par M. Ollivier Beauregard, sur la mission scientifique confiée à Ernest Godard par le ministre d'État.

A la suite de cette notice, nous donnons le titre et la date des diverses publications du docteur Ernest Godard.

MISSION SCIENTIFIQUE DU DOCTEUR ERNEST GODARD

DANS L'ÉGYPTE, LA TURQUIE D'ASIE ET LA TURQUIE D'EUROPE [1]

Dans une contrée comme la France, le professorat est une magistrature, et l'enseignement des hautes sciences,

[1] Voici le texte de la lettre ministérielle qui lui confère cette mission :

Ministère d'État. — Cabinet du Ministre.

Le 5 février 1861.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté en date de ce jour, je vous ai chargé d'une mission gratuite dans l'Égypte, la Turquie d'Asie, la Turquie d'Europe, à l'effet d'y étudier les questions qui se rattachent à l'état social, moral et sanitaire de ces contrées.

Je vous prie de vouloir bien, à votre retour, me faire connaître le résultat de vos recherches.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

A M. le docteur Godard, rue Bonaparte, 62, à Paris.

dont le perfectionnement est l'objet incessant de ses plus nobles inspirations, y constitue un véritable sacerdoce, sacerdoce de vérités, si jamais il en fut, puisqu'il n'admet ni compromis ni mystères, qu'il provoque au contraire partout et sur tout des objections pour les examiner et les résoudre, qu'il vit de recherches et de découvertes, et qu'en définitive il ne veut avoir pour base de ses théories que des faits dont la démonstration claire et précise ne permet d'équivoque qu'à la mauvaise foi.

Des faits dont l'ensemble forme ainsi la base de l'enseignement public des hautes sciences en France, les uns sont généraux, et la constatation de leur existence, comme celle des phénomènes divers qu'ils consacrent, est, ou dès longtemps acquise, ou s'acquiert à l'aide d'investigations incessantes sans qu'il soit besoin d'ailleurs du déplacement des centres d'étude; d'autres sont spéciaux à telle ou telle contrée, à tel ou tel climat, et pour qu'ils soient reçus dans l'enseignement avec leur portée, leur signification et leur valeur réelles, ils ont dû être ou ils sont l'objet d'études sur place, à distance, et au milieu des circonstances locales par l'influence desquelles ils se sont produits et se sont développés, et sous la pression desquelles leur portée, leur signification et leur valeur se particularisent et se circonscrivent.

C'est à l'étude spéciale de ces faits de valeur accidentelle et locale, mais qu'il importe cependant à la science de bien définir et de bien reconnaître, que répondent, dans toutes les branches de l'enseignement des sciences,

les missions de recherches que la sollicitude toujours éveillée du gouvernement organise et entretient dans toutes les parties du globe.

Ces missions d'études à l'étranger sont alors de véritables délégations de confiance, et quiconque a l'honneur d'y être appelé et consent à s'en charger assume sur soi la responsabilité d'un mandat qui engage également sa valeur d'homme et sa responsabilité de savant.

Sentinelle avancée de l'armée de la science, il ne doit pas plus se laisser abattre par les difficultés en face desquelles l'amènent les conditions de sa mission que le soldat en faction ne doit, la nuit, en face de l'ennemi, s'effrayer de l'obscurité qui l'enveloppe.

C'est à lui d'avoir le cœur à la hauteur des circonstances et l'intelligence assez forte et assez lucide pour se guider et se reconnaître.

Ernest Godard a été par excellence un de ces *enfants perdus* de l'armée de la science.

Chargé par le ministre d'État « d'étudier les questions qui se rattachent à l'état social, moral et sanitaire des populations de l'Égypte, de la Turquie d'Asie et de la Turquie d'Europe, » c'est-à-dire d'étudier tout ce qui constitue les mœurs de ces populations étranges, dans ce qu'elles ont de plus intime et de plus particulier à leur race respective, pour en déduire les raisons rigoureuses de l'état d'immobilité stagnante où elles se complaisent en dépit du mouvement général qui pousse le reste du monde à s'agiter pour marcher en avant, Ernest Godard devait, pour remplir à la lettre l'inten-

tion de sa mission, accomplir des tours de force d'intelligence.

Les Arabes sont hospitaliers, mais leur hospitalité est réservée. L'intimité de leur foyer est inviolable.

Les Turcs sont mous, mais ils sont jaloux, et la jalousie en fait des tigres sans pitié.

Arabes et Turcs sont d'ailleurs absolument et résolûment rebelles aux mœurs douces et faciles des Européens, et ils tiennent à rester claquemurés dans leurs croyances religieuses et dans l'intimité du harem.

C'était là pourtant qu'il fallait pénétrer pour satisfaire au programme du ministre d'État.

Ernest Godard, que sa conscience engageait, que son amour de la science guidait et exaltait, ne s'est laissé intimider par aucun des airs rébarbatifs qu'il a d'abord vus grimacer devant lui.

Les lettres à sa mère et à ses amis sont remplies des détails émouvants des luttes sans nombre qu'il a dû soutenir dans les tentatives qu'il a faites pour entrer de plain-pied dans le for intérieur de la civilisation orientale.

Toujours repoussé, il a cependant réussi, et, quant aux populations de l'Égypte et de la Turquie d'Asie, il a donné satisfaction au programme que lui avait tracé le ministre de l'Empereur.

Par quelles secrètes influences de la douceur et d'insinuations persuasives a-t-il vaincu des résistances jusque là restées entières? Nul ne le sait ou ne le dira. Mais il les a vaincues.

L'intimité musulmane et arabe n'a pas eu de secrets pour Ernest Godard.

Ses nombreux cahiers de notes sur le *bouton du Nil*, l'*éléphantiasis* et la *lèpre*, d'intéressantes et non moins nombreuses observations sur les mœurs secrètes des populations de l'Égypte et de la Turquie d'Asie sont la constatation posthume de sa réussite.

Ces notes et ces observations sont un butin précieux de certitudes désormais acquises à la science. Il leur manque sans doute le développement intelligent et raisonné que, par un travail d'élaboration ultérieure, Ernest Godard se réservait de leur donner; mais, telles qu'elles sont, elles assurent à la France la priorité d'études sainement conduites, sur les causes de l'apathie séculaire qui distingue d'une manière si fâcheuse les populations arabes et turques et les rivent aux essais rudimentaires des premiers élans de la civilisation.

A ce titre elles sont de précieuses annales qui ne seront point perdues pour la science, puisque, réunies et coordonnées par les soins obligeants de M. le professeur Charles Robin, de l'Académie des sciences, elles forment un volume que la famille du docteur Ernest Godard s'est empressée de faire publier.

PUBLICATIONS D'ERNEST GODARD

Godard a publié dans divers volumes des Bulletins et Mémoires de la Société de biologie :

1854. — Observations relatives à la menstruation, p. 107.

1855. — Rein unique ; deux capsules surrénales ; une seule artère ombilicale ; persistance de l'ouraque, p. 102.

1855. — Trois observations d'atrésie du rectum, p. 97.

1856. — Note sur deux pièces anatomiques relatives à deux imperforations du rectum, p. 21.

1856.— Anatomie pathologique de l'épididymite blennorrhagique aiguë, p. 27.

1856. — Études sur la monorchidie et la cryptorchidie chez l'homme, p. 315, avec 4 planches.

1858. — Recherches sur la substitution graisseuse du rein, p. 261, avec deux planches; aussi publiées à part. 1858, in-8.

1859. — Note sur l'absence congénitale du canal excréteur et du réservoir de la semence, le testicule existant, p. 329.

1859. — Note sur l'absence congénitale du testicule, p. 311.

Études sur l'absence congénitale du testicule. Paris, 1858, in-4°, avec planches. Thèse pour le doctorat en médecine.

Recherches tératologiques sur l'appareil séminal de l'homme. Paris, 1860, in-8 avec planches. Travail contenant la réunion de toutes ses recherches sur ce sujet, présentées séparément aux Sociétés anatomique et de biologie.

Godard a en outre fait à la *Société anatomique* des présentations de pièces anatomiques mentionnées dans les Bulletins de cette Société aux volumes des années :

1854. — Pages 134, 136, 137 et 331.

1855. — Note sur un testicule tuberculeux, p. 428 à 431. — Note sur un cas de duplicité du vagin, avec figures, p. 431 à 434. — Sur un vice de conformation des organes génitaux, p. 435.

Présentations diverses, p. 529, 546 à 552. — Une note sur l'anatomie, le développement et le traitement des nævi cutanés, p. 552.

1858. — Présentation, page 487.

1860. — Présentation, page 65.

Un volume publié en 1865 par les soins de la famille de Godard, contient les discours prononcés sur sa tombe, par MM. les docteurs Mabit et Ch. Dubreuilh de Bordeaux, et les éloges lus en 1863 par M. le docteur Martin Magron et par M. le docteur Duchaussoy en séance publique des Sociétés d'anthropologie et anatomique de Paris. Une *Notice sur Ernest Godard* par M. le docteur Benjamin Ball, secrétaire de la Société de biologie, a été lue à cette Société en 1863 et se trouve en tête du volume des *Comptes rendus et Mémoires de la Société de biologie* pour l'année 1864.

GÉNÉRALITÉS

FELLAHS

Pour les Turcs, les Égyptiens, même natifs du Caire, sont des fellahs.

Le fellah vole tout ce qui traîne; il dépense pour sa nourriture dix centimes par jour; il gagne environ six sous et demi. Il se marie d'ordinaire à quatorze ans avec une fille de dix ou douze ans; il épouse deux ou trois femmes. Celles-ci sont fidèles et sont attachées à leurs enfants; elles accouchent à peu près tous les ans, aussi la famille serait-elle très-nombreuse sans les maladies mortelles qui la déciment. Il y a des fellahs qui sont riches; leurs richesses consistent en terres et en argent enfoui.

En général les fellahs ne s'occupent pas de l'éducation; cependant quelques-uns instruisent leurs enfants; à l'âge de huit à neuf ans, les filles suivent les mêmes cours que les garçons. Les enfants des femmes répu-

diées vont au père ou à la mère, suivant le sexe. Les Turcs et les Égyptiens se détestent. Il paraît que les premiers sont plus ignorants, mais ils occupent presque toutes les places. Autrefois l'administration appartenait exclusivement aux Turcs; Saïd-Pacha a essayé de faire des personnages parmi les fellahs, mais ils manquent d'énergie et n'ont pas conscience de leur dignité. Un Égyptien, même riche, ne pourrait se permettre d'acheter un eunuque, sans passer pour un homme orgueilleux qui veut s'élever au-dessus de son rang. C'est aux Turcs seulement qu'il appartient d'acheter cette marchandise. Les fellahs méprisent les chrétiens.

En Égypte, les ouvriers sont payés médiocrement, mais ils font peu d'ouvrage; ils fument constamment en travaillant. Les Égyptiens se résignent difficilement à servir de domestiques; à peine ont-ils quelques piastres qu'ils vont les dépenser.

Madame X... me raconte que le fellah ne paye l'impôt que sous le bâton, et c'est même un point d'honneur pour lui. Les femmes traitent de lâche l'homme qui paye sans y avoir été forcé; mais celui qui paye après avoir été fortement bâtonné est un brave. Un jour, un homme ayant refusé de payer, reçut quinze cents coups de bâton sur les pieds; il en demeura estropié pendant quatre mois; mais quand on le ramena chez lui, toutes les femmes de son village allèrent à sa rencontre et le portèrent en triomphe, voulant ainsi témoigner de leur admiration pour le courage qu'il avait montré. Un autre mari revenait après avoir payé; sa femme l'accabla d'injures, mais elle se calma tout à coup en

voyant les traces des coups qu'il avait reçus. — Un fellah avait caché son argent dans sa bouche, et de temps en temps, pendant qu'on le battait, vaincu par la douleur, il faisait passer une pièce au receveur de l'impôt.

Je crois que l'ascendant des femmes fellahs sur leurs maris pourrait être utilisé pour relever ce peuple. On voit, en effet, par les exemples que je viens de citer, qu'ils sont capables de supporter de cruels supplices pour éviter le blâme de leurs femmes. La lutte qu'ils soutiennent pour conserver leur argent se comprend aisément, si l'on songe à la peine qu'ils se donnent pour l'acquérir et à la rapacité des *mudirs*. En échange d'un impôt qui augmente sans cesse et que, le plus souvent, ils payent d'avance, ils n'obtiennent rien, ils ne sont pas même protégés.

L'impassibilité des Arabes a quelque chose de surprenant. Ainsi, en allant avec un ami promener un soir au Caire, dans une voiture, nous trouvons les rues encombrées de gens assis sur des branches de palmier. Personne ne se dérange, ces malheureux aiment mieux risquer de se faire écraser que de faire un pas, et la roue passe à les toucher. En fouettant ses chevaux, notre cocher culbute un godet plein d'huile qui sert de lampe, et en renverse le contenu sur un étalage de fruits. Notre conducteur ne s'excuse pas. Le marchand ne manifeste aucune émotion, et au lieu de se quereller, de demander une indemnité, il nettoie ses fruits sans adresser une seule épithète injurieuse à l'auteur du méfait. Il se dit très-certainement : C'était écrit. Ici le mot *cheik*

veut dire « saint vénérable; » ainsi un cocher crie souvent : Ja Cheik! « eh vénérable! » c'est-à-dire : prend-garde à toi. On peut dire encore : Ja Sidi! « Eh Monseigneur! » Le mot *Sidi* n'est jamais employé quand il s'agit d'un Européen qu'on appelle Aouga! « commerçant; » *Roumi* signifie « Grec. »

Les Arabes ont une grande antipathie pour le chapeau; ils auraient dû mettre une visière à leur tarbouck pour garantir les yeux de la trop grande lumière. Ils se couvrent davantage le tour de la tête que le sommet.

On ne pénètre jamais dans les maisons arabes sans avertir, c'est-à-dire sans taper les deux mains l'une contre l'autre. Entrer autrement serait une injure. Au Caire, bien des maisons sont en ruines; une façade tombe dans la rue sans émouvoir personne; un plafond qui s'écroule est un événement normal. M. Coulomb a failli être abîmé de la sorte. Probité, honneur, ne sont pas arabes. Un individu sort des galères, tout le monde est son ami.

Le nasir d'Esneh a tué un fellah d'un coup de pistolet. Dans le Soudan, un pacha a fait enfermer un fellah dans un sac et l'a fait jeter dans le Nil.

COPHTES

On me dit que le nombre des Cophtes s'élève à 100,000 pour toute l'Égypte; il y en a 40,000 au Caire.

Au Caire, les enfants Cophtes ne sont pas circoncis, mais on pratique cette opération dans la haute Égypte.

Les garçons se marient à quatorze ans et les femmes à dix ou douze ans, comme les fellahs. Les dames sortent habillées à l'arabe et visage couvert ; dans la maison elles se découvrent.

Il y a trente églises cophtes au Caire. Sur 40,000 individus, il y a 2,000 Cophtes catholiques qui ont une chapelle à côté de l'église européenne. Les Cophtes catholiques et les Cophtes schismatiques ne se voient pas. Les Cophtes nous croient hérétiques; ils se font quelquefois musulmans, mais jamais par conviction.

Les Cophtes admettent aux ordres un homme marié ; mais si un homme se fait prêtre étant célibataire, il ne lui est plus permis de prendre femme.

Les moines ne sont pas mariés. Au Caire, il y a quatre couvents de femmes. Le patriarche ne doit pas être marié, il est choisi parmi les moines ainsi que les évêques.

ABYSSINIENS.

A chaque race appartiennent des teintes différentes que le pinceau ne peut rendre ; ainsi tel homme qui vous paraissait noir, devient presque blanc à côté d'individus plus noirs que lui ; on peut facilement constater ce phénomène en remontant le Nil. Fait intéressant : la couleur varie avec la saison, je l'ai noté plusieurs fois.

Les Abyssiniens sont gais, aimables, rieurs ; on pourrait, je crois, les appeler : les Français de l'Afrique ; ils n'ont pas les lèvres épaisses comme les Darfouriens,

ils prennent facilement nos habitudes. Ceux que j'ai vus n'avaient ni barbe, ni moustaches, ni poils; ils n'ont pas mal aux yeux. Ils paraissent plus propres, plus serviables que les Égyptiens ; ils aiment la toilette témoin le cuisinier de M. Billardeau, qui prenait son plus beau paletot de laine pour aller au marché, bien qu'il fît une chaleur étouffante. Les femmes abyssiniennes sont coquettes, faciles à élever; elles aiment le plaisir et sont de très-agréables maîtresses.

Au Caire, la réflexion devient pénible et le travail intellectuel fatigant. On éprouve constamment le besoin de laisser reposer son corps et son entendement. On aime à s'accroupir, à voir sans regarder, à parler sans attention, à écouter des choses faciles sans se donner la peine de comprendre; la vie se passe dans un état de somnolence continuel.

A mon arrivée, au mois de février, j'étais énergique, courageux au travail; peu à peu mes facultés se sont affaiblies. J'ai senti que mon cerveau s'alourdissait, et cette nonchalance, cette paresse invincible, n'ont fait que s'accroître. Vers les mois de septembre et d'octobre, j'avais de la peine à suivre longtemps la même idée, et, je ne pouvais travailler qu'en passant bien vite d'un sujet à l'autre.

Ici le travail physique est encore possible; quant au travail intellectuel il faut y renoncer. Parfois, après avoir écrit quelques lettres sans importance, je m'arrêtais harassé, je ne pouvais plus continuer et ma tête était horriblement lourde. Je comprends maintenant la nonchalance des Turcs et des Européens. S'asseoir est

encore une fatigue; il faut s'étendre, avoir chaque partie du corps soutenue par des coussins. Aussi les gens du pays ne connaissent-ils pas les tables à écrire, ils se couchent par terre sur des nattes ou des matelas, et ils écrivent sur leurs doigts sans jamais se presser. Quant à l'amour, l'acte matériel leur suffit; ils ne sauraient se donner la peine de faire leur cour, ils ne peuvent même pas surveiller leurs femmes; ils chargent les eunuques de ce soin; je parle ici des gens riches.

CHAPITRE PREMIER

ORGANISATION MÉDICALE

I

ÉDUCATION MÉDICALE

Depuis cinq ans, l'École de médecine du Caire a été réorganisée trois fois.

Avant leur entrée, les élèves doivent savoir lire, écrire et un peu calculer. Les parents tiennent peu à envoyer leurs enfants à l'École de médecine, car la carrière médicale donne peu d'avantages et de bénéfices.

Du temps de M. Clot-Bey, les élèves étaient nombreux; aujourd'hui, 21 février 1862, ils ne sont pas plus de vingt-cinq. Ils sont divisés en deux grandes catégories : les grands et les petits; ils occupent deux dortoirs séparés.

Les étudiants reçoivent une paye comme s'ils étaient

employés du gouvernement; ils sont pour cela divisés en cinq classes.

Ceux de la	1re classe	reçoivent	115 piastres	par mois.
—	2e	—	105	—
—	3e	—	95	—
—	4e	—	85	—
—	5e	—	75	—

Je parle de piastres égyptiennes [1]. De plus, ils sont nourris, logés et habillés.

Voici le programme des études :

Cinquième classe. — Écriture et lecture arabes; botanique; chimie; physique; notions d'ostéologie.

Quatrième classe. — Écriture et lecture arabes; français; arithmétique; ostéologie et petite chirurgie; botanique; chimie, etc.

Troisième classe. — Français; anatomie et physiologie; botanique; chimie; physique; histoire naturelle; opérations sur le cadavre.

Deuxième classe. — Ophthalmologie; pathologie externe et pathologie interne; opérations sur le cadavre; langue française.

Première classe. — Langue française; pathologie interne et pathologie externe; opérations, soit sur le cadavre, soit sur le vivant à l'hôpital.

Les élèves de la première classe n'étudient plus ni histoire naturelle, ni botanique, ni physique, ni chimie.

Voici maintenant l'emploi de la journée pour les élèves de la cinquième classe :

[1] La piastre égyptienne représente 24 centimes de notre monnaie.

6 heures : lever, petit déjeuner; les élèves achètent avec leur argent du lait ou des fèves bouillies.

7 heures : leçons d'arabe, lecture, écriture et arithmétique.

De 8 h. à 10 h., chimie et physique. Leçons d'alphabet français.

Puis déjeuner : trois plats et trois pains. Deux heures pour ce repas.

De 3 h. à 4 h., leçon de botanique,

De 4 h. à 5 h., ils étudient leurs leçons.

De 5 h. à 6 h., repas : deux plats et un plat de légumes.

De 6 h. à 7 h., repos.

De 7 h. à 9 h., étude à la lumière.

A 9 h. coucher.

Je crois que les élèves des deux premières classes vont seuls à l'hôpital. Ils ne vont jamais à l'hôpital des femmes. Depuis quatre ans, on ne leur fait plus de leçons sur les accouchements, ni sur les maladies des femmes.

De 8 h. à 9 h. 1/2, les élèves de la deuxième et de la troisième classe, se livrent aux travaux de la dissection. On ne peut disséquer que les soldats et les gens du pays morts à l'hôpital et qui n'ont pas de famille. Quelquefois on peut avoir des négresses.

Les élèves ont des livres de médecine traduits en arabe, le professeur fait sa leçon et un drogman la traduit. Les étudiants l'écrivent sous la dictée du drogman et ils l'apprennent ensuite. D'une manière générale, ils ont trois leçons avant midi et une leçon après

midi, quelquefois deux. Pendant la récréation, ils peuvent dormir, mais ils ne font jamais la sieste, même l'été.

Le dimanche, les travaux ont lieu comme à l'ordinaire; c'est le vendredi qui le remplace. Ce jour-là, on peut sortir après la visite de l'hôpital jusqu'au soir à cinq heures. Ceux qui ont leur famille au Caire peuvent sortir le jeudi soir pour rentrer le vendredi a la même heure.

A l'occasion des fêtes du Ramadan, il y a sept jours de congé.

Les élèves doivent subir un examen à la fin de chaque année; ils prennent quelques jours de vacances pour s'y préparer.

Lundi prochain, 24 février 1862, les examens auront lieu; ils ne dureront que deux jours, vu le petit nombre d'élèves. Ils seront présidés par M. Figari-Bey, délégué par M. Arnaud-Bey directeur de l'École; M. Oglin, docteur à Alexandrie, membre du conseil de santé, assistera aux séances. Les professeurs de l'École interrogeront, les élèves répondront en arabe, et leurs réponses seront traduites par un interprète. Je sais que cette méthode a prêté à plus d'une supercherie; ainsi, le traducteur change souvent la réponse. Les professeurs laissent faire, car ils sont intéressés à ce que leurs élèves passent pour être instruits.

Un jeune étudiant égyptien peut terminer ses études en cinq ans, s'il passe d'une façon convenable ses examens de fin d'année.

Du temps de M. Clot-Bey, pour être envoyé comme

élève à Paris, il fallait préalablement montrer qu'on savait le français. De plus, il fallait avoir été répétiteur à l'école et passer par conséquent pour un bon élève. Actuellement, ces conditions ne sont plus exigées; on envoie même les jeunes gens sans qu'ils sachent le français. Sous le règne de Méhémed-Ali, il y avait cent jeunes gens à la mission égyptienne, qui avait son siége à Paris, rue d'Enfer.

Le 26 février 1862 je vais à l'École de médecine, j'y trouve M. Méhémed-Ali-Bey, qui m'accueille avec son amabilité ordinaire; je vois M. Oglin, médecin d'Alexandrie, et M. Pompignoli, professeur de pathologie interne et médecin des vénériens. Ce dernier est un Romain qui habite l'Égypte depuis sept ans. Je demande à visiter le logement des élèves; on m'y conduit.

Ils habitent, au nombre de vingt-cinq, un bâtiment à part, entre l'hôpital et les salles de cours et de dissection.

Là, ils sont complétement chez eux; ils ont une grande cour qui donne sur les amphithéâtres et sur l'escalier qui mène aux collections et à la bibliothèque. Je pénètre dans une salle d'études, M. Méhémed-Ali-Bey me présente le professeur répétiteur, qui a été élevé en Angleterre. Je cause avec lui un instant; à mon arrivée les élèves se sont levés respectueusement. Cette salle sert en même temps pour l'étude et la répétition; le professeur est entouré d'une dizaine d'élèves, il y a des bancs pour s'asseoir. J'aperçois à un des côtés de la salle une série de bureaux en bois peints en vert. Au-dessus des bureaux, il y a une sorte d'armoire à deux

rayons; on m'en montre le contenu, entre autres choses, je remarque des bougies qui doivent servir aux élèves pour travailler la nuit. Tout cela est mieux disposé que je ne l'aurais supposé.

Je passe ensuite dans un couloir où je vois de grandes jarres qui contiennent de l'eau du Nil pour abreuver les élèves.

La salle à manger est une grande pièce; les élèves se mettent à table et mangent à l'européenne me dit M. Méhémed-Ali-Bey. On ouvre une grande armoire pour me faire voir des assiettes et de grandes cuillers en étain. Comme je ne vois ni couteaux, ni fourchettes, je suppose que les élèves mangent avec leurs doigts.

Un large escalier à peu près démoli mène au premier étage; il faut monter avec précaution. Je visite le dortoir, je n'aperçois ni chaises, ni siéges d'aucune nature, ni armoires; je me demande où les élèves mettent leurs effets. Les lits sont en fer, petits; un seul matelas, deux draps noirs par la saleté, une simple couverture de laine bien maigre; aussi les élèves ne sont-ils pas couchés d'une manière trop brillante. Il y a des vitres aux fenêtres, ce qui n'est pas commun dans ce pays; des rideaux noirs arrêtent les rayons lumineux.

M. Méhémed-Ali-Bey ne peut me montrer la bibliothèque, parce qu'on vient le chercher pour les examens.

M. le docteur Méhémed-Ali-Bey est professeur de pathologie et de clinique externes.

La première année, les études sont les mêmes pour les étudiants en pharmacie et en médecine. A la fin de

la première année, on tire au sort et les uns deviennent pharmaciens, les autres médecins. Personne ne voudrait être pharmacien. Bien que la paye soit la même, il y a plus d'avantages à être médecin; de plus, le pharmacien est sous les ordres du médecin.

II

DES MÉDECINS ET DES PHARMACIENS

M. le docteur V... me donne les renseignements suivants :

En Égypte, les jeunes gens qui entrent dans la carrière médicale y entrent sans vocation et sans goût. Cela a été et sera toujours ainsi. Les élèves de l'ancienne école étaient aussi ignorants que ceux de la nouvelle. Ils sont aussi mauvais que possible. Ils ne sont bons que pour vacciner, et pour veiller à la propreté et à la salubrité des villes.

Leurs études terminées, ils n'ouvrent plus un seul livre, et s'ils exerçaient réellement la médecine, ils feraient plus de mal que de bien.

Ils sont sans moralité, et ils essayent de voler par tous les moyens possibles.

Dans la haute Égypte, ils ne sont entourés d'aucune considération, et j'ai pu en juger par moi-même. Je crois, et M. le docteur V... est de mon avis, que le rôle qu'ils jouent lors de la conscription leur attire le mépris de tous. Personne ne veut les consulter.

Je fais observer à M. V... que les médecins égyptiens sont peu payés; il ne partage pas mon avis. D'après lui, ils sont aussi bien payés que les médecins cantonaux; « mais ces derniers, dis-je, peuvent avoir de la clientèle, tandis que pour les autres, c'est à peu près impossible. » M. V... me répond que s'ils n'étaient médecins, ils cultiveraient la terre; qu'ainsi ils doivent avoir peu de besoins. M. V... oublie que les besoins croissent avec l'éducation. Or, si pour nous le médecin est à peu près au niveau du fellah, en réalité il peut lui être bien supérieur par sa grande instruction relative.

M. V... me dit que les médecins dont nous parlons ont au moins une rétribution de 125 fr. par mois, et il trouve que c'est assez. D'autres ont près de 500 fr. par mois : ceci me paraît exagéré. Il ajoute que l'Égypte n'a pas besoin d'un grand nombre de médecins dans ce moment, car l'armée vient d'être considérablement diminuée, et il y a peu de services médicaux à fournir.

Je veux parler d'organisation médicale, mais M. V... m'avoue qu'il ne peut me suivre sur ce terrain et qu'il ne peut me fournir aucun document relatif à la question. Il craint qu'on use de ses renseignements pour écrire contre l'Égypte; je lui observe que je ne l'ai point pris en traître : je l'ai prévenu que j'étais envoyé par le gouvernement français, et je lui ai toujours dit qu'il pourrait s'arrêter quand il voudrait.

Voici quelques détails recueillis dans une ville de province; c'est le médecin en chef qui me les donne.

Il y a deux médecins en chef : l'un est à Siout, c'est

l'Italien que je connais; l'autre est à Kenneh, c'est M. Buron (je crois que c'est le nom en français).

Le kakin-bacha d'Esneh relève de celui de Kenneh, comme l'ingénieur en chef d'Esneh relève de celui de Kenneh.

A chaque médecin en chef est attaché un pharmacien en chef; en effet, j'ai vu un pharmacien à Siout. Cependant, je crois qu'il se trompe ou que je le comprends mal. Je pense, en effet, qu'il n'y a de pharmaciens en chef que là où il y a des hôpitaux. A Assouan il y a un kakin-bacha (médecin sous-chef) qui n'a pas de pharmacien en chef, parce qu'il n'y a pas d'hôpitaux de soldats noirs.

Ainsi donc le médecin en chef a sous ses ordres des kakin-bacha, qui eux-mêmes commandent à une certaine quantité de médecins arabes. Le kakin-bacha ou médecin sous-chef ou cantonal ne peut faire une grande opération, comme l'amputation de la jambe, sans y être autorisé par le médecin en chef.

En général les médecins en chef sont ou des docteurs européens, ou des Arabes élevés en Europe. Les médecins arabes des villages et des petites villes ont sous leurs ordres des barbiers qui tiennent note des naissances et des décès, et qui pratiquent la circoncision. J'aurai occasion d'y revenir quand je traiterai le chapitre des enfants. Dans la province de Miniet, le médecin en chef tient lui-même les registres de l'état civil en langue française.

En résumé : intendance générale au Caire; médecins en chef; kakin-bacha; médecins arabes; barbiers. Je parlerai plus tard des accoucheurs.

Les médecins arabes font presque toujours plus de mal que de bien, ainsi que le disait M. V... Dans quelques villes et surtout dans les villages, ils tuent les gens. M. L... a été témoin d'un fait assez curieux et malheureusement trop commun dans ce pays. A Djebel, un homme atteint de chancres au gland va trouver un médecin qui lui ordonne du sulfate de quinine en assez grande quantité. Il double la dose le lendemain et encore le surlendemain, de telle manière que le malade expirait le quatrième jour.

Je dirai peu de chose des pharmaciens; je ne ferais que répéter ce que j'ai dit.

Il y a au Caire une pharmacie centrale, c'est là que se préparent tous les médicaments et toutes les potions nécessaires aux malades de toute l'Égypte. Peu de pharmaciens des villes, et à plus forte raison des villages, préparent les drogues, ils les reçoivent de la pharmacie centrale. Autrefois les médicaments arrivaient de Paris, soit de chez Dorvault, soit de la maison Ménier. Cela ne se fait plus ainsi. Quand on a besoin d'un remède à l'hôpital du Caire, on envoie des Mahahoums (employés secondaires) chez le pharmacien, pour savoir quel est son dernier prix.

Je termine par une anecdote qui intéresse les pharmaciens et qui peint bien les mœurs du pays.

Un pharmacien européen arrive au Caire. Il commence à se faire connaître; un haut personnage réclame ses services et, bientôt, pour lui prouver toute sa reconnaissance, il le nomme son chambellan et en même temps directeur des chemins de fer. Or, veut-on sa-

voir l'origine de cette fortune inouïe : « M. le pharmacien européen composait et surtout administrait les clystères avec un talent et une adresse que n'avaient jamais connus les Purgon et les Fleurant de Molière. » C'est incroyable, mais c'est vrai, et je pourrais citer les noms. Avis à la race presque éteinte des apothicaires !

III

DES ACCOUCHEUSES

Il y a une école pour les sages-femmes au Caire.

Cette année, elles sont au nombre de quatre, elles étaient dix il y a quelques mois et dix-sept il y a deux ans. On les reçoit à l'école à l'âge de douze ou quinze ans, on ne leur demande aucune instruction.

La durée des études est de douze années. Les élèves apprennent la lecture, l'écriture, les accouchements, un peu de petite chirurgie, quelques notions sur les maladies des femmes et un peu d'ophthalmologie.

Madame Tamerahan est professeur d'accouchement. Seid-Achmed-Rachi donnait des leçons de pathologie interne et d'ophthalmologie, mais il a été renvoyé. Un vieux cheik, choisi vieux à dessein, enseigne à lire et à écrire. Autrefois les élèves sages-femmes apprenaient le français.

Site Tamerahan ou madame Tamerahan reçoit dix-huit bourses par an, soit 2000 fr. environ. Elle fait une leçon par semaine. Outre les accouchements, elle pro-

fesse encore la petite chirurgie. Autrefois, il y avait d'autres maîtresses pour enseigner la lecture et l'écriture, mais on les a renvoyées. A la fin des études, les élèves sont examinées par l'ex-professeur en chef qui a épousé, je crois, Abdéraham-Bey, par Méhémed-Ali-Bey et d'autres professeurs.

Les élèves sont renfermées comme dans un harem; jamais elles ne sortent; et chaque mois, la sage-femme en chef les visite, afin de bien constater qu'elles sont toujours vierges. Elles sont payées et reçoivent de 60 à 115 piastres par mois. On les marie à leur sortie de l'école.

Les femmes enceintes accouchent au rez-de-chaussée, dans une salle voisine de la classe, puis on les remonte au premier.

Je pénètre un jour dans la salle des cours, au moment de la leçon; aussitôt la maîtresse et les élèves se lèvent pour nous faire honneur, mais sans nous saluer; elles se couvrent la face et ne montrent que l'œil droit.

Le jour même de l'accouchement, la naissance doit être déclarée par l'accoucheuse; si elle négligeait de le faire, elle serait punie et privée de l'exercice de sa profession. Elle fait écrire sur le registre du médecin du quartier les noms du père et de l'enfant; il n'est pas question du nom de la mère. Dans le même registre, on fait inscrire les morts.

Au Caire, il y a dix quartiers médicaux; par chaque quartier il y a deux médecins, plus une sage-femme.

Les accoucheuess n'ont pas de cheik. Elles se crçeent accoucheuses elles-mêmes. En général, elles succèdent

à leur mère. Pour prix de ses soins, la sage-femme reçoit des personnes peu aisées : un tabaris; des personnes riches : un habillement complet qui varie quant à la richesse, et de plus, une ou deux guinées ; cela peut aller jusqu'à dix.

L'accoucheuse doit assister la malade pendant quarante jours.

La loi musulmane ne défend pas au mari de voir sa femme jusqu'au moment de l'accouchement. En général, après la naissance de l'enfant, le père cesse de s'approcher de la mère pendant quarante jours, mais il n'y a aucune règle à cet égard.

En général les médecins ne voient pas les femmes malades; les accoucheuses sont chargées de ce soin. Elles examinent les malades et prescrivent les remèdes qu'elles jugent à propos d'administrer.

Elles constatent aussi les décès chez les femmes mortes et chez les petites filles.

CHAPITRE II

GÉNÉRALITÉS PATHOLOGIQUES

I

MALADIES EN GÉNÉRAL

Aujourd'hui 18 octobre 1861, je vais rendre visite à M. d'Arnaud-Bey, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, dont il paraît professer les théories. Il habite l'Égypte depuis vingt-deux ans, et il est médecin sanitaire. Il me donne les renseignements suivants, auxquels j'ajouterai ceux que j'ai recueillis avant et après cette époque.

Les *apoplexies* sont rares chez les fellahs, mais fréquentes chez les Turcs et chez les Européens. Cette année, il y a eu beaucoup d'attaques d'apoplexie cérébrale qui ont déterminé la mort. L'Arabe meurt rarement d'apoplexie.

Les *fièvres* intermittentes sont peu fréquentes au Caire; celles qui surviennent sont rarement graves. A Alexandrie, elles sont plus communes et plus sérieuses; depuis dix ou quinze ans, elles ont diminué. Elles existent encore dans les environs de la colonne de Cléopâtre. Ces fièvres reparaissaient avec une certaine intensité chaque fois que l'on faisait des fouilles pour extraire des colonnes et d'autres débris antiques.

La fièvre typhoïde est souvent mortelle en Égypte. Comme en France, elle débute par des maux de tête; rarement on saigne du nez. Au début, la langue est sèche, puis elle devient noirâtre; les lèvres sont noires, douleur dans la région iliaque droite, délire, diarrhée. M. le docteur Maymard m'a dit qu'il n'a jamais sauvé un malade atteint de fièvre typhoïde.

M. le docteur d'Arnaud-Bey a vu la *peste* à Mansourah, depuis 1839 jusqu'en 1843. L'épidémie sévissait surtout sur les Européens et les Turcs. Au sujet de la *peste*, M. Capuroço, médecin de Minieh, homme instruit et parlant bien français, m'a donné les détails qui suivent:

Jamais la peste n'a été en Nubie et n'a dépassé Assouan, ce qui tiendrait aux grandes chaleurs qui règnent au-dessus d'Assouan. La preuve, dit M. Capuroço, c'est qu'on a mis dans une étuve chauffée à 40 degrés des vêtements de pestiférés, puis on a fait porter ces vêtements à des personnes saines, et le fléau ne les a pas atteintes. D'autres habits appartenant à des pestiférés, mais n'ayant pas passé par l'étuve, communiquèrent la maladie à des individus sains. Il ajoute que ces expériences ont été faites par une commission européenne : je crois qu'il s'agit

d'une commission française. J'ai oublié de demander la date de ces expériences. M. le docteur Rossin a eu la peste; il porte encore à la région sus-claviculaire droite une grande cicatrice. Il s'est beaucoup occupé de cette maladie. La dernière épidémie aurait eu lieu en 1842; en 1849, il a observé quatre cas graves et un léger ; en 1850, il a vu un cas de peste; il ne parle que de sa propre pratique. Il a pu observer quelques cas de peste jusqu'en 1852. Il dit que si le fléau a diminué, cela tient à une hygiène meilleure. Les cadavres des animaux et des hommes ne sont pas laissés dans les villes, la nourriture des habitants est plus saine, les rues sont plus larges; on ne se nourrit plus de fruits verts comme autrefois.

Il paraît qu'au Caire la pneumonie est extrêmement rare. Les bronchites sont communes, surtout pendant l'hiver, elles sont dues au froid et souvent aux poussières. Chez les personnes affectées d'hémorrhoïdes, les bronchites sont très-longues. La pleurésie est fort rare, d'après M. d'Arnaud-Bey.

On observe rarement des tubercules pulmonaires chez les Arabes, tandis qu'on les constate fréquemment chez les Nubiens et surtout chez les noirs. Dans la haute Égypte, j'ai vu des nègres qui grelottaient de froid pendant que j'étouffais. Ils avaient pour tout vêtement une chemise blanche et une simple culotte blanche ; pas de chaussure. A Esneh, j'en ai remarqué qui paraissaient horriblement phthisiques.

En Égypte, disait M. Rossin, les étrangers qui arrivent à la première période de la phthisie peuvent guérir. Les

esclaves blanches des harems deviennent assez fréquemment phthisiques; dans ce cas la maladie est dite galopante, elle passe immédiatement à la deuxième période, et en un ou deux mois la malade est emportée. Comme causes de la phthisie, M. Rossin fait intervenir l'onanisme, fréquent même chez les petites filles, qui le pratiquent entre elles. Chez les gens du pays, la phthisie est précédée d'une bronchite de longue durée. En général les étrangers ne deviennent pas phthisiques.

M. d'Arnaud-Bey croit que l'usage du tabac et du haschisch amène l'asthme nerveux. Cette affection serait fréquente chez les Syriens qui habitent du côté de Damiette et qui abusent du haschisch dès leur jeunesse.

L'asthme organique serait fort fréquent, car ici la population tousse pendant tout l'hiver et les Arabes ne se couvrent pas complétement.

Les affections du *cœur* sont fréquentes, surtout l'hypertrophie et l'anévrysme. Pour se faire exempter, les conscrits déterminent chez eux des palpitations de cœur. M. d'Arnaud ignore par quel moyen.

Il y aurait en Égypte beaucoup d'états bilieux. L'hépatite aiguë serait fréquente et rapidement suivie de la suppuration. Les liqueurs fortes exposent aux maladies du foie. Tous les Européens, qui ont succombé à ces affections, avaient fait des excès de boisson. M. d'Arnaud croient que les calculs hépatiques ne sont pas plus fréquents ici qu'en Europe.

La dysenterie est commune à Damiette, mais elle y est moins maligne qu'au Caire, à Alexandrie, etc.; elle affecte surtout les Européens.

Le tænia est fréquent en Égypte.

Un fait caractéristique en Égypte, c'est le peu de soin que l'on prend pour se guérir des affections des yeux. J'avais commencé à m'en apercevoir sur le bateau à vapeur où j'avais observé le fils d'un négociant qui avait une double blépharite assez intense. Je demandai pourquoi on ne le soignait pas ; on me répondit que les médecins avaient assuré qu'il ne fallait pas guérir cette affection, sous peine d'altérer la santé.

Traitées à temps, les affections des yeux ne m'ont jamais offert de danger. On les aggrave souvent en appliquant sans discernement des poudres, des collyres faits au hasard.

Chaque Européen traite les siens. J'ai connu un brave monsieur qui avait un flacon de collyre en permanence. De temps en temps, il ajoutait un peu de sulfate de zinc sans peser, aussi le collyre était-il trop faible ou trop fort. Trop faible, si on en usait sans secouer le flacon; trop fort, si on prenait le fond ou si on laissait évaporer le liquide.

Les affections des yeux gagnent rapidement les paupières.

Il paraît que les Arabes percent les oreilles des enfants pour guérir leurs yeux malades : pratique absurde qui ne peut agir que fort peu de temps et qui ne saurait nullement constituer un dérivatif.

En Égypte, les maux de dents sont très-rares. Les gens du peuple ont de fort belles dents. M. Méhémed-Aly-Bey que j'ai questionné à ce sujet, m'a dit qu'il est très-rare de voir les gens de la campagne souffrir des

dents, parce qu'ils ne mangent que des légumes, mais que les habitants des villes en souffrent plus fréquemment.

Le cancer de la mamelle est assez fréquent chez les femmes ; on en a observé quelques cas chez les hommes. Ainsi, il y a quelque temps, dit M. d'Armaud, il y avait dans un hôpital du Caire, un jeune homme de dix-sept ans, qui avait un cancer de la mamelle.

Les hernies ne sont pas très-fréquentes.

Au sujet des calculs urinaires, voici ce que me dit d'Arnaud-Bey,

Haute Égypte, rares.

Moyenne Égypte, peu fréquents.

Basse Égypte, fréquents.

Au Caire, peu fréquents.

La gravelle est plus fréquente chez les Européens que chez les Arabes.

M. Théodore, médecin à Damiette, m'a affirmé que dans cette ville il n'y a ni gravelle, ni calculs. Les malades qui arrivent de France affectés de gravelle sont améliorés à Damiette; on les traite par le bi-carbonate de soude.

Méhémed-Ali-Bey dit qu'en Égypte toutes les opérations réussissent.

Il a observé l'année dernière dix cas de tétanos. Les Égyptiens l'ont peu ; il est commun chez les Européens et les noirs, mais plus fréquent chez ces derniers. Méhémed-Ali-Bey a sauvé deux tétaniques sur vingt malades ; il emploie le laudanum à haute dose.

M. Maymard pense que l'Égypte ne convient guère aux

Européens. Les premières années, on se porte bien; mais à mesure qu'on avance, on se trouve de plus en plus mal. Il faudrait aller tous les deux ans en Europe prendre des bains de mer. Quant à moi, je crois qu'il a raison et qu'un trop long séjour en Égypte ruine la santé.

II

THÉRAPEUTIQUE

Avec les Arabes toutes les médecines sont bonnes. Ainsi en remontant le Nil, un de nos matelots avait eu un refroidissement au genou ou plutôt au-dessous du genou. Il vient se plaindre. En effet, il y avait du gonflement, de fortes douleurs à la pression, et de la claudication. Je frictionne la partie malade avec un liniment composé d'huile à brûler et de laudanum. Dans la journée même, le matelot reprend son travail malgré mes recommandations et le lendemain, il était complétement guéri.

Il y a quelques jours, Ahmed-Simbel avait de fortes coliques; je lui fais avaler dix gouttes de laudanum sur un morceau de sucre et les coliques ont cessé. Les gens du pays ont toujours envie de posséder des drogues de précautions. En première ligne, ils désirent de l'eau pour les yeux, puis du sparadrap et des purgatifs. Personne ne m'a encore demandé des potions excitantes : Il paraît que cette fonction se fait bien.

On me tourmente constamment pour obtenir des drogues. On sait que je dois partir et on s'empresse de profiter de tout ce que je possède. Bien entendu on ne m'offre rien en échange de mes soins, et je serais mal venu si je n'ordonnais et ne donnais quelque chose.

Les médicaments que je fournis sont regardés comme une dette du voyageur. Médecins, n'ordonnez pas de l'hygiène, ils ne vous entendront pas. Conseillez, donnez toutes les drogues qu'il vous plaira, vous serez sûr d'être écoutés.

Les Arabes veulent toujours voir ce que vous avez, pour choisir ce qui leur convient ; aussi ai-je le soin de ne rien montrer du tout. Avec ce système, je puis leur donner ce qui me plaît, ils sont toujours contents.

Il m'est impossible d'indiquer ici les remèdes inventés par l'imagination arabe. Voici quelques faits curieux. Un lépreux dont j'ai pris l'observation va trouver un médecin arabe très-renommé. Celui-ci a fait cuire un gros serpent avec lequel le malade s'est frotté les parties affectées. Pour se guérir de l'éléphantiasis, il y a des malades qui se font des plaies avec un canif pour y mettre soit de la graisse de marsouin, soit des feuilles de figuier de barbarie ; d'autres mettent leurs pieds dans les matières fécales.

La religion musulmane reconnaît à quelques saints ou cheiks le pouvoir de guérir les malades. J'ai visité au Caire les tombeaux des cheiks et des derviches tourneurs.

1° Saïd-Hassan-Sadaka, mort il y a six cent cinquante-

sept ans. Tous les malades qui peuvent approcher de son tombeau sont guéris.

2° Adam-Dada, mort il y a trois cents ans. Si un pauvre vient au tombeau et s'il fait une prière, il n'a qu'à mettre sa main dans la poche et il y trouve de l'argent. Je m'étonne fort qu'après cela il y ait tant de pauvres au Caire.

3° Abdul-Gelil-Effendi, mort il y a trois cent soixante ans. Sous le tombeau, il y a une pierre qu'ont ne voit pas, mais qui se transforme alternativement en diamant et en pierre précieuse.

La tradition rapporte que le grand cheik Elsdari pouvait aller à cheval sur des vitres sans les briser. Comme aujourd'hui, les vitres ne résisteraient pas, on a imaginé pour la fête de Dojeh, de faire marcher le cheval sur des hommes. M. Nada me dit que des gens gravement malades se jettent sous les pieds du cheval espérant y trouver la guérison. Ils s'en retournent avec des côtes enfoncées ou pis encore. Il faut que de pareilles gens soient fous.

Un jour qu'Ahmed-Simbel s'habillait devant moi, je remarquai suspendu à son cou, un petit paquet plat, fait, je crois, avec du sparadrap. Cette amulette grande comme un porte-monnaie avait été achetée à un homme qui avait écrit quelques mots dans l'intérieur. Elle a coûté sept florins. Appliquée sur une partie malade, elle guérit de suite. Je demandai à Ahmed pourquoi il ne l'avait pas appliquée sur son pied qui l'avait tant fait souffrir. Il éluda ma réponse, mais il ajouta que son frère possédait une amulette grande comme les deux

mains qui guérissait toutes les maladies en un jour. Je me gardai de le contrarier.

A côté de cette thérapeutique superstitieuse, je placerai quelques renseignements intéressants et curieux qui m'ont été fournis par des personnes recommandables.

Les enfants meurent surtout d'eclampsie ; cette maladie frappe plutôt ceux qui sont forts et vigoureux que ceux qui sont affaiblis. M. Rossin me dit qu'il prévient cette maladie en donnant aux femmes pendant la grossesse et l'allaitement, des médicaments antipsoriques homœopathiques ; cela, dit-il, lui a réussi. Il paraît que le véquil du prince Alim avait perdu douze enfants. Depuis que M. Rossin a mis ce traitement en usage, le véquil en a pu élever cinq.

M. Maury s'est guéri d'une insolation en prenant simplement des bains de pieds et en maintenant des compresses d'eau vinaigrée sur la tête. L'insolation était faible. Il paraît que M. le docteur Capuroço, médecin de la fabrique de Minieh, guérit cette affection en introduisant du sel imbibé d'eau dans l'oreille et en faisant frictionner le corps avec des compresses d'eau salée.

Madame Aivas m'affirme s'être guérie de fièvres intermittentes avec quinze gouttes de teinture de Cannabis Indica dans un verre d'eau. Elle n'avait pas d'hallucinations.

Il paraît que le Sennaar est un pays de fièvres. Les indigènes y sont sujets ainsi que les Européens. Pour se guérir, dit M. d'Arnaud-Bey, les indigènes s'introduisent un morceau de bois dans le pharynx pour se

faire soigner. Ils prennent aussi une plante qui aurait de réelles vertus fébrifuges.

M. d'Arnaud-Bey a pu constater les bons effets du changement de lieu. Ainsi quand il tombait malade, vite il changeait de résidence, et il recouvrait la santé. Ceci lui a toujours réussi pour toutes les affections.

III

HOPITAUX

1° Hôpital Rassetin d'Alexandrie.

Le 22 juin 1862, je vais voir l'hôpital du Rasel qu'on appelle par corruption Rassetin. Il a été construit par Méhémed-Ali ; il a dû d'abord servir de caserne, car il ne possède qu'un rez-de-chaussée. Il est situé à côté du palais du vice-roi.

La direction de l'hôpital est confiée à un nasir, égyptien fort aimable.

A la tête du service médical, il y a deux médecins européens, ayant chacun un médecin arabe sous ses ordres.

M. Simaroupa-Bey, l'un des médecins européens, est un homme de soixante à soixante-cinq ans, à l'air assez prétentieux. Il vient d'être désigné par son altesse pour aller inspecter les conscrits de la basse Égypte ; et avant de partir, il confie son service à M. Oglin son confrère.

L'hôpital renferme environ 150 malades sur lesquels

30 galériens et 20 femmes. A l'époque où il y avait des troupes, M. Oglin a vu jusqu'à 600 malades, et à la rigueur, il y a place pour 1200 individus.

Je pénètre dans un vaste jardin, puis je parcours une vaste galerie bien aérée sur laquelle s'ouvrent les portes des salles. Celles-ci sont planchéiées. Les lits sont en fer et garnis d'un matelas, de deux draps, d'une couverture de laine, d'un oreiller ; il n'y a pas de traversin.

Les fenêtres ont des rideaux propres; tout cela paraît bien tenu.

M. Oglin a deux salles : l'une de chirurgie, l'autre d'ophthalmologie. Je vois des fractures, des plaies, un abcès à l'anus, un cas curieux d'anémie, une brûlure sur un homme sourd et aveugle, etc., etc. Au Caire, les civils et les militaires sont séparés; ici tout est confondu ; au milieu des salles, on voit même de jeunes enfants, ce qui n'est pas sans danger dans ce pays.

Dans le service de M. Simaroupa, il y a deux salles. L'une d'elles est remplie par des malheureux atteints de syphilis. J'examine un malade qui a une perforation du voile du palais grande comme une pièce de cinquante centimes, et qui commence à perdre son nez. Je vois une hydrocèle opérée, présentant un épaississement de la tunique vaginale, mais je n'observe pas de véritables cas de médecine proprement dite.

Au fond de la cour se trouve une salle de galériens. Un grand nombre de ces malheureux présente tous les symptômes de l'anémie ; il y a aussi des syphilitiques. Ici, on remarque que la syphilis est relativement plus

répandue qu'au Caire. Un poste de soldats est placé à la porte de la salle. Quelques galériens, quoique couchés dans leur lit, portent encore la chaîne.

Nous arrivons dans le quartier des dames. Quelques jeunes femmes noires paraissent fort bien. Une jolie égyptienne atteinte d'angine est traitée par les sangsues. Les sangsues d'Égypte sont toutes petites; elles ont pour la plupart trois centimètres de longueur et elles présentent le volume d'une plume de corbeau. On les pêche dans les marais de l'Égypte. Elles sont fort mauvaises, elles ne prennent qu'avec la plus grande difficulté; j'en fais l'essai sur moi-même. Les salles des femmes sont moins élevées que celles des hommes, elles sont garnies de rideaux et planchéiées. Les salles de forçats sont loin d'être aussi bien tenues. La pharmacie est gérée par un Italien; elle a un laboratoire très-bien tenu.

La cuisine est vaste, avec trois chaudières contenant des poulets que l'on fait bouillir et une quatrième qui contient le liquide dans lequel on fait cuire le mouton. Un garçon divise avec ses mains les restes d'un mouton cuit et les partage en petites portions pour les malades; cette opération est assez dégoûtante.

En résumé, l'hôpital d'Alexandrie est préférable à l'hôpital du Caire; il est près de la mer et dans des conditions plus salubres.

Il y a une salle où l'on dépose les morts; une vaste cuve pour les laver, une grande table sur laquelle on les ensevelit. A côté une grande pièce où se pratiquent les autopsies. Ici on fait rarement des autopsies, c'est à

peine si l'on examine les cadavres de quelques opérés. On ne pourrait d'ailleurs répéter des opérations sur le cadavre sans exciter le mécontentement.

A l'hôpital Rassetin aussi, j'ai fait cette remarque, que sauf des cas de typhus et des cas d'anémie observés chez les forçats, etc., on ne voit pas de maladies internes.

2° Hôpital des femmes au Caire.

L'Hôpital des femmes, attaché à l'hôpital des hommes, est situé dans l'aile nord, avec porte absolument à part afin d'éviter les abus. Pour aller chez les femmes, on suit donc les murs jusqu'à l'extrémité de l'aile nord. Cependant on peut pénétrer aussi par l'intérieur; quant à moi, c'est par l'extérieur que je suis entré.

J'avais exprimé au docteur Méhémed-Ali-Bey le désir de visiter les femmes. C'était chose grave; il me promet de demander la permission pour moi. Derrière la porte d'entrée, nous trouvons deux personnages ; l'un vieux, mal vêtu, à l'air commun, est sous-directeur ; l'autre, plus jeune, marqué de la petite vérole, Circassien ou Grec, est le directeur. Ils m'accueillent fort bien et nous autorisent à faire notre visite.

Devant la porte d'entrée, il y a une sorte de petit rond-point ombragé, où sept ou huit soldats noirs jouaient entre eux. Immédiatement en avant de la porte, dans la cour, un mur empêche qu'on voie dans l'intérieur quand la porte est ouverte. Dans les maisons arabes, la porte d'entrée est disposée de telle sorte qu'une personne entrant brusquement, ne peut voir dans l'intérieur.

Nous parcourons la cour dans laquelle on plante de petits arbres pour donner de la fraîcheur et de l'ombre. Un escalier fort roide conduit aux salles du premier étage où sont les malades.

L'hôpital des femmes renferme :

Service de chirurgie.	47 lits.
Maladies internes.	15 »
Maladies syphilitiques.	26 »

Le chirurgien est le docteur Ali-Bey.

Le médecin est M. Pompignoli.

Le service de M. Méhémed-Ali-Bey comprend deux salles. Les malades sont installées comme dans l'hôpital des hommes : un matelas, deux draps. Dans la moitié d'une des salles de Méhémed-Ali-Bey, il y a des femmes qui proviennent du harem de Saïd-Pacha. Celles-ci ont deux matelas et deux oreillers ; de plus, une excellente couverture.

Quand je parais, toutes les femmes se couvrent et ne montrent que leurs yeux. Sauf deux femmes blanches du harem, toutes les autres, une douzaiue environ, sont noires.

A notre entrée dans la salle, toutes les femmes qui le peuvent se soulèvent et s'entortillent dans une espèce d'étoffe blanche.

Ma visite fera époque dans l'établissement. Je ne fais aucune question sur les maladies de ces dames, craignant de pousser trop loin mon indiscrétion.

M. Méhémed-Ali-Bey me fait remarquer que les femmes

du harem sont mieux traitées, mieux vêtues ; elles ont des draps plus blancs.

Les surveillants se cachent la figure devant moi. Je n'ai fait qu'entrevoir les salles des femmes atteintes de maladies internes ou de syphilis.

Il manque réellement fort peu de chose pour faire de l'hôpital de Casernil un fort bel établissement.

3° Hôpitaux de province :

A Fantah, capitale de la province Rodet-el-Baharen, je visite l'hôpital. Je suis reçu par un employé italien chargé des écritures ; j'attends en causant avec lui l'arrivée du médecin en chef qui ne se fit pas attendre.

C'est un homme de trente-six ans ; il est habillé à l'égyptienne. Il a exercé du côté de Miniet et il a été médecin à Casernil. Il parle très-bien français, il est bien de figure, mais il paraît se défier de ma visite.

D'après le médecin en chef, appelé le docteur Andrea Martini, il y aurait à Fantah quatre mille habitants. M. Martini a quatorze médecins arabes sous ses ordres dans la province.

L'hôpital de Fantah n'a qu'un étage. Au rez-de-chaussée, on voit les bureaux et la pharmacie. Celle-ci est fort bien tenue ; à côté de la pharmacie se trouve le laboratoire qui est très-bien organisé. Le pharmacien en chef est Arabe.

Le premier étage compend six chambres donnant toutes sur une terrasse.

Les n°s 1 et 2 ont dix lits.

Le n° 3, trois lits d'hommes.

Dans la chambre n° 4, il y a une femme; il est bien rare d'en trouver si rapprochées des hommes.

Les nos 5 et 6 ont un certain nombre de lits.

Les soins sont donnés gratuitement aux malades, mais on ne tient pas à se faire traiter à l'hôpital.

Les lits sont en fer et en bois ; il y a un matelas, mais pas de draps. Les malades ont trois couvertures assez minces, mais suffisantes pour les couvrir. Ils n'ont pas de chaises ni de tapis.

Je note ce fait, que les malades arabes restent accroupis sur leur lit le plus possible, et pour qu'il se mettent sur le dos, il faut qu'ils y soient forcés absolument. J'avais déjà observé cela chez la femme phthisique que j'ai soignée chez Hussin-Bey.

Au moment où je parcours l'hôpital, il y a vingt-trois malades ; il pourrait y en avoir un plus grand nombre.

J'ai observé à l'hôpital de Fantah deux cas bien curieux. Il s'agit de deux hommes qui avaient la jambe cassée à la partie moyenne à la suite de l'arrachement du pied par un chameau. Je m'étonne qu'un accident de ce genre ait pu avoir lieu.

M. le docteur Andrea Martini me dit que le chameau tourne la tête et le col, puis saisit le pied de son cavalier. Il paraît que cet accident est assez fréquent.

Tous les hôpitaux de province ne ressemblent pas à celui de Fantah.

A Siout, les lits sont représentés par de simples planches supportés par deux triangles en fer. Sur ces planchers, qui ont l'aspect de lits de camp, il y a une quinzaine de malheureux nus, et n'ayant pour se couvrir

qu'une mauvaise couverture de laine fort étroite. Ils n'ont ni matelas, ni oreillers, ni chemises ; ils ressemblent à ces êtres que l'on voit dans le tableau des pestiférés de Jaffa. J'ai vu là un homme qui avait le pied gangrené et qui demandait l'amputation.

4° Aliénés de Boulah :

L'asile des aliénés de Boulah est destiné aux hommes et aux femmes ; les deux services sont réunis dans le même local. J'y vais avec Laharan-Effendi.

A peine entrés, nous nous engageons dans un corridor qui conduit dans le quartier des femmes. J'entre d'abord dans un vaste dortoir. Les lits sont en fer, garnis de deux matelas et de deux mauvaises couvertures de laine. Plusieurs folles sont dans leur lit ou sur leur lit et me regardent d'un air hébété ; la plupart sont revêtues de leurs affreuses couvertures toutes déchirées, aussi paraissent-elles à moitié nues ; c'est un spectacle bien triste à voir.

Je passe du dortoir, qui est fort sale, dans un corridor sur lequel viennent s'ouvrir six cellules destinées aux folles furieuses. Ces cellules sont dépourvues de tout meuble ; pas de lit, pas de draps, rien. Les malheureuses y sont à moitié nues. J'aperçois une pauvre femme noire qui tend les bras à travers les barreaux de son guichet.

J'arrive enfin dans la cour ; les folles y sont en grand nombre, les unes sont accroupies à terre, les autres debout. Elles crient, elles s'agitent, elles m'entourent. L'une d'elles se met presque sur moi à la grande frayeur

de Laharan. D'autres m'interpellent. Une me crie qu'elle est un homme ; en effet, elle en a la voix et l'aspect, mais elle a des seins petits et pendants. Une autre vient au-devant de moi, remue violemment ses lèvres comme si elle me parlait, mais aucun son ne sort de son gosier. Dans cette visite, nous sommes escortés par des gardiens et des gardes de l'hôpital. Dans la cour, la plupart des femmes sont sur des nattes.

En me retirant, je suis accompagné par toutes les folles, qui chantent, qui dansent leurs danses lubriques, qui tapent dans leurs mains et qui crient à tue-tête : « Dieu conserve les jours de son altesse. » Mon impassibilité étonne Laharau, mon seul regard suffit pour éloigner celles qui m'approchent de trop près.

Je me rends ensuite du côté des hommes ; ceux-ci sont plus pénibles à voir et plus nombreux. Presque tous sont couchés à terre dans la cour. Beaucoup se lèvent en me voyant et viennent au-devant de moi. L'un de ces fous est attaché au pied gauche par une chaîne qui le fixe au sol sur lequel il est étendu. En général, ces malheureux ont quelque chose d'effrayant.

A gauche de la cour, comme chez les femmes, se trouvent les lieux où ils font leurs ordures ; puis dans le fond, il y a une porte qui mène à la cuisine.

Les hommes ne couchent pas tous dans la même pièce, mais dans des pièces isolées. Celles-ci sont au nombre de neuf, avec sept lits chacune, plus douze cellules pour les fous furieux. Ces cellules sont plus vastes que celle des femmes ; elles n'ont point de fenêtres. Les chambres à sept lits ont des fenêtres sur la cour ; dans

celles-ci, il y a un lit de fer par malade, avec couvertures et matelas.

L'hospice comprend maintenant :

Trente-six femmes,

Quatre-vingt-deux hommes.

J'aperçois une femme qui est accroupie à côté d'un fou ; c'est son fils.

Pour calmer les fous furieux, on leur jette de l'eau sur la tête et on leur donne la douche.

L'établissement n'a pas mauvaise odeur.

Le médecin vient à l'hôpital de temps en temps.

Il s'appelle, Mourad-Effendi, il a été élevé en Europe.

IV

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Les Arabes, étant moins bien nourris d'ordinaire et plus faibles, résistent mal aux maladies. Chez eux, le mal progresse sans qu'ils en aient conscience. Aussi, les voit-on se traîner jusqu'au moment de leur mort. Cèla doit tenir à leur manque de grande sensibilité et à leur intelligence obtuse.

M. d'Arnaud-Bey croit que la population du Caire, en y comprenant le vieux Caire et Boulak, s'élève à quatre cent mille habitants. Sur ce chiffre, il y aurait en moyenne trente-cinq décès par jour.

La mortalité serait moins grande à Damiette ; les habitants de cette dernière ville sont favorisés par la nour-

riture; ils ont du gibier et du poisson en abondance.

Un médecin visite les hommes morts avant l'enterrement, une sage-femme visite les femmes mortes. Pour les enfants, c'est tantôt un médecin, tantôt une sage-femme, suivant les sexes.

Le 2 septembre 1861, au Caire, j'étais étendu sur mon lit, quand j'entends chanter dans la rue; le bruit approche. Je me lève et je vois passer un enterrement. Le cortége se compose d'une cinquantaine de personnes. Il y a des enfants qui crient à tue-tête. Les Arabes ont une certaine manière de chanter; ainsi, dans ce convoi, les uns chantent d'une manière continue, tandis que les enfants répètent une espèce de litanie. Devant le cercueil, on porte différents objets recouverts de petits tapis. Le cercueil est disposé sur les épaules de trois hommes, deux en avant, un seul en arrière. Sur un morceau de bois placé au-devant de la caisse, je vois un petit turban avec un rouleau blanc. Le tapis qui recouvre la boîte est rouge et paraît garni de broderies.

Derrière le cercueil, se trouve un Arabe qui s'essuie les yeux avec un mouchoir. C'est le premier que j'aperçois faisant semblant de pleurer.

Derrière le pleureur viennent des amis, puis trois à quatre chevaux et des ânes sellés destinés à ramener les invités.

Comme j'ai pu le remarquer bien des fois, il y a un chant spécial pour chaque cérémonie. Je dois constater que le cortége marchait très-vite, sans courir cependant.

Quelquefois sur les caisses qui renferment des femmes, on pose des couronnes de mariées. Au-devant du cer-

cueil des cheiks, il est d'usage de porter des drapeaux.

M. Prodomo me dit que d'ordinaire les parents accompagnent le mort avec le visage couvert de blanc.

Le prêtre récite quelques prières et on enterre bien vite.

Le professeur d'arabe me donne les renseignements suivants sur les cimetières:

On met toujours les sexes à part dans des tombeaux séparés. Pour les enfants, on sépare la fosse en deux compartiments, l'un sert aux garçons, l'autre aux filles.

Il y a des fosses communes pour les pauvres qui ne peuvent construire un tombeau à leurs frais; mais ici encore, la distinction des sexes est maintenue.

On n'enterre plus dans la ville.

Les gens du pays aiment assez à entourer les tombeaux de petits jardins, que l'on couvre de verdure et sur lequel on dispose des branches vertes. On prétend que cela est agréable aux morts.

On croit ici que, trois jours après l'enterrement, le cadavre se gonfle, crève, et que les liquides sont absorbés par le sable.

Dans les enterrements, il faut payer les prêtres, les porteurs et la caisse. On peut ensevelir une ou deux heures après la mort. On lave le cadavre avec de l'eau et du savon. Les hommes qui font le métier de laver les morts s'appellent morassel, les femmes s'appellent morassièle.

Le lavage fait, on met au cadavre une chemise, puis on enveloppe les jambes avec une serviette; enfin on

l'entoure avec une grande pièce d'étoffe. Quelquefois les morts sont vêtus de leurs plus beaux habits.

Je fais remarquer à M. d'Arnaud-Bey qu'une forte odeur de cadavre se dégageait l'autre jour du cimetière qui est près de l'Abassié. Il me dit que cela n'a rien d'extraordinaire. Au Caire, en effet, on n'enterre pas les cadavres; on construit simplement une petite voûte en briques sèches, on passe le cadavre dessous et on ferme l'entrée. Or, comme la voûte est mal bâtie, qu'elle présente souvent des fentes, les gaz qui se dégagent des corps en putréfaction produisent une odeur insupportable.

Il paraît qu'à Alexandrie, où il fait plus humide, on enterre les cadavres dans le sol, mais à une faible profondeur.

CHAPITRE III

ENFANTS

I

PREMIÈRE ÉDUCATION

Les enfants sont très-difficiles à élever en Égypte; il existe parmi eux une mortalité effrayante; sans cela, la population augmenterait considérablement. Les fièvres de l'enfance ne sont pas suivies d'accidents graves, mais les convulsions sont presque toujours mortelles.

Rachid-Effendi me raconte qu'il n'a pu conserver de garçons. Il en a perdu trois.

Le premier est mort à un mois et demi;

Le deuxième, à un mois;

Le troisième, à deux mois.

Ils ont tous été emportés par des convulsions; comme on lui assurait que les deux premiers étaient morts

parce qu'ils n'avaient pas été circoncis, il a fait circoncire le troisième, mais en vain. Rachid-Effendi a eu six filles; il n'en a jamais perdu. Quand les enfants ont des convulsions, les poings sont serrés, les mains rapprochées de la poitrine, les bras ployés. Ils maigrissent et une attaque les emporte. Il est rare de voir les petites filles atteintes de convulsions, aussi vivent-elles plus facilement.

Je crois, du reste, qu'en Orient il y a beaucoup plus de filles que de garçons. Une statistique dans ce genre serait fort curieuse. On arriverait peut-être à reconnaître que la multiplicité des femmes amène la production d'un plus grand nombre de filles que de garçons : il y aurait là cause et effet. Peut-être les enfants des deux sexes naissent-ils en proportion égale, mais les garçons sont plus difficiles à élever. On devrait rechercher combien il reste à vingt ans d'individus de l'un et de l'autre sexe. On reconnaîtrait aussi peut-être que l'homme affaibli par des rapports sexuels fréquents n'est plus assez puissant pour engendrer des garçons.

Dans une certaine partie du Poitou, on élève plus facilement des ânesses que des baudets. Ceux-ci meurent fort jeunes, malgré les soins qu'on leur donne, tandis que les ânesses se conservent facilement. Dans les espèces animales, il y a, je crois, plus de femelles que de mâles, surtout chez les animaux qui vivent à l'état sauvage.

Je fais remarquer à M. Nada qu'ici les enfants sont jaunes, malingres; il me répond que cela tient à la mauvaise nourriture, au manque de soins. Je pense

qu'il faut surtout accuser les grandes chaleurs, car j'ai trouvé tous les enfants pâles et maigres.

Au Caire, la religion prescrit d'allaiter les enfants mâles pendant deux années. Quant aux filles, elles sont moins favorisées, la religion dit qu'il ne faut les nourrir qu'une année. Cependant il n'y a pas de règle suivie. Beaucoup de mères dépassent le temps indiqué par la religion et donnent le sein pendant deux ans et trois ans aux garçons, et pendant deux ans aux filles. Quelques enfants tettent plus longtemps encore; il y en a qui marchent et qui ne sont pas sevrés.

On emploie deux préparations pour narcotiser les enfants, afin de les empêcher de crier la nuit et de réveiller leur mère. Ce sont :

1° Le talhyzé (ce qui veut dire chose qu'on lèche). Le talhyzé est composé de beurre et de têtes de pavots; M. Nada ignore la proportion des deux substances. La mère en met un peu sur son index et elle passe son doigt ainsi chargé dans la bouche de l'enfant, qui se narcotise dès que le poison a agi;

2° Le Chamerch, nom donné à un bulbe desséché de colchique que l'on vend chez les droguistes. On pulvérise ces bulbes et on fait cuire la poudre dans du beurre avec des têtes de pavots réduites aussi en poudre. On donne à cette préparation la consistance de conserve, et la mère l'emploie comme le talhyzé.

En général, on ne donne ces préparations narcotiques que vers le sixième mois après la naissance. D'autres fois, on les leur donne bien avant cette époque; on continue jusqu'à ce qu'ils soient sevrés. Beau-

coup de mères les administrent à leurs enfants tant qu'ils crient la nuit.

On vaccine les enfants.

Dans quelques provinces, deux ou trois jours après la naissance, la sage-femme, pour fortifier le nouveau-né et lui ôter du mauvais sang, lui fait sur tout le corps une série d'entailles. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'examiner des cicatrices qui étaient le résultat de cette opération. Comme elles sont très-larges, et à peu près semi-lunaires, je me demande si le rasoir dont se sert l'accoucheuse ne fait pas une perte de substance. Quelqu'un me disait que la peau des jeunes enfants est tellement tendue qu'elle se retire quand on l'incise : de là, la forme des cicatrices. Voici, pour plus de détails, l'observation du petit-fils du frère du Reïs qui m'accompagnait en remontant le Nil.

Cet enfant est né à Abou-Simbel, et il paraît que là cette pratique est générale. Que les enfants naissent l'été ou l'hiver, comme la chaleur est très-forte et que les enfants ont trop de sang, dit-on, la sage-femme les taillade. Je compte les cicatrices et j'en trouve :

Sur le dos, 90 ; — sur le ventre et la poitrine, 55 ;

Sur la cuisse gauche, 5 ; — sur la droite, 6 ;

Au bras gauche, 10 ; — au droit, 12 ;

Sur la figure, 15.

Toutes sont un peu noirâtres. Dans les points où elles existent, la peau est déprimée légèrement et lisse.

Les enfants sont tatoués depuis l'âge de quatre ans jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

Tatouage se dit en arabe, *Dach*.

Tatouer, verbe, *Dacha.*

Les gens du peuple disent : *Daha.*

Tatoué, *Dachet.*

Le tatouage se pratique surtout dans les provinces et dans la haute Égypte ; au Caire on ne tatoue pas ; cependant quelques personnes s'y font tatouer.

Les femmes se tatouent bien plus que les hommes. Les personnes distinguées ne se tatouent pas. Les fellahs se tatouent et les Turcs ne se tatouent pas.

Le tatouage est fait par les femmes qui pratiquent la circoncision ; ce sont celles qu'on appelle Rhagar ou Hallab. Les Rhagars sont toujours errants ; on prétend qu'ils sont musulmans, mais qu'il y a des cophtes parmi eux. On dit dans la haute Égypte qu'ils volent les enfants pour les vendre dans un autre pays.

On tatoue en faisant des piqûres avec une aiguille. Sur ces piqûres on met du *kohl* et on pique une seconde fois avec des aiguilles enduites de la même substances. Quelquefois on pique avec des aiguilles, puis on établit une couche de kohl sur les piqûres.

II

CIRCONCISION

Chez les Arabes tous les enfants sont circoncis ; on prétend même dans le peuple que lorsqu'une femme n'a pas été circoncise, elle vieillit plus rapidement. Cette opération n'a pas lieu pour les femmes turques, mais

je n'ai pu en visiter. J'ai oublié de demander si les cophtes qui pratiquent la circoncision des hommes opèrent aussi les femmes.

On opère les petites filles vers l'âge de douze à treize ans, peu avant leur puberté, et les garçons vers l'âge de sept à huit ans. Je ne puis cependant bien préciser l'âge, car les Égyptiens l'ignorent eux-mêmes. Ils ne peuvent dire le nombre d'années qu'ils ont qu'en le rapportant à un événement important, comme l'avénement d'un pacha. Le barbier de M. Coulomb, gaillard intelligent, me dit qu'il est mauvais de circoncire trop tôt les jeunes filles.

Les barbiers et quelquefois les chirurgiens opèrent les petits garçons. La circoncision des filles est faite par les accoucheuses et plus souvent par des femmes appelées rhagar, dont j'ai déjà parlé. Dans les villages et dans les provinces, les filles sont souvent opérées par des barbiers. On pratique la circoncision principalement au moment de l'inondation ; on jette le prépuce coupé dans le Nil, car on pense que tant que le Nil croît, l'enfant doit se développer et devenir gros et grand.

Le barbier qui fait la circoncision reçoit un prix qui varie suivant la fortune de l'opéré. Ainsi, pour le fils d'un pacha, il peut recevoir jusqu'à 10,000 piastres; mais les sommes les plus élevées s'arrêtent d'ordinaire à 4,000 piastres, un habillement et un beau cachemire. Les gens pauvres donnent 3 à 4 francs. Chez les gens riches, la fête dure parfois quinze jours, mais pendant deux jours seulement on fait un dîner. Les jours suivants, ce sont des soirées pendant lesquelles on fait offrir du

café aux invités. Pour la circoncision des filles, ni les riches, ni les pauvres ne font des réjouissances. L'opération se paye environ 10 piastres.

M. J... me dit que les fils d'Ismaïl-Pacha ne sont pas circoncis ; l'aîné a neuf ans. Cette cérémonie sera l'occasion de grandes fêtes et l'on fera de beaux cadeaux à tout l'entourage. Les fils d'Ismaël-Pacha seront opérés par un simple barbier. A Constantinople, les grands personnages ont recours pour cela à un docteur de la Faculté de Paris.

Avant l'opération il y a une fête qui dure ordinairement deux jours. Ces fêtes coûtent, même pour les gens du peuple de 300 à 400 piastres courantes. La première nuit s'appelle *lela sorayer*, la petite nuit. Dans cette première nuit, les invités mangent, boivent du café et fument ; ils contribuent aux frais de la soirée et laissent de l'argent pour l'opéré. Le lendemain on promène l'enfant sur un cheval magnifique ; une ou deux personnes le soutiennent pour l'empêcher de tomber. Il y a un grand cortége de musiciens et de danseurs.

En général, l'enfant est promené dans tout son quartier, et souvent aussi sur l'Esbekieh. De temps en temps le cortége s'arrête et l'on assiste à des danses indécentes. Dans les circoncisions des gens riches, il y a un personnage obscène qui, au lieu de parler comme notre polichinelle, fait entendre un bruit analogue à celui de la scie.

Dans les fêtes auxquelles j'ai assisté avec M. Liban, il y avait un bouffon habillé en femme qui imitait les

danseuses. Il faisait mille indécences et il se jetait sur toutes les personnes qui s'approchaient du cortége.

Dans cette même circoncision, j'ai vu deux individus qui simulaient le combat au sabre comme dans les danses du Soudan. On représentait aussi la bastonnade. On renversait par terre un petit gamin qui tendait au bourreau la plante des pieds. Pour le garantir le bourreau plaçait un bâton sur la plante des pieds et tapait de toutes ses forces; seulement le bâton seul était atteint.

Toutes ces comédies se reproduisaient à chaque instant, et étaient suivies de demandes de baschich.

Souvent les fêtes ont lieu dans la rue qui avoisine la demeure de l'opéré, ou même dans la cour de la maison. Les gens riches seuls peuvent en payer les frais.

La deuxième nuit s'appelle *lela kebir*, la grande nuit. On fait encore plus de fantasia. Les prêtres viennent pour réciter des prières; on leur donne à manger et chacun d'eux reçoit un tabari (5 francs). L'enfant assiste à tout pendant les deux nuits.

Enfin, le troisième jour au matin, au lever du soleil, on circoncit l'enfant. D'ordinaire le prêtre assiste à l'opération ainsi que tous les amis; ceux qui craignent de voir couler le sang se rendent dans une pièce à côté.

Il paraît que, dans la haute Égypte, la mère accompagne son fils qui va être circoncis en criant : « Nous sommes contents, car notre enfant va être circoncis. »

III

PROCÉDÉS OPÉRATOIRES

§ 1er. — GARÇONS.

Aujourd'hui, 4 mars 1862, je vois Méhémed-Ali-Bey à l'École de médecine. Pour m'être agréable, il pratique devant moi deux circoncisions, l'une sur un Égyptien, l'autre sur un noir; ces jeunes gens sont âgés tous deux de dix-huit à vingt ans.

Il me dit qu'ici cette opération est faite d'ordinaire par les barbiers; les chirurgiens la regardent comme au-dessous d'eux. «Une fois, me dit-il, je fus appelé pour circoncire le fils d'un pacha: je refusai.» Il paraît aussi que les chirurgiens refusent de pratiquer la circoncision, pour éviter les criailleries des barbiers, qui se plaindraient.

Voici l'opération:

Le patient s'asseoit sur le bord du lit, il est un peu renversé en arrière, mais très-peu, afin que le sang ne tache pas les bourses. Deux aides (je parle ici pour les adultes) tiennent les cuisses demi-fléchies et écartées l'une de l'autre. Le chirurgien découvre alors complétement le gland en portant le prépuce en arrière. Chez les deux individus que j'ai vu opérer, ce temps de l'opération était facile; mais chez l'enfant, il doit être très-difficile quelquefois, l'orifice préputial (*pl.* 4.) étant très-étroit. Cela fait, il prend un petit stylet en ivoire sur

lequel il dépose un peu de salive, et il applique la pointe de ce petit stylet sur la partie moyenne et supérieure de la rainure de la base du gland. Cette salive est destinée à faciliter le glissement du prépuce sur l'instrument (*pl.* 4.); il appuie légèrement la pointe du stylet sur la partie moyenne et supérieure de la base du gland ; ensuite il ramène le prépuce en avant, en laissant le stylet à la même place (*pl.* 4). Pour ce temps de l'opération, il procède ainsi :

Il applique la pointe du stylet sur la partie moyenne et supérieure de la base du gland. Il tient l'instrument de la main droite et a bien soin de le placer à la partie moyenne et supérieure de la base du gland. Puis, il pousse assez fortement sur le stylet pour le maintenir en place , comme on le voit dans mon dessin ; ensuite il ramène le prépuce en avant sur le gland et sur le stylet toujours maintenu en place. Cela fait, il prend un petit compas en fer, et il le place obliquement d'arrière en avant et de haut en bas, de telle sorte que ce compas, serré assez fortement, serve de guide au rasoir et fasse que l'on coupe bien au même niveau la peau et la muqueuse, et protége le gland contre le tranchant du rasoir. De la main gauche il tient le stylet en tendant le prépuce, et de la main droite il abat avec un rasoir toute la portion du prépuce comprise en avant du compas en fer. Il enlève le compas, la peau se rétracte en arrière ; la peau du fourreau de la verge et la muqueuse sont coupées au même niveau.

Alors on laisse saigner la plaie circulaire quelque temps. Si l'hémorrhagie est trop grande, on met de

l'eau froide; un quart d'heure après, Méhémed-Ali-Bey réunit avec des serres-fines; il confie ce soin à des aides.

Il dit qu'il faut quarante-huit heures pour la réunion; maintenant il suit mon conseil, il change les serres-fines de place.

Pendant l'opération, il faut bien s'assurer que le gland n'est pas comprimé par le compas en fer et qu'il est bien libre derrière.

L'opération faite, quand on a laissé saigner, on trouve que du sang s'est infiltré dans le tissu cellulaire qui est gorgé de sang, ce qui gêne la réunion.

Méhémed-Ali-Bey affirme, avec raison, que si on réunit de suite, il se fait des infiltrations sanguines étendues. Pour cela, je le répète, il a raison; mais on pourrait éviter ces infiltrations en épongeant et en tordant les petits vaisseaux, ou en les comprimant avec des serres-fines spéciales. Si on laisse saigner, le tissu cellulaire s'infiltre de sang, il s'interpose, ainsi infiltré, entre la peau et la muqueuse, et rend fort difficile la réunion par première intention.

J'ai vu placer les serres-fines, mais j'ai remarqué qu'on les mettait sans réunir la peau et la muqueuse avec des pinces, ce qui présente de graves inconvénients.

En effet, ou les serres-fines ne sont pas de niveau, ou on retourne la peau et la muqueuse; dans ce cas, au lieu de réunir les parties profondes de la peau et de la muqueuse, on applique la surface épidermique de la peau à la surface épithéliale de la muqueuse; ceci est très-fâcheux, la réunion ne pouvant se faire ainsi.

L'opération, telle que Méhémed-Ali-Bey la pratique devant moi, est rapide et très-bien faite. L'inclinaison du compas, placé obliquement, est une excellente chose. Seulement, on tire la peau du fourreau trop en avant sur le stylet; il résulte de cela que, l'opération faite, il n'y a plus absolument de prépuce. C'est précisément le but qu'on se propose, dira-t-on; mais ce but est mauvais, car l'élongation de la verge dans l'érection peut être gênée. Sans doute il peut être avantageux que le gland soit à nu, sa constitution anatomique se modifie et il devient moins apte aux maladies; mais, en même temps, il perd de sa sensibilité, ce qui est un inconvénient sérieux.

Considérée au point de vue de la propreté, l'opération est avantageuse, car elle évite l'accumulation de matières dans la rainure de la base du gland.

Si on enlève trop de peau, l'inconvénient qui en résulte n'est pas aussi grave pour les Arabes que pour nous. Je crois avoir remarqué que chez eux la verge est volumineuse en état de flaccidité et qu'elle n'acquiert pas un trop grand volume relatif dans l'érection ; ainsi, chez eux le mal serait moindre que chez nous.

Si l'orifice préputial est trop étroit pour permettre de découvrir le gland, on introduit, sans découvrir, dans la cavité préputiale le stylet, que l'on place toujours à la partie moyenne et supérieure de la base du gland.

On le voit, il arrive assez fréquemment que cette opération est faite tardivement.

Méhémed-Ali-Bey a opéré très-promptement, mais il paraît, me dit-il lui-même, que les barbiers vont encore

plus vite; ils abattent le prépuce avec une rapidité incroyable.

Le 7 mars, je vois à l'hôpital, dans le service de M. Méhémed-Ali-Bey, les deux individus qui ont été opérés le 4 mars. La réunion s'est faite parfaitement, mais celui sur lequel j'ai mis des serres-fines a un œdème considérable de la verge. On mettra de l'eau fraîche dessus.

Je demande à Méhémed-Ali-Bey comment les barbiers réussissent. Il me répond que, l'opération terminée, ils rapprochent autant que possible avec les doigts la peau et la muqueuse et ils entourent le tout, pendant trois jours, avec des bandelettes de linge. Le quatrième jour, ils enlèvent cet appareil, pour le remplacer par d'autres bandelettes de linge enduits de cérat. Il faut environ quinze jours pour la guérison complète.

Pour un adulte, la guérison n'est complète qu'au bout d'un mois.

Je demande à Méhémed-Ali-Bey pourquoi les Arabes n'ont pas recours aux chirurgiens, puisqu'ils opèrent mieux et que la guérison est plus rapide.

Il me dit que les barbiers payent un droit au gouvernement et que si les chirurgiens faisaient cette opération, les barbiers iraient se plaindre qu'on leur enlève une chose qui leur appartient.

Les médecins et les chirurgiens ne payent pas d'impôt spécial pour leur profession.

Le barbier de M. Coulomb m'explique de quelle manière il fait la circoncision :

Un aide s'assied sur un siége ; on lui met sur les

genoux l'enfant qui doit être opéré. Les deux mains du petit garçon sont passées sous les genoux et maintenues par l'aide. Le patient a une position analogue à celle qu'on donne à ceux qu'on va tailler. Les organes génitaux sont parfaitement libres. Quelquefois on couvre les yeux de l'enfant, probablement pour qu'il ne s'effraye pas et qu'il gêne moins l'opérateur.

Quand l'enfant est trop petit, l'opérateur pour séparer le prépuce du gland, applique sa bouche sur l'orifice du prépuce et il souffle fortement. Quand le prépuce et le gland sont bien séparés il froisse le gland entre ses mains et l'étire, puis il le découvre en repoussant le prépuce derrière le gland, ensuite il introduit entre le prépuce et le gland un petit morceau de bois arrondi et mousse, il saisit le prépuce avec une pince qui a la forme d'un compas et de la manière qu'on le voit dans le dessin, enfin il abat le prépuce au-devant de la pince.

La pince s'appelle, *Kabetcin.*

Le petit bâton s'appelle, je crois, *El Marouet.*

On met de la cendre sur la plaie afin d'arrêter l'écoulement du sang. Le barbier qui pratique cette opération me dit, qu'en général, la plaie met sept jours à guérir.

§ II. — FILLES.

Comme je l'ai déjà dit, c'est vers l'âge de douze à treize ans que les jeunes filles sont opérées au Caire; dans quelques provinces c'est vers l'âge de sept ou huit ans. La circoncision est presque toujours faite par des

accoucheurs; souvent par ces Rhazars dont j'ai déjà parlé et quelquefois par des barbiers.

Voici comment on la pratique :

L'enfant étant placée et disposée comme il a été indiqué pour les garçons, l'opérateur plonge sa main dans la cendre afin que les parties ne puissent lui échapper, puis il saisit le clitoris, l'allonge fortement par des tractions répétées faites d'arrière en avant et d'un coup de rasoir il enlève l'organe. Le barbier de M. Coulomb qui me donne ces détails m'assure que, pour lui, il n'enlève jamais les petites lèvres. J'ai trouvé les petites lèvres absentes chez toutes les femmes que j'ai examinées ; elles suivent probablement le clitoris et elles sont enlevées en même temps. Un autre barbier m'a avoué qu'il saisissait, en masse, clitoris et petites lèvres et qu'il enlevait le tout avec un rasoir. Ceci m'explique pourquoi j'ai toujours trouvé le clitoris mal coupé; il se laisse en effet moins bien tirer que les petites lèvres qui sont élastiques.

En arabe :

Clitoris s'appelle, *Lambour* ou *Charatra.*

Petites lèvres, *Chaftoura.*

L'excision faite, on jette un peu de cendre sur la plaie saignante et l'écoulement du sang s'arrête. Au lieu de cendre on se sert quelquefois de coton imbibé d'huile.

En général, les petites filles restent dix jours sans marcher du tout ; pendant une autre période de dix jours, elles se promènent les jambes écartées. L'opérateur ne se sert que du rasoir ; il n'a pas de pince

comme pour les garçons. Du reste, les barbiers font toutes leurs opérations avec le rasoir.

Je ferai connaître plus tard, dans les chapitres qui vont suivre, les tristes résultats de cette malheureuse opération. Les passions se développent comme à l'ordinaire, mais l'ablation du clitoris empêche les femmes arabes de trouver aucun plaisir dans l'acte procréateur. De plus, au moment de l'accouchement, elles ne peuvent être délivrées qu'après de nombreuses incisions à la vulve.

IV

DE L'INFIBULATION DES FEMMES ET D'UNE VARIÉTÉ CRUELLE DE CIRCONCISION PRATIQUÉE EN ARABIE

J'interroge Solyman sur l'infibulation des femmes. Cette opération se pratique depuis Gebel-Silsileh en suivant le Nil, jusque dans le Soudan. M. Linant m'avait affirmé qu'elle avait lieu en Nubie; le cuisinier de M. Billaudeau l'avait vue à Deu; mon cocher de Doryolah m'avait dit qu'elle était en vigueur dans son pays; ainsi, à n'en pas douter, l'infibulation se pratique. Il y a plus, c'est que les détails de l'opération sont toujours les mêmes, et les renseignements de ces différentes personnes se confirment pleinement. Je crois donc qu'ils méritent la plus grande confiance.

Voici du reste ce que raconte Solyman :

L'opération se pratique vers l'âge de sept ans. Le Reïs se sert de ses deux mains pour me faire bien com-

prendre. Il simule les grandes lèvres avec l'index et le pouce de la main gauche et se servant de l'index de la main droite comme d'un couteau, il me dit que l'on excise un peu des grandes lèvres et la totalité du clitoris. Pas de suture, mais l'opération achevée, on lie la malade à la partie supérieure des cuisses, au-dessus des genoux et aux pieds. Pendant trois jours, on la laisse à terre sans la changer de place ; le quatrième jour, on enlève les liens des cuisses; le cinquième, ceux des genoux; le sixième, ceux des pieds. D'ordinaire cependant, on laisse ces derniers pendant sept jours encore. Après ce temps, les femmes opérées peuvent marcher mais difficilement, car les liens des pieds les empêchent d'écarter les membres inférieurs. Elles font quelques pas et c'est tout. Le traitement demande treize jours et ceux-ci expirés, on les laisse marcher fort peu. Jusqu'à leur mariage, elles ne peuvent monter ni à chameau, ni à âne, ni à cheval, afin que leurs organes génitaux ne puissent s'élargir. C'est le mari qui doit dilater sa femme.

L'opération est faite par de vieilles femmes.

Je demande à Solyman pourquoi on infibule les femmes, il croit que la religion le prescrit.

M. de Saint-Seine m'avait dit qu'il se pratiquait en Arabie une variété de circoncision fort cruelle. Le hasard me fait rencontrer M. Ivanowitz qui a servi comme pharmacien dans l'armée de l'Yémen.

A Confodah, il a assisté à plusieurs circoncisions. Confodah, qu'on appelle aussi Gondofah, est située, dit M. Ivanowitz, entre Djedah et Odeida.

On opère les jeunes gens vers l'âge de seize ou dix-sept ans.

On leur enlève la peau du pubis qui est couverte par les poils et la peau du prépuce, puis on panse la plaie Il se fait à cette occasion des fêtes qui durent huit jours.

L'opération a lieu devant la fiancée; si le jeune homme refusait de se laisser faire, les jeunes filles ne voudraient pas de lui. A Confodah, tous les hommes sont circoncis de cette manière.

V

INSTRUCTION PUBLIQUE

Sous Méhémed-Ali, il y avait grand nombre d'écoles publiques au Caire. Il y a quelques mois, il y avait encore : 1° l'école de médecine, 2° l'école de la citadelle, 3° l'école du Barrage.

L'école de la citadelle a été supprimée; je n'ai jamais pu savoir quels étaient les cours qui y étaient professés. Le professeur de dessin, M. Montant, touchait 10,000 fr. d'appointements.

J'ai déjà parlé de l'école de médecine, je donne plus loin quelques détails sur l'école du Barrage, l'école des frères et l'école cophte de Nagada. Il y a au Caire plusieurs écoles particulières appelées Routab. Là, les parents payent au maître une redevance variable suivant leur fortune.

A Gamelia, il y a une école fondée et entretenue par un fonds de 15,000 bourses placées dans le commerce. Le capital a été donné par un négociant appelé Raphaël Abed. Cette école reçoit gratuitement des élèves de toutes les religions. Ils apprennent à lire et à écrire l'arabe, on leur enseigne aussi l'arithmétique, le français et les premiers livres de géométrie.

1° L'école du Barrage est une sorte d'école militaire analogue à notre École polytechnique ou à celle de Saint-Cyr.

Le programme des études est analogue à celui de Saint-Cyr, mais sur cent cinquante élèves, il y en a une quinzaine de bons.

Les élèves sont reçus vers l'âge de douze ou treize ans. On leur apprend à lire et à écrire, puis on les fait militaires.

M. Bernardy, ancien officier français du corps des pontonniers et dont l'avancement à l'ancienneté continue dans l'armée française, est directeur des études. Il professe tout, mathématiques, dessin, etc., etc. Il a pour instituteurs ous ses ordres, les élèves les plus forts de l'année précédente, qui font probablement leur leçon en relisant les notes qu'ils ont prises au cours. La durée des études est de trois ans.

Inutile de dire que les élèves sont loin de valoir ceu de nos écoles, cependant M. Bailly a été étonné des épures qu'il a vues. Comme je lui fais observer qu'on lui a montré les meilleures, il me répond qu'on lui en a fait voir un très-grand nombre, cela ferait croire que les Arabes sont très-aptes à bien dessiner.

2° Écoles des frères:

Aujourd'hui vendredi 14 mars 1862, je vais avec M. Jourdan visiter l'école des frères de la doctrine chrétienne; leur établissement est du côté du Mouski. On distingue trois catégories d'élèves : 1° les pensionnaires, 2° les demi-pensionnaires, 3° les externes.

Les pensionnaires donnent 600 fr. par an.

Les demi-pensionnaires, 25 fr. par mois.

Les externes, 15 ou 17 fr. par mois.

Les élèves turcs et arabes sont confondus avec les Français. Les bons musulmans ne veulent pas y envoyer leurs enfants de peur qu'ils ne soient en contact avec les chrétiens. Les Arabes bien élevés n'ont pas la même crainte.

Ismaïl-Pacha confie aux frères quinze enfants, fils de ses employés; la plupart sont des chrétiens, il y a sept ou huit musulmans.

Dans cet établissement, on trouve des élèves de toutes les communions, grecs, cophtes, cophtes schismatiques, arméniens, juifs. Le tort des professeurs, c'est de les faire lire tous indistinctement dans les évangiles. On leur apprend le grec, l'arabe, le français, l'anglais, l'italien, le turc. Le professeur d'arabe et d'écriture arabe est un Turc, le professeur d'anglais est aussi étranger à l'établissement. En tout, quatre professeurs qui ne sont pas frères. Il y a des chœurs d'élèves et une musique formée de vingt musiciens.

Cet établissement est fort bien tenu; les dortoirs pour les élèves pensionnaires sont au nombre de deux; les lits sont en fer et d'une grande propreté. Tout est bien ba-

layé. Il y a un lavoir pour les élèves et des casiers pour mettre brosses et serviettes.

Un petit dortoir sert d'infirmerie.

Je vois un musée d'histoire naturelle composé par les élèves eux-mêmes.

Toutes les classes donnent sur la cour et sont au rez-de-chaussée. J'en visite cinq ou six. Elles me paraissent bien tenues.

On donne aux élèves des notions de chimie, de dessin linéaire, d'architecture, d'arithmétique, de géométrie.

Cette école a été fondée par le vice-roi, qui a donné 60,000 fr. en argent, le terrain et les matériaux pour bâtir. Ismaïl-Pacha donne environ 1,200 fr. par an pour chacun de ses protégés. Il ne lésine pas pour les dépenses et il paye sans murmurer les comptes de toute espèce, tailleurs, etc., etc.

3° École cophte de Nagada :

En revenant de Louqsor à Siout, je passe par Nagada et je puis juger un peu de l'éducation que reçoivent les enfants en province. C'est le cas de mettre cette description à côté de celle que je viens de faire des écoles de la capitale.

L'école cophte est divisée en trois parties. Dans la permière, il y a une cinquantaine d'enfants des deux sexes, de cinq à huit ans, qui apprennent à lire; ils lisent des psaumes de David. Ils sont tous accroupis, les uns à côté des autres. Un gros chien dort à côté d'eux, sans se préoccuper du grand tapage que font les enfants. A des ficelles, attachées aux colonnes de l'école, sont suspendues des feuilles de fer-blanc qui servent d'ardoises aux

élèves. Ils écrivent avec de l'encre, puis on lave le fer-blanc qui peut recevoir ainsi plusieurs essais. Un petit cophte d'une quinzaine d'années, armé d'une petite baguette, parcourt les rangs afin de stimuler les paresseux.

Tous les enfants sont accroupis ainsi que je l'ai dit ; ils paraissent plus studieux que les Arabes. Le maître se tient sur un rebord adossé à la muraille.

Il paraît qu'au Caire, outre les écoles que j'ai mentionnées, il y aurait encore :

Un établissement, tenu par les Lazaristes ;

Une école pour les Juifs, pour les Grecs, pour les Arméniens.

Il y a aussi des pensionnats pour les filles. Ainsi, les sœurs de la charité ont un établissement très-prospère ; elles possèdent aussi un orphelinat subventionné par le vice-roi.

Assez souvent les grands personnages, au lieu d'envoyer leurs enfants en pension, les font élever chez eux par des précepteurs ou des institutrices venus de France ou d'une autre contrée de l'Europe. Les maîtres français sont préférés.

CHAPITRE IV

DU MARIAGE

I

DES FEMMES

Les femmes égyptiennes, dit M. X..., sont laides pour la plupart, beaucoup plus laides que nos Européennes. Quant aux femmes turques, elles sont fort belles.

Au Caire, toutes les femmes honnêtes ont le visage couvert; l'usage permet cependant aux vieilles femmes et aux toutes petites filles de montrer leur figure. Les femmes de mauvaise vie se découvrent aussi quelquefois.

Dans les campagnes, on est moins scrupuleux qu'à la ville, sur ce chapitre.

En Nubie, les femmes avaient le visage découvert.

Pendant la campagne d'Égypte, Bonaparte fit demander

aux cheiks de laisser leurs femmes libres de montrer leurs visages comme les Européennes. On se réunit pour délibérer, et le plus âgé des cheiks porta cette réponse au général en chef : « Si nous faisions ce que tu désires, nos filles devraient se résigner à vivre éternellement dans le veuvage. Elles n'ont pas la beauté des femmes de l'Occident ; le plus souvent, elles sont laides : qui les prendrait si on les connaissait ? Comme on ne les connaît pas, on les épouse toutes ; heureux celui que le hasard favorise ! »

M. X... ma raconté l'histoire qu'on va lire :

Un jour, Mahomet vit dans sa maison une femme dont il devint amoureux. Il en parla à son fils et lui avoua qu'il ne pourrait vivre s'il n'obtenait pas cette fille. Le fils lui fit connaître que cette jeune personne était son épouse. Alors Mahomet dit qu'il ne serait plus permis à une femme d'avoir le visage découvert, si ce n'est devant son mari. Il épousa cependant la femme de son fils. Depuis cette époque, les femmes se voilent.

Les femmes usent de deux espèces de teinture : le henné et le kohl.

M. X... m'assure que la teinture produite par le henné dure quinze jours environ, pour les dames qui ne travaillent pas, et huit jours, pour les femmes qui s'occupent de travaux manuels. Quant au kohl, il dure un temps variable, tantôt un jour, tantôt trois jours ; cela dépend des paupières ou plutôt de la peau et aussi de la poudre. Les femmes en usent pour noircir leurs yeux, ce qui est un ornement.

Pour moi, le henné a pour résultat de diminuer la

sueur de la paume des mains et de la plante des pieds, à laquelle les femmes sont sujettes. J'ai remarqué que les Égyptiennes et les Turques transpiraient beaucoup; elles s'essuient continuellement la paume des mains, le menton, la figure. Leur mouchoir n'a pas d'autre usage, car elles se mouchent avec leurs doigts. Le kohl est un excellent préservatif des ophthalmies, il double l'action des cils et rend la paupière moins transparente à la grande lumière.

Les femmes riches mâchent de l'encens; quoi qu'en dise M. X..., je trouve que cette coutume est loin d'être convenable. C'est réellement dégoûtant de leur voir promener dans la bouche une masse blanche qui provoque une salivation abondante. D'après M. X... cette mastication raffermit les gencives, puis la salive imbibée d'encens est avalée. Cela est-il sain? J'en doute.

Il paraît qu'à Damiette, les femmes musulmanes ne sortent jamais; les Levantines sortent rarement. C'est un événement de voir une femme dans la rue.

Lorsque deux femmes arabes bien élevées s'abordent, elles font semblant de se donner mille baisers sur la figure et sur la tête, mais elles prennent garde de se toucher. Plus il y a de simulacres, plus la liaison est intime.

Quand madame X..., du vivant de son mari, allait voir d'autres dames, celles-ci, après les salutations d'usage, lui palpaient le ventre en lui disant : « Fi aga? y a-t-il quelque chose? » Si elle répondait : « Non, » on ajoutait : « La Kadab, » ce qui veut dire : « Non, menteuse, » c'est-à-dire, « Tu ne dis pas la vérité. »

Entre femmes, la conversation ne roule que sur leurs rapports intimes avec leur mari.

Pour témoigner leur étonnement, les femmes arabes (à l'exception des fellahs), ainsi que les femmes turques, font une forte aspiration bruyante en élevant la tête et en tendant le cou.

Pour dire *non*, les Turques et les Turcs élèvent seulement la tête et tendent le cou. On dit : « Mafisch, » non

Les femmes bien élevées disent d'une manière fort gracieuse : *la*, *la*, *la*, *la*, *la*, *la*, en portant la tête de droite à gauche et de gauche à droite, cinq fois.

Pour exprimer l'impatience, les Arabes bien élevés, les femmes turques et arabes, font, en étendant la tête et en élevant le cou, un petit bruit sec, en abaissant brusquement la langue appliquée sur le palais : ce petit signe d'impatience est fort gracieux.

Pour marquer qu'une affaire est terminée ou que la chose leur est indifférente, les Arabes bien élevés se tapent les deux mains un certain nombre de fois. Tous ces mouvements sont très-gracieux et fort expressifs.

Une femme de journée pour nettoyer coûte 1 piastre 1/2 par jour, sans être nourrie, chez les Arabes et les Levantins. Dans les maisons européennes on donne aussi 1 piastre 1/2, mais on nourrit. Les vraies couturières gagnent dans les maisons européennes de 5 à 6 piastres. Les femmes qui nettoient la gomme, le café, gagnent de 55 à 60 paras, sur lesquels elles donnent 5 paras à une surveillante qui répondrait de tout vol commis sur les marchandises manipulées. Les femmes reconnues comme paresseuses n'ont que 40 paras.

Je tiens de madame X... qu'à l'époque des règles, les femmes cophtes, pour empêcher le sang d'arriver à l'extérieur, s'introduisent dans le vagin un bouchon préparé de la manière suivante : Elles choisissent un chiffon, le remplissent de cendre, le plient de manière à lui donner une forme convenable et l'introduisent ainsi. Elles n'enlèvent ce tampon que pour les besoins naturels, quand elles y ont satisfait, elles le remettent. Les dames cophtes prétendent en agir ainsi, par propreté. Madame X... pense que c'est pour empêcher le sang de tomber à terre, ces femmes ne portant pas de pantalon.

Les juives du pays ne voient pas leurs maris quand elles ont leurs règles. L'époque passée, elles ne les voient qu'après avoir pris un bain.

Les Levantines chrétiennes vivent, à peu de chose près, comme les Arabes. Mêmes mœurs, même malpropreté. Comme les femmes arabes, elles se mouchent avec leurs doigts, en appliquant le bord dorsal du pouce sur la narine qu'elles veulent fermer, en soufflant ensuite, elles expulsent les matières qui passent par la narine du côté opposé. Elles ont un mouchoir, mais c'est pour elles un objet de luxe ; il est brodé et leur sert seulement à s'essuyer les mains et la figure.

Les familles levantines couchent ensemble, voici comment. Chaque soir, on apporte dans une grande pièce une couverture pour chaque membre de la famille, et l'on dort côte à côte. En général, on se place par génération. Le grand-père est à côté de sa fille et de son gendre, puis viennent les petits-enfants, puis les autres

parents, cousins, cousines et autres. Madame V... me parle d'une famille composée de quatorze membres qui dormaient ainsi à côté les uns des autres, à la brochette pour ainsi dire. Dans cette famille, qui était fort aisée, chacun apportait dans la pièce commune, recouverte d'une natte, un matelas et une couverture. Dans les familles pauvres, on couche simplement sur la natte. Tout cela doit amener de grands désordres dans les familles et explique les bruits qui courent sur certains Levantins.

Les Levantines riches portent sur la tête une calotte de diamants fort lourds parfois, et qu'il faut maintenir avec des bandes de velours. Au-dessus, elles portent un fez ; les personnes jeunes qui se mettent à la nouvelle mode mettent ce fez sur le côté, les vieilles le mettent en arrière, avec le gland éparpillé. Actuellement, on fait les fez tout petits. Au fez on ajoute des tresses faites avec de faux cheveux ; à ces tresses sont jointes des pièces d'or ou des perles, suivant la fortune des personnes. Ces tresses descendent dans le dos et constituent un joli ornement. Le *bourgo* (?) est le voile que les femmes mettent devant la figure ; il y a au milieu une bande demi-élastique. Pour placer le bourgo, on met dans la bouche l'une des extrémités de la bande élastique, on attache les bandes *a* et *b* que j'ai dessinées, puis on lâche la bande élastique qui s'applique sur le nez et en recouvre la racine. C'est très-laid ; on dirait une muselière.

A l'intérieur, le costume des Levantines est assez joli : ainsi, les seins sont à peine recouverts par une

mince mousseline, le bout des seins est même fort visible.

Les Levantines portent un grand pantalon comme les femmes arabes; ce pantalon, trop large, est serré autour de la taille. Quant aux jambières, elles sont attachées au-dessous du genou, et comme cette partie du pantalon est trop longue, elle retombe. Mademoiselle X... que je croyais avoir des jupons, avait de simples pantalons. Aujourd'hui, me dit-on, il est de mode parmi les belles coquettes de placer une crinoline autour de chaque jambe.

La chemise des Levantines est très-courte comme celle des femmes arabes; elle atteint à peine au-dessous du nombril. On met de belles chemises en tulle rose ou en mousseline claire brodée, un peu ouvertes par devant et en haut.

Quand elles sortent, les Levantines portent une grande pièce d'étoffe noire dans laquelle le vent s'engouffre souvent, ce qui donne à ces femmes un aspect singulier. Elles marchent difficilement, elles *traînent la savate* pour ainsi dire; et portent le ventre en avant, ce qui les fait ressembler à des femmes enceintes.

Pour donner une idée de l'indifférence des femmes en Orient je ne cite qu'un fait : Dernièrement, une des femmes qu'emploiè madame V... a perdu une fille. Le jour même du décès elle a été travailler comme d'habitude, et en parlant d'autres choses, elle a dit à madame X..., sans montrer la moindre affliction, que sa fille venait de mourir. Cette enfant était âgée de douze à quinze ans.

Mon professeur d'arabe me dit qu'au Caire, les dimanches et mercredis, les femmes vont à certaines mosquées : celle de Settisenah, celle d'El-Anafy, celle de Seid-el-Hossein. Les femmes arabes font la prière dans leurs maisons, elles ne vont aux mosquées que pour visiter les tombeaux des cheiks. Les femmes font la prière comme les hommes.

II

CONDITIONS REQUISES CHEZ LA MARIÉE

En Égypte, les gens du peuple et les gens de la classe aisée ont plusieurs femmes; les gens haut placés n'en ont qu'une. Les individus de la classe élevée qui épousent des femmes de leur condition les regardent comme de vraies femmes. Les femmes esclaves ne sont amais considérées par les grands comme des épouses.

Il paraît que les Levantins cherchent à épouser des Européennes, et les Levantines préfèrent les Européens.

Les Cophtes veulent des femmes vierges, non pas qu'ils tiennent précisément à la virginité, mais ils veulent épouser des enfants.

Les Levantins n'épousent jamais de veuves, fussent-elles jolies.

Chez les Arabes, quand il s'agit de mariage, on s'occupe fort peu des qualités morales de la future épouse. La beauté importe peu aussi, on se préoccupe surtout de la taille et de l'âge. Les femmes petites sont recher-

chées; plus elles sont petites, plus on les estime. Dans les maisons publiques, on vous offre une *Sovayer*, pour vous être agréable. On appelle ainsi les femmes les plus petites.

Avant le mariage, le fiancé ne connaît pas sa femme; dans les villages cependant il peut l'avoir vue. Voici comment cela se passe :

Une mère a un fils qu'elle désire marier; elle cherche parmi les filles de ses amies, et quand elle croit avoir trouvé celle qui lui convient, elle l'examine avec le plus grand soin. Elle voit si elle a de beaux cheveux, des yeux jolis et propres, c'est-à-dire bien sains; si le nez n'est pas camard; si les seins sont durs, assez volumineux; et enfin, chose très-importante, si la fille est vierge. Quand tout paraît convenable, les deux mères font les arrangements; les pères et les frères ne s'en mêlent pas.

Les Arabes sont souvent trompés quand ils veulent se marier. On présente à la mère du jeune homme une jolie fille qu'elle accepte pour bru. Elle dit à son enfant qu'elle lui a trouvé une femme charmante, mais la belle n'est qu'une fausse bru qui s'est prêtée à la supercherie. La mère a été trompée, le fils l'est aussi. Ainsi le fiancé peut être trompé par sa mère qui désire le marier, et il peut l'être aussi par ceux qui ont trompé sa mère.

Tous les arrangements sont verbaux. Madame X... me dit, qu'à l'occasion du mariage de sa fille, une laitière, femme riche, donne à sa fille :

1° Une malle ;

2° Une bichte (grand vase en cuivre) pour laver le linge

3° Une casserole (hallah) ;

4° Un miroir en étain ;

5° Trois vêtements : un bleu en coton, un en indienne pour toilette, et le grand vêtement pour la noce ;

6° Deux bracelets en argent, valant chacun une quarantaine de francs ;

7° Un collier et des boucles d'oreilles d'or ;

8° Du coton pour garnir les oreillers qui serviront à reposer la tête. — Ils couchent sur des nattes à terre.

Le mari qui épousera la fille de la laitière, homme riche, donnera 1,000 piastres courantes. Chez les Arabes il y a aussi des mariages d'argent ; ainsi M. X... m'apprend qu'un de ses élèves âgé de quinze ans, qui joue toute la journée avec ses camarades à des jeux d'enfants, va se marier et épouser une esclave de la mère d'Abbas-Pacha. Cette femme, âgée de vingt ans, est fort riche. Elle a de belles *abbadies* (propriétés) données par la mère d'Abbas-Pacha. C'est la mère du jeune homme qui fait faire ce mariage, qu'elle paraît désirer ardemment.

III

COMMENT UN HOMME SE DONNE LA FEMME QUI LUI PLAIT.

Ce matin, 20 mai 1862, j'apprends une histoire très-curieuse. Il paraît que le cuisinier de M. Z... s'était pris d'une belle passion pour la bonne de son maître ; il voulait l'épouser, mais les parents de la jeune fille avaient refusé leur consentement. Tout à coup, ce matin, le cui-

sinier vient se vanter tout haut d'avoir défloré la jeune fille; il montrait au nouveau commissaire de police une chemise teinte de sang, et il demandait que la domestique devînt sa femme. D'après la loi musulmane, en effet, tout homme qui a défloré une vierge a le droit de l'épouser. M. Z..., qui examine sa servante, prétend qu'elle n'a pas eu de rapport avec un homme. Une sage-femme et madame L... appelées pour ce cas, soutiennent qu'elle n'a pas été déflorée. Le cuisinier a été renvoyé et condamné à payer à sa victime quatre guinées pour dommages et intérêts. Ce n'est pas tout, pour la moralité de la chose, il recevra une cinquantaine ou même une centaine de coups de bâton, surtout s'il refuse de payer.

Les méchantes langues prétendent cependant que la belle est loin d'être vierge, et que M. Z... le sait mieux que personne.

IV

CÉRÉMONIES DU MARIAGE

Je vais à la noce d'Ac...; je trouve chez lui son cousin Am... qui se marie aussi. Ac... épouse la sœur d'Am..., et ce dernier prend pour femme, une fille adoptive d'une grande princesse.

Am... est âgé de dix-huit ans et son cousin de vingt et un ans, je crois. Am... paraît peu disposé à se marier, il me fait certaines révélations que je ferai connaître dans

un prochain article. Il a été élevé chez les Frères, et il parle bien français ; il a une figure sans expression, il est blanc et un peu scrofuleux ; il a un beau vêtement vert clair.

Ac... a fait de grands cadeaux à sa future, il doit lui donner je ne sais combien de bourses (la bourse vaut 100 francs environ). Il donnera 5 tabaris à chaque eunuque qui le portera ou l'accompagnera dans le harem ; la baigneuse recevra 40 francs ; il nous montre ses poches pleines d'argent et d'or. Il avoue qu'il se trouvera embarrassé parce qu'il connaît sa cousine.

Am... nous raconte que les eunuques les porteront dans le harem ; que là, ils dîneront avec leur femme, chacun seul à seul avec elle, sans témoins ; il ne veut pas en dire plus long. La femme sera vêtue richement, elle aura les mains, les cils et les sourcils peints.

Il paraît que vers midi on a été chercher la fiancée d'Am... au sérail pour la conduire chez son futur. Il y avait musique, plus de quarante voitures, cinquante eunuques ; je trouve que c'est beaucoup. Am... espère arriver à une haute position par le moyen de sa femme. En France, à dix-huit ans, un jeune homme ne pourrait pas songer à cela.

Ac... paraît s'occuper de son mariage, il a une fort jolie figure, il paraît bon garçon et tout à fait européen. Il va faire ses ablutions dans une pièce à côté de la nôtre.

Am... se soucie peu de faire la prière, il la fera quand il sera vieux ; il paraît fort voltairien.

Nous descendons au rez-de-chaussée, et l'on me pré-

sente au père d'Am...; nous nous serrons la main. Les deux mariés se rendent en silence à la mosquée; il y aura cortége seulement au retour.

Nous nous mettons à table; j'ai à ma droite M. M..., à ma gauche un jeune Arménien qui parle bien français. Nous n'avons ni cuillers, ni fourchettes, ni couteaux; il y a un grand nombre de plats, mais ils sont ordinaires. Ce n'est pas recherché comme chez B... A peine assis, un domestique nous a fait passer à chacun, une serviette. On boit dans le même verre; il est recouvert d'une telle quantité de matières grasses, que l'on dirait du verre dépoli : il faut avoir bien soif pour boire là dedans.

Nous commençons par le potage, dans lequel flottent des morceaux de viande. Entre autres plats, on nous sert du poulet bien cuit, du macaroni presque à l'européenne, des boulettes de viande. Il y a force hors-d'œuvre sucrés et du lait caillé.

On sert sur un grand plateau de cuivre; nous sommes assis sur des chaises; nous mangeons dans le grand salon de réception qui est situé entre les deux cours; le service se fait très-vite et nous avons à peine le temps de mâcher. Pas de dessert; à la fin du repas, on sert cependant du riz, deux gelées et une espèce de confiture de cerises au sirop. Il faut aller chercher les cerises au fond du plat; on nous donne pour cela des cuillers spéciales en écaille, avec des ornements au manche.

Dans les repas arabes, le pain sert d'assiette pour mettre ce que l'on a été chercher dans le grand plat. Par politesse, on avait mis devant moi une assiette sur

laquelle l'Arménien mon voisin, met de la viande qu'il détache du grand plat.

Après le dîner, nous allons à la cérémonie; nous rencontrons le cortége, nous passons au milieu des gens et nous nous faufilons derrière les mariés. J'avais un tarbouck, ce qui me donnait l'air moins Européen.

A la tête du cortége, li y avait trois ou quatre Mashallas pour écarter les curieux; après eux, des musiciens sur deux rangs, puis les domestiques de la maison; derrière, les amis; enfin, les deux mariés se tenant par la main et donnant leur main à des intimes. Quelques amis fermaient la marche avec des Mashallas chargés de retenir la foule.

Des ordonnateurs allaient et venaient entre les rangs pour activer ou ralentir la marche du cortége. Il y avait deux énormes fanaux rouges qu'on portait devant les mariés pour les éclairer.

Les amis marchaient en se tenant par la main ; l'usage veut qu'ils regardent le marié en marchant, ce qui est très-fatigant. En passant devant un bacal, le cortége a reçu les honneurs d'un coup de fusil. Les femmes, visage découvert, se mettaient partout aux fenêtres, sur les terrasses pour nous voir passer. Elles faisaient entendre leur « la, la, » habituel.

Les mariés avaient de beaux costumes, mais pas rouges; ils laissent cette couleur aux gens de la classe inférieure. Am... paraissait indifférent, Ac... soucieux. Les passants essayaient de les voir.

Avant d'arriver à la porte de leur maison, le père d'Am. a jeté aux serviteurs et aux gens de la maison

des piastres égyptiennes en or. Nous entrons dans la maison, et je vais me placer sur le côté de la porte du harem... Le père d'Am... s'est avancé et a attiré les mariés sur la porte. L'iman a récité une prière; devant lui, un individu faisait semblant de lire dans ses mains; l'assistance répétait : *Amen.*

La prière à peine terminée, les amis se sont précipités sur les mariés et leur ont administré des coups de poings. Pourquoi, je n'ai pu encore le savoir. Puis le père d'Am... a fait rentrer les mariés et le tapis du harem s'est abaissé. Pendant qu'on récitait des prières, le tapis était soulevé, et j'apercevais sur les escaliers sept à huit eunuques. Il pouvait y en avoir davantage; ils attendaient le marié pour le conduire à son épouse.

Dans le harem, on n'entendait que des coups de tambourin et une espèce de musique que je n'ai pu comprendre; c'était fort imposant, et on aurait fait un fort joli tableau. J'avoue que ce spectacle me donnait de l'émotion.

Les deux mariés seuls sont entrés dans le harem; le père d'Am... a jeté de l'or aux serviteurs devant la cour du harem, et je les ai vus se battre pour le ramasser.

Le père d'Am... a été au salon, où j'ai été le saluer et lui serrer la main. En sortant, j'ai vu Sakina à la fenêtre. Les musiciens commençaient à chanter; le premier chanteur était de la maison d'Ismaïl-Pacha, il ne pourrait chanter sans la permission d'Ismaïl.

Madame X... me promet de me faire inviter à une noce cophte qui aura lieu dans une quinzaine de jours. Cette noce doit durer trois jours; par faveur spéciale, je serai

placé avec les dames; pendant trois jours il ne faudra pas quitter la maison. Comme dans toutes les noces, on mangera du couscous au repas principal : c'est l'usage. Le couscous doit être au mouton. Les invités doivent faire un cadeau à la mariée. Le fiancé est un bijoutier cophte qui a quinze ans, la future a dix ans. Le futur n'a jamais vu sa future; c'est comme chez les Arabes. La femme a été choisie par la mère.

Dans ces noces, les hommes sont à part et les femmes à part, comme dans les maisons arabes. On ne fait que manger, boire, et faire de la musique.

Dans une fête de ce genre à laquelle assistait madame X..., les dames qui avaient trop mangé rendaient des gaz par en bas, se déchaussaient pour avoir plus d'air, et après s'être grattées entre les doigts du pied, elles passaient publiquement leur main sur leur figure.

Chez les chrétiens comme chez les Arabes, les préliminaires du mariage sont les mêmes, comme on a pu le voir. Ainsi le jeune homme n'a pas vu la jeune fille, les mères seules s'occupent du mariage, etc., etc.

Chez les juifs, mêmes fêtes; mais madame X... me parla d'un usage curieux. Il paraît que la jeune fille juive, quand elle se marie, doit se mettre dans un bain chaud, puis dans un bain d'eau spéciale froide, puis se rejeter dans un bain d'eau chaude.

En général, les contrats de mariage sont écrits par un cheik.

Quand un homme se marie pour la première fois, s'il est peu fortuné, il invite peu de monde; s'il est riche, il peut se marier plusieurs fois en grande pompe.

On peut épouser une femme divorcée, trois mois et dix jours après qu'elle a quitté son dernier mari, pas avant, car elle pourrait être enceinte. On doit lui demander si elle a eu ses règles deux ou trois fois.

Il paraît que dans la haute Égypte, si le mari vient dire à son beau-père qu'il a trouvé une femme déflorée, le beau-père entre dans la chambre de sa fille, ferme la porte derrière lui, tue la malheureuse et la jette dans le Nil.

V

DU MARI

En Égypte, la polygamie est permise par la loi juive, seulement la loi civile s'y oppose en Europe. Cependant, pour que le mari puisse prendre une deuxième femme, il faut le consentement de la première. Le divorce est aussi permis, mais il faut le consentement de la femme. Si une femme mariée depuis dix ans n'a pas eu d'enfants, son mari peut la renvoyer. Quand un israélite a deux femmes, il les place dans des maisons séparées pour éviter les querelles.

Quelques heures avant son mariage, C... eut un moment d'épanchement. Il nous disait qu'un Turc qui se marie deux fois peut faire une seconde grande noce du vivant de sa première femme. S'il épousait une veuve, il ne ferait pas de noce. C... nous assurait qu'il n'épouserait jamais une autre femme tant que la première vi-

vrait. « Mais, lui disais-je, si la femme était méchante, qu'elle ne vous convînt pas, et qu'elle vécût longtemps? — Je ferais comme les Turcs, répondait Carf..., je la supprimerais. » Et comme je ne comprenais pas, il me dit qu'on la faisait mourir, qu'on l'empoisonnait. A la bonne heure donc! voilà qui est clair.

Les femmes n'aiment pas leurs maris. Elles lui sourient, l'appelent « Ja sidi, » elles vont au-devant de lui, lui baisent la main, le débarrassent de sa canne, mais au fond elles le détestent cordialement. Les femmes cophtes sont pires que les Arabes.

Les musulmanes, qui ignorent l'état des finances de leurs maris, tâchent toujours de leur faire dépenser le plus d'argent possible. Dans les riches maisons musulmanes, la grande dame dirige tout, ayant sous ses ordres une série de maîtresses.

La plupart des maris levantins tiennent leurs femmes enfermées, et assez fréquemment ils ont un *harem* à côté de chez eux, c'est-à-dire une maison dans laquelle ils ont d'autres femmes. Si leur vraie femme se plaint, ils ne se gênent pas pour la maltraiter. Ils la font venir à leur gré dans leur chambre et la renvoient ensuite, absolument comme les Arabes. Ils ne passent pas la nuit avec elle.

Madame X... me raconte qu'une dame levantine, qui demeure à côté de madame Constant, est fort maltraitée par son mari. C'est elle-même qui le sert et lui fait la cuisine. Il paraîtrait que les femmes arabes sont plus heureuses, car elles ont de nombreux domestiques.

En général, les Levantins ne veulent pas introduire

d'Européen chez eux ; la proscription atteint même les dames européennes, qui pourraient apporter quelques idées d'indépendance. Madame X... connaît une dame levantine qui est fort malade, elle a proposé de m'introduire auprès d'elle ; mais le mari a toujours refusé. C'est un homme fort méchant.

Dans un mouvement d'expansion, Ac... m'avoue que son oncle a une femme légitime, plus une esclave blanche, plus une Abyssinienne. La véritable femme sait à propos faire place à l'une ou l'autre des concubines. En cas de querelle, l'oncle donne raison à son épouse.

Les femmes arabes et chrétiennes commettent de nombreuses infidélités. Sous prétexte d'aller au bain, elles vont passer quelques moments entre les bras de leurs amants. J'entrerai dans quelques détails quand je traiterai du libertinage et des harems.

Au Caire, les maris trompés font peu de tapage.

VI

DIVERS MOYENS DE DÉFLORER UNE VIERGE

Les Turcs tiennent peu à épouser une femme vierge, mais il n'en est pas de même des Arabes, des Cophtes schismatiques et des catholiques. J'ai déjà dit, et j'aurai occasion de le répéter que, pour eux la virginité est la plus belle qualité d'une femme.

En Nubie, les filles se marient à l'âge de huit ou neuf ans, mais le mari ne couche pas avec elles. Pour voir si sa

femme est vierge, le Nubien la fait asseoir sur une chaise; une femme tient le bras droit, une autre tient le bras gauche, deux femmes maintiennent les deux cuisses écartées. Le fiancé introduit, à deux ou trois reprises, le droit indicateur dans le vagin pour s'assurer que la fille est vierge. Il la garde ensuite un à deux ans chez lui, jusqu'à ce qu'elle ait dix ans environ. Alors, au lieu de la *faire inciser* comme dans le Soudan, il la dilate de la manière suivante : Il introduit un doigt, puis deux doigts, et répète cette manœuvre pendant quelques jours.

Le marié arabe riche est porté dans la chambre de la mariée par ses eunuques. Là, il trouve sa fiancée enveloppée d'un grand voile qui la cache à ses yeux. Il récite une prière; la prière terminée, il lui dit « Tu es mon amour; je te donnerai des esclaves, des bijoux, » etc., etc. Puis il soulève le voile et il doit s'écrier......, ce qui veut dire: « Qu'elle est belle! » Alors la première servante de la maison entre et fait le lit, puis elle laisse seuls les nouveaux époux. Le lendemain, elle rentre dans la chambre et trouve sous l'oreiller le cadeau du marié, qui donne en raison de la beauté qu'il a trouvée. Le lit nuptial est à terre; ce sont des matelas superposés.

Chez les Arabes, le mariage a lieu le plus ordinairement avant l'époque des menstrues. Si la mariée a de neuf à dix ans, elle est déflorée par une matrone, si elle a treize ans, l'opération est faite par le mari. Les mêmes usages sont en honneur chez les Cophtes schismatiques.

Voici comment procède la matrone: Les deux mères étant présentes, elle introduit dans le vagin le doigt in-

dicateur de la main droite recouvert d'un mouchoir. La jeune fille crie beaucoup. Le doigt est ensuite retiré, et le mouchoir taché de sang est déployé et montré aux parents réunis dans une pièce voisine. Quand le mari déflore lui-même sa femme, il la déflore avec le doigt, comme je l'ai déjà indiqué. Bien entendu qu'on prend des précautions pour que la jeune fille paraisse toujours vierge. Il est d'usage que le mari attende quelques jours pour coucher avec sa femme; trois jours, disait madame X...; huit jours, disait Hassan.

Les chrétiens catholiques déflorent leurs femmes avec le membre, du moins quand les filles sont grandes. L'opération se fait devant les deux mères et devant la femme qui nettoyait les cheveux de la jeune fille au bain ; les autres parents sont dans une pièce à côté. Quelquefois le jeune homme prétend que la fille qu'il a épousée est *femme*, et il refuse de se livrer au coït. Les mères essayent de lui persuader qu'il se trompe, mais il s'entête. Alors la femme qui a peigné les cheveux, femme toujours rusée, intervient et, si elle sait que la jeune fille n'est plus vierge, elle use du stratagème suivant : elle prend un mouchoir, en enveloppe son index, mais comme elle a des ongles très-longs et très-pointus, elle traverse le mouchoir. Arrivée dans le vagin, elle a soin d'écorcher fortement, afin de donner lieu à une hémorragie. Le mouchoir est retiré tout sanglant et montré au jeune homme. On lui dit alors qu'il ne s'y connaît pas; s'il persiste dans son refus, les femmes l'injurient et les parents qui sont dans la pièce voisine font « Ou ! ou ! » On fait voir le mouchoir à tous les

assistants, et d'ordinaire le jeune homme demeure convaincu qu'il a épousé une vierge. Cette tromperie est facile à l'âge du mari, peu expert et trop jeune.

Les petites filles sont parfois déflorées de bien bonne heure. Madame X... me dit avoir vu, pendant les fêtes du Ramadan, une petite fille de six ans et un petit garçon de cinq ans qui coïtaient dans la rue; ils imitaient le spectacle qu'ils avaient vu. Quelquefois de petits Arabes de trois à quatre ans sont appelés par une petite fille de leur âge pour coïter en pleine rue. Cela paraît incroyable.

Les petites filles, qui commencent à voir des hommes à huit ou neuf ans, ont un vagin très-large. Tout cela est distendu, flétri et a perdu son élasticité. C'est ce que j'ai pu constater chez une petite fille qui demeurait à côté des crocodiles et que j'ai visitée en compagnie de M. de S... Elle avait un vagin monstrueux par sa largeur.

A Constantinople, me dit M. V..., le mari déflore sa femme avec le membre viril, mais il serait impur de mêler la semence avec le sang qui provient de la rupture de l'hymen ; deux matrones se tiennent à côté du mari pendant l'opération, et dès qu'elles comprennent qu'il va finir, elles le forcent de se retirer et d'éjaculer au dehors.

VII

DE L'ACTE PROCRÉATEUR

M. Z... trouve tout naturel qu'on n'embrasse pas sa femme, qu'on ne la caresse pas. Ce sont les usages du pays. Il trouve qu'on peut embrasser un enfant ; c'est une immense concession aux habitudes européennes. Embrasser une femme, lui montrer de la tendresse serait s'exposer à perdre son respect, je pourrais dire, la crainte qu'on lui inspire.

Quand les femmes ne sont pas aimables, on leur donne des coups. *Allah haram* sont les paroles qu'on prononce, quand on veut dire à sa femme que l'on va divorcer. Quant les maris sont sodomites, les femmes peuvent aller se plaindre au juge, qui fait mettre l'homme en prison pour un mois. Il paraît que les femmes se plaignent rarement. Quand un homme a deux femmes, il les loge dans des appartements différents, afin d'éviter des batailles; il couche tantôt avec l'une, tantôt avec l'autre.

Les Turcs éprouvent un grand plaisir à se faire gratter la plante des pieds avec une espèce de râpe.

A l'occasion du mariage, me dit madame X..., on fait manger au nouveau marié des confitures excitantes. Une fois, le mari d'une femme que connaît madame X... en apporta chez lui. Poussée par la curiosité, son épouse en mangea un peu, sans l'en prévenir; elle devint folle,

et pendant vingt-quatre heures, comme une femme furieuse d'amour, elle se jetait sur les hommes et même sur les femmes; elle courait après les jeunes filles. Quand la folie fut passée, elle demeura malade pendant plusieurs jours.

Après quelques mois ou quelques années de mariage, quand l'homme paraît blasé et que la femme commence à être délaissée, celle-ci achète à son mari une jolie esclave dans le but de réveiller un peu ses passions. La petite esclave excite l'époux qui couche avec elle, mais il ne manque de témoigner aussi sa reconnaissance à l'épouse qui lui a fait un aussi beau cadeau.

Pour acheter l'esclave, les femmes vendent quelques-uns de leurs bijoux et elles ne craignent pas de demander de l'argent à leurs maris. Ce trait peint bien les mœurs du pays.

J'avais entendu parler d'une certaine manière de procréer, particulière aux Arabes. J'ai voulu en juger par moi-même. Tout cela a eu lieu d'une manière décente.

M. M... me montre, à l'hôpital, des femmes et une enfant, maintenant âgée de dix ans. Cette petite fille a été mariée, l'année dernière, à un homme qui, l'ayant déflorée avec trop de violence, a déchiré la cloison recto-périnéale au point que le rectum et le vagin ne faisaient plus qu'un. M. M... l'a partiellement opérée, il a rétabli la cloison recto-vaginale; il doit prochainement compléter son opération.

Si les Arabes n'ont pas de tendresse pour leurs femmes, ils ont du moins dans leur langue une foule

d'expressions qui peuvent exprimer les passions. En voici quelques-unes :

Ma petite femme, *Kelba.*

Ma dulcinée, ma déesse, *Jarti*, *charmouta.*

Mon bijou, ma beauté, *Kahab*, *ya amoura.*

Viens dans ma dahabied que, *Tahale fil.*

Je te voie...?? *Dahabieh betachte meial e charmatah.*

Vous êtes jolie, *Enti conoï esa.*

Je voudrais être libre avec toi, *Notta kmottak.*

Je vous aime comme mes yeux, *Méhébec kétir.*

Je vous aime comme mes yeux, *Méhébec zeïanaïa.*

Que vous êtes jolie, *Ya eloua.*

Soyez bien aimable, *Tibgue chatel.*

Venez, que je vous embrasse, *Taalé la manboussaq.*

Embrassez-moi, *Boussini.*

Donnez-moi un baiser, *Iodini bossa.*

O grain de mon œil, *Ia habet aéni.*

Ma petite biche, *Ia bibi.*

« O grain de mon œil, » est l'expression consacrée que l'on dit aux femmes au moment de faire l'amour.

En voici quelques autres qui tiennent au sujet :

Montrez-moi, *Ouarini.*

Œil, bouche, nez, sein, *Ayn*, *hanach*, *mahaseir*, *biz.*

Ventre, cuisse, jambe, *Batn*, *keufda*, *rigl.*

Vulve, testicules, *Koust*, *betein.*

Embrasser en étreignant, *Bassa.*

Faire l'amour, *Nahe* (vilain mot).

Faire l'amour, *Faale che.*

Baiser, *Nik* (vilain mot).

Je crois avoir dit ailleurs que la section du clitoris

rendait les femmes inhabiles à éprouver du plaisir pendant les rapprochements sexuels. Ce n'est qu'en titillant la base du clitoris coupé, qu'on détermine chez elles une sensation de plaisir assez vive. On se rend facilement compte du peu de bonheur qu'elles éprouvent, si on se rappelle que la base du clitoris ou le tronçon qui résulte de la section et de l'arrachement de cet organe ne peut avoir qu'une sensibilité obtuse. Il faut des excitants internes pour animer ces pauvres filles mutilées par une main barbare.

VIII

DE L'ACCOUCHEMENT ET DE L'AVORTEMENT

En Nubie, quand la femme est en travail, on fait de nombreuses incisions à la vulve jusqu'à ce que la tête sorte. La femme accouche sur une chaise. On la délivre après avoir coupé le cordon avec le rasoir. L'accouchement terminé, la femme est lavée trois ou quatre fois par jour avec de l'eau chaude dans laquelle on fait bouillir des graines de garad; cette décoction est amère. Il est entendu que ce lavage ne comprend que les organes génitaux. La femme se repose sept jours. Il paraît que les Nubiens ont, d'ordinaire, quatre femmes. En Nubie, les femmes les plus fécondes ont deux enfants en trois ans.

Au Caire, on augmente d'abord par des tractions le

diamètre de l'orifice vulvaire, puis on fait une incision à la partie inférieure de la vulve pour amener l'agrandissement de ce même orifice. A Soudan, les incisions sont faites de dedans en dehors, sur toute la périphérie de la vulve ; l'instrument tranchant est toujours le rasoir. M. M..., médecin d'un grand personnage, ne sait rien de l'accouchement des femmes turques; elle n'appellent jamais de médecin. Les femmes arabes accouchent facilement. Les femmes juives qui peuvent voir des médecins les font appeler quelquefois pour des opérations qui doivent faciliter l'accouchement.

H... me dit qu'ici on donne des drogues qui empêchent une femme d'avoir des enfants. Il en donnait à ses négresses, elles ne sont point devenues enceintes; elles avaient leurs règles, mais d'une manière fort irrégulière. Il paraît que les hommes prennent aussi des drogues pour cesser de pouvoir engendrer. H... me cite M. X... qui usa de ce moyen avec ses maîtresses; il resta toujours ardent et n'eut pas d'enfants; mais s'étant marié plus tard, il est resté stérile, ce qui le désole. Je tâcherai de le voir.

Pour ne plus avoir d'enfants, les femmes arabes emploient le moyen suivant, me dit madame X... Elles font chauffer le four, puis elles passent un chiffon mouillé sur la sole du four, comme pour la nettoyer. Elles expriment alors le chiffon et boivent l'eau qui s'en écoule. Elles n'ont plus ensuite ni règles, ni enfants; elles n'engendrent plus.

L'avortement au Caire est fort en usage et ne constitue pas un crime. On ne craint pas d'en parler. Cependant

les mauvaises femmes se font beaucoup plus souvent avorter que les autres. Souvent un maître ou une maîtresse fait avorter son esclave. A ce sujet, madame X... me donne les renseignements qu'on va lire.

Un premier moyen consiste à faire bouillir des peaux d'oignon et du tamarin dans un peu d'eau sucrée, jusqu'à consistance sirupeuse : on coule, et on boit le liquide coulé. Il paraît que c'est infaillible.

Un autre procédé consiste à faire coucher la femme sur le dos. Alors on lui met sur le ventre la pierre qui sert à moudre le grain et on fait des mouvements comme si on allait moudre. En général, cela fait sortir l'enfant. Après cette opération, on met la femme dans un bain d'eau chaude pour que l'avortement marche plus rapidement (je n'ai pas pu savoir tous les détails). Il faut que la grossesse n'ait pas dépassé le deuxième ou le troisième mois. Plus tard, le procédé serait inutile.

Un troisième moyen, moins cruel que le précédent, consiste à enlever avec une paille la crasse fort épaissie qui existe dans le tuyau des chibucks. On prend une quantité suffisante de cette crasse pour remplir un petit chiffon que l'on introduit ainsi dans le col utérin, aussi haut qu'on le peut et le plus près possible de la tête de l'enfant. Il paraît que cela tue infailliblement l'enfant et quelquefois aussi la mère. Madame X... me raconte qu'une négresse qui avait eu recours à cette méthode n'a jamais pu guérir et est morte plus tard. Sa perte a été attribuée au procédé.

CHAPITRE V

LIBERTINAGE

I

DIVERSES ESPÈCES DE PROSTITUÉES

M. X..., général en retraite, me disait que de son temps (vers 1828), il y avait au Caire cent cinquante maisons de tolérance. Il y avait aussi alors des maisons de jeunes gens.

Aujourd'hui, il n'y a plus de maisons spéciales pour les hommes, mais dans les maisons de femmes, on vous amène des garçons. Très-souvent même ces derniers se promènent le soir et viennent s'offrir à vous.

Les femmes qui viennent de Constantinople, je parle ici des femmes libres, mènent toutes mauvaise vie ; elles se prostituent. Elle ont, du reste, une réputation détestable.

Un secrétaire de M. de X..., Français, racontait à la table de M. Z... qu'une Française de mœurs légères peut faire commerce de sa personne chez elle, mais qu'elle ne peut aller dans une maison de tolérance. Si elle y va, on la prend et on l'embarque. Aussi n'y a-t-il pas en Égypte de prostituées françaises.

Quand on veut une maîtresse et qu'on sait l'arabe, on s'adresse à des entremetteuses chez lesquelles on trouve des femmes qui cherchent des amants. Ces femmes sortent de leur maison sous prétexte de faire des visites ou pour aller au bain. Elles viennent chez ces entremetteuses. On y est rendu avant elles, pour ne pas éveiller les soupçons. La femme arrive, vous examine, et si elle vous trouve de son goût, elle consent. Si vous lui plaisez, elle vous fait des cadeaux. Elle ne reçoit rien de l'entremetteuse ; au contraire, elle la paye, et vous donnez aussi à l'entremetteuse deux ou trois livres sterling. La femme fait des cadeaux avec son argent particulier ou en vendant les objets qu'elle possède. En général, les femmes ne se hasardent ainsi que lorsqu'elles sont sûres de l'eunuque qui les sert. Comme cadeau, l'amant reçoit un mouchoir brodé ou une blague brodée aussi. Il peut faire un cadeau s'il le veut.

Les entremetteuses dont j'ai parlé sont le plus souvent, des marchandes de modes qui peuvent s'introduire dans les harems et procurer ainsi des femmes arabes ou turques. Tout est bénéfice pour ces procureuses, car elles sont payées par l'amant et par la femme qui cherche celui-ci. Les dames font parfois de fort jolis cadeaux à leurs amants; j'en ai déjà parlé.

Un négociant grec, que j'ai vu à Kartoum, m'a donné les renseignements suivants. A Kartoum, la démoralisation est excessive à cause de la misère. Toutes les femmes se prostituent. Quand une fille atteint l'âge de douze ans, on avive les deux grandes lèvres et on fait quelques points de suture, en ne laissant qu'un petit orifice pour le passage du flux menstruel. Quand on veut épouser une de ces femmes, on envoie un modèle en bois de son phallus et on découd ou plutôt on sectionne la femme de la quantité voulue. Elle reste au lit jusqu'à ce que la cicatrice soit formée, et on l'épouse. Quand la malheureuse accouche, la mère ouvre plus complétement le vagin avec un rasoir. L'accouchement terminé, tout est réuni comme auparavant. Ces renseignements s'accordent parfaitement avec ceux que m'a donnés le consul de Piémont.

Les mœurs arabes, dit M. B..., ne sont pas telles qu'on le suppose généralement. Ainsi, on est souvent trompé par les interprètes qui vous font croire à des rendez-vous avec des femmes de personnages turcs. M. C... a été souvent trompé ainsi ; il payait fort cher pour avoir de belles femmes. Un jour, une vieille l'arrête au bazar et lui offre une jeune fille, bien habillée et qui se donnait des airs de grande dame. M. C... en était enchanté ; il la payait deux cents francs ; or, c'était simplement une marchande d'oranges.

Quoi qu'en dise M. B..., ce n'est pas ici qu'il faut venir chercher des leçons de morale.

Une dame voulait vendre l'innocence de sa fille à un haut personnage, mais ce dernier s'est brouillé après

avoir surpris une lettre dans laquelle madame B... recommandait à sa fille de se vendre le plus cher possible.

II

HABITUDES DES PROSTITUÉES

Ce qui contribue à l'insalubrité des maisons en Égypte, ce sont les lieux d'aisances. En général, il y en a à chaque étage, mais comme ils ne sont pas couverts, l'odeur se répand facilement dans la maison. Les lieux sont au niveau du sol, et l'endroit par lequel les matières sont jetées a la forme d'une fente allongée ; aussi, est-il impossible ou plutôt difficile de les salir. Rarement cette fente est recouverte d'une planche. Il en résulte que l'intérieur des maisons, surtout le rez-de-chaussée, infecte.

Les lieux d'aisances servent de cabinet de toilette aux filles publiques du Caire. Je les ai vues plusieurs fois y aller faire leurs ablutions. Ces pauvres filles sont fort propres, au moins autant qu'on peut en juger à cause de leur couleur chocolat. Les soins qu'elles prennent sont tels qu'ils semblent devoir être un moyen de transmission des affections vénériennes, cependant elles ne sont pas très-fréquentes.

Les filles du Caire vous massent tout le corps pour vous délasser les membres. Le jour du Ramadan, elles ne peuvent avoir de rapports avec les hommes.

M. de X... vint me voir avec sa maîtresse, dont j'ai

déjà pris le profil. Il l'habilla en garçon pour circuler le soir. Sur son pantalon et sa chemise de femme, il lui mit une redingote. Dans ce costume, elle avait l'air d'un garçon malpropre. Cette fille avait appris à dire en Arabe toutes les sottises que débitent les femmes les plus effrontées de Paris. Elle est Égyptienne; c'est la femme d'un agent de police de Damiette. M. de X... me dit qu'elle aime beaucoup le soir à lui raconter les contes des *Mille et une Nuits;* elle parle quelquefois pendant trois heures. Je demande à M. de X..., si ces longues histoires ne l'endorment pas : « Oui, me répond-il, mais à chaque instant elle m'interrompt pour savoir mon opinion, et je lui répète de temps en temps : *Safer*, c'est vrai. » Ces femmes arabes sont sans aucune espèce de pudeur; ainsi, celle-ci dit tout haut devant son amant, qu'elle voudrait devenir ma maîtresse. Tout à coup elle se tourne vers son amant, et lui dit que je viens de lui offrir une guinée pour acheter ses faveurs.

A Assouan, les filles publiques habitent hors la ville, au bout de la plage. Comme je passais dans leur quartier, une femme m'aperçoit, court à moi, me saisit et j'ai toutes les peines du monde à m'en séparer. Plus loin, je suis arrêté par une petite noire fort jolie qui m'entraîne. Je la suis. Elle peut avoir de quinze à seize ans, elle est de Kartoum et porte un costume délicieux : petite chemise bleue à cause de la chaleur, pantalon blanc, petite calotte rouge avec un grand pompon noir à franges. Les cheveux sont divisés en petites tresses fort propres et sans mauvaise odeur. Elle a de gros bracelets en argent et une bague à l'annulaire de l'une

des mains. Au-dessous des reins, elle a une ceinture de perles de différentes couleurs. On aurait pu faire d'elle un portrait ravissant. La maison qu'elle habitait avait un seul étage. Et d'abord, on entre dans une pièce basse, puis on va dans une cour où l'on prend un escalier droit sans rampe, qui mène à sa chambre. Pour tous meubles : un lit en osier sur lequel il y a un tapis, une espèce d'escabeau en bois, des branches sèches de palmier. Cette jeune fille me montre qu'elle sait danser comme à Kartoum ; ce sont de simples mouvements du corps très-licencieux. Je lui enlève sa chemise bleue, qu'elle met à cause de la chaleur, car elle me fait voir des habits plus beaux. Elle a de fort jolis yeux, des mains et des pieds ravissants, la paume des mains est peinte avec le henné. Elle est absolument privée de poils; ses doigts sont minces, effilés, et ses mouvements très-gracieux. Je demeure un certain temps chez elle, car elle m'amuse beaucoup. En sortant de sa chambre je suis saisi par une de ses voisines qui demeure sur le même palier et qui me demande baschich. Elle m'accompagne jusqu'à la porte, s'obstinant à placer sa main droite devant moi ; elle m'impatiente.

Au Caire, les maisons de tolérance sont nombreuses, on peut y entrer sans être tracassé par personne. Quelques-unes sont fort propres, on y trouve comme en France des salons de réception convenables. Comme on l'a vu précédemment, la chambre des prostituées est meublée simplement : un lit en fer, des matelas, un oreiller, quelquefois une chaise ou même un fauteuil.

Les prostituées peuvent appartenir à toutes les classes

de la société ; la classe des fellahs en fournit cependant le plus grand nombre. Certaines prostituées sont fort belles, mais souvent le tatouage les défigure ou bien elles allongent démesurément leurs oreilles en y suspendant tout ce qu'elles peuvent.

Elles sont susceptibles d'attachement, ce dont je ne me doutais guère, mais les nombreux témoignages que j'ai recueillis et mon expérience personnelle ne me laissent aucun doute à cet égard.

En général, elles se prêtent difficilement à ces raffinements de débauche si pratiqués en Europe. Beaucoup ont subi la circoncision. Chez une pauvre fille que j'ai examinée, les petites lèvres n'existaient plus, il ne restait du clitoris qu'un petit pédicule inégal. On aurait dit que cet organe avait été arraché. Au-dessus, il y avait une bride transversale blanchâtre de tissu cicatriciel.

Quelques femmes s'épilent le pubis par *fantasia*, ce mot résume tout ici.

Les prostituées sont aussi capables de vengeance. Le 5 février 1862, j'aperçus sur l'Esbelkieh une femme qui se battait avec un jeune Arabe. Elle l'égratignait, lui donnait des coups, lui déchirait les habits et elle finit par le mettre tout nu, sur l'Esbelkieh même, à côté du café Duval.

III

SAKINA LA CHANTEUSE

Madame X... et la femme d'un ancien consul me donnent au sujet de Sakina les renseignements qu'on va lire. Ils sont instructifs à plus d'un titre.

On l'appelle quelquefois, mais improprement, Sakné. Son mari qui est plus jeune qu'elle, la suit partout. C'est lui qui l'accompagne quand elle chante sur la scène ; caché derrière la toile qui le dérobe au public, il crie : *Chatra Sakina* (savante Sakina). *Taïb*, *Sakina* (c'est bien, Sakina).

Cette femme a réellement cinquante ans. Elle est la coqueluche de tous les pachas qui tombent en pâmoison quand ils l'entendent chanter. Elle est surtout protégée par S..., avec lequel elle a eu des relations autrefois. S... l'estime et l'aime d'une manière toute spéciale. Il l'a créée bey, et en cette qualité Sakina a toujours chez elle un soldat de garde.

Sakina était primitivement porteuse de boue dans les constructions, elle servait d'aide aux maçons. Or, comme elle avait une jolie voix, c'était elle qui chantait en allant chercher de la boue avec les autres petites filles. Un jour, elle aidait à porter du plâtre dans une habitation de la fille de Méhémed-Ali, la femme de Defterdaar, celle-ci, l'ayant entendue chanter, la fit admettre parmi ses chanteuses.

Sakina chantait et dansait autrefois, maintenant elle ne fait que chanter.

Elle a une belle voix, mais elle n'est pas jolie; il paraît qu'elle n'a ni seins, ni hanches, ni formes. Elle n'a jamais eu d'enfants. Elle est chef de toutes les chanteuses. Si elle veut aller dans une maison, il lui faut la permission du Pacha. On lui donne d'avance dix guinées (250 francs), puis après la séance, on ajoute ce qu'on veut. Sakina est fort riche.

Elle a sur son tarbouk pour 200,000 francs de diamants que lui a donnés Saïd-Pacha.

Quand des gens riches se marient, on emprunte ce tarbouk pour le mettre sur la tête de la mariée. On le rend après la cérémonie, Sakina le prête gratuitement.

Comme les fellahs, Sakina porte des tatouages. Elle est tatouée au front, aux mains et au menton.

C'est une femme dévergondée; elle ne chante que pour les hommes. Son mari est un intermédiaire, et quand elle reçoit des visites, c'est lui qui garde la porte. Il est le serviteur et en quelque sorte le domestique de la dame. Quand Sakina va faire une promenade, son mari court devant son âne.

Les Turcs disent de Sakina les choses les plus flatteuses. Elle fait aussi le bonheur des Européens et surtout des Levantins, et j'ai entendu tout le monde s'extasier sur elle. Le jour même où elle a chanté chez M. M..., je causais à un monsieur levantin qui me disait que c'était une femme extraordinaire. Il paraît que son chant, assez peu compris des Européens, met les

Turcs en extase. Madame X... me dit cependant que lorsque Sakina danse et chante, les Européens jettent à terre leur chapeau ou leur tarbouk en s'écriant qu'il n'y a rien de plus beau à voir.

Sakina a ses entrées dans la meilleure société levantine, ce qui lui permet de servir d'intermédiaire pour les dames qui veulent des beys ou des pachas qui les payent fort cher.

Dans les soirées, elle s'arrange de façon à ce que la dame qui veut un bey s'y trouve avec lui. Ils font leurs conditions, et, chose curieuse, le mari, qui sait tout, assiste à la soirée et fait semblant de ne rien voir. Pour prix de son déshonneur, il est quelquefois nommé bey et il reçoit des terres et des maisons.

IV

PÉDÉRASTIE

Ici, la pédérastie est avouée; ainsi N... me dit que son grand-père, riche banquier, aimait le luxe, les femmes et les petits garçons. En France, on n'avouerait pas ces choses-là. Le même N... me raconte qu'un jour, un petit garçon jouait devant la porte de sa maison, lorsqu'il fut saisi par un jeune homme de dix-sept ou dix-huit ans qui passait. Celui-ci lui mit la main sur la bouche, l'entraîna derrière la porte et..... au bout de quelque temps il s'enfuit. L'enfant alla, tout en pleurs, raconter le fait à son père, qui lui dit simplement: « Hé bien ! si cela

t'arrive une autre fois, appelle-moi et je te défendrai. »

N..., à son retour d'Europe, où il a fait ses études, loua une maison et y plaça trois femmes noires et deux petits garçons pour les servir. Il tenait tout ce monde-là sous clef; les femmes ayant été achetées, étaient sa propriété. Le matin, il leur apportait des vivres et il s'amusait avec les femmes ; elles étaient fort heureuses, bien habillées, bien nourries, bien logées; elles ne sortaient pas, il est vrai, mais ici ce n'est pas l'habitude. Il faisait prendre des drogues aux femmes pour qu'elles ne pussent devenir enceintes. On voit à quelles orgies on peut se livrer en Orient.

Au Caire, les petits garçons et les petites filles s'amusent entre eux complétement. Les petits garçons se livrent entre eux à la pédérastie. Il est très-ordinaire de voir de petits enfants de sept à huit ans faire toutes sortes de débauches.

Mais la pédérastie est surtout en honneur chez les grands. J'ai recueilli un certain nombre de faits qui m'ont été racontés par les acteurs eux-mêmes ou par des témoins qui étaient dans leur intimité.

X... était fort pédéraste. Pour faire accepter leurs marchandises, les marchands et leurs commis se livraient à lui... Il avait à son service un mamelouk, gaillard à figure peu distinguée, dont il était le mari très-ardent. En public même, il le couvait des yeux.

Les Turcs sont d'ordinaire fort jaloux de leurs mamelouks. Madame X... me raconte qu'une fois un bey avait pris passage à bord du bateau à vapeur que commandait M. X.... Ce Bey avait des femmes à bord et il s'était en-

dormi sur le pont à côté de son mamelouk. M. X...,
craignant que le jeune homme ne fût blessé par les cordages durant les manœuvres, le fit enlever. Le Turc en se réveillant n'ayant pas trouvé son mamelouk, entra dans une fureur extraordinaire.

Dans l'armée égyptienne, les soldats ne peuvent sortir; aussi la pédérastie est-elle très-commune parmi eux. On les voit s'y livrer journellement, m'a dit un officier. On pourrait les punir, mais on fait semblant de ne pas les voir.

. . . .

. . . .

. . . .

V

SETTISENAP

Ce soir, 21 janvier 1862, je vais à la fète de Settisenap avec M. de B... et M. L... Cette fète dure déjà depuis quelques jours.

Toutes les rues qui conduisent à Settisenap sont en réjouissance. Devant un grand nombre de maisons il y a des lustres, et dans beaucoup de boutiques on aperçoit des gens qui prennent du café. Les mosquées environnantes sont ouvertes et éclairées à l'intérieur. Elles sont pleines de bons musulmans qui font leur prière. La place de Settisenap est couverte de monde et notre voiture avance à grand'peine.

A gauche de la mosquée, il y a une grande tente dans laquelle nous pénétrons ; mais au lieu d'un spectacle turc que nous attendions, nous trouvons des acrobates grecs.

Dans l'intérieur de la mosquée de Settisenap, qui est illuminée, nous apercevons grand nombre de gens faisant le *Zegr*, mais nous ne les voyons que difficilement, parce qu'on a tendu des nattes aux grilles de la mosquée.

Nous allons nous promener avec la voiture dans la rue qui côtoie Settisenap, et nous dérangeons beaucoup d'Arabes qui doivent se lever et s'écarter pour nous faire place.

Nous nous arrêtons devant des cafés. Dans l'un de ces cafés il y a un jeune homme habillé en femme, le visage découvert, qui danse comme je l'ai vu faire à Fantah. Ainsi, tantôt avec le bassin, tantôt avec la poitrine, il simule les mouvements les plus lubriques. Toutes ces danses ont lieu devant notre voiture, où le danseur s'est rendu à notre appel. Un tambour constitue l'orchestre. Devant le danseur, il y a un bouffon qui l'excite par ses : « Ah ! ah ! ah ! » et qui imite l'acte du coït.

En général, ces hommes, habillés en femmes, dansent fort bien ; ils font même des mouvements plus exagérés et plus désordonnés que les femmes. Ils ont des colliers, des bracelets, des boucles d'oreilles. Un danseur, qui était jeune, avait tellement l'air d'une femme que j'ai dû l'interroger afin de savoir exactement son sexe. Il était de petite taille, mince, et il avait une fort jolie figure.

M. de B... nous disait qu'il avait vu dans la journée,

des hommes armés d'un zenb énorme qui simulaient la pédérastie. Nous demandions à un ânier qui nous servait de guide si nous pourrions voir ce curieux spectacle.

Enfin, notre souhait est exaucé; nous arrivons dans un certain endroit de la fête, et là nous voyons un homme qui s'est adapté un énorme phallus, fait probablement avec du drap. Cet homme, habillé grossièrement a l'air d'un satyre; cependant je ne lui ai pas vu de queue; il avait pour acolyte un grand benêt qui portait un jupon blanc, court, et qui le regardait avec des yeux hébétés. Le satyre faisait de grands mouvements, semblables à ceux dont j'ai parlé, il terminait en poussant alors des « ah ! ah! » comme s'il faisait grand effort. Il venait ensuite danser à côté de son acolyte qui aussitôt s'approchait. Le satyre le regardait un moment, puis il se retirait et témoignait sa joie en jouant de la flûte. Après cela, il recommençait à faire des mouvements et aussitôt l'acolyte s'approchait de lui; alors, sans se toucher, ils s'agitaient d'une manière féroce, aux grands applaudissements de la foule. La scène avait lieu aux sons du tambourin.

Le satyre était armé d'une espèce de grand fouet sans manche, avec lequel il tapait sur les gamins, quand ceux-ci s'approchaient trop de lui. A la fin, le satyre a fait le simulacre de rapprochement avec son acolyte, et il lui donnait de grands coups de derrière comme intermède; le satyre s'approchait de temps en temps de son acolyte, puis il se reculait un peu en jouant de la flûte, et sa figure indiquait la grande satisfaction qu'il était censé éprouver.

Un type curieux était celui du patient, qui se donnait des airs langoureux et bêtes, et s'appuyait sur un bâton. Très-certainement ce bâton joue un rôle dans la pantomime.

En quittant ce spectacle auquel, nous avons assisté en voiture, nous avons donné un florino chacun. Nous continuons notre marche; comme nous passions devant un café, on nous prie d'entrer. Nous descendons de voiture, nous traversons la foule des buveurs, et nous entrons par une porte basse dans une salle remplie de monde.

A côté de la porte se trouve un fourneau sur lequel on fait le café.

Autour de la salle sont rangés des bancs pour les spectateurs. Il y a là un grand gaillard d'une vingtaine d'années, habillé en femme, couvert de fort riches ornements d'or, boucles d'oreilles, chaînes, bracelets. Il fait faire place, nous nous asseyons et le spectacle commence. C'est toujours le même. Après avoir dansé quelque temps fort bien, l'homme danseur vient s'asseoir sur nos genoux. Je lui donne baschich; le bouffon acolyte va sur les genoux de M. L..., qui le repousse. Toutes ces danses avaient lieu dans une salle basse dans laquelle l'air pénétrait seulement par une petite porte. Plusieurs fois j'ai failli m'y trouver mal, tant l'air y était peu respirable. Nous avons donné chacun un florino. Dans cette rue et dans les rues environnantes, il y avait illumination. M. de B..., qui avait passé dans le quartier pendant la journée, avait vu, en plein jour, l'homme au phallus qui donnait une représentation devant un public nom-

breux, composé en partie de femmes. Le soir, il n'y a jamais de femmes à ces fêtes.

VI

OBSERVATION D'UN PÉDÉRASTE

Ce matin, 4 mars 1862, à la visite de Méhémed-Ali-Bey, je vois un beau monsieur de vingt-cinq à vingt-huit ans environ, habillé à l'égyptienne, qui semble attendre quelque chose. La visite finie, Méhémed-Ali-Bey lui annonce qu'il ne peut être guéri que par une opération, et il me dit qu'il a des fistules à l'anus. Je demande à le voir; le monsieur n'y consent qu'avec difficulté; cependant il se place sur un lit. Les fesses sont absolument velues. Comme le malade semble vouloir cacher son orifice anal, j'écarte les fesses et j'aperçois un anus infundibuliforme. De plus, la peau tout autour de l'anus est rouge, calleuse; sur les parties latérales de l'orifice anal, il y a des orifices de fistules, qui existent surtout entre les deux fesses; là on voit les orifices de cinq ou six fistules. Cette rainure interfessière est rouge, calleuse, inégale, bleuâtre dans certains endroits; on voit qu'elle a été fortement contusionnée à plusieurs reprises.

Le pus s'écoulant des fistules est fétide, mais il n'y a pas d'écoulement anal. Chez cet individu, les fistules ne doivent être que les orifices d'abcès consécutifs à des

contusions violentes. Ainsi, je vois à deux pouces de l'anus un petit abcès non encore ouvert. Je demande à Méhémed-Ali-Bey s'il a sondé ces fistules; il me répond que non. Il ne me dit pas un mot sur les causes certaines de cette maladie.

J'ai dit que toute la rainure interfessière était percée de trous fistuleux donnant passage à une petite quantité de pus.

Très-certainement, cet homme se livre et s'est livré, même malade, à la pédérastie passive. Pour pénétrer dans l'anus, le membre viril frappait la rainure, puis en glissant il arrivait dans l'anus. Du reste, comme je le montre dans le dessin, la courbe de l'entonnoir anal était plus grande en haut qu'en bas, ou pour mieux dire, le rectum était plus ouvert dans sa demi-circonférence supérieure que dans sa demi-circonférence inférieure, et cela par suite du mécanisme déjà indiqué. Cet individu paraît appartenir à la classe aisée. Il parle très-bien le français. Je lui ai conseillé de se laisser opérer. Méhémed-Ali-Bey lui a prescrit un purgatif.

VII

OU L'ON VOIT LA GROSSESSE SUIVRE LE RAPPROCHEMENT DE DEUX FEMMES TRIBADES

Madame X... me dit que parmi les femmes arabes, il y a des femmes tribades. L'une d'elles a été rendue en-

ceinte par sa compagne, de la manière suivante. Madame X... ne croit pas le fait possible, et elle suppose que la tribade a été vue par un homme. Voici le fait :

Une femme entretenait une autre femme, elle lui fournissait tout ce qui pouvait lui être utile ou même agréable. Toutes deux vivaient ensemble. Comment? je n'ai pu le savoir. Toujours est-il que la première vint à se marier et n'en continua pas moins ses relations avec sa compagne. Un jour, en sortant des embrassements de son mari, elle se livra à ses plaisirs accoutumés; quelque temps après, sa maîtresse passive lui dit qu'elle était enceinte. Comment expliquer ce phénomène sans admettre l'intervention d'un homme? Il faut penser que la femme active, la vulve encore chargée de semence, aura frotté celle de sa compagne et y aura déposé les animalcules de son mari. Le fait serait curieux s'il était vrai.

VIII

SYPHILIS

M. Bilharz, chargé du service des vénériens, veut bien me donner les renseignements suivants :

Au Caire, les malades ne vont pas à l'hôpital lorsqu'ils sont atteints de blennorrhagie, aussi ne sait-il rien sur cette affection.

L'orchite serait très-rare.

M. Bilharz n'a jamais vu d'ophthalmie blennorrhagique.

Les chancres indurés sont fréquents ; ils sont souvent suivis d'accidents du côté du pharynx, mais plus rarement de syphilides.

On observe souvent des exostoses ainsi que des nécroses, celle du nez en particulier. Les plaques muqueuses occupent souvent le scrotum, les cuisses, à l'endroit du frottement avec le scrotum et l'anus.

L'iritis syphilitique est rare.

A la suite de manœuvres de pédérastes, les ulcères syphilitiques de l'anus sont fréquents. L'anus se dilate ; il y a paralysie des sphincters et il vient des végétations qu'il faut couper. D'ordinaire, les plaques muqueuses et les végétations sont plus saillantes qu'en Europe. Par suite de la pédérastie, les chutes du rectum sont fréquentes. Les fistules à l'anus sont communes, on leur donne pour cause les hémorrhoïdes, mais je crois plutôt que c'est la pédérastie. Les hémorrhoïdes sont cependant très-communes.

M. Bilharz me dit avoir cent malades, il veut dire cent lits. Le 8 mars 1862, je vais dans son service qui est au deuxième étage.

Il administre les pilules aux malades qui en ont besoin, et cela devant lui ; il agit ainsi pour être certain qu'ils prennent leurs pilules.

Presque tous les malades ont des accidents secondaires et tertiaires.

L'un deux a eu la verge entièrement rongée par un

chancre phagédénique, et il est absolument privé de membre viril.

Plusieurs autres ont des plaques muqueuses dans la cavité buccale et dans la gorge.

D'autres ont des syphilides.

Plusieurs ont des chancres du fourreau de la verge.

M. Bilharz, que je gêne, fait sa visite aussi vite que possible.

CHAPITRE VI

EUNUQUES

DE LEURS QUALITÉS PHYSIQUES ET MORALES

En général, on achète les eunuques jeunes, et on les élève dans les harems; plus tard, ils gardent les femmes. Ils paraissent avoir une aptitude particulière pour soigner les enfants. Témoin, le petit Margal, qui semblait la mère du petit Mustapha-Effendi, et qui le portait dans ses bras avec une sollicitude extrême.

Quand les eunuques ont moins de douze à quatorze ans, on les distingue difficilement des autres enfants de leur âge ; leur voix seule frappe, parce qu'elle est grêle. S'ils sont Abyssiniens, ils ont une jolie figure, et alors ils servent fréquemment aux plaisirs de leurs maîtres.

Les eunuques sont fort maigres au Caire; je n'en ai

vu encore aucun qui eût de l'embonpoint. On les reconnaît à leur grande taille et à leur air hébété. Ils ont surtout des jambes monstrueuses par leur longueur. Pourquoi? je l'ignore.

Les nègres du même pays peuvent être grands, mais jamais ils ne sont disproportionnés comme les eunuques. M. le docteur Rossin, à qui je demandais la raison de ce fait, me disait qu'il n'avait lieu qu'au moment de la puberté. Ainsi, un eunuque d'Alim-Pacha qui a de longues jambes, était fait comme les autres quand il était jeune. Les jambes n'ont grandi d'une manière démesurée que depuis le moment de la puberté. M. Rossin croit, et je suis de son avis, que le développement des jambes chez les eunuques est indépendant de la race à laquelle ils appartiennent. Leurs gestes manquent d'énergie, leur démarche est lente et traîne comme celle des femmes; leur voix faible et d'un timbre peu élevé contraste avec leur grande taille. Je les ai vus actifs dans une seule circonstance, c'est lorsque dans la gare ils président à l'embarquement des femmes. Alors ils sont attentifs à ce qu'on ne voie pas leurs victimes, je dis *leurs victimes*, car si la femme favorite a de la puissance sur l'eunuque, l'eunuque est le tyran des femmes, et l'instrument passif des volontés du maître.

Les eunuques ont toujours l'air d'être gelés; ils portent, le plus souvent, un grand manteau ou un vaste paletot, et ils ont la tête enveloppée d'une coiffe. En Égypte, du reste, se couvrir beaucoup est une marque de richesse, et l'on préfère étouffer et avoir l'air d'un homme à *son aise*. Je me rappelle à ce sujet le cuisinier

de M. B... ; par les plus grandes chaleurs, il mettait sa belle et grosse capote neuve pour aller aux provisions. Les eunuques sont toujours bien habillés; c'est la domesticité distinguée de la maison.

On les traite avec beaucoup de déférence et les Arabes semblent être en admiration devant ces êtres anormaux, peut-être envient-ils leurs beaux habits, leur argent et leur pouvoir. Les marchands leur font aussi beaucoup d'honneur; c'est au bazar qu'on peut bien les étudier, car ils y sont ordinairement fort nombreux.

Les eunuques ont une grande influence sur les décisions de leurs maîtres, dont ils connaissent la vie intime dans ses détails les plus cachés. Ils sont surtout puissants chez les mauvais princes, chez ceux qui sont ombrageux. Les bons princes, jeunes, intelligents, les estiment peu, et leur accordent peu de confiance, aussi peut-on juger d'un prince par l'autorité qu'il accorde à ses eunuques.

Presque toutes les personnes que j'ai interrogées s'accordent à dire que les eunuques sont méchants, curieux, fanatiques, avares; quelques-unes, m'ont assuré qu'ils ne sont pas aussi mauvais qu'on l'imagine. J'avoue, quant à moi, que j'ai une triste opinion d'eux. Ils sont orgueilleux, ils aiment les chevaux, adorent l'argent et risquent leur vie pour satisfaire leurs goûts. Bien qu'ils chérissent les bijoux, ils ne portent qu'une bague au doigt auriculaire ou aux deux doigts, mais ils se rattrapent sur les chaînes ; ils en ont une pour la montre, une pour le cachet. Ils cherchent aussi à avoir des terres, bien qu'ils n'accumulent ni pour eux, ni pour la famille,

car ils doivent laisser tous leurs biens à leur maître. Le chef eunuque de S... a fait construire une habitation splendide à côté du marchand de curiosités. Ces gens-là peuvent acquérir de très-grandes fortunes, mais, sauf ce qui est en argent, ils ne peuvent disposer de rien sans l'agrément de leur maître. Ainsi le chef eunuque de S... laissera tous ses biens à F... Comme on le voit, quoique esclaves, les eunuques peuvent posséder; M. Barnoy a acheté son baudet à un eunuque; mais les maîtres ont droit de vie et de mort sur eux.

M. B... me dit qu'il y a des eunuques assez courageux, mais je crois qu'il confond le courage avec l'inhumanité que leur inspire le pouvoir de commander. « Quand ils me parlent librement, ajoute M. B..., ils disent qu'ils regrettent leur position, et ils avouent qu'ils ne sont que des m..., qu'ils servent d'intermédiaires pour les plaisirs des autres. »

II

DE LEUR EMPLOI

Les gens riches seuls ont des eunuques. Ceux-ci ne sont pas nécessairement esclaves; il y en a, mais fort peu, qui s'appartiennent, soit que leur maître les ait affranchis, soit qu'ils l'aient quitté, soit qu'il soit mort en leur donnant la liberté.

Certains eunuques libres, n'ayant pas de fortune, se

placent comme serviteurs, mais c'est chose rare; ils ne sont pas plus payés que les autres, environ cent cinquante piastres par mois.

Le suppléant de Méhémed-Ali-Bey me dit qu'à l'école d'Abou-Zabel il y a eu deux eunuques élèves en médecine. Ils y ont fait leurs études pendant cinq années. L'un s'appelait Soliman-Har, l'autre Hana-Haï. Il paraît qu'ils ont exercé la médecine. Actuellement, ils ne l'exercent plus; ils sont dans un harem.

Les eunuques se fréquentent beaucoup les uns les autres; ils ont les plus grands soins pour leur maître, et ils offrent quelquefois le café aux grands amis de la maison.

La présence des eunuques dans les maisons turques, n'a rien qui doive étonner. Ils sont une sorte d'intermédiaire entre le dehors et le harem. Ils font les achats; ils accompagnent les hommes de service, qui introduisent dans le harem les objets lourds et pesants, comme le bois et l'eau; on sait le tapage qu'ils font pour avertir de leur présence. Ils accompagnent les dames qui sortent, reçoivent la visite des messieurs, et font, de la part de leurs maîtresses, des visites aux hommes. Ainsi, M. D..., malade, a reçu la visite du chef eunuque de la femme d'Achmed-Pacha, il devra la lui rendre, car il ne peut voir une dame.

Quand ils sortent pour faire les achats, on les rencontre, tantôt montés sur de beaux ânes, tantôt dans de belles voitures de harem.

Quand un grand harem sort, un eunuque monté sur un beau cheval précède les voitures. Sur le siége de chaque

voiture il y a un eunuque placé à côté du cocher. A chaque portière, il y a un saïs qui court, la main appuyée sur la portière de la voiture, afin d'écarter les curieux s'il y en avait. Dans les voitures toujours couvertes, les femmes, voilées et habillées de blanc, regardent avec curiosité ce qui se passe. En général, avec les femmes, il y a des enfants qui ont le visage découvert et qui portent de beaux costumes, car les femmes turques ont un soin particulier de leurs enfants. Ce que je viens de dire s'applique aux harems des pachas et des grands personnages.

Les harems plus modestes sortent dans une ou plusieurs voitures; sur le siége de la première, non pas de toutes, il y a un eunuque. Il y a souvent, mais pas toujours, un saïs aux portières.

Les harems d'un ordre inférieur sortent à ânes, escortés par un eunuque.

Les femmes les moins riches sortent quelquefois acpagnées par une négresse.

L... me dit que les eunuques sont fort méchants pour les femmes ; ce sont de vrais tyrans, ils les battent et les maltraitent beaucoup. De plus, ils sont leurs entremetteurs, et pour un châle, pour une bague, pour une chaîne, ils font des choses incroyables. Lorsqu'une femme voit un homme qui lui plaît, elle en parle à l'eunuque si elle l'ose, et lui offre un châle, un cachemire, de l'argent; l'eunuque part et va chercher l'individu. Je dis à L...: « Mais si l'eunuque trahissait sa maîtresse, s'il la dénonçait au maître. — Il n'oserait, me dit-il ; elle dirait que c'est l'eunuque qui a voulu la vendre, et que pour se

venger de son refus, il fait une fausse accusation. »

Pour avoir de l'argent, les femmes vendent leurs bijoux, leurs vêtements; elles peuvent aussi se servir de leur dot.

M. B... me parle d'un eunuque parfaitement opéré, qui montre constamment une grande admiration pour les belles femmes.

Il paraît qu'il y a des eunuques qui courent après les femmes du dehors, et mangent de l'argent avec elles. C'est le cas de l'eunuque en chef d'I.... Il y a quelque temps, il faisait beaucoup de gracieusetés à la femme d'un mécanicien; il lui apportait des fruits, des cadeaux, et le mécanicien en riait. Quand l'eunuque arrivait, il disait à sa femme : « Tiens, voilà ton amoureux qui vient. » Un jour, l'eunuque engagea la femme à venir se promener du côté des cannes à sucre. Elle le suivit. Quand ils furent au milieu des cannes, il se jeta sur elle et voulut la renverser à terre. Elle résista tellement, qu'il ne put y parvenir. Il lui disait : « Pourquoi as-tu peur de moi? pourquoi as-tu peur de moi? » Mais comme la femme lui échappa, il ajouta furieux : « Sitinsane (soixante ans); » ce qui veut dire : Je m'en f... !

III

OBSERVATIONS

HISTOIRE ET OBSERVATION DE L'EUNUQUE MARGAL

Aujourd'hui, lundi 8 juillet 1861, je me rends chez le reïs T..., qui a un eunuque malade. On me présente le petit Margal.

Il paraît que son maître l'a acheté il y a six mois; il lui a coûté, nous dit ce dernier, de quatre à cinq bourses.

La bourse vaut cent francs.

Il ne veut pas dire le prix exact, suivant l'habitude des Turcs. Les esclaves eunuques de quinze ans coûtent de six à sept bourses; actuellement, au Caire, Margal vaudrait huit bourses.

Cet enfant paraît avoir douze ans.

Il est de Nouba; on m'avait dit d'abord qu'il était du Darfour. Il a, paraît-il, le caractère des gens du pays, car il est susceptible. Un jour, chez Rachid-Effendi, voulant dire à Rachid ce que je pensais de l'état de cet enfant, je renvoyai Margal, qui se mit aussitôt à fondre en larmes. Il m'a toujours paru reconnaissant des soins que je lui donnais. Mamhoud paraissait, au contraire, mécontent de ne pas assister à ce que je faisais à Margal.

Ce dernier se rappelle fort bien comment il a été pris;

il gardait des troupeaux sur la montagne, quand des voleurs d'hommes l'ont enlevé et vendu à un individu qui fait métier de faire châtrer. Il paraît qu'on lui a pris la verge et les bourses ainsi que les testicules; le tout a été lié avec une corde et enlevé avec un rasoir. On a mis sur la plaie des substances pour arrêter le sang. Cette opération a été faite il y a huit mois, soit six mois avant qu'il fût acheté par le reïs T.... Est-ce exact? ou n'est-ce pas plutôt le reïs T... qui l'a fait châtrer? Celui-ci s'en défend; il dit que pareille opération est horrible et condamnée par la religion. Je pourrais lui dire : « Mais alors pourquoi as-tu acheté un eunuque? »

Je lui demande pourquoi il a préféré acheter des eunuques que des esclaves ordinaires; il me répond que c'est pour son harem.

Le pauvre Margal est très-amusant quand il raconte son histoire; il la dit tout d'un trait, mais en soudandien probablement, car M. Auguste Coulomb ne peut le comprendre.

Reïs T... dit que l'opération qui a mutilé Margal sauve le plus grand nombre de ses opérés. Quand Margal a été acheté, deux mois après l'opération, il ne pouvait marcher; actuellement il porte dans l'urèthre depuis sa mutilation et il portera jusqu'à parfaite guérison, une sonde de métal qui va jusqu'à la vessie, et qui, en dehors, est fixée par des fils à une bande de linge qui va du ventre au dos. (Voy. *pl.* II, *fig.* 1, I.)

Cette sonde est maintenue sur un linge qui va s'attacher en avant, à une ceinture dans la région abdominale; et en arrière, à la même ceinture dans la région dorsale.

Lorsque Margal sera guéri, il quittera cette sonde. Il sort du pus de l'urèthre.

Margal, dit-on, pisse bien et va bien à la selle. Depuis huit jours il a une tumeur dans la région lombaire droite ; cette tumeur, parfaitement isolable, est située derrière la paroi abdominale ; elle a le volume d'un œuf ; on la circonscrit parfaitement ; elle semble avoir des connexions avec l'os iliaque ; elle ne paraît pas fluctuante, ne donne pas lieu à des douleurs pulsatiles et ne paraît pas dépendre d'une affection de la colonne vertébrale. Pressée fortement, elle est douloureuse, mais pas trop cependant. Elle ne paraît dépendre ni des reins, ni de la colonne vertébrale; les reins ne sont pas douloureux à la percussion. La tumeur est placée trop haut pour que l'on puisse songer à une typhlite, c'est peut-être cependant une typhlite. Ce ne peut guère être un ganglion lombaire enflammé, la tumeur est trop superficielle. En désespoir de cause, je mets une grande ventouse scarifiée sur la tumeur, je verrai ce que cela fera. Margal remue beaucoup quand je lui scarifie la peau pour poser la ventouse.

Voici, du reste, quelques détails plus précis que j'ai recueillis plus tard, après avoir pris les notes qu'on vient de lire.

VISITE DE L'EUNUQUE MARGAL

Jeudi, 11 juillet.

Le petit Margal vient chez moi avec un autre grand noir qui appartient au même maître.

Il m'apprend qu'il est de Nouba, pays plus au sud que le Kordofan. Il gardait les troupeaux avec des gens de son pays, quand des voleurs ont fait irruption sur eux. Il a été pris avec beaucoup de chevaux et de petits camarades. Il a été vendu par ces voleurs à un châtreur qui, après l'avoir opéré, l'a vendu à son maître.

Il paraît que ce châtreur avait saisi ensemble testicules et verge; il lia le tout fortement avec une corde, puis il tira sur la corde pour enlever le plus possible, puis il coupa avec un rasoir. Il dit qu'on l'a opéré, puis qu'on l'a transporté à la maison; je ne comprends pas bien. Il paraît qu'il a été opéré par un nègre Chaicouragouaï. Après l'opération on lui a donné quelque chose à boire. Il n'a pas été enterré, mais on lui a attaché les deux mains pour l'empêcher de toucher la plaie.

Margal dit que tous ceux qui ont été pris avec lui, étaient de jeunes enfants. Les marchands d'esclaves préfèrent prendre des enfants et des jeunes filles, mais pas d'hommes.

Le pauvre Margal, que j'examine à loisir sur mon lit n'a plus d'organes génitaux externes; il n'a ni verge, ni bourses. Il pisse par un orifice du méat urinaire dont la muqueuse se continue avec la peau.

A la place des bourses, il y a une cicatrice moins fon-

cée que la peau des parties voisines ; à ce niveau, la cicatrice forme une série de plis diversement contournés ; la cicatrice s'est rétractée et la peau est au niveau de la racine de la verge. La peau et la cicatrice sont repoussées en avant par la portion profonde du membre viril, que l'instrument n'a pu atteindre. La peau, attirée par la cicatrice, forme différents plis. La cicatrice adhère au niveau de la racine de la verge.

L'opération a été bien faite, car il n'y a aucune partie faisant saillie ; en pressant la cicatrice, on sent parfaitement le bulbe de l'urèthre. L'urèthre est arrondi et limité en bas par une sorte de valvule ayant la forme indiquée par la figure 3, U, de la planche II.

Ce pauvre enfant voit du pus sortir avec ses urines. Il dit que lorsqu'il pisse, ça le brûle.

Margal enfonce sa sonde complétement.

Voici la disposition de l'appareil qui maintient la sonde (*pl.* II, *fig.* 1, H I).

Malgré son infirmité, Margal pisse très-bien ; je le fais uriner devant moi, il s'accroupit comme les musulmans, il projette l'urine fort loin, mais il ne peut diriger son jet, et il pisse sur mes mains qui tiennent le pot. En finissant, il se mouille un peu.

Ce pauvre enfant a une tumeur du volume d'un gros œuf, située dans la fosse iliaque droite ; elle paraît adhérer à la crête iliaque.

Il a constamment une sonde dans l'urèthre; cette sonde a un gros bouton qui est libre, elle est maintenue par un cordon dont je donne plus haut la disposition. Pour empêcher la sonde de sortir, il tient sur ses parties un

linge attaché devant et derrière, comme les serviettes que les femmes mettent pour se garantir du sang des règles.

Le clou que Margal tient constamment dans son urèthre a cinq centimètres de longueur; il est en plomb, recourbé, et terminé par une extrémité renflée (*pl.* II, *fig.* 2).

OBSERVATION D'UN ENFANT DE DIX A DOUZE ANS ATTEINT DE MAL DE POTT (EUNUQUE).

Lundi, 10 mars 1862, j'ai examiné à l'hôpital un jeune homme d'environ douze ans; ce pauvre enfant appartient encore à un marchand d'esclaves.

Il a une carie vertébrale.

Il dit avoir été opéré, il y a trois ans, au Darfour, pays d'où il a été amené. Il dit par l'intermédiaire du suppléant de Méhémed-Ali-Bey, qu'avant l'opération il n'a pas eu les parties liées; avec un rasoir, en trois fois, on a détaché ses organes génitaux extérieurs; pendant quelque temps il a porté un clou de métal.

Ce pauvre enfant ne porte plus de clou, mais malgré cela, son urèthre sécrète encore une matière purulente qui s'écoule par le méat quand je presse les parties.

L'enfant n'a pas encore le caractère des eunuques, vu son jeune âge; il a la voix faible, mais cela n'offre rien de remarquable à cause de sa jeunesse; il a le type des individus du Darfour. Son train postérieur ne paraît pas difforme et n'a pas cette longueur exagérée que l'on remarque chez les eunuques, mais c'est un enfant, et

je crois que cette élongation n'a lieu qu'à mesure que l'accroissement se fait. Quelle cause amène l'élongation des jambes? Je l'ignore.

Cet enfant est très-craintif, et cela se comprend après l'opération qu'on lui a fait subir; il suppose peut-être qu'on doit l'opérer encore, car il a été mal opéré.

Il n'a plus, bien entendu, ni verge, ni testicule, mais comme l'opération a été mal faite, au lieu d'avoir l'emplacement des organes génitaux plat, il a une masse inégale, plissée et formant une tumeur saillante. La moitié inférieure de cette masse est lâche, molle, et formée par la moitié droite du scrotum, qui n'a pas été amputée entièrement par le rasoir (*pl.* I, *fig.* 2, G).

Cette partie du scrotum n'adhère pas aux parties profondes; tout au contraire, au-dessus de la portion scrotale les plis adhèrent profondément à la verge, qui a été coupée (*pl.* I, *fig.* 1, D).

L'adhérence est surtout prononcée dans un point que j'ai indiqué; là, la peau adhère intimement au tronçon du membre viril et s'il avait des érections, cette partie viendrait faire saillie en avant (*pl.* I, *fig.* 2, E).

L'opération ayant été mal faite, l'urèthre et le méat sont cachés par les plis inégaux, le méat est tout près du pli cruro-scrotal gauche (*pl.* I, *fig.* 1 *et* 2, U); aussi ce petit malade dit-il qu'il urine sur sa cuisse gauche, à moins cependant qu'il ne reporte l'urèthre au milieu, en tirant avec la main droite et du côté droit la cicatrice résultant de sa mutilation.

Très-certainement, dans le travail cicatriciel, le tronçon de la verge a été un peu tordu et porté à

gauche. J'ai déjà dit que cet enfant avait le scrotum assez saillant, la moitié droite paraissant avoir été respectée par le rasoir, la moitié gauche a été enlevée entièrement. Les bords du méat urinaire adhèrent à la cicatrice; celle-ci est noirâtre comme la peau du sujet, mais lisse; la peau qui recouvre l'emplacement des organes génitaux est noire et luisante ; probablement elle a été étirée lors du travail cicatriciel.

Cet enfant pisse par jet, l'urine ne sort pas en bavant.

J'ai dit que la verge était tordue de droite à gauche et adhérait aux téguments; en pressant les parties molles, on voit qu'il reste encore pas mal de verge et que le tronçon pourra acquérir du volume.

ORGANES GÉNITAUX D'UN EUNUQUE.

Côté droit. — La tunique vaginale est tellement revenue sur elle-même qu'elle permet seulement le passage d'un stylet très-fin, elle est située comme d'ordinaire, et s'arrête à un centimètre de la terminaison du canal déférent.

Côté gauche. — Le diverticulum de la tunique vaginale est très-dilaté, il forme au niveau de la portion horizontale du pubis (la pièce a été coupée à ce niveau) un entonnoir assez élargi pour permettre aisément l'introduction du petit doigt.

Le petit doigt peut aussi entrer aisément dans la cavité vaginale; celle-ci, étant insufflée, paraît descendre jusqu'au niveau du côté gauche du tronçon de la verge;

insufflée fortement, elle soulève la peau sur le côté gauche du méat urinaire. — Les deux cordons ont été coupés en détachant la pièce, ils sont d'un petit diamètre. Celui de gauche descend et se dirige vers les parties extérieures et il vient se terminer sur le côté gauche de l'extrémité coupée du membre viril.

Le canal déférent placé à la partie inférieure du cordon se termine par une extrémité en cul-de-sac, à un centimètre de l'extrémité du cordon. Ce canal déférent est fort petit, il a un millimètre et demi de diamètre; à son extrémité terminale, il est arrondi.

Du côté droit, le cordon vient se confondre avec le tissu blanc demi cicatriciel placé sur le côté de l'extrémité de la verge; le canal déférent a le diamètre de celui du côté opposé.

Le méat urinaire a, tout au plus, deux millimètres de diamètre, mais il se rétrécit bientôt, aussi je ne puis faire pénétrer une sonde ordinaire dans le canal.

La couche épithéliale noire de la peau se contiune un peu en dedans, dans le méat urinaire.

Parties extérieures. — L'opération a été complète; l'urèthre s'ouvre au milieu d'une petite saillie arrondie (*pl.* III, *fig.* 1, U). Nulle part on ne voit de trace d'opération ni de cicatrice.

Sur la peau, au-dessus de l'orifice de l'urèthre, il y a quelques poils clair-semés et que l'on pourrait facilement compter (A); au-dessous de l'urèthre, la peau est légèrement plissée; quelques poils très-rares au pourtour de l'anus. Au-dessus de la peau, au niveau du pourtour de l'urèthre, il y a un tissu blanc, fibreux unissant en masse

la verge, les corps caverneux, l'urèthre et l'extrémité des deux cordons. A l'endroit où les bourses devraient exister, ce tissu fibreux n'existe plus; il n'y a qu'un tissu cellulaire lâche.

La vessie a les dimensions indiquées dans le dessin de la planche III, figure 4; elle est petite, bien qu'étant insufflée.

La prostate a le volume de celle d'un enfant (P).

Les canaux déférents sont petits (C). Les vésicules séminales ont le volume de celle d'un enfant (D).

Le bulbe est petit et peu saillant (*fig.* 2 *et* 3, B). La racine des corps caverneux est peu développée.

Le muscle ischio-caverneux est tout petit et mince; ses fibres sont écartées (*fig.* 2, B).

La portion de verge qui existe est peu développée, elle a environ dix-sept millimètres de diamètre.

L'urèthre est étroit (U).

Les reins sont moins volumineux qu'à l'état ordinaire.

IV

DES SUITES DE LA CASTRATION

M. le docteur B... qui a habité le Soudan, en 1856, n'y a jamais vu pratiquer l'eunuchisme. Il croit que, le plus souvent, cette opération est faite à côté de Siount. Pour arrêter l'hémorrhagie, on fait mettre sur la plaie de l'huile bouillante, ou on enterre l'opéré dans le sable.

Ces malheureux pissent souvent la nuit involontaire-

ment; dans ce cas, M. B... leur fait appliquer des emplâtres de poix de Bourgogne, et leur administre de la strychnine, souvent encore, ils ont du catarrhe vésical : il leur donne, pour cela, du baume de copahu et de la térébenthine.

Ils peuvent uriner sans se servir de canule, mais pour éviter de faire couler l'urine sur eux, ils introduisent une canule dans l'urèthre, chaque fois qu'ils veulent pisser. Ils sont surtout sujets à des incontinences d'urine. M. B... les traite par la strychnine. Ils n'ont pas plus souvent la pierre que les autres.

Je demande à M. B... si je ne pourrais pas avoir des organes génitaux d'eunuque; il me dit que cela est impossible, car ils appartiennent à des harems qui réclament leur corps. En général, il ne viennent pas à l'hôpital; cependant, la dernière fois que j'y ai été, j'en ai vu deux, l'un, homme âgé, avait des hémorrhoïdes. C'était un pauvre eunuque sans place, il était fort craintif et je l'ai vu pleurer parce qu'il s'ennuyait de souffrir. L'autre, était un enfant de sept à huit ans, qui avait un rétrécissement du méat urinaire.

M. B... me dit qu'il faut supposer qu'ils ont une petite prostate, mais il élude de me dire s'il en a disséqué.

Un colonel d'artillerie venant de Chine, me raconte qu'on a vu deux eunuques dans le palais qui a été pris par les Français. L'un fut tué, l'autre fut pris vivant; ils s'étaient assez bien battus. Ces eunuques avaient une petite verge et pas de testicules; ils étaient bouffis, jaunâtres, chargés de graisse. Ils étaient Chinois; ils avaient la voix d'un timbre élevé. Le prisonnier était montré

pour de l'argent; on le déshabillait pour l'examiner.

En général, les eunuques meurent jeunes; cependant, il y a parmi eux quelques exemples de longévité.

Pendant que je suis chez M..., aujourd'hui 9 février 1862, je vois arriver un grand gaillard qui a près de six pieds, c'est le chef eunuque de la grande princesse. On le fait asseoir avec de grandes démonstrations de politesse. M... le traite avec beaucoup de déférence et d'amitié; il lui tape les cuisses, les mains : ils sont, paraît-il, très-liés. Sans même que je l'en aie chargé, il lui adresse, de ma part, de profonds salamaleks. Nous nous saluons de la main, en portant la droite de la bouche au front ; comme tous ses confrères, ce grand gaillard paraît gelé.

On m'offre d'aller voir le chef eunuque d'Ismaïl-Pacha, qui a une pneumonie; je refuse parce que je sais qu'il est soigné par Méhémed-Ali-Bey et B....

Le chef eunuque de la grande princesse est comme tous les autres, grand, maigre; il paraît gelé; il a de grands doigts allongés et osseux. On dirait que la castration détermine un grand développement du corps. Ce n'est point un Abyssinien, car il est fort laid; il a une grande bouche avec des dents écartées et saillantes. Comme tous les eunuques, il a une voix qui contraste avec le développement exagéré de sa personne. M... lui a demandé de faire faire son portrait; il a dit que oui, mais il veut se faire photographier monté sur un beau cheval.

CHAPITRE VII

HAREMS

I

FEMMES ESCLAVES

Ici, tout le monde a des esclaves, mais si le maître est européen, les esclaves ont le droit de s'échapper et on ne peut les faire reprendre par le consulat qui refuse de se mêler de ces affaires.

Si un Européen veut acheter des esclaves, il fait faire le marché par un musulman son ami, qui lui prête son nom. S'il veut prendre une femme du pays, il la fait épouser par un de ses domestiques qui la lui cède immédiatement sans s'en être servi, car un Européen ne peut épouser une jeune fille. Ceux qui prennent des femmes Égyptiennes n'ont que des veuves ou des femmes séparées de leurs maris.

L'entremetteuse Rossina me raconte que deux de ses esclaves se sont échappées en la volant. Elle a été se plaindre au consulat, mais on l'a renvoyée en lui disant qu'elle n'avait pas le droit d'avoir des esclaves.

H... me dit que son père, mort il y a dix-huit mois, avait acheté peu avant de mourir, deux jeunes esclaves blanches de quatorze à seize ans. H... étudiait à Paris. A son retour, il a trouvé ces deux esclaves blanches chez lui. Il m'assure qu'il ne les a pas encore touchées. Il paraît que ces esclaves se tiennent debout devant lui, mais ordinairement il leur ordonne de s'asseoir. S'il avait des rapports avec elles, elles deviendraient plus importantes dans la maison. En général, les maîtres qui couchent avec leurs esclaves, continuent à les faire servir; mais pour lui, il cesserait de les considérer comme domestiques.

H...me parle aussi de deux esclaves phthisiques qu'il a dans sa maison : l'une est blanche, l'autre est noire. Il paraît ne rien faire pour les guérir. J'ai su par madame de X..., qu'elles couchaient dans une chambre à part, parce qu'elles étaient malades. H... me dit qu'on ne montre à personne les deux jolies esclaves blanches, pas même aux dames qui viennent visiter le harem; j'ignore pourquoi on les tient ainsi cachées.

Chez M. N..., je vois une femme esclave noire, très-grande, ayant trois cicatrices sur chacune des joues. Elle a également un grand nombre de cicatrices sur les autres parties du corps. Les dents incisives de la mâchoire inférieure sont arrachées : il paraît que c'est un usage dans son pays. Sur le maxillaire supérieur, les

dents sont longues, écartées, saillantes et dirigées en avant, de même que le rebord alvéolaire qui, au lieu d'être droit, est obliquement dirigé en bas et en avant, disposition fort curieuse.

Cette femme, âgée d'une vingtaine d'années, présente, à la lèvre supérieure, les traces d'un trou placé à la partie inférieure du sillon moyen labial : trou qui donne passage à un anneau de perles. Quelquefois, on pratique ce trou à la lèvre inférieure. Les cheveux sont courts (ils ont été coupés, il y a peu de temps) et crépus. Cette femme est née à Denka, pays situé au-dessous de l'Abyssinie. Là, règne l'idolâtrie. Quand il ne pleut pas, les habitants furieux lancent des flèches contre le ciel. Au sud de Denka, le pays est habité par des anthropophages.

Cette femme a été amenée jeune à Kartoum avec une sœur. Là, elle a été vendue, car elle avait été enlevée. Son premier maître l'a donnée à un de ses amis, qui l'a rendue enceinte. Mais le fils de cet ami a profité de l'absence de son père, pour la vendre de nouveau, et elle a été amenée au Caire où M. N... l'a achetée.

Il paraît que ces femmes sont très-bonnes ou très-mauvaises, il n'y a pas de milieu. Celle-ci regrette son époux et elle demande qu'on la renvoie à Kartoum. Madame N... le lui a promis, quand son enfant aura été sevrée. Cette femme a une enfant superbe, mais moins noire que sa mère. Cette petite fille a des joues énormes, et elle jouit d'une excellente santé.

Aujourd'hui, 15 mars 1862, Z... me mène voir des esclaves blanches; on ne les visite qu'avec une difficulté extrême. On en amène peu; je dis peu, relativement à

la quantité fournie autrefois par les guerres. La Grèce en fournissait une grande quantité; les mamelouks étaient, pour la plupart, des Grecs pris à la guerre, et amenés en esclavage. Ces mamelouks ont été élevés par leurs maîtres aux plus hautes dignités. Avoir été mamelouk est un titre, bien qu'un mamelouk ait été nécessairement esclave.

Ces marchands d'esclaves sont des Circassiens, gaillards au costume original; le voici : chapeau pointu garni de fourrures; une pelisse; de grosses bottes; une double cartouchière sur la poitrine; un long poignard à la ceinture. Tous les jours, on rencontre ces hommes dans les rues du Caire, mais il est difficile de distinguer les marchands d'avec ceux qui vont en pèlerinage.

Z... était parvenu à savoir qu'il y avait des marchands dans une okelli, près de la mosquée de Seitna et Hossein. Nous nous y rendons en voiture. Z... s'adresse au boab qui nous fait monter au premier étage. L'okelli a un aspect assez misérable. Z... me demande s'il doit me présenter comme un acheteur sérieux ou comme un médecin chargé de faire des achats. Je lui dis d'agir à sa guise.

Arrivés au premier étage, nous pénétrons dans une pièce où j'aperçois deux grands Circassiens, l'un de cinquante-cinq à soixante ans, à barbe blanche, l'autre d'une quarantaine d'années. Au fond, sur une natte je vois une jeune fille qui, en nous apercevant, détale au plus vite et pénètre dans une autre chambre où il y a plusieurs jeunes filles; elle ferme la porte sur elle. Les

marchands me font asseoir sur un divan qui est fort misérable. Z... se tient respectueusement à ma gauche, mais debout. Bientôt arrivent d'une chambre voisine deux autres Circassiens plus jeunes, de vingt-cinq à trente ans. Ils ont l'air assez dur, sauf le plus jeune. Ils ont le regard sévère, ils portent de grandes moustaches et un long poignard à leur ceinture. Quand ils sont au grand complet, l'un d'eux va frapper à la porte de l'appartement qui renferme les femmes ; la porte s'ouvre, les Circassiens s'arrêtent pour me laisser passer, et j'entre le premier.

Cet appartement a pour tout meuble, des nattes étendues sur le sol et une sorte de moustiquaire appliqué le long du mur. Dans le fond, je remarque huit jeunes filles, debout, appuyées comme des statues contre le mur. Elles sont assez mal vêtues, cependant elles ont fait leur toilette. Ces malheureuses ont l'air timide et craintif, mais elles ne paraissent pas avoir peur de moi. Z... prétend qu'elles voudraient être achetées.

Au moment où j'entrais dans la chambre des esclaves, j'éprouvais une violente émotion ; mon cœur battait avec force. Je savais que j'allais voir quelque chose de dégradant, et puis ces quatre marchands ont quelque chose de Croque-mitaine.

D'un côté, il y a sept esclaves ; de l'autre, une toute petite fille de sept ans environ. Je les examine toutes, puis après avoir surmonté mon émotion, je lui demande le prix de la plus âgée.

Ces pauvres filles avaient mis leurs plus beaux habits; malgré cela, comme je l'ai déjà dit, leur accoutrement

n'était pas riche. Toutes ces esclaves tiennent à être achetées, car alors, comme elles tombent toujours dans les mains de gens riches, leur sort est heureux. Ainsi les Turcs et les riches Arabes achètent une jeune fille blanche ou noire, à l'occasion du mariage de leur fille, afin qu'elle ait une compagne. D'autres fois, ils achètent une esclave jeune pour la faire élever et la marier à leur fils.

Toutes étaient très-blanches; je n'ai point voulu examiner leurs seins, leur bouche, leurs narines, ni leurs organes génitaux.

Celle que j'avais choisie, avait une figure maigre, mais intelligente; à côté d'elle, il y en avait une qui n'était pas mal; une autre était assez grande, mais elle avait la figure commune.

J'ai dit au marchand que je n'en trouvais aucune à ma convenance. Le prix de celle qui me convenait, était de trente cinq bourses, trois mille cinq cents francs. J'ai regardé encore, et j'ai fait signe au marchand de passer dans la pièce à côté. Là j'ai dit que c'était cher, que cette somme n'était rien pour moi, mais que je n'en trouvais aucune à ma convenance; j'ai demandé si on n'avait rien de mieux à me présenter, on m'a répondu négativement. Comme je n'offrais aucun prix, les marchands ont dit qu'ils comprenaient bien que j'étais venu, seulement pour voir, non pas pour acheter. J'ai répondu que j'achèterais, si je trouvais quelque chose de joli.

Z... ma dit que j'aurais dû offrir quinze bourses; je n'aurais pas osé, dans la crainte qu'on ne me laissât la marchandise sur les bras.

J'ai salué les marchands et je me suis retiré. J'ai donné un baschich au concierge qui ne le demandait pas. J'avais mis un tarbouk pour ne pas éveiller de soupçons.

Nous allons ensuite à côté de Bab-el-Nan, pour voir des esclaves noires, mais il paraît qu'elles ont été menées chez le cheik des marchands. Il paraît que ces gaillards ont un cheik, comme toutes les autres corporations du Caire.

On préfère acheter de toutes petites filles, afin de pouvoir les élever.

Des jeunes filles que nous avons vues, deux avaient de quatorze à quinze ans; les autres de dix à douze ans; la plus petite de six à sept ans.

Les marchands circassiens vendent aussi de petits garçons destinés à faire des mamelouks. Ils ne laissent voir leur marchandise qu'à des gens du pays ou à ceux qu'ils supposent être dans l'intention d'acheter. On va dans leur okelli voir les esclaves. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il peut être permis à un Européen de les visiter. Le plus souvent, du reste, ces marchés sont faits par des femmes. En général, les jeunes esclaves en vente, sollicitent l'acheteur, soit qu'elles soient poussées par le marchand, soient qu'elles ne se trouvent pas bien auprès de lui.

M. A... me rappelle un fait dont j'avais entendu parler (ce doit être inexact). Il paraît que lorsqu'on veut savoir si une esclave est ardente, on la met dans un bassin d'eau froide, puis on note de combien l'eau descend. Si le niveau de l'eau s'abaisse beaucoup, c'est

signe que la femme est ardente. Tout cela est une plaisanterie. On voudrait essayer ainsi la puissance aspirante du vagin. Ici, on appelle *tout* par son nom.

H... a plusieurs esclaves chez lui. Il me dit qu'elles ne demandent jamais rien, mais qu'elles laissent deviner leur envie. Pour lui, il fait semblant de ne pas s'en apercevoir.

II

INTÉRIEUR DES HAREMS

Madame B... me dit qu'il ne faut pas s'étonner si les pachas, élevés en France, tiennent des conversations ordurières. A Paris, ils ne sont en rapport qu'avec des viveurs et des lorettes. Je crois qu'elle a raison. Je lui demande si elle a entendu parler d'Européennes servant dans les harems; elle me répond que non. Elle sait cependant qu'il y a près du Caire, une vieille femme française dont elle a vu le fils. Cette femme fut prise lors de l'expédition française du siècle dernier; menée dans un harem, elle donna le jour à un fils. Il paraît qu'elle n'a jamais pu apprendre l'arabe.

Impossible de savoir le nombre des femmes d'I...; il en a beaucoup. Du reste, ces messieurs ont des rapports non-seulement avec les femmes, mais même avec les esclaves attachées au palais et les dames qui servent dans le harem. Il y a chaque jour, tant à Roda qu'à Gerzisch, cent vingt ou cent cinquante personnes à nourrir. J'ai oublié le chiffre exact. M. S... a connu un

Turc à Constantinople, le père de V..., je crois (V... a été ambassadeur à Paris), chez lequel on dépensait chaque mois 40,000 francs.

Un prince de la famille du vice-roi a trois femmes légitimes, parmi lesquelles, il y a une bien-aimée, qu'on appelle la Habibte (la chérie). Celle-ci est écoutée par le maître, et fait obtenir des faveurs. Quand on demande quelque chose aux deux autres, elles répondent : « Je ne puis rien, mais va voir la Habibte.

Madame B... m'apprend que M. Pacha est marié légitimement et a une fort jolie femme. Celle-ci avait trente-sept ans quand il l'a épousée. Elle lui a coûté 25,000 tabaris (125,000 francs). Elle est d'une grande beauté malgré son âge. Elle a dû être mariée auparavant, mais les Turcs ne tiennent guère aux femmes vierges.

M. S... sait que les femmes en vente à Fantah, étaient tenues à un faible prix.

A Constantinople, la première femme, c'est-à-dire la première épousée en date s'appelle : Buïuk-Khanoum : Buïuk (grande) Khanoum (dame). Cette première femme a droit à la nuit du jeudi au vendredi, à l'exclusion de toutes les autres. De même que les Arabes, les Turcs préfèrent leur première femme quoique plus âgée. On appelle encore la grande dame Khanoum-Effendi; au Caire, on l'appelle Site-Kebir.

Madame B... me dit que la grande préoccupation des femmes est de plaire au maître. Elles se donnent pour cela une peine incessante, elles se comportent comme de vraies filles de joie. Ce n'est pas l'amour qui les fait

agir, c'est le désir d'obtenir des parures. En général, en effet, elles n'aiment guère leurs maîtres, ceux-ci les rudoient, les font même battre quelquefois.

Quand une femme a un enfant, bien qu'elle ne soit pas mariée au maître, elle devient,« Site-kebir, » grande dame. On l'appelle par le nom de l'enfant qu'elle a eu ; si son fils s'appelle Ahmet, elle se nomme la mère d'Ahmet. Même quand elle perd son enfant, elle garde tous ses priviléges.

Il paraît que dans le harem, il y a bien des femmes avec lesquelles le maître n'a jamais eu de rapport.

Un grand prince a une fort belle chambre meublée à la française, avec une armoire à glace, etc., etc. Tout à côté, existe un petit cabinet : c'est là qu'il reçoit ses femmes. Quand il a une envie, il envoie l'eunuque chercher une telle (il dit laquelle) ; l'eunuque amène la femme, attend derrière la porte, puis l'affaire faite il la ramène et le prince rentre dans sa chambre qui est contiguë.

Il paraît que ce personnage n'est pas plus tendre que les autres, il n'embrasse pas ses femmes. Il écoute cependant l'une d'elles qui a de l'influence sur lui. Il aime surtout les femmes européennes; il a voulu posséder la femme ou plutôt la maîtresse de son jardinier, allemande assez bien, mais fort bête.

Les femmes turques, arabes, appellent leur mari sidi (maître), jamais autrement. Quand le mari est malade, c'est la femme principale qui lui donne des soins. Ces soins consistent simplement à venir s'accroupir à côté de son lit, et à crier de temps en temps, d'un air dolent :

Jadahouiec (mon Dieu)! puis elle se retire. Les autres femmes viennent aussi les unes après les autres, répéter ce même cri, et tenir compagnie à leur maître malade.

Madame X... m'assure qu'une personne de haute condition ne peut épouser des esclaves; il ne peut épouser que des femmes de son rang. Quand il a envie d'épouser une de ses femmes blanches, on fait le simulacre d'une petite noce, mais il n'y a pas de papiers comme dans les mariages sérieux.

M. C... est le second qui ait appliqué le forceps sur des femmes. Je lui dis que je crois qu'elles accouchent bien. Il me répond qu'il n'en sait rien, qu'il les accouche dans l'intérieur du harem où tout est caché. Quand une femme meurt, personne ne s'en occupe. Il ajoute qu'il ne voit les femmes qu'entortillées, et il ne voit que celles qui sont préférées par le maître. Par *entortillées*, je veux dire enveloppées de mousseline. Quand le maître ne tient pas à une femme, le médecin ne la voit pas; l'eunuque dit ce qu'elle éprouve, et d'après ses paroles, on fait un traitement. M. C... est fort étonné qu'un Turc m'ait laissé palper ses femmes.

Les femmes d'un même harem se détestent. Il paraît qu'il y a quelques années, un haut fonctionnaire fit venir pour donner des leçons à sa femme la plus chérie, une maîtresse de piano, demoiselle française fort jolie. Elle avait 1000 francs par mois, soit 12,000 par an. Elle fit tourner la tête du pacha qui la rendit enceinte. Les autres femmes l'ayant appris, firent un tel tapage, qu'il fut obligé de renvoyer à Paris la jeune demoiselle. C'était une véritable révolution dans le harem; comme tout

le monde était contre lui, que c'était très-grave d'avoir eu des rapports avec une Française, il céda, malgré l'autorité qu'il a sur ses femmes, autorité limitée quant aux femmes légitimes.

Un Turc voisin de madame X..., a deux femmes. Quand elles se querellent, ce qui arrive souvent, il prend un bâton, et muni de cet argument, il les fait taire. Il paraît que ces scènes font grand tapage et madame X... les entend de chez elle.

Quand les grands donnent des femmes de leur harem, ce sont des femmes borgnes, gravées de la petite vérole ou stériles. Ceux qui épousent des femmes qui viennent d'un grand harem en sont très-flattés. Ces femmes deviennent maîtresses absolues chez leurs nouveaux maris. Ordinairement, elles leur apportent une sorte de dot, consistant en bijoux, diamants, linges. Bien que laides, elles sont adorées. Madame B... me raconte que le Nasir lui vantait beaucoup une épouse, grande dame qui sortait du harem d'un pacha. Madame X..., ayant été présentée à cette femme turque, elle la trouva affreusement laide et criblée de marques de petite vérole. Mais elle était fort bien parée et son mari se trouvait fort honoré de posséder une femme qui venait du harem du pacha, il la regardait comme une beauté.

Les femmes de harem se détestent entre elles, comme je l'ai déjà dit. Une fois, les femmes de N.., se sont battues avec ardeur les unes contre les autres. Dernièrement un pacha a fait jeter dans le Nil une de ses femmes qui avait essayé d'en empoisonner une autre.

Au Caire, un certain M. B..., qui a le goût des petits

garçons, a fait horriblement souffrir une fort belle femme qui est devenue maigre à faire peur. Quand il rentre, elle vient pour le débarrasser de sa canne et de son mouchoir. Il fait semblant de cracher sur elle. Il lui donne des brillants et de beaux diamants, mais il lui répète : « Je te donne cela, comme si je le donnais à un porc. »

Les femmes de harem s'habillent souvent à l'européenne. Quelques-unes aiment les Européens, d'autres les détestent.

Il paraît que les eunuques traitent les femmes avec une grande dureté, et à peu près comme des chiens. Quand ils veulent les faire marcher, ils leur parlent insolemment et leur crient : « Roue, Imschi hi Allah. » Souvent ils les maltraitent et leur administrent des coups de courbache sur la plante des pieds. Pendant que M. C... était à Constantinople dans la maison de N..., une esclave femelle qui avait été battue et qui était maltraitée par ses compagnes, se jeta de la fenêtre du palais qu'elle habitait, dans le Bosphore. Chez N..., on entendit la chute du corps, puis un cri poussé par cette malheureuse. Des bateliers ayant aperçu une forme blanche que le courant entraînait, sauvèrent cette infortunée qui fut rappelée à la vie par un médecin de la maison. D'après la loi turque, elle eût dû appartenir au médecin, mais elle fut réclamée par ses anciens maîtres et vendue. Cette jeune fille raconta que son acte de désespoir avait été motivé par les mauvais traitements que les eunuques lui faisaient subir.

Madame X... se trouvait, un jour, dans la cour d'un

haut fonctionnaire, pendant qu'on bousculait les femmes; un eunuque vint à elle pour la chasser aussi; mais madame X... lui dit en arabe qu'il n'avait pas le droit de la toucher, qu'elle était française et qu'il eût à s'éloigner : on la laissa tranquille.

Il n'y a que les petits harems dont les fenêtres donnent sur la rue et permettent de voir ce qui se passe au dehors; dans les grands harems, les fenêtres donnent sur le jardin.

M. le docteur G... me parla du cérémonial observé chez les pachas. Quand un inférieur entre chez un supérieur, il fait les salutations que je connais, puis il attend, les bras croisés, que le maître veuille bien lui parler. Jamais, il ne s'assoit à côté du pacha, mais sur un siége à part. Quand il se retire, c'est à reculons, afin de ne pas se détourner.

Les dames et les eunuques entrent seuls dans le harem.

Il paraît que dans les grandes circonstances, les messieurs, Européens ou autres, qui font visite à une grande princesse, sont reçus par son chef eunuque, au lieu et place de la maîtresse. Les marchandes de modes sont admises à voir les femmes. Quand une dame va dans un harem, les femmes la déshabillent pour voir comment elle se met; elles enlèvent les habits pièce par pièce; le corset les étonne surtout beaucoup. A Constantinople, elles commencent à en porter. Lorsque madame B... allait dans un harem, les premières questions qui lui était adressées, était celle-ci : « Es-tu mariée? As-tu des enfants? » Comme elle répondait : Non, on lui disait : « Eh bien, je te donnerai des drogues

qui te rendront féconde. » Puis on lui demandait. « Ton mari te traite-t-il bien? Te donne-t-il des bijoux? »

Dans les harems, les femmes ne saluent pas le médecin. Par déférence cependant, les femmes peuvent vous baiser la main, mais dès qu'elles font mine de l'embrasser, il faut la retirer et ne pas la laisser toucher. Quand l'accoucheuse d'Esnch m'a baisé la main, j'ignorais cet usage.

Au chapitre : *Eunuques*, j'ai parlé des promenades, je ne veux pas le répéter ici.

Extérieurement, maîtresses et esclaves sont vêtues de la même façon. Elles portent une grande robe blanche, puis des pantoufles jaunes dans lesquelles elles introduisent leurs grandes bottes molles jaunes. Dans ces bottes, elles sont nu-pieds.

Jamais les femmes turques ne vont à l'Esbelkieh seules, à moins que ce ne soient de mauvaises filles. Je parle ici des femmes en général.

Hier, 4 décembre 1861, M. V... a rencontré une voiture sur laquelle il y avait deux eunuques! l'un, sur le siége, l'autre, derrière. Dans la voiture se trouvaient deux femmes bien blanches qui ont regardé avec des yeux d'envie M. V... et un autre monsieur qui l'accompagnait. L'une d'elles leur a souri et a baissé le voile qui recouvrait la figure, au point de montrer son front, ses yeux, son nez, jusqu'à sa bouche. C'étaient des femmes de X... Pacha.

Un jour, j'allais prendre le chemin de fer, je trouve à la gare de grands préparatifs pour le départ des femmes du harem de V... Pacha. Deux grands paravents

en étoffe rouge ont servi à faire un couloir; la grande salle est réservée pour ces dames. Celles-ci arrivent bientôt dans de belles voitures traînées par des mulets et escortées par les eunuques. Ces femmes ont le costume levantin noir. Au moment du départ, nous voyons que les wagons de ces dames sont fermés hermétiquement, les stores ont été baissés par les eunuques jaloux pour le compte d'autrui.

M... Pacha a une fille de douze ans qui parle et écrit le français.

N... Pacha a huit enfants, dont quatre fils et quatre filles. L'aînée de ses filles a douze ans. Elle a cessé de sortir depuis l'hiver dernier, c'est-à-dire de sortir visage découvert. Elle sortira désormais comme les autres grandes dames appelées Site-Khanoum, dans des voitures, visage couvert et accompagnée d'eunuques. On commence à préparer le trousseau de cette princesse, car on la mariera dans deux ans. Elle est fort jolie, mais elle a les yeux un peu malades. Suivant M. J..., la deuxième fille de N... Pacha est fort gentille. Elle vient souvent se promener dans son jardin, habillée en petit garçon, dernièrement elle est venue habillée à l'albanaise, elle était ravissante. Le passage de la vie de jeune fille à la vie de femme doit être fort pénible à ces enfants. Les trois fils aînés de N... sont fils d'esclaves, le quatrième est fils d'une femme non encore mariée, mais fiancée. Chez les Turcs, il n'y a jamais de fils bâtards.

III

VISITES AUX HAREMS

X... Bey, le père, était marié quand il partit pour l'Angleterre. Il avait eu un fils d'une Égyptienne, fils que j'ai vu, qui est marié, et qui demeure près de la citadelle. En Angleterre, il prit une Anglaise qu'il amena en Égypte; celle-ci exigea qu'il renvoyât sa première femme. L'Anglaise lui donna huit enfants, et mourut à la huitième couche; de ces huit enfants, il lui reste un fils, que je connais, et trois filles. L'une d'elle est à marier. Une autre, plus âgée, a divorcé d'avec son mari qui était fort méchant; elle n'a jamais eu d'enfant. Comme elle parle français, elle a dit à madame de G... qu'elle voudrait épouser un Européen.

Actuellement D... père a une troisième femme qui lui a été donnée par Saïd-Pacha; il paraît la révérer beaucoup. Elle n'est cependant ni jeune, ni belle; il l'appelle la grande dame. X... exige que sa troisième femme traite ses filles avec beaucoup de douceur.

Il a dit à madame G... que s'il perdait sa troisième femme, il en prendrait une quatrième. Il paraît que son harem est fort vaste. Il y règne une grande discipline, X... Bey est toujours servi le premier : quand il se lève, tout le monde se lève.

Dans le harem, madame X..., madame B... et madame W... ont été conduites par D... père et ses deux fils.

Chose rare, ces deux derniers voient la troisième femme du père, les sœurs de la première femme et les filles de la deuxième.

Madame X... a été reçue par la grande dame. Sakina était là avec d'autres chanteuses et une petite naine bouffonne. X... fils demandait que Sakina vînt chanter derrière les croisées afin que nous pussions l'entendre. Le père répondait impatienté que la fête était pour les dames du harem et non pour ces messieurs. Sakina a d'abord chanté. Madame X... lui demanda de danser; elle y consentit. Elle changea trois fois de costume dans la soirée; elle était mise avec la plus grande richesse et elle était couverte de diamants.

Pendant la danse, elle faisait des mouvements de la plus grande indécence; les petites filles qui l'accompagnaient faisaient des cabrioles; enfin, la petite naine, placée derrière elle, imitait tous ses gestes. Bientôt la naine lui mit la tête entre les jambes; puis, d'après ce que me dit M. X... (il le tenait de sa femme), elle fit semblant d'exciter Sakina.

Il paraît que c'était très-fort, car madame B... a détourné la tête avec dégoût. Madame X..., qui voulait tout voir, excitait la danseuse en lui disant : « Taïb ! taïb ! »

X... Bey trouvait cela fort joli, il excitait la danseuse et montrait ces indécences à ses filles. Le fils disait que c'était la première fois qu'il assistait à pareil spectacle ; j'en doute.

Dans le harem, danseuses et dames étaient absolument couvertes et ne montraient pas leur gorge comme les Levantines.

Madame M... n'a jamais voulu me dire ce qu'elle avait vu.

Madame X... me dit que sur les trois filles nées de l'Anglaise, les deux aînées parlent anglais et français ; la dernière, âgée de quatorze ans environ, ne sait pas ces deux langues. L'aînée des filles a dix-neuf ans environ ; elle est séparée de son mari ; la deuxième a dix-huit ans, la troisième, quatorze ans. Il paraît qu'elles sont fort bien.

Madame de A... et madame Al... ont été reçues par la femme légitime de N... Pacha, à laquelle elles ont été présentées par la femme du consul d'Italie.

Depuis le départ de N... Pacha pour la haute Égypte, son épouse est venue habiter le palais de la citadelle. Il paraîtrait qu'ils n'habitent jamais le même palais.

Je tiens de D... et de L... que N... Pacha ne va qu'une fois l'an dans son harem : franchement, ce n'est pas trop.

Ces dames ont été reçues avec un grand cérémonial ; la princesse s'est levée pour les saluer. C'est une femme grande, maigre, à figure intelligente et bonne ; elle est fort souffrante, et tousse constamment. Comme elle fumait beaucoup, qu'une pipe n'en attendait pas une autre, madame A... lui a dit que cela lui faisait peut-être du mal ; elle a répondu qu'il lui serait impossible de vivre sans fumer. Madame A... lui a conseillé de consulter des médecins européens ; je ne me rappele pas la réponse faite, mais ses paroles témoignaient une grande indifférence.

Cette princesse paraît fort malheureuse, et de n'a-

voir pas d'enfant, et du délaissement de son époux.

Pendant que ces dames étaient là, il est venu beaucoup d'autres visites. En général, ces dames arabes ou européennes s'asseyaient sur un divan, saluaient, restaient quelques instants, puis s'en allaient. Il paraît que la princesse est accablée de demandes d'audience.

Dans la grande pièce où elle se trouvait, il y avait un fort beau tapis européen; la porte, qui donnait sur le jardin, était ouverte ; aussi faisait-il très-froid.

15 décembre 1861. Madame K... et sa dame de compagnie, conduites par madame C... d'Alexandrie, ont été visiter le harem de M... Bey.

Elles ont été reçues par la femme légitime, belle brune fort affable. Celle-ci était couverte de diamants, elle en avait partout, sur la tête, au cou, aux doigts. Elle était admirablement vêtue; une robe brodée d'or, d'une valeur de trois mille francs ; un pardessus en velours de France, cols à l'européenne, bottines françaises.

Cette dame a offert du café aux visiteuses ; elle a longtemps contemplé le costume gracieux de madame K..., elle a voulu voir comment toutes les parties étaient arrangées ; mais elle n'a pas exigé que madame K... se déshabillât, elle ne lui a même pas adressé de questions sur son époux ; cela me paraît extraordinaire, car il est rare qu'une Européenne sorte d'un harem sans avoir été déshabillée et interrogée sur tous les points. Peut-être madame K... m'a-t-elle caché quelques détails.

Il paraît que la femme légitime vient de perdre trois enfants, parmi lesquels une petite fille de six ou sept ans. Elle en était encore désolée.

La favorite servait la femme légitime, elle est restée debout pendant toute la réception, de même que toutes les autres femmes présentes, excepté, bien entendu, les visiteuses.

La femme légitime a dit qu'elle ne fumait pas, suivant l'habitude des Européens. Cependant elle avait les dents fort noires ; peut-être leur donne-t-elle cette couleur avec de la teinture. Comme on parlait du sort des femmes en Orient, elle a dit qu'on était loin en Europe de connaître les pleurs du harem. Ce mot semble prouver que les femmes d'Orient commencent à souffrir de leur état de passivité et qu'elles sont malheureuses de n'être que des instruments de plaisir.

La favorite est fort bien, elle avait les cheveux coupés courts comme les autres femmes. Elle ne portait sur elle aucun bijou. Bien que mise simplement, elle avait une très-belle robe. Elle servait le café à sa maîtresse et aux visiteuses. Des dames sont venues, accompagnées de trois petites filles fort jolies, de dix ans environ. Elles ont dansé des pas fort lascifs ; elle se contournaient en arrière et de côté, se ployant complétement ; puis, à plusieurs reprises, elles ont fait des cabrioles. Elles faisaient aussi saillir leur ventre en avant. Toutes ces danses étaient bien au sens de la musique. A terre, il y avait quatre vieilles bouffonnes qui amusaient la société. La femme légitime a dit à madame K... que si elle voulait emporter une collection d'antiquités en Europe, elle lui ferait cadeau des quatre vieilles.

Dans ce harem, il y avait en tout seize femmes. Les appartements étaient meublés à l'européenne. Madame

K... a vu une pendule sur une console. Il y avait aussi un piano, car la maîtresse et la favorite vont apprendre à jouer de cet instrument.

IV

INFIDÉLITÉS DES FEMMES DE HAREM

Si les femmes de harem n'étaient pas surveillées par les eunuques, elles se donneraient au premier venu. Ainsi madame X... raconte qu'un menuisier maltais, âgé de dix-huit ans, travaillait dans le jardin d'Ismaïl-Pacha. Une des femmes (elle me dit une princesse) s'étant mise à la fenêtre l'aperçut et lui fit signe d'approcher. Lorsque le jeune homme fut arrivé près de la fenêtre, elle lui jeta un mouchoir brodé. Le Maltais ramassa le mouchoir, puis il lança une orange à la femme. Un eunuque étant survenu, la femme n'eut que le temps de disparaître au plus tôt, et le Maltais en fit autant. Sans cela, la malheureuse aurait été fort maltraitée par l'eunuque.

L... Bey me raconte deux avantures galantes qu'il a eues :

Un jour, avant son mariage, il se promenait à cheval, habillé à l'égyptienne, le sabre au côté, quand il fut atteint par une voiture conduite par un eunuque. Une roue lui ayant légèrement écorché la jambe, le bey se met en grande fureur ; il crie, il tempête, il injurie l'eunuque en montrant la plus grande audace. Aussitôt la

dame lève les stores de la voiture pour voir ce dont il s'agit, et comme elle avait le visage découvert, L... la trouva admirable.

Cette dame faisait partie du harem de la grande princesse; déjà pleine d'amour, elle voulut savoir le nom du beau jeune homme qu'elle avait rencontré. L... est fort bien. Elle lui envoya, par son eunuque, un mouchoir brodé avec des fleurs brodées aussi, plus une belle bourse (vide, je pense) et d'autres bibelots qui constituent pour celui qui les reçoit une déclaration d'amour en règle. Il paraît qu'en Orient, les femmes aiment à faire des cadeaux à leurs amants.

L... Bey lui envoya par l'eunuque des odeurs de France, contenues dans une belle boîte. La dame voulait autre chose, elle demandait à L... de venir chez elle. Comme elle n'était pas grande dame et qu'elle demeurait chez la grande princesse, femme peu aimable, L... ne voulut pas y aller. Ceci se passait à Alexandrie.

Plus tard, cette femme vint au Caire et elle visita L... chez lui. Il la déflora. La pauvre jeune fille, admirable de beauté, était une Circassienne de dix-neuf à vingt ans, appartenant à la grande princesse. Chaque fois qu'elle venait le trouver, elle restait deux à trois heures avec lui. La deuxième fois, elle perdit la tête; elle disait à son amant qu'elle ne voulait plus revenir au harem, qu'elle aimait mieux mourir. Il paraît qu'elle était ravissante et d'une douceur admirable. L... Bey n'avait rien à craindre chez lui, où il était bien armé. Il continua à la voir pendant longtemps, jusqu'à ce qu'elle fut

passée aux mains d'un autre maître qui l'empêcha tout à fait de sortir.

L... m'a raconté une autre histoire :

Un jour, un eunuque vint lui demander s'il voulait aller chez une dame. L... accepte ; le soir venu, il va au rendez-vous. Une vieille femme l'introduit, en le faisant cheminer par de longs corridors, dans le harem d'un riche Turc. L... avait deux pistolets et un poignard; d'une main, il se laissait guider par la vieille ; de l'autre, il serrait convulsivement la crosse d'un pistolet.

Tout à coup, une porte s'ouvre et il aperçoit dans une pièce éblouissante de lumière et d'une grande richesse, une femme admirable. Celle-ci accourt auprès de lui, l'appelle son maître ; lui ôte elle-même ses chaussures; lui met aux pieds de belles pantoufles brodées et le revêt d'une magnifique robe de chambre. Elle lui sert, elle-même, le café, et lui donne la pipe. C'est ainsi que les femmes agissent avec leur mari.

Il passa près d'elle une nuit qui fut une nuit de bonheur. Cette femme avait fait préparer un joli souper : viandes froides, fruits, confitures, pour réconforter son amant. Il paraît que ces dames s'y entendent fort bien.

Pendant un certain temps, il allait chez elle trois fois par semaine. Une fois, pendant qu'il y était, le mari rentre et il dut se cacher dans un coffre où il aurait pu s'asphyxier. Il avait un pistolet à la main, le doigt sur la détente, et disposé à faire feu, si on soulevait le couvercle. Dans de pareilles aventures, les Arabes tueraient aussi bien un Européen qu'un compatriote. Heureusement, la dame se dit souffrante et le mari rentra chez lui.

Chaque fois que L... allait passer la nuit avec cette dame, il laissait une lettre sans adresse sur sa table, et disait à son domestique, que si, le lendemain au matin, il n'était pas rentré, il remît la lettre à son père. L... indiquait dans quel harem il avait passé la nuit.

Au bout de quelque temps, fatigué de visites aussi périlleuses, la dame ne pouvant venir chez lui, il cessa d'aller chez elle. Alors elle lui envoya l'eunuque. Celui-ci le tourmentait, lui jurant qu'il n'y avait aucun danger; puis, il se lamentait, lui disant qu'il lui faisait perdre un beau châle que la dame lui avait promis.

Il paraît que les dames turques sont fort aimables avec leurs amants. Elles ne connaissent pas tous les raffinements de la débauche de l'Occident, mais dans de pareilles aventures, elle font tout ce qu'elles peuvent pour vous être agréable; elles sont adorables d'amour.

Chaque fois que L... allait chez la femme mariée, c'était la nuit et il y avait illumination : une illumination pour les Arabes est le signe d'une grande joie. Elle le servait comme un esclave, et il n'y avait pas d'attention qu'elle n'eût pour lui.

Je demande à L... comment une femme peut avoir assez d'argent pour payer un eunuque, et faire des cadeaux à son amant. Il me répond qu'elle a l'argent de sa dot, elle vend les bijoux, les vêtements qui lui appartiennent. C'est ce qui explique le nombre des rentes faites au Cancalil.

Les vieilles font encore le métier de procurer des jeunes gens aux femmes. Celles-ci sont fort exigeantes. Quand on les voit, on parle le langage de l'amour. Elles

vous appellent leurs yeux, etc., etc... C'est au bain que se nouent aussi les intrigues amoureuses et que les vieilles vous trouvent des femmes. Ainsi deux femmes venaient chez L... sous prétexte d'aller au bain. Il ne les recevait pas dans la maison de son père, mais dans un petit appartement qu'il avait disposé à cet effet.

Quand les femmes européennes veulent courir, elles prennent le costume arabe, ce qui les empêche d'être reconnues.

Le fils de la propriétaire de la maison qu'occupe madame C..., jeune mauvais sujet, mais très-joli garçon, a été racollé une fois. Il fut amené dans une belle maison où il vit une fort jolie personne. Il aurait bien voulu la posséder, mais on lui montra la femme qui le faisait venir; c'était une vieille. Elle lui offrit une poignée de guinées qu'il n'accepta pas. En entrant, il avait aperçu au rez-de-chaussée un vieux Turc qui fumait. Comme ce Turc lui faisait peur et que la femme ne lui plaisait guère, il dit qu'il était marchand et qu'il avait oublié de fermer sa boutique. Il sortit pour l'aller fermer, mais il ne revint plus.

CHAPITRE VIII

BOUTON DU NIL

I

PRÉLIMINAIRES

Ce mot, « bouton du Nil, » est un mot générique qui s'applique à des affections cutanées ayant une origine commune : l'élévation de température et la grande sécheresse de l'air. On l'appelle bouton du Nil, parce que généralement cette maladie, ou plutôt l'une de ses formes, survient surtout au moment de la crue du Nil, c'est-à-dire vers le 15 juin. Du reste, en Égypte tout est rapporté au Nil ; on a presque un culte pour ce fleuve, dont les eaux sont un véritable bienfait et sans lequel le pays deviendrait un vaste désert. Cette maladie a d'ailleurs, un autre caractère qui la rapporte au Nil ; elle est d'autant plus intense et fréquente que l'inondation

est plus grande; mais cela se comprend sans peine : en effet, le Nil est d'autant plus élevé que l'été est plus chaud et cette maladie a pour origine les grandes chaleurs. Pour les Arabes, le bouton serait une excellente chose qui préviendrait d'autres affections; si on l'arrète, il surviendra une autre maladie. Comme on ne peut enrayer la marche des boutons, mais qu'on les fait rentrer brusquement, il est très-vrai qu'il peut survenir des accidents. Cette crainte est si grande que j'ai vu des personnes absolument couvertes par le petit herpès du Nil et qui ne se traitaient pas. Cette éruption en effet, cette poussée à la peau est une espèce de dérivation. Je dois ajouter que tant que dure cette éruption cutanée, on n'est pas affecté d'autres maladies. Pour le gros bouton, c'est encore plus vrai; car, lors de mon retour du haut Nil, c'est au moment où une diarrhée rebelle a cessé, que de gros boutons ont paru et sont devenus très-douloureux.

On dit le climat de l'Égypte sain; je ne parlerai ici que du Caire, je crois ce climat sain peut-être pour les indigènes; je dis « peut-être » parce qu'il faudrait pour affirmer absolument, suivre et observer pendant un certain temps quelques habitants du pays. Quant aux Européens, j'ai vu que tous ceux que le bouton du Nil n'a pas attaqués ont été atteints soit de diarrhée, soit d'accidents cérébraux. Rarement les Arabes m'ont paru avoir des coups de soleil, cependant, je les ai vus se plaindre de la tête.

Lorsque je remontais le Nil, pendant les mois de février et de mars 1861, je voyais les médecins de ces

provinces et je leur demandais des renseignements sur les diverses maladies qu'ils observaient. Tous me parlaient d'une affection que l'on observe pendant l'été et surtout au moment de la crue du Nil, affection qu'ils désignaient tous, sous le nom de « bouton du Nil » mais qu'ils décrivaient d'une façon différente. Les uns me disaient que c'était une sorte d'éruption cutanée superficielle, déterminant de grandes démangeaisons absolument intolérables. D'autres prétendaient que c'était une éruption de petites vésicules microscopiques, amenant une grande démangeaison à la peau. D'autres enfin me parlaient de gros boutons, venant surtout aux membres et également fort douloureux. J'avoue qu'en présence de descriptions aussi différentes, j'étais fort embarrassé et je désirais vivement observer par moi-même, afin de pouvoir me prononcer entre des opinions aussi diverses. J'ai été plus favorisé que je ne pensais, car j'ai vu cette maladie se développer sur moi-même.

Je décrirai ce que j'ai pu observer sur moi, du milieu de mars 1861, jusqu'au mois de février 1862.

PLAN DE RÉDACTION.

Nom arabe. — Définition.

Qu'est-ce que c'est. — Nature de la maladie.

Deux formes principales constituant deux maladies distinctes : *Herpès*, *Acné*.

Plan résultant de la cicatrice. — Lieu d'irritation locale.

État général.

Forme : 1° des premières pustules de l'acné.
2° des autres pustules.

Dans les deux cas : saillies de la base.

Douleur spéciale caractéristique.

Causes prédisposantes : obésité, âge, nature.

Lieux le plus souvent affectés.

La maladie peut exister longtemps avant d'être douloureuse.

Variétés suivant le siége.

Le bouton du Nil amène un engorgement des tissus. Sérosité aux talons, aux jambes.

C'est l'acné, pas l'ecthyma.

Saillie rouge durant plusieurs jours. Point blanc.

Se ramollit à la surface.

Empâtement des environs.

Ulcération uniforme. La plus grande partie du derme détruit ; la fausse membrane du fond peut être enlevée.

Comment M. A... pratiquait ; faits à vérifier ; dans quelques cas, le bouton se rapproche de l'ecthyma.

Croûte, le bouton peut durer longtemps sans être douloureux.

NOMS ARABES.

Le mot « bouton du Nil » s'écrit ainsi en arabe : *hamwel Nil*. Le *w* se prononce « *oué* ».

On prononce : *hamou* (bouton) el (le) Nil (Nil).

Le bouton du Nil s'appelle aussi : *habbel Nil*.

Habb veut dire graine.

L'*hamwel Nil* ou l'*habbel Nil* est ce qu'on appelle

« boubouille, » terme des marins. C'est l'herpès que j'ai eu aux bras.

Le gros ulcère s'appelle : *damamel*, au pluriel; *dimmel*, au singulier.

Ce mot *dimmel* veut dire abcès.

II

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Cette maladie ne doit pas être désignée par un nom unique, car elle présente deux formes principales très-différentes. L'une amène une sorte d'ulcère, l'autre est constituée par de petites vésicules que j'étudierai bientôt.

L'ulcère est le résultat d'un état général venant du séjour prolongé en Égypte pendant les grandes chaleurs, Chaque pays chaud a sa variété de boutons; ainsi Biskra. Alep, Bagdad, offrent une affection à peu près semblable, qui présente des caractères assez analogues. Le gros bouton, c'est-à-dire l'ulcère, est réellement consécutif à un état général, car lorsqu'on est sous l'influence de cette maladie, il suffit de se frotter rudement, de se gratter, d'enlever l'épiderme, pour voir survenir, non pas un véritable bouton, mais un ulcère du Nil plus douloureux, plus difficile à guérir que le bouton lui-même. Ce qui démontre encore que cette maladie résulte d'un état général, c'est qu'une coupure faite au moment où le gros bouton règne devient identiquement semblable à l'ulcère du Nil. Ainsi M. de Saint-Seine s'étant coupé une dizaine de

jours avant de rentrer au Caire, la petite coupure qu'il s'était faite, au lieu de guérir rapidement, avait présenté les phénomènes suivants : Il s'était épanché de la lymphe plastique au niveau de la coupure, comme à l'ordinaire ; seulement la cicatrisation, loin de se faire rapidement, n'avait pas eu lieu, et quand j'ai vu M. de Saint-Seine à son retour de la haute Égypte, son doigt n'était pas guéri après vingt-cinq jours. Au-dessous de la cicatrice il y avait du pus qui, de temps en temps, s'écoulait au dehors, puis autour de la coupure, il y avait un œdème caractéristique.

Le bouton du Nil, le vrai bouton, paraît être un état purement local, quelque chose d'analogue à notre prurigo, et l'état général ne semble nullement affecté, bien que la maladie soit, le plus souvent, le résultat de l'ingestion de liqueurs excitantes : café, liqueurs. La cause la plus marquée de cette forme paraît être l'état spécial de la peau, qui sans interruption sécrète une sueur abondante et âcre.

Tous les boutons que l'on observe en Orient me paraissent se rattacher à une même cause, à un appauvrissement du sang, résultant nécessairement des grandes chaleurs auxquelles le corps est soumis. J'ai ouï dire qu'on échappait au bouton du Nil en buvant de l'eau du Nil filtrée ; dans le début je la buvais non filtrée, mais plus tard, je l'ai bu autrement.

On a dit que cette maladie ne venait qu'au moment de la crue du Nil ; c'est une erreur. Le domestique de M. Duconchy en a été atteint peu après son arrivée, au moment où le Nil était déjà très-bas. Quoi qu'il en soit, il

est bien vrai que la maladie survient généralement au moment de la crue du Nil, mais c'est aussi à ce moment qu'ont lieu les plus grandes chaleurs, ainsi que je l'ai déjà fait observer.

III

PETIT BOUTON OU HAMWEL NIL

Pendant tout le temps que j'ai été en Égypte, j'ai remarqué que, quand j'étais malade, j'éprouvais des douleurs à la peau. Tantôt un point était pris, tantôt un autre point. Ainsi une fois, j'avais la peau de la moitié gauche du crâne d'une sensibilité exquise, je ne pouvais la toucher, même légèrement sans souffrir, la pression de l'oreiller, quand je reposais était fort douloureuse. Cela dura quatre ou cinq jours, puis l'oreille gauche fut atteinte à son tour; j'avais continuellement des démangeaisons à la peau de l'oreille. Quelque temps après, j'éprouvais de grandes démangeaisons aux sourcils, surtout dans leur moitié externe. A chaque instant, j'étais obligé de les toucher ou de les gratter légèrement, surtout quand j'étais occupé à travailler. Un jour, je me regarde à la glace et je m'aperçois que j'ai perdu la moitié externe des sourcils, ce qui donne à ma physionomie quelque chose d'étrange. En m'observant avec plus d'attention, je remarque que j'ai la peau rougeâtre et inégale par places, surtout au niveau du front. Je cesse de prendre du café; les démangeaisons disparaissent. Enfin le 10

janvier, je rase la moitié externe de mes sourcils ou plutôt la place qu'ils devraient occuper, je les rase tous les deux jours, avec le plus grand soin, et le 7 février, après les avoir laissés pousser un peu, je vois qu'ils reviennent assez bien. Les démangeaisons que l'on éprouve, presque continuellement en Égypte, ne dépendent ni des puces, ni d'un prurigo; elles me paraissent tenir à la grande sécheresse du pays.

L'Hamwel Nil que j'appelle aussi petit bouton, herpès du Nil est très-fréquent; pendant la crue du Nil, peu de personnes y échappent. Mais cette affection est fugace; elle se présente brusquement et disparaît de même ; elle n'est durable que chez ceux qui font des excès de régime ou qui, par exemple, abusent du café pendant la durée de la maladie. Femmes, enfants, hommes, vieillards peuvent en être atteints, les indigènes aussi bien que les Européens. Cette éruption n'est pas générale, elle survient surtout au front et à la tête chez les personnes chauves, à la partie antérieure du cou, au dos, sur l'abdomen, à la face interne du bras, aux poignets. Le plus souvent, l'herpès du Nil survient brusquement, mais pour passer par ces différentes phases d'évolution, il faut plusieurs jours, et si on ne modifie pas son régime, on est certain que l'éruption continuera et marchera sans interruption aucune.

Tout d'abord, la peau paraît chagrinée dans les endroits saillants, elle est rouge; il y a de petites papules pointues qui donnent à la peau que l'on touche quelque chose d'inégal. Après quelques jours, il se forme autour d'un grand nombre de ces petites élévations cutanées,

de petites vésicules transparentes, grosses comme la tête d'une épingle. Ainsi donc, l'herpès du Nil est formé d'abord par de petites élevures pointues, rouges, qui peuvent être discrètes au confluentes. Après quatre ou cinq jours, il y au sommet une petite vésicule qui augmente et acquiert bientôt le volume de la tête d'une épingle. Toutes les élevures n'arrivent pas à fournir des vésicules, cela dépend des poussées. Les poussées ont lieu surtout à la face interne du bras et un peu sur la face dorsale comme le prurigo, au front et à la tête chez les chauves, au-devant de la poitrine, un peu dans le dos.

Les petites vésicules presque imperceptibles, que j'ai pu étudier fréquemment et à bien des reprises différentes, à la face interne de nos bras, contiennent un liquide d'abord complétement transparent ainsi qu'on peut s'en assurer en perçant avec la pointe d'une aiguille. Plus tard, ce liquide devient opalin et se transforme en pus ou en un liquide séro-purulent, mais le volume de la petite vésicule n'augmente pas et jamais elle ne se rompt spontanément. Si on pique le sommet du vésicule, ou si on les écrase par la pression, leur contenu s'échappe; c'est un liquide dont la nature varie suivant l'âge de la vésicule. Autour de chaque vésicule, la peau présente une aréole un peu brunâtre.

L'action de la sueur sur les petits boutons est considérable. Ce liquide détermine de violentes démangeaisons, mais si on l'absorbe à mesure qu'il est reproduit, on éprouve immédiatement un grand soulagement. Ainsi la poudre de riz soulage beaucoup, soit qu'elle agisse comme absorbant, soit qu'elle sépare de la peau, la chemise qui

irrite et par son contact et par l'âcreté de la sueur qu'elle retient. Ceci nous enseigne déjà un moyen de soulager avec des poudres absorbantes.

Les petites boutons d'herpès disparaissent sans laisser de traces. S'ils se sont reproduits plusieurs fois, si pendant leurs périodes d'évolutions, on a pris du café, si, par conséquent, ils ont persisté longtemps, alors la peau présente après leur disparition, de petites traînées luisantes.

Les petites boutons causent quelquefois des démangeaisons telles qu'on ne peut plus dormir. On peut les faire cesser par de grandes ablutions d'eau froide. Ces lotions d'eau froide diminuent les démangeaisons parce qu'elles amènent un abaissement de température du corps. Elles ont encore plus d'effet si l'on ajoute à l'eau que l'on emploie, un peu de carbonate de soude; on fait alors de vraies lotions alcalines. Malheureusement, j'ai remarqué que ces lotions alcalines étaient mauvaises pour les gros boutons, car elles les irritent et détruisent les croûtes.

IV

GROS BOUTON OU DIMMEL

Le gros bouton du Nil, c'est-à-dire l'ulcère est consécutif à un état général, ainsi que je l'ai démontré plus haut.

Il peut survenir soit spontanément, soit à la suite d'une écorchure ou du grattement. Ce dernier est plus

douloureux et plus tenace que le bouton spontané, parce qu'il a plus d'étendue et que l'on continue à se gratter; la cause occasionnelle existe toujours.

Il se manifeste par des pustules.

Toutes les pustules qui se sont formées chez moi, à la face, n'ont pas suppuré ; elles ont existé quelques jours et déterminé une tension générale des parties avec chaleur et douleur.

Quand les pustules siégent seulement à la face, elles y déterminent de grandes démangeaisons, une tuméfaction générale des parties, et elles donnent à la physionomie quelque chose de monstrueux. Ainsi dans la période d'invasion de la maladie, M. Jacquelet était réellement monstrueux ; on aurait dit qu'il avait la petite vérole.

Un fait sur lequel il est important d'insister, c'est que toutes les pustules n'arrivent pas nécessairement à suppuration ; j'ai pu l'observer chez moi, pour les pustules que j'ai eues à la face, à la tête, aux cuisses.

Les signes caractéristiques de la maladie sont : la persistance, la ténacité, la production constante de liquides d'abord purulents ou sanguinolents suivant la marche; la sécrétion d'une sérosité purulente quand l'affection est devenue chronique; l'œdème des parties environnantes, œdème qui existe partout où il y a de l'érythème, mais qui est plus considérable au membre inférieur.

Cet œdème joue un grand rôle dans la production de l'ulcère du Nil, car il tend la peau qui devient dépressible sous le doigt; il en résulte des démangeaisons incommodes qui obligent à se gratter. Il existe tant que dure

la maladie. Chez moi, il n'a totalement disparu que lorsque la guérison s'est faite.

Cet œdème peut tenir à un état particulier du sang qui est appauvri et on l'observe chez ceux qui ont longtemps voyagé dans les pays chauds. Il tient aussi à l'engorgement des vaisseaux et des ganglions lymphatiques, mais le plus souvent, il m'a paru essentiel. Chez moi, je ne l'ai jamais observé qu'aux jambes et surtout aux pieds. Quand j'ai eu des boutons à la face, aux paupières, au front, je n'ai pas eu d'œdème, mais il faut dire que dans le même temps, j'avais des boutons dans d'autres parties du corps.

Le pus qui est sécrété par l'ulcère du Nil est très-solidifiable ; aussi se durcit-il sous la croûte qui recouvre l'ulcère.

Une des grandes causes de la douleur déterminée par le bouton du Nil, c'est le fait suivant : tout autour de l'ulcère, la peau est rouge, enflammée et très-douloureuse ; or, la croûte étant dure et solide irrite la peau qui limite l'ulcère, alors on éprouve de violentes douleurs qu'on ne peut faire cesser qu'en détachant la croûte.

La formation du pus de l'ulcère est aussi une grande cause de douleur ; ce pus ne pouvant s'échapper au dehors et comprimant le fond de la plaie. Dans ce cas, on est soulagé si on soulève l'un des côtés de la croûte pour permettre l'écoulement du pus. Si on le laisse s'accumuler au-dessous de la croûte, comme il contient beaucoup de lymphe coagulable, il se dessèche et peut faire former une nouvelle croûte au-dessous de l'ancienne,

alors la croûte devient proéminente et forme une véritable écaille.

Au début de la maladie, la sécrétion purulente est assez abondante pour empêcher la formation de la croûte; plus tard, la croûte se forme, mais le pus est sécrété au-dessous, puis la croûte se détache et le pus ou la sérosité purulente chargée de sang, s'écoule au dehors.

J'ai pu noter que la formation de la croûte, au début de la maladie, était fort douloureuse, car ce n'est pas la croûte qui apparaît d'abord, il se fait auparavant une sécrétion qui se solidifie au fond de l'ulcère. Aussi, à ce moment, le point malade est déprimé; cette sécrétion plastique tirant en dedans la peau enflammée, on éprouve des douleurs violentes.

Les douleurs tiennent réellement à cette cause, car on souffre peu avant la formation de la cicatrice, on souffre beaucoup quand elle est formée. On éprouve aussi de grandes douleurs quand la cicatrice est dure, parce qu'elle blesse la peau. La pommade au tannin agit en ramollissant la cicatrice et en la rendant dépressible.

Souvent pendant qu'on a le bouton du Nil, on souffre des vaisseaux et des ganglions lymphatiques. J'ai pu constater cela vingt fois; les vaisseaux lymphatiques deviennent durs, douloureux et les ganglions s'enflamment, je n'ai jamais ouï dire qu'ils aient suppuré. J'ai pu noter sur moi que les ganglions lymphatiques pouvaient devenir énormes ainsi que les vaisseaux lymphatiques. L'adénite peut survenir spontanément comme je l'ai observé sur moi, ou bien elle a été provoquée

par une cause irritante quelconque placée sur l'ulcère.

Dans le cas de bouton du Nil, je recommande d'examiner avec soin les ganglions, et pour peu qu'ils se tuméfient de faire des frictions mercurielles. J'ai obtenu des frictions les meilleurs effets; si les ganglions étaient douloureux, il faudrait ajouter du laudanum afin de calmer les douleurs.

Dans les cas de lymphangite, j'ai observé sur moi des cordons noueux formés par les vaisseaux lymphatiques, mais sur les téguments je n'ai pu noter ni rougeur, ni bandelette rougeâtre. On peut affirmer que plus on a de boutons, moins on souffre. Quand l'affection est généralisée, elle est moins douloureuse que quand elle est localisée.

Ainsi j'ai remarqué que, lorsque j'avais beaucoup de boutons, sept ou huit aux deux pieds, je marchais mieux que quand je n'en avais que trois ou quatre. Quand il ne m'en restait plus qu'un seul, je souffrais comme un damné; j'étais obligé de verser dessus du laudanum de Sydenham pur, cela diminuait un peu la douleur que j'éprouvais.

J'ai observé plusieurs fois que je devenais plus malade quand les chaleurs étaient plus fortes.

Un fait important dans la maladie, c'est qu'elle récidive sur place, après avoir été guérie.

Tant que cette affection existe, la santé générale est excellente; si on était malade, on se sent mieux dès que les boutons surviennent. Ainsi l'apparition des boutons coïncide avec la disparition de la diarhée, d'accidents cérébraux, de la fièvre; aussi le vulgaire, dit-il,

que c'est une chose excellente. Pour moi, je crois que ceux qui, pendant l'été, ont le bouton, n'auront pas autre chose, mais cela suffit pour les faire souffrir d'une façon atroce.

Les boutons du Nil, même ceux qui n'ont pas suppuré, laissent après eux une tache brunâtre assez étendue. Dans les points où il y a eu une suppuration longue, c'est-à-dire le vrai bouton, une partie de la peau est détruite et il y a un creux qui paraît d'autant plus prononcé que la peau d'alentour est épaissie et relevée comme la périphérie d'un cratère. Autour du cratère, la peau saillante est dure, enflammée, rougeâtre, ce qui rend les mouvements plus douloureux, parce que la peau a perdu de son élasticité. Sur cette partie du tégument, il se fait constamment une sécrétion épidermique qui, de temps en temps, fournit des squames assez étendues qu'on enlève en se grattant. Cette portion de la peau est parfois le siége de démangeaisons atroces; aussi s'arrache-t-on quelquefois la cicatrice.

Tout d'abord, les médecins qui ne connaissent pas cette maladie, croient à une vérole, à de vieux reliquats syphilitiques. M. Schneppf a fait prendre de l'iodure de potassium à M. Schmidt, qui s'en est bien trouvé. Mais le mal siégeait aux cuisses, et après plusieurs mois il durait encore. Ainsi le succès a été médiocre. Il est facile de confondre le bouton avec l'ecthyma syphilitique. Les ganglions cervicaux sont toujours engorgés, et les inguinaux le deviennent quand la maladie siége aux jambes. Au Caire, les miens se sont faiblement engorgés, et quelqu'un qui m'aurait tâté la

nuque, aurait cru que j'avais la syphilis. J'ai cru d'abord que j'avais attrapé la vérole de mon Anglais. J'ai pris des pilules mercurielles pendant quinze à vingt jours, et cela sans succès. Une le matin, une le soir. Plus tard, j'ai essayé l'iodure de potassium ; il a fait sortir les deux ou trois premiers jours beaucoup de boutons d'acné au front, puis l'éruption a cessé et mes ulcères ont continué à me faire souffrir.

V

TRAITEMENT

Pour mon compte, je me suis assuré que le traitement mercuriel ne produit rien d'avantageux ; je l'ai suivi quinze jours, prenant deux et trois pilules par jour, sans en avoir éprouvé aucun bien.

L'iodure de potassium ne m'a pas réussi. Le fer réduit par l'hydrogène est une médication mauvaise pour les pays chauds, ainsi j'ai eu des étourdissements et des accidents qui m'ont fait craindre une attaque d'apoplexie ; j'avais des tintements d'oreille. M. Galeski auquel j'en avais parlé, m'a affirmé que l'administration du fer provoquait toujours les mêmes accidents. J'ai suspendu l'usage du café avec avantage pour les Hamwel Nil, mais les gros boutons de se sont pas améliorés.

J'ai abandonné l'eau qui était ma seule boisson et je n'ai bu que du vin sans obtenir de résultat ; le vin de quinquina ne m'a rien fait. Les purgatifs répétés n'ont rien produit.

Comme moyens locaux :

J'ai employé le sparadrap. Il fait plus de mal que de bien, car il empêche l'évaporation de la sérosité du pus. Il active cette sécrétion morbide et le pus ne pouvant s'écouler au dehors creuse la plaie et s'amasse avec une tension d'autant plus pénible que le sparadrap ramollit les lèvres de la plaie qui est douée d'une sensibilité exquise. Les emplâtres doivent donc être rejetés.

Les cautérisations avec le nitrate d'argent ne m'ont donné aucun résultat. Un instant, la suppuration paraît s'arrêter, mais bientôt elle recommence. Le baume d'Arnauld paraissait d'abord promettre quelques bons effets ; la plaie se séchait momentanément, mais bientôt le pus reparaissait.

J'ai essayé les grands bains répétés d'eau tiède ; ils ont eu pour résultat de donner aux plaies une sensibilité exquise et telle qu'elle amène des douleurs atroces. Ils font tomber toutes les croûtes, mais en se reformant celles-ci occasionnent de grandes douleurs.

La poudre de riz me faisait du bien, mais ne me guérissait pas.

Quelques personnes appliquent sur la peau du Henné substance astringente.

Le meilleur calmant, je le répète, c'est l'eau froide. Comme j'éprouvais ces accidents pendant les grandes chaleurs de l'été, je projetais sur mon corps, plusieurs fois dans la journée de l'eau à la température ordinaire.

Les Arabes recommandent de se frotter le corps avec une pastèque. Celle-ci doit produire le même effet que

les lotions d'eau froide, car la pulpe de la pastèque forme une sorte de cataplasme.

D'autres se frottent le corps avec le limon du Nil; c'est encore une lotion froide.

La tension de la peau infiltrée dans les boutons du Nil est horrible.

L'élévation des membres affectés est une chose excellente, mais elle ne fait que soulager et dégager l'organe malade. Mais comme par ce moyen, les douleurs spontanées cessent ou tout au moins diminuent, je le conseille quand le mal siége aux jambes.

Le séjour prolongé des pieds dans l'eau froide, a amené la diminution des ulcères et leur demi-guérison momentanée, mais alors ma tête s'est congestionnée et j'ai craint des accidents cérébraux.

On serait assez porté à croire que si on écorche les pieds infiltrés, la cicatrisation ne se fait que difficilement.

A Siount, j'allais bien lorsqu'il m'est venu une écorchure à la peau, au niveau des saillies péronières. Je crois que cela a commencé par une grosse pustule d'Aché. Dans le trajet de Siount à Minieh, je ne pouvais plus mettre de bottines élastiques. J'achetais des pantoufles et ayant ainsi le pied au large, je marchais parfaitement malgré mon mal. Ainsi à Boni-Souef, j'ai pu faire plus d'une lieue après avoir trotté toute la journée.

M. Rossin me dit que le furoncle du Nil vient plutôt chez les adultes; il sévit chez les indigènes et chez les Européens.

Au début, il met des cataplasmes, puis si la suppuration marche faiblement, il ajoute de l'onguent de la mère. Il paraît avoir étudié faiblement cette maladie ; il semblait supposer que l'ulcère du Nil pouvait venir sans boutons ; il ignorait qu'il pût se produire par le simple frottement.

VI

NOTES POUR SERVIR DE COMPLÉMENT A L'HISTOIRE DU BOUTON DU NIL

30 octobre 1861.

M. Jacquelet me montre une plaie qu'il porte encore sur le devant de la jambe ; cette plaie ne peut pas se cicatriser.

Madame Lhermite me fait voir la tête de sa fille. Cette pauvre enfant a perdu ses cheveux ; dans tous les endroits où était le bouton du Nil, il y a une cicatrice et les cheveux ne repousseront plus.

Novembre 1861.

Le 10 juillet 1859, M. Schmidt est arrivé au Caire. S'étant écorché les jambes, il sentit que des liquides traversaient son pantalon. Il survint plus de quarante boutons et il en avait même jusque dans les oreilles.

De juillet 1859 à juillet 1861, M. Schmidt a toujours eu des boutons du Nil ; il les a gardés l'été et l'hiver.

Actuellement, il porte aux jambes des cicatrices noirâtres, au-dessus desquelles il se produit constamment des pellicules blanchâtres.

Dans les mois de juin, juillet, août et septembre 1861, par les conseils de M. Schneppf, il a pris des pilules mercurielles puis des bains turcs. Il croit que les pilules lui ont fait du bien et qu'après en avoir pris un mois ou six semaines, il allait mieux. Madame Schmidt qui n'est ni grasse ni maigre, n'a jamais eu de gros boutons, mais elle a eu des Hamwel Nil.

M. Schmidt me dit que depuis qu'il est en Égypte, son caractère s'est modifié; quelquefois sans raison il est triste, les larmes lui viennent aux yeux et le lendemain il est gai. Il a bien remarqué qu'il n'avait plus sa mémoire d'autrefois; il est moins énergique qu'auparavant et il n'a plus autant d'érections. Il a des moments d'hébétude et de contemplation. En été, il peut à peine travailler ; en hiver, il est un peu plus actif. Il supporte ici des choses qu'il n'aurait pu endurer en France.

Février 1862.

Le 8 février 1862, le domestique de M. Duconchez vient me consulter. Il porte à la face interne de la jambe gauche, une plaie recouverte par une croûte épaisse, inégale. Tout autour, la peau est rouge et recouverte de squames blanchâtres formées par l'épiderme. Je tiraille la peau ; il sort du pus de dessous la croûte, celle-ci est elle-même détachée et je vois au-dessous une plaie inégale, blanchâtre, à bords irréguliers. La peau, tout

autour de la plaie est assez rouge, car elle est enflammée. Il paraît que ce bouton du Nil vient de ce que le malade s'est gratté, il y a quelque temps.

Au niveau de la crête tibiale droite, il y a une vraie pustule, absolument une pustule d'ecthyma. Tout autour, la peau est enflammée et rouge; il y a de l'œdème de la peau ou plutôt des tissus sous-jacents à la peau. Cet œdème est assez chaud.

Il y a aussi un ganglion douloureux à la partie supérieure et externe du pli inguinal droit; le malade s'est rappé en montant les escaliers il y a quelques jours.

Il me dit que ce matin il ne pouvait marcher et il marche du reste avec une grande difficulté.

Chaque matin, il a des maux de cœur et des envies de vomir. Ces boutons du Nil lui donnent de grandes démangeaisons. Il y a quelque temps, il a eu de nombreux petits boutons à la figure; ces boutons n'ont pas laissé de trace. Ce malade assure n'avoir jamais eu la vérole; il a quitté la France au mois d'octobre.

25 mars 1862.

M. Duconchy vient me dire qu'il y a cinq jours, il n'avait rien sur la poitrine. Ces jours derniers, il a eu une nuit très-agitée: il transpirait, il ne pouvait dormir, il avait de la fièvre, il éprouvait de violentes douleurs à la tête, douleurs qu'il a conservées depuis. Il avait surtout une grande surexcitation nerveuse, il éprouvait de la chaleur au niveau de la poitrine, mais pas de démangeaisons. Enfin, il a vu survenir sur la poitrine, une

éruption semblable à celle que j'avais cet été. Il n'avait cependant rien fait pour la provoquer, car, atteint d'une blennorrhagie, il ne prend ni café, ni liqueurs, ni rien d'échauffant; il ne boit que de l'eau.

Cette éruption qui date de cinq jours, occupe la poitrine et la partie supérieure de l'abdomen (j'avais remarqué le même siége sur moi). Elle est caractérisée par de petites vésicules placées sur la poitrine et la partie supérieure de l'abdomen. Ces petites vésicules du volume d'un grain de millet font une saillie telle que si l'on passe la main sur la surface de la peau, celle-ci paraît chagrinée.

Vues de côté, ces petites vésicules sont légèrement luisantes et présentent quelque chose d'argenté. Cette teinte argentée, luisante, tient à la tension de l'épiderme soulevé par le pus de sérosité que contient chacune de ces vésicules. Cet épiderme offre cependant assez de résistance; quand on le pique avec une aiguille, il en sort un pus de sérosité qui adhère à la pointe.

Sur M. Duconchy, cette sérosité est absolument transparente, autant que je puis en juger. Sur moi elle était transparente au début, puis elle est devenue opaline et assez blanchâtre. Autour de ces vésicules la peau est légèrement rougeâtre et un peu enflammée.

Je range cette maladie, le petit bouton, dans la classe des affections vésiculeuses. Les vésicules sont bien visibles et chez M. Duconchy, il y en a une quantité considérable. M. Gudbery a eu de petits boutons du Nil, pas de gros; de loin en loin, les petits reviennent surtout quand il boit de l'eau non filtrée. M. Jourdan m'a dit

qu'il avait, chaque année, de gros boutons, autant que je puis me le rappeler. Il les a aux jambes ce qui l'oblige à garder le lit et la chambre, pendant quinze jours au moins.

Je me rappelle avoir entendu dire que la femme de M. de B... avait eu le corps couvert de boutons.

CHAPITRE IX

NOTES SUR LA LÈPRE

I

QUELQUES NOTES SUR LA LÈPRE EN GÉNÉRAL

Jérusalem, juillet 1862.

A Jérusalem, viennent les lépreux des villages environnants. Pour avoir une maison à eux, ils doivent donner environ 400 piastres. S'ils n'ont rien, on ne les repousse pas, mais ils doivent habiter deux ensemble. Les lépreux ont un cheik ou chef, le dernier mort a eu pour successeur un ancien lépreux; le cheik décide des questions importantes. Les lépreux vivent en société, et ils mettent en commun le produit des aumônes qu'ils reçoivent, ils vont à l'affût des aumônes. En général ils se divisent en deux bandes : l'une, la plus considérable, se met sur la route de Jaffa, au point où la route se divise

en route de Jaffa et en route conduisant au couvent de Sainte-Croix. Une autre bande, ce sont d'ordinaire des femmes s'élevant à trois ou quatre au plus, s'établit sur le côté de la route qui côtoyant les murs, descend au chemin de Bethléem.

Ils sont accroupis à terre, couverts de mauvais haillons, sales, et ils montrent leurs horribles infirmités qui effrayent plutôt qu'elles n'inspirent de la pitié. Au retour, ils partagent le produit des aumônes. Le matin, ils vont aussi s'établir sur les routes, et les paysans en allant au marché et en revenant, leur doivent soit des fruits, soit un peu d'argent.

Quand j'ai eu l'idée de les étudier, le cheik a été consulté pour savoir si on devait partager entre tous, l'argent que je donnais à chacun isolément. Il a décidé que l'argent que je donnais, appartenait exclusivement à ceux auxquels je le donnais.

En général, pour aller mendier, les lépreux passent dehors la ville, ils sortent par la porte la plus rapprochée de leur maison et ils contournent le mont de Sion.

On prétend qu'il n'y a pas d'exemple ici d'Européens ayant gagné la lèpre. Les lépreux croient que je vais les guérir; ils l'espèrent du moins, je le voudrais.

Ils se marient entre eux, c'est-à-dire qu'un lépreux achète une lépreuse, il la paye 400 piastres environ. Un derwiche fait le marché, et la femme appartient au mari. Ces femmes lépreuses agissent comme les femmes du peuple, elles portent leur fortune sur leur tête, après avoir cousu ensemble les pièces d'argent, elles cachent leur petit trésor avec leur gros voile blanc. Quand elles

sont dans la détresse, elles détachent de leur chapelet une ou deux pièces. La présence de cet argent sur leur tête, fait qu'elles ne veulent jamais se découvrir, car elles ont grande frayeur de montrer leur trésor.

Les lépreux désirent ordinairement avoir une femme pour faire leur ménage et les servir comme domestique. Je demandais à l'un d'eux, s'il était marié avec une lépreuse. Il me dit que non, qu'il le regrettait beaucoup, mais qu'une lépreuse coûtait environ 400 piastres, et qu'il n'avait pas d'argent pour en acheter une aussi cher. On ne croirait pas que la possession d'une lépreuse fût aussi recherchée.

Ce même homme nommé Mustapha Batiri (de Batir), lépreux depuis une année, a deux femmes. Je lui ai demandé si elles pouvaient le quitter puisqu'il était lépreux, il me dit d'un air féroce que non, qu'elles ne pourraient le quitter, que s'il voulait divorcer, mais qu'il ne le ferait pas. Les parents des lépreux viennent parfois les voir; j'ai remarqué une vieille femme qui venait visiter son fils, c'était un triste spectacle.

Les lépreux qui ont quelque chose, mendient par habitude et aussi, je crois, pour tenir compagnie à leurs camarades d'infortune. Ainsi Éloué me disait un jour : « Moi, je ne vais pas mendier sur la route de Jaffa, parce que si les gens de mon village venaient au marché et me voyait, ils diraient : « Tiens, voilà Éloué la lépreuse qui mendie. »

D'ordinaire, du reste, tous ne tendent pas la main, un ou deux se chargent de cela; les autres font nombre, le soir il en sort environ huit ou neuf, qui, ai-je dit, se divisent

en deux bandes. Ils sont à l'affût des larges aumônes. L'autre jour, 25 juillet, vers trois heures et demie, je ne pouvais avoir de lépreux, parce que le patriarche grec allait entrer et que les lépreux devaient aller se mettre sur son passage. Il a dû leur donner 25 piastres (5 francs).

Les lépreux ont le caractère fort triste et taciturne; les paroles les plus gaies les font à peine sourire. Éloué, vu son jeune âge, est relativement fort gaie; ainsi elle est bavarde, elle m'amusait beaucoup, quand elle me décrivait les sept formes de la lèpre. Elle n'a peur de rien, elle vous montre ce que l'on veut voir. Quand elle était seule accroupie à terre, elle s'amusait à faire, avec des morceaux de bois une sorte de panier ; quand je la dessinais cela l'amusait aussi beaucoup. A son âge, il est triste d'être condamné à vivre dans un pareil milieu. Elle est mariée avec un horrible lépreux, mais qui paraît intelligent.

J'ai beaucoup amusé Éloué quand je lui ai dit que si j'attrapais sa maladie, je voudrais habiter avec eux, mais que je voudrais être leur cheik et j'ai demandé si on voudrait de moi pour cheik. Elle me disait que la lèpre ne m'atteindrait pas, mais que si je devenais malade, ils me prendraient avec plaisir pour cheik.

27 juillet.

J'ai appris le 25 juillet que sur les vingt lépreux qui composent la colonie de Jérusalem, il n'y avait réellement que deux ménages de lépreux. Abd-el-Gader a épousé Éloué; Mahmoud-Achmed que l'on pourrait ap-

peler l'homme *momie* a épousé une femme lépreuse et aveugle.

Il a bien fait de la prendre aveugle ; c'est pour faire son ménage m'a-t-il dit.

Jusqu'ici, sur huit cas, il y a trois transmissions de la mère à l'enfant : Abd-el-Gader, Eloué, Anna Meser. Jusqu'ici, il me semble que la lèpre transmise par les parents débute de bonne heure, même pendant l'enfance, puisque Anna Meser paraît avoir vingt-cinq ans ; mais pour être certain, il faudrait connaître l'âge des sujets. Pour Abd-el-Gader et Éloué, c'est facile : l'un a vingt ans, l'autre quinze à seize ans.

Comme chez ceux qui accusent la lèpre de leurs parents, la maladie arrive plus tôt, on peut dire que les lépreux par hérédité, meurent plus jeunes.

Jusqu'à présent, 25 juillet, j'ai toujours vu la lèpre par hérédité transmise par la mère, et pas d'exemples de lèpre venant du grand-père ou de la grand'mère, des oncles ou des tantes. J'interroge ces gens avec grand soin, mais me répondent-ils bien ?

L'insensibilité gagne d'intensité et d'étendue à mesure que le mal fait des progrès ; mais ces progrès sont parfois cachés. Ainsi, j'ai vu hier chez Abd-el-Gader, des parties étendues de peau parfaitement saines, comme la partie interne des avant-bras, comme certaines portions de la cuisse complétement insensibles aux piqûres. Tandis que la veille, un homme peu malade, sentait même sur des parties affectées de la lèpre. L'insensibilité paraît remonter davantage du côté des membres supérieurs que du côté des membres pelviens ; ainsi

Abd-el-Gader sentait, quand je le piquais à l'union de la cuisse avec le tronc, tandis qu'il ne sentait pas à la partie supérieure, à la partie antérieure et postérieure de l'épaule. La sensibilité ne commençait à se montrer qu'à la partie moyenne de l'omoplate et de la clavicule pour augmenter peu à peu, à mesure qu'on se rapprochait de la ligne médiane.

Abd-el-Gader avait même la plante du pied et le talon insensibles; je n'ai pas osé lui enfoncer des épingles jusqu'à l'os, mais je les ai enfoncées à un centimètre de profondeur sans qu'il en résultât la moindre douleur. Piquer profondément n'est pas convenable avec les Arabes, qui ont grand peur de perdre leur sang.

L'insensibilité de la face est un signe important de la maladie avancée, mais chez Abd-el-Gader, elle n'existait pas partout; chez lui, le cuir chevelu était sensible.

NOTES FOURNIES PAR ÉLOUÉ SUR LES LÉPREUX EN GÉNÉRAL

Chaque année, me dit-elle, le personnel des lépreux se renouvelle.

Elle me dit qu'il y a au village, une lépreuse qui a mal aux genoux; elle ne peut pas marcher (je l'ai vue, une fois étendue sur le sol). Les lépreux ne vivent pas trop longtemps; le plus ancien y est depuis huit ans, il ne peut pas marcher; les autres y sont depuis moins longtemps.

Eloué me dit qu'actuellement au village il y a :

Onze hommes; huit femmes; trois filles et un garçon; sur ce nombre quatre de la religion grecque : trois

femmes et un homme. Deux de ces dernières femmes viennent de Ramalah ainsi que l'homme, l'autre femme vient de En-Arich. Les enfants n'ont pas la lèpre.

L'avant-dernier cheik est mort, le jour avant Pâques dernier, d'un coup de sang, dit-on. Le nouveau cheik s'appelle Hady-Achmed, il a mal à la gorge.

La variété des petits boutons fait mourir vite, dit-elle.

C'est le plus vieux que l'on prend pour cheik ; celui-ci achète ce qu'il faut pour tout le monde, les lépreux partagent l'argent qu'ils reçoivent en mendiant. Elle me raconte que lorsqu'un chrétien lépreux meurt, le prêtre vient et l'enterre dans le cimetière des chrétiens. Quand c'est un musulman, on fait venir un cheik de la mosquée d'Omar, le mort est enterré sans être porté à la mosquée et on fait les prières d'usage.

Elle dit qu'ils peuvent aller dans la ville. Quand un nouveau lépreux vient, il doit donner quatre cents piastres pour avoir une chambre; ces quatre cents piastres sont partagées entre les autres lépreux. Les lépreux pauvres sont admis sans argent, mais ils doivent demeurer *deux* dans une chambre. Elle dit que tous les trois mois, leurs frères et leurs parents viennent les voir.

A Jérusalem, les parents n'ont pas peur de gagner la maladie, mais ils pensent que la maladie se gagne plus facilement dans les villages que dans la ville.

Tous les enfants que les lépreux ont avec eux, sont des enfants de lépreux.

Ambdé que j'ai vue, était mariée avec un cheik qui est mort.

Quand un lépreux épouse une femme, il ne l'achète pas à ses parents, mais il la paye elle-même.

Éloué me dit qu'Abd-el-Gader aurait dû lui donner quatre cents piastres, mais comme il était pauvre, elle s'est donnée pour rien.

La lépreuse transforme l'argent, prix de son achat, en piastres dont elle fait une sorte de collier qu'elle place sur sa tête suivant l'usage des paysannes de la Palestine, elle coud toutes ces pièces par le trou qu'on leur a fait. Cette somme qui est sa fortune, elle la tient cachée sous son grand voile. Elle a peur de la montrer. Elle me la montre cependant quand il n'y a personne. Quand elle a absolument besoin d'argent, elle découd une pièce. Éloué a pour vingt francs de petites pièces sur sa tête.

Il paraît que le mariage entre lépreux se fait ainsi : Quand l'homme et la femme sont d'accord, on fait venir un cheik qui écrit sur un papier la somme que l'homme doit donner à la femme, puis le marié paye un grand dîner à tous les lépreux.

Quand dans un village, un homme ou une femme est atteint de la lèpre, on chasse le malade et il doit se refugier à Ramleh (près de Jaffa), à Naplouse ou à Jérusalem.

A Naplouse, il y a une trentaine de lépreux, il y en a à peine à Ramleh, il y en a toujours quelques-uns à Jaffa. Ambdé a eu une petite fille du cheik qui est mort à Pâques. Ce cheik déjà marié, avait eu d'une première femme lépreuse un petit garçon et une petite fille. Cette première femme avait eu un bouton de lèpre sur le nez, elle était de Naplouse, elle est morte.

Ramalah fournit beaucoup de lépreux, il y en a trois en ce moment qui sont de Ramalah, et qui demeurent dans leur ville natale ; de plus, il y a ici quatre lépreux de la même localité, ce qui fait un total de sept lépreux.

Éloué ne croit pas que la nourriture rende malade ; elle croit que la lèpre vient de frayeur ; elle dit que les lépreux qui ont les doigts rétractés ou coupés, peuvent encore avoir des enfants. Elle me dit qu'il y a maintenant à Ennebrond, sur la route de Nazareth, un homme sain de corps, fils d'un lépreux, dont les enfants n'ont pas la maladie. Cela n'a rien d'extraordinaire.

Éloué veut me décrire la lèpre, je la laisse faire et j'écris sous sa dictée : Il y aurait sept espèces de lèpre.

Première variété. — Tous les doigts tombent, os et viande.

Deuxième variété. — Les doigts sont fléchis, crochus, à moitié ouverts.

Troisième variété. — Comme, dit-elle, Achmed-Mahmoud (dessiné). Il vient de gros boutons sur le bras, le bouton devient jaune au sommet, il en sort du pus jaune, la place des boutons reste rouge toute la vie.

Quatrième variété. — Une autre variété affecte Electié; elle a eu de la fièvre, les os lui ont fait mal, des boutons sont sortis aux jambes, aux bras, à la figure, mais NON sur le ventre. Ces boutons sont nombreux, dès qu'ils sont sortis, on ne souffre plus des os, tandis qu'on souffrait avant l'éruption des boutons.

Dans cette variété, me dit Éloué, les boutons ne s'en vont jamais, et il n'en vient pas d'autres. Les malades ont de la fièvre, du mal de tête.

Cette variété ne tue pas.

Cinquième variété. — Elle débute par le mal à la gorge; il vient des boutons qui partent ensuite. Celui qui a mal à la gorge a de la peine à avaler les aliments. Il devient aphone.

Sixième variété. — D'autres deviennent rouges sur tout le corps, ils n'ont pas mal à la gorge; il leur vient de petits boutons qui partent aussitôt.

Septième variété. — Samlé est comme cela, dit-elle, elle appelle cette variété Abou-Mles.

Le corps devient lisse comme de la soie; les malades perdent les sourcils, les cils, puis il vient de gros boutons à la partie antérieure des cuisses, ces boutons deviennent rouges comme du feu, ils laissent des traces comme la petite vérole. Ils ne reviennent plus.

On ne meurt pas de cette variété.

Samlé, me dit-elle, est guérie; mais elle ajoute qu'elle ne peut rentrer chez elle au village, parce qu'elle a perdu ses sourcils. Éloué se croit atteinte de cette même variété : — *Tout cela n'est que du* BAVARDAGE; car Samlé a des sourcils et Éloué n'a plus de nez, en grande partie du moins. Quoi qu'il en soit, Éloué m'a dit des choses intéressantes qui devront me guider plus tard dans mes recherches.

SAID, âgé de quatorze ans.

Damiette, 2 juin 1862.

Mendiant, il ignore son âge, il paraît avoir quatorze ans. Il est né à Damiette et demeure dans le quartier de

Charabassié. Je le trouve devant l'hôtel. Ce malheureux enfant dit qu'il est malade depuis ses premières années ; personne n'avait cette maladie dans sa famille, mais il est idiot et répond de travers aux questions qu'on lui adresse, aussi je cesse de l'interroger. Mon examen lui cause une grande frayeur.

Il a une double kératite interstitielle chronique, avec tache sur les cornées des deux côtés; cornées blanchâtres.

Il a le nez épaté et en quelque sorte écrasé, il a perdu le cartilage de l'extrémité ; de là, la forme bizarre de son nez, comme on le voit dans le dessin (*pl.* VII, *fig.* 2).

Cheveux à demi longs, sur la totalité de la tête ; tête arrangée comme celle de beaucoup de derviches; air hébété ; dents belles ; lèvres assez saillantes. Il s'exprime en mauvais arabe et d'une façon inintelligente et inintelligible. Son nez imprime quelque chose de spécial à sa physionomie. Il a une tumeur au niveau de la partie externe de l'arcade sourcilière gauche, elle paraît tenir à une induration sous-cutanée, elle adhère à la peau. Est-ce le début d'un tubercule éléphantiaque? Je l'ignore; cette saillie a environ le volume du petit doigt.

La figure ne présente pas autre chose. Il n'a pas encore de poils ; corps bien fait ; circoncis. Les testicules sont à leur place et de petit volume, mais aussi gros qu'il le sont à son âge, le scrotum est normal, le ventre me paraît peut-être un peu plus gros, mais cette disposition est peu appréciable. Rien de particulier à noter pour les bras et les cuisses, ainsi que pour le cou. — A l'aine des deux côtés, gros paquets ganglionnaires indolents.

Côté droit. — La cuisse droite est saine comme volume, la peau est également saine; mais au niveau du genou, elle présente des espèces de mamelons et tubercules durs et noirâtres.

La jambe droite est un peu grêle, elle le paraît surtout à cause du gros volume du pied, qui est difforme comme j'ai pu le faire voir.

Le pied droit est fort gros, aussi y a-t-il contraste avec la jambe qui est assez maigre. Il y a surtout saillie au niveau de la malléole externe et à la partie interne du pied. Sur le dos du pied, on aperçoit deux plis dont l'un existe chez tous les malades affectés d'éléphantiasis.

Toutes les dernières phalanges des cinq orteils sont tombées ; à leur extrémité, cicatrices avec des sortes de sillons. A l'extrémité de la plante, la peau s'est gangrenée et il y a une plaie blafarde, ne suppurant pas. Tout autour de cette plaie, la peau est amincie ou paraît amincie. Placée dans une espèce de creux, cette plaie est rouge, ne saigne pas, et n'est pas recouverte de bourgeons charnus. Je n'avais jamais rien vu de pareil ; c'est probablement à cette absence de bourgeonnement, de suppuration qu'est due l'absence des cicatrices. Le malheureux entortille les bouts de ses pieds avec un chiffon et malgré sa misère, il porte de mauvais haillons ; son vêtement se compose d'une affreuse chemise d'une saleté repoussante. Il sent horriblement mauvais.

Au niveau de l'extrémité des trois premiers orteils, on voit des dépressions indiquant le mode de cicatrisation. La peau s'est retournée un peu en dedans comme elle le fait pour la cicatrisation ordinaire. Même chose

pour les deux derniers orteils; seulement cela ne peut s'apercevoir dans le dessin ; ces sillons sont à la partie inférieure de l'extrémité des deux derniers orteils.

Côté gauche. — La cuisse gauche est saine, et la peau de cette région, à l'état normal.

Tubercules noirâtres au genou ; là, deux plaies saignantes, rougeâtres dues à la chute par élimination gangréneuse d'une partie de la peau.

La jambe paraît grêle, elle l'est un peu réellement, mais elle le paraît surtout à cause du volume du pied gauche. Tubercules noirâtres, à la jambe.

Deux saillies au pied au niveau des malléoles, plante du pied énorme, hypertrophiée. Les doigts du pied repoussés en haut et très-gros, prennent les dispositions les plus bizarres. Le gros orteil et le deuxième bien disposés ; le troisième placé au-dessus du deuxième, celui-ci est plus petit qu'il ne devrait l'être; le quatrième est presque au-dessus du deuxième; le cinquième a disparu complétement.

Au niveau de l'extrémité du cinquième métatarsien, sillons profonds dus à la rétraction de la peau. Cela est bien figuré dans le dessin.

La plante du pied énormément développée, forme deux parties mamelonnées; l'une, au-dessous des quatre premiers orteils, l'autre au-dessous du dernier orteil.

On voit les deux plis caractéristiques au-dessus du pied gauche.

Ce pied est affreusement déformé.

Ganglions cervicaux petits, durs, mais peu nombreux.

MEMBRES SUPÉRIEURS

Les deux bras sont grêles, mais ne présentent pas de tubercules.

Main droite. — Elle paraît amaigrie, déformée; mouvements de l'articulation radio-carpienne difficiles, sur les faces palmaire et dorsale, la peau est tendue; aussi la main semble-t-elle être de bois.

La face palmaire surtout, présente une série de saillies différentes que j'ai bien représentées. La dernière phalange du pouce droit n'existe plus; là, il n'y a pas de cicatrice avec dépression, mais on voit un angle faisant crochet à l'extrémité. L'extrémité de la première phalange fait saillie sur le métacarpien, comme on le voit dans le dessin.

Les deux dernières phalanges de l'index sont tombées, l'extrémité du doigt est arrondie et sans dépression.

Le médius a perdu deux phalanges et demie; à cette extrémité il y a une plaie rouge, non saignante, la peau est rétractée tout autour, entre la peau rétractée et la partie rouge, les tissus sont blancs, mais tout cela est blafard; la peau est ulcérée et l'os fait saillie ainsi que les tissus; c'est une saillie rougeâtre, mais qui ne suppure pas.

Il ne reste plus à l'annulaire que les trois quarts de sa première phalange; le haut est arrondi et la cicatrice sans courbure.

Le petit doigt est intact, mais fortement rétracté en de-

dans, en crochet, ainsi que je le fais voir dans le dessin.

L'ensemble de la main droite est horrible à voir.

Main gauche. — Le pouce a disparu en totalité. Les deux dernières phalanges de l'index sont également tombées ; à l'extrémité se voit un petit ongle en forme de crochet.

La dernière phalange du médius n'existe plus, il y a un petit ongle à l'extrémité.

L'index et le médius ont la forme d'une pyramide ; ils sont rétractés.

L'annulaire a perdu la moitié de sa dernière phalange; il est recourbé en dedans, il y a un ongle à l'extrémité et cet ongle a la forme ordinaire.

Le petit doigt est recourbé en dedans, il a perdu la moitié de la dernière phalange, à l'extrémité on voit cependant un morceau d'ongle.

La totalité de la main gauche forme une palette par sa face palmaire et la paume de la main fait saillie.

Ganglions épitrochléens durs et gros ; ils ressemblent à du bois par leur dureté.

Il dit s'être brûlé autrefois fortement la main gauche; en effet, on voit une cicatrice blanchâtre bien représentée par le dessin. Ces cicatrices sont blanches et contrastent avec la peau du sujet qui est foncée comme celle des Égyptiens. Dans l'endroit où se trouve cette cicatrice blanche, l'épithélium ne s'est pas dessiné ; il y a eu destruction de la partie externe superficielle de la peau et de l'espace qui recèle l'épithélim ; d'une manière générale les cicatrices sont tendues mais non bridées.

Je pique Saïd avec une épingle, il sent bien à la partie

moyenne des côtés du dos, du ventre; moins bien à mesure qu'on pique vers les parties latérales du corps. La figure est sensible.

Les jambes, les pieds, les cuisses, les bras et les mains absolument insensibles.

J'enfonce l'épingle dans la cuisse jusqu'à moitié, jusqu'à faire jaillir du sang, sans qu'il éprouve la moindre douleur. Seulement la vue du sang l'effraye, il ne s'aperçoit pas des affreuses piqûres que je lui fais.

MOHAMED-ENANI

Damiette, 3 juin 1862.

Né à Damiette; il ignore son âge, mais il a vingt-cinq ans environ.

Il n'a jamais vu de maladie pareille à la sienne dans sa famille.

Il est d'une intelligence bornée, presque idiot, moins idiot cependant que Saïd que j'ai vu le 2 juin.

De taille moyenne, mendiant; il parcourt les rues et les bazars de Damiette; le plus souvent, on le rencontre étendu dans la rue, dans la poussière; il s'enveloppe de mauvais haillons, sales, infects; comme celui que j'ai dessiné hier, il exhale une odeur des plus repoussantes.

Il paraît que ce malheureux souffre parfois, car un des employés de l'entreprise m'a dit l'avoir entendu gémir l'hiver dernier, c'est probablement le froid qui cause ses souffrances, peut-être souffre-t-il d'avoir les

pieds dans la boue, car à Damiette il pleut l'hiver, mais beaucoup moins qu'à Alexandrie.

Mohamed ramène sur lui ses mauvais haillons avec ses mains mutilées.

Il a de grands cheveux longs et noirs comme un Européen, aussi il se comporte comme un derviche, il vit sans contrainte.

Il n'est pas assez fortuné pour avoir des sandales, il entortille le bout de ses pieds avec des chiffons, il garantit ainsi l'extrémité des orteils qui sont complétement insensibles. Ses chiffons lui servent aussi à envelopper les ulcérations qu'il a aux jambes.

Il a la figure d'un idiot, ce qui frappe surtout chez lui, c'est son nez qui est épaté et écrasé comme celui de son camarade Saïd ; il a perdu le cartilage de l'extrémité. Il a des moustaches, des favoris et de la barbe au menton. Sa barbe n'est pas taillée comme celle des musulmans, mais il la laisse pousser comme elle veut. Son corps est fort bien fait ; j'excepte les pieds et les mains dont je vais parler plus tard. Au niveau du dos et des fesses, sa peau présente de grandes étendues irrégulières, blanchâtres ou plutôt moins teintées en noir que le reste.

Je lui enfonce une épingle profondément dans les mains et dans les pieds, sans lui faire aucun mal ; il ne s'aperçoit même pas que je le pique à la partie inférieure de la jambe ; mais cette expérience des piqûres n'est pas parfaite parce qu'il a peur et qu'il est prévenu.

MEMBRES INFÉRIEURS

Au deux aines, ganglions durs, indolents, très-volumineux, faciles à sentir sous la peau.

Côté droit. — Au niveau du grand trochanter, on voit les traces d'une ancienne plaie qui s'est cicatrisée : elle provient de ce qu'il couche par terre. Pour la même raison, il a, au niveau de la tête du péroné en haut une véritable ulcération.

Grandes taches noirâtres au niveau du genou ; là, la peau est plissée, noirâtre, épaissie.

Plaie grande comme une pièce de un franc, au niveau de l'extrémité inférieure du péroné en bas. Cette plaie blafarde non recouverte de bourgeons charnus, laisse écouler une sérosité sanguinolente qui coule à terre.

Saillies au niveau des malléoles.

Le pied est très-gros et difforme, relevé en haut et en dehors ; à sa partie externe, on remarque une série de plis.

Gros orteil. — Il est contourné sur lui-même ; la dernière phalange est tombée. A l'extrémité et presque verticalement, il y a un ongle et dirigé presque de haut en bas et de dedans en dehors.

Deuxième orteil. — Deux phalanges disparues ; ongle petit, difforme au sommet.

Troisième orteil. — Dernière phalange tombée ; petit morceau d'ongle au bout et un peu en bas.

Quatrième orteil. — Dernière phalange tombée ; pas de trace d'ongle.

Cinquième orteil. — Dernière phalange disparue ; tronçon d'ongle au sommet.

Le pied est dur comme du bois, l'impression du doigt ne s'y conserve pas.

Côté gauche. — Ecchymose au niveau du grand trochanter, résultant de la pression du corps.

Au niveau du genou, peau noirâtre, plissée, épaissie ; on voit aussi des tubercules noirâtres. Saillie au niveau des deux malléoles. Le pied est énorme.

Le gros orteil est intact, très-gros ; ongle bien disposé.

Le deuxième orteil est complet, gros ; l'ongle recourbé en bas.

Le troisième a perdu sa deuxième phalange et la presque totalité de sa première ; petit morceau d'ongle à son extrémité.

Le quatrième et le cinquième orteil manquent : seulement on voit l'endroit où était le quatrième orteil. Cicatrice au niveau de la malléole externe.

Cet homme a été circoncis, il a la verge d'un volume ordinaire.

Deux beaux testicules et de belle forme. A droite, un peu d'hydrocèle.

Les testicules sont d'une grande sensibilité ; il prétend que je lui *fais mal* en le *touchant* même *légèrement*. Or, ce fait est important, car les Arabes ont ces organes presque complétement insensibles.

MEMBRES SUPÉRIEURS

Je ne lui trouve pas de ganglions cervicaux malgré un examen attentif.

Pas de ganglions épithrocléens à droite. Ganglions gros, durs, indolents à gauche.

Main droite. — Elle a la forme d'une palette, il peut ployer les tronçons de doigt qu'il a encore; il peut mouvoir l'articulation radio-carpienne, la face palmaire offre des plis nombreux que j'ai bien figurés.

La peau de la face dorsale est tendue, dure et comme bridée, comme striée, on voit qu'elle est épaissie. J'ai bien représenté cette disposition, mais elle se voit aussi fort bien sur les photographies de M. Chambart.

Pouce. — Les deux phalanges tombées, un petit morceau d'ongle à l'extrémité.

Index. — Les deux dernières phalanges tombées, pas d'ongle au sommet, mais une cicatrice à dépression linéaire.

Médius. — Deux dernières phalanges disparues, tronçon d'ongle au sommet.

Annulaire. — Comme le précédent.

Auriculaire. — Les deux dernières phalanges et la moitié de la troisième ont disparu; pas d'ongle au sommet.

Main gauche. — Elle a la forme d'une palette comme la main droite; Mohamed la renverse en arrière; articulation radio-carpienne mobile.

Pouce. — Dernière phalange perdue, à l'extrémité; bout d'ongle, placé en dedans et à la partie antérieure du tronçon du pouce, ce bout d'ongle a la forme d'un crochet.

L'index, le médius et l'auriculaire ont perdu chacun deux phalanges et demie ; l'annulaire les deux dernières

phalanges. Excepté au pouce, il n'y a nulle part trace d'ongles.

Ulcération à la face palmaire de la main au-dessous de l'index; j'ai figuré cette ulcération dans mon dessin.

Ce malheureux meut encore ces tronçons de doigt; avec ses deux mains, il peut se servir, mais il est maladroit et il a des colères terribles, quand il ne peut arriver à faire ce qu'il désire à cause de son infirmité.

— Il a de belles dents, la bouche bien formée. Il est presque idiot, il raconte qu'il a un frère qui n'est pas malade comme lui ; il est malade, lui, depuis cinq ans. Il dit qu'il y a dix lépreux à Damiette. Il attribue sa maladie à une frayeur ; il serait tombé au feu. Il ne peut donner aucun détail sur le début de la maladie, sur la manière dont le mal lui est arrivé, ni sur les accidents successifs qu'il a eus depuis cinq ans. Je l'interroge en vain, comme je l'ai fait sans succès avec Saïd son camarade. Il se prête difficilement à l'expérience des piqûres; il a appris que par mes épingles, je fais sortir du sang à un compagnon ; il faut le forcer à se laisser piquer.

— Il est très-sensible à la partie moyenne, antérieure et postérieure du tronc, à la poitrine, au ventre, aux bras, mais l'expérience n'est pas concluante. Aux cuisses, il paraît sensible, mais aux pieds et aux mains, insensibilité complète. Il me dit qu'on pourrait lui traverser les mains et les pieds avec un couteau, et il saisit une main avec ses dents, il la mord à arracher le morceau.

Cet homme a les pieds gros, mais pas d'éléphantiasis.

Au toucher, la peau des bras et des cuisses n'est pas sensible, mais si on presse médiocrement, il dit souffrir

beaucoup et sa douleur n'est pas en rapport avec la pression que j'exerce.

SITTI-AMNECH

Damiette, 4 juin 1862.

Femme née à Damiette, elle ignore son âge (quarante ans?) ; ni son père ni sa mère, ni son grand-père ni sa grand'mère n'avaient la même maladie. Elle demeure à Damiette, dans un quartier où elle est seule malade; elle ne connaît personne ayant la même maladie.

Elle se nourrit de tout, ne fait rien.

Malade depuis sept ans.

Au début, elle avait comme le feu aux pieds et aux bras; les mains ont commencé à être malades. Il lui est venu d'abord un tubercule au dos de la main gauche, puis cela a gagné; elle n'a rien, dit-elle, sur le corps.

Elle a la figure malade en même temps que les mains et les pieds; elle a bon appétit, mais elle dort mal la nuit. Elle est divorcée à cause de son mal. Elle a une fille dont elle ignore l'âge mais qui se porte bien; elle aurait cependant le nez et les bras un peu malades; mais elle avoue n'en être pas bien sûre. Elle dit que personne n'entend rien à cette maladie, elle a consulté le médecin (qui applique du fer); celui-ci lui a répondu qu'il n'y avait plus moyen de la guérir.

État actuel. — Odeur repoussante. Voix éteinte. Tête horrible. cheveux coupés courts. Sur la figure, tubercules de la couleur de la peau, celle-ci est inégale.

Nez perdu en totalité.

Les joues et le menton sont tuberculeux, ces tubercules du volume d'un gros grain de chènevis, ont, comme je l'ai dit, la couleur de la peau.

Cicatrices aux lèvres. Kératite interstitielle de la cornée droite. — Aux bras, tubercules énormes, plaies ulcérées, tubercules avec plaques squamiformes aux bras, à l'avant-bras, et aux mains. Elle n'a pas perdu de doigts ni aux mains ni aux pieds.

Il paraît qu'elle n'a rien au corps, au ventre, aux cuisses, qu'elle ne veut pas montrer. A la partie antérieure de la jambe gauche, ulcère énorme; la peau est morcelée, et il en découle une sérosité rougeâtre.

Ces masses de plaques qu'elle a aux mains et aux bras sont vertes, elles ressemblent assez à des écailles de truites, dans l'intervalle, la peau paraît saine mais étirée.

Elle souffre; elle est engourdie dans les parties malades.

Les deux ailes du nez ont disparu : la totalité de l'aile gauche et la moitié de l'aile droite. Peu de sourcils.

Je n'ai pu savoir si elle était sensible; je l'ai oublié.

NOTES DIVERSES

Quand j'ai été à Saccarat avec M. Mallet, nous ne trouvions personne pour nous conduire. Un noir s'est avancé et nous l'avons presque forcé de venir avec nous. Cet homme marchait avec difficulté, il avait perdu les phalanges des deux pieds; c'était un noir du côté de Dar-

four. Il avait aussi perdu la plupart des phalanges des deux mains. Tout d'abord, n'ayant jamais vu de lèpre, j'ai cru que c'était un malheureux qui avait pu être mutilé à la guerre; il paraissait être un objet d'horreur pour les autres Arabes que nous avons rencontrés.

J'avais l'intention de le faire venir au Caire pour le dessiner; je regrette de ne l'avoir pas fait.

Un jour (en janvier 1862), M. Billart m'a fait voir un cas de lèpre sur un Arabe. Il s'agissait d'un individu ayant sur le front, une série de gros tubercules de la peau, gros comme une petite noisette. Ces tubercules étaient transversaux et il y en avait deux rangées, autant que je puis me le rappeler.

Je devais aussi aller l'étudier et le dessiner, mais je n'ai pu le faire.

Ce même jour, 4 juin 1862, j'ai vu un homme qui, pour M. Billart, avait un anthrax à la partie antérieure du mollet droit, mais cet homme venait d'Alep et soutenait que c'était un bouton d'Alep, il disait en avoir vu souvent ainsi à Alep.

Cet homme était un Européen, parlant parfaitement le français, je regrette de n'avoir pu recueillir son observation.

MAHMOUD-ACHMED

Jérusalem, 22 juillet 1862.

Il croit avoir trente ans.

Il est né au village de Barkousi (Barkousi est à côté de Gaza).

Son père n'a pas cette maladie, sa mère est morte sans être lépreuse, ni son grand-père ni sa grand'mère n'ont été atteints; il a des oncles maternels qui n'ont pas la lèpre. Malade depuis dix ans.

Avant d'être lépreux, il n'était pas marié; il a pris femme il y a trois ans; il n'a pas eu d'enfants, il ne peut pas coïter; il a pris une femme pour faire son ménage.

C'était à l'époque de la moisson, il soutient qu'il suait et qu'il souffrait et aux jambes et aux mains; les genoux étaient faibles; il ne pouvait marcher; il a eu de la fièvre pendant deux mois, les mains ont été les premières attaquées, il est venu sur elles de petits boutons, la figure a été malade. Il y a cinq ans qu'il a perdu son nez. Il y a trois ans, il a commencé à perdre les doigts; ils sont tombés l'un après l'autre, d'abord à la main droite. C'est l'index qui a disparu le premier; les os se détachaient comme ceux de la viande que l'on fait cuire.

Il a perdu une phalange du gros orteil du pied droit.

Il y a trois ans, qu'il a de la peine à parler. Il raconte que quand il a perdu le nez, celui-ci s'est enfoncé, il n'est pas sorti d'os. Il dit être faible et ne pouvoir marcher; il souffre pendant la chaleur.

Il n'a plus de fièvre, il n'en a pas eu depuis cinq ans.

Au début de la maladie, il a eu la fièvre pendant deux mois, comme je l'ai déjà indiqué; puis les mains sont devenues malades, et il lui semblait qu'elles étaient dans le feu.

AMBDÉ, musulmane.

Jérusalem, 23 juillet 1862.

Elle croit avoir quarante ans. Elle est née à Miséra près de Naplouse.

Jamais il n'y a eu de lépreux dans sa famille. Elle attribue sa maladie à une frayeur. Ambdé s'est mariée trois fois.

La première fois, à Confernalec, près de Jérusalem; elle a épousé un homme dont elle a eu quatre enfants, aucun de ces enfants n'est devenu lépreux.

A Confernalec, elle est devenue lépreuse. Immédiatement, son premier mari a divorcé. Bien qu'elle fût malade, elle est restée une année dans sa famille. Son père lui a fait prendre des drogues; il lui a donné un remède amer, la drogue est verte; elle en ignore la composition. Elle s'est également lavé les mains avec de l'eau salée et elle a été saignée. Ce traitement l'a guérie, alors son premier mari l'a reprise et elle a eu encore quatre enfants avec lui.

Aucun de ces derniers n'est devenu lépreux. Ainsi, elle a eu huit enfants de son premier mari, et aucun n'est devenu lépreux.

A la suite d'une frayeur, d'une révolution, elle est tombée malade; alors elle est venue à Jérusalem, à ce moment, elle souffrait des reins et des genoux. Elle avait eu, dès le début, de la fièvre, puis il lui était venu des douleurs dans les os, comme si on les frappait avec

un marteau. Elle a eu des rougeurs, mais seulement sur les mains.

A Jérusalem, elle s'est mariée avec un lépreux, avec lequel elle a vécu huit ans, mais elle n'a pas eu d'enfants. Elle me dit que ce lépreux était malade comme Mahmoud-Achmed. Il ne pouvait coïter, il ne pouvait pas même entrer en érection.

Après la mort de ce second époux, elle est restée veuve quatre mois, après lesquels elle a pris un troisième mari (c'était le cheik); elle a vécu avec lui six années.

Elle a eu de lui, une fille qui a quatre ou cinq ans; elle me dit que cet homme avait épousé auparavant trois lépreuses, et il en avait eu des enfants; deux filles et un garçon ou une fille et un garçon avec la dernière. Aucun de ces enfants n'est lépreux.

Ce troisième mari n'avait que les doigts malades, il n'avait rien ni à la face, ni au nez; il est mort brusquement en trois jours, la veille de Pâques dernier. Il paraît que jusqu'à sa mort il était *Gada*. Elle me dit que certainement il lui aurait fait des enfants, mais qu'elle était trop vieille; depuis trois ans elle n'a plus ses règles.

Je m'étonne qu'Ambdé continue à vivre avec les lépreux; elle me dit qu'elle vit ici de la charité publique; elle a une chambre.

Il paraît que les lépreux reçoivent beaucoup des chrétiens; ils vivent de charité, puis ils élèvent des moutons dans la campagne, et des poulets et des pigeons dans leur taudis; ils les vendent ensuite.

Il paraît que c'est un Grec qui a cette industrie.

Sa petite fille qu'elle me montre est une fort jolie brune à figure ravissante, aussi bien formée que possible, elle est gentille et se porte parfaitement ; elle s'appelle Hassamié.

Ambdé a la figure ridée, la peau de couleur ordinaire mais sale. Elle présente sur le front un signe de tatouage, même chose sur les deux lèvres. Elle a des cheveux.

Son nez est un peu dévié à droite ; à l'union avec le lobule, il est un peu écrasé ; l'aile gauche présente deux échancrures ; la pointe de la base de l'aile du nez paraît un peu relevée. Je crois me rappeler qu'elle m'a dit avoir eu un bouton de lèpre à la face interne de l'aile gauche du nez.

Elle parle du nez.

Elle a la moitié gauche de la lèvre fendue, mais elle me dit que cela date de son enfance, elle avait fait une chute. C'est bizarre parce que ça correspond à la cicatrice de l'aile gauche du nez.

Elle a de beaux sourcils et de beaux cils, sa figure est régulière si on en excepte le nez. Rien sur le visage de cette femme n'indique une lépreuse. Elle n'a ni le teint des lépreux, ni un seul tubercule.

Sur un pied, elle me montre des traces rougeâtres mais sans importance ; du reste, ses pieds sont horriblement sales et l'on ne peut rien y voir.

Sur la malléole externe du pied gauche, elle a un petit ulcère indolent, noirâtre, résultant du frottement de la bottine de cuir.

Elle a tout le corps sensible ; rien aux arcades sourci lières, je la pique partout, partout elle sent.

Elle me dit qu'on peut vivre avec les lépreux; dormir avec les lépreux, coucher avec les lépreux sans devenir lépreux.

A ce sujet, elle me dit qu'une femme saine avait épousé un lépreux avec lequel elle a vécu cinq années. Après la mort de son mari, elle est revenue dans son village, et jamais elle n'a eu la lèpre. Cette femme habite maintenant Bedsafafa, près de Saint-Jean du Désert.

Ambdé affirme n'avoir jamais eu la vérole. Ses regards indiquent un peu de vivacité. Comme je l'ai dit, elle parle du nez. J'examine son palais, il est en parfait état, ainsi que la bouche et l'isthme du gosier.

La lèvre inférieure est un peu saillante.

L'ayant interrogée de nouveau, elle me dit que la première fois qu'elle a été malade, c'est à la suite d'une frayeur.

Elle a eu des douleurs aux mains et non aux reins et aux genoux; elle a eu de la fièvre, elle a sué; les douleurs sont venues ensuite.

Depuis, elle n'a plus eu ni douleurs, ni fièvre.

La première fois qu'elle a été malade, elle a eu un bouton en dehors du nez et alors son nez qui était fort joli s'est déformé.

Pour moi, cette femme n'est pas lépreuse; car elle n'a aucun des caractères de la maladie.

II

OBSERVATIONS

§ 1er. — LÈPRE NON HÉRÉDITAIRE. — OBSERVATIONS. — NOTES.

ÉLOUÉ, musulmane.

Elle ignore son âge, elle paraît avoir de seize à dix-sept ans. Née à Saint-Jean du Désert, elle est le quatrième enfant de sa mère.

Celle-ci était en bonne santé quand elle portait Éloué dans son sein, et même plus tard quand elle devint enceinte de son sixième enfant ; c'est pendant sa septième grossesse qu'elle est devenue lépreuse. Elle (Éloué) raconte ainsi la maladie de sa mère :

« Au début, celle-ci a perdu ses sourcils, puis la voix, ensuite, il lui est venu des boutons aux bras ; ses doigts se sont gonflés ; elle ne pouvait plus les ployer ; le nez a grossi, mais elle ne l'a pas perdu ; ulcère au talon. Cette mère est morte il y a trois mois à Saint-Jean du Désert ; elle est restée deux mois au village des lépreux à Jérusalem, mais elle a été mourir dans son village. Il paraît, ajoute Éloué, que sa mère a eu longtemps, de grandes douleurs dans les os, sans autre phénomènes. »

Éloué me dit que ses frères et sœurs se portent bien, elle attribue sa maladie à une frayeur : elle serait tombée d'un figuier ; à ce moment, elle aurait perdu du sang par le nez. Au début de la maladie, elle avait les mains

comme mortes, puis elle a eu des douleurs dans les genoux et dans les mains. Elle est malade depuis six années.

Pas de fièvres; boutons à la figure et aux mains, puis aux jambes. Depuis trois ans, son nez s'affaisse, elle dit qu'il s'est écrasé au moment de la chute des boutons.

Le mois passé, elle a eu beaucoup de douleurs et beaucoup de boutons. Elle n'a pas mal à la gorge, elle souffre de chaque côté dans la région sous-maxillaire. Tous les mois, elle a ses règles, mais non pas d'une manière régulière. Ni son grand-père ni sa grand'mère n'ont eu la lèpre. Un cousin, fils d'un frère de sa mère a eu la lèpre, il est mort à Saint-Jean du Désert.

Il y a quatorze mois, elle a épousé Abd-el-Gader lépreux, mais elle n'a pas eu d'enfant. Elle m'assure que son mari peut PARFOIS cohabiter avec elle, mais elle doit mentir parce que je l'interroge devant une autre femme.

Quand elle marche beaucoup, elle souffre dans les genoux et dans le dos.

Bien qu'elle ait les doigts en parfait état, parfois elle ne peut les allonger; même chose pour les orteils.

Quelquefois, il lui semble que les doigts des mains et des pieds sont morts.

Elle dort bien, mange bien et de tout. C'est l'année dernière seulement, dit-elle, qu'elle a eu des boutons; de l'épaule aux mains, et des genoux aux pieds. Elle parle du nez depuis que celui-ci est malade.

Les boutons du bras sont tombés; ils tombaient comme des écailles, dit-elle. Éloué me dit que quand les bou-

tons viennent, on souffre dans les os. Elle souffre davantage la nuit que le jour.

Il y a quatre ans, elle a perdu ses cils. A la fête de Pâques dernier, elle a eu de la fièvre, à ce moment, les os lui ont fait mal; bientôt des boutons sont sortis, les cheveux sont tombés; depuis ils ont repoussé mais courts et très-clairs.

Elle a bonne vue.

Elle me dit que parmi ses camarades du village des lépreux, il y a une femme (que j'ai vue) qui a tellement mal aux genoux qu'elle ne peut marcher.

Malgré son infirmité, Éloué est gaie et bavarde; sa figure indique sa jeunesse, elle aime à causer, à raconter des histoires. Elle ne craint pas de se montrer; elle est très-complaisante et bonne fille, répond avec plaisir et avec intelligence à toutes les questions qu'on lui adresse; je ne l'ennuie jamais, l'interrogation prolongée que je lui fais subir paraît la distraire. Elle est bien plus propre que les autres; le voile qui recouvre sa tête est blanc, ses mains et son corps sont assez propres. Sa figure est très-douce, un rien l'amuse; je la laisse un instant pour examiner une autre femme, et je m'aperçois qu'au lieu d'être triste et morne comme les autres malades, elle s'amuse à faire une sorte de panier avec des morceaux de bois ramassés à terre.

Sur la tête, quelques points où les cheveux manquent, ceux-ci sont d'ailleurs courts, clairs, aplatis et retombent sur le front, ce qui la fait ressembler à un petit garçon. Elle n'a pas de tubercules sur le front ni sur les arcades sourcilières; quelques sourcils à la partie interne de

l'arcade; petits cils mais *très-petits*. De chaque côté des joues et des tempes, série de cicatrices de couleur grise qui occupent les endroits où elle a eu des boutons.

Lobule des oreilles très-développé.

Le nez aplati; les cartilages sont enfoncés jusqu'au lobule, la base du nez est aplatie transversalement, comme je l'ai bien indiqué dans le dessin. On voit même deux petites rainures verticales résultant de l'enfoncement du nez. Petits plis transversaux à l'origine du nez, celui-ci est court. Les orifices des narines ont presque entièrement disparu; les ailes du nez au lieu de se diriger d'avant en arrière, se dirigent d'arrière en avant, mais de dedans en dehors, on voit de petites échancrures aux orifices du nez.

Les lèvres sont grosses, saillantes; aussi tient-elle sa bouche entr'ouverte et l'on aperçoit les dents.

Le visage est un peu carré et irrégulier dans ses contours, le menton est un peu carré également; elle a le teint des lépreux.

Les cicatrices du visage, dont j'ai déjà fait mention, proviennent de boutons qu'elle a eus, il y a deux mois assure-t-elle. Ces cicatrices irrégulières dessinées avec soin sont brunâtres.

Elle a eu des boutons aux bras, mais ils n'ont pas laissé de traces: elle en eu aussi aux deux coudes où l'on voit de petites cicatrices; il y a aussi une petite cicatrice à l'un des bras. Ces petites cicatrices sont de simples taches brunâtres.

Éloué est bien faite, elle a même des formes aristocratiques qui indiquent chez elle, de la race; ses bras et ses

avant-bras sont jolis ; elle a de petites mains en parfait état. Je remarque seulement qu'elle renverse celles-ci en arrière avec la plus grande facilité; peut-être s'y est-elle habituée pour jouer, car elle fait un grand effort. Elle a les doigts bien formés, et d'assez jolis ongles.

La peau est rugueuse, sèche au toucher, et froncée.

Quelques ganglions cervicaux engorgés.

Actuellement elle n'a pas de boutons, elle ne souffre pas.

Au printemps, quand les feuilles poussent, elle souffre jusqu'au mois de mars et d'avril. Elle porte des espèces de bottines arabes, car elle craint que les cailloux lui blessent la plante des pieds.

Éloué avale difficilement les choses *dures*.

Elle a de fort jolis seins, durs, et parfaitement formés; les cuisses sont bien formées et intactes, excepté cependant le côté externe de la cuisse gauche ; là, il y une cicatrice blanchâtre assez étendue, elle est couverte de petites écailles blanchâtres. Les jambes et les pieds sont admirablement faits ainsi que les orteils ; au niveau de la malléole externe gauche la peau est un peu noirâtre, on dirait qu'il va y avoir là une plaie. Cette portion ecchymosée et un peu œdématiée est comprimée par la chaussure dans la marche.

Éloué a la figure un peu aplatie d'avant en arrière et un peu carrée, le teint jaune des lépreux et les chairs à demi transparentes. Elle a l'extérieur d'une belle santé ; du reste, elle dit se bien porter.

Quand on lui pique la main droite, elle souffre ; la face antérieure de l'avant-bras droit est sensible, la face

postérieure est insensible. Même chose pour le membre supérieur gauche.

Elle dit ne pas souffrir là où elle a eu des boutons.

A la figure, elle sent les piqûres que je lui fais aux joues et au nez, sur les taches des joues, elle sent encore un peu, mais, dit-elle, ces cicatrices sont récentes; car les boutons dont elles proviennent sont venus au mois de mars dernier. A la même époque, elle eut des boutons aux bras.

Comme je l'ai dit, Éloué porte des bottines de cuir.

24 juillet 1862.

Elle accuse de violentes douleurs quand je lui comprime tous les os du corps. Sa figure exprime la souffrance quand je lui presse les doigts, les avant-bras; elle me dit que ses os sont fragiles et que je vais les lui briser. Cette même douleur existe aux os de la tête, de la face, du menton, du nez, du front, des pommettes, des deux mâchoires, à l'omoplate, à la colonne vertébrale, au bassin, aux cuisses, aux jambes, aux pieds; elle souffre quand je comprime les os. Elle souffre des dents de devant avec lesquelles elle ne peut pas couper son fil. Elle ne peut pas mâcher avec les dents de devant, mais elle mange avec celles de derrière.

Elle souffre quand je presse l'os hyoïde, le larynx.

Actuellement, c'est la *compression* seule qui la fait souffrir, mais quand les boutons sortent, elle souffre des os sans qu'on les touche.

La colonne vertébrale et le sternum lui font mal quand je presse.

Quand elle marche, elle éprouve des douleurs dans le dos et les genoux ; quand elle frotte les dents de devant, même chose.

Elle a une gingivite chronique ; ses gencives sont rouges, ulcérées, les dents déchaussées, la langue très-rouge.

Pas de ganglions épitrochléens.

MEMBRES INFÉRIEURS

Côté gauche. — Quand je la pique : douleur à la face interne de la cuisse gauche.

Pas de douleur sur la moitié externe et inférieure de la cuisse, sur la totalité de la jambe, sur le dos du pied, ni autour de la cicatrice signalée à la cuisse.

Plante du pied sensible.

Côté droit. — Douleur sur la totalité de la face interne de la cuisse.

Pas de douleur sur la moitié inférieure du côté externe de la cuisse, sur la totalité de la jambe, sur le dos du pied.

La plante du pied est sensible.

Nota. — Je ne sais quel lépreux ou quelle lépreuse me dit qu'Éloué n'est malade que depuis trois années ; peut-être veut-on dire qu'il n'y a que trois années qu'elle est au village de Jérusalem.

La mère d'Éloué était lépreuse, elle a habité quelque temps Jérusalem ; mais ne pouvant s'y accoutumer, elle voulut revenir dans son village où, dit-on, son fils l'a tuée pour ne pas l'avoir auprès de lui.

On me dit encore qu'Éloué pourrait avoir des enfants, mais son mari n'est pas en état de lui en faire.

On m'assure qu'une femme lépreuse peut avoir des enfants, mais qu'un lépreux ne peut en avoir.

SALMÏA, grecque de religion.

Agée de vingt-huit à trente ans.

Elle est née à Ramalah, sur la route de Naplouse.

Ni son père, ni sa mère, ni son grand-père, ni sa grand'mère, ni son frère, ni ses oncles, ni ses tantes, n'ont été affectés de la lèpre.

Elle raconte qu'il y a six ans, elle alla moissonner et que le soir elle tomba malade; elle était à cette époque enceinte de trois mois. Plus tard, elle accoucha d'une fille qui s'est bien élevée et qui est dans sa famille.

Au moment où elle tomba malade, elle eut froid, elle eut de la fièvre et éprouva de violentes douleurs dans le genou. Sa figure était rouge et grosse ; elle avait sur tout le corps des rougeurs de la dimension d'une pièce de cinq francs. Pour combattre la maladie on la saigna et on lui fit prendre des purgatifs; elle conserva ses boutons pendant cinq mois. Depuis ce temps, elle fut fort malade, car elle ne pouvait marcher, et il fallait la porter. Un médecin arabe eut l'idée de la saigner au pied droit, et, dit-elle, cela l'a guérie.

Depuis ses couches, cette femme a mal à la gorge et elle respire difficilement; elle dit avoir craché du sang et suer la nuit. Elle est trop sale pour que je puisse l'ausculter, n'ayant pas de sthétoscope..

Il y a deux ans, elle a eu de violentes douleurs dans les os ; des duretés lui sont venues à la peau, ce doivent être des tubercules ; elle en a eu sur les deux joues, aux cuisses, sur la face dorsale des avant-bras et sur le côté externe des cuisses et des fesses. Sur le côté externe de la cuisse droite, il est venu un bouton gros comme une grenade, bouton qui a laissé une cicatrice étendue.

L'année dernière, elle n'a pas été malade.

Quand elle marche, elle éprouve de la fatigue aux genoux et dans le dos.

Elle parle très-faiblement, on l'entend à peine, elle avale bien ; elle dit avoir éprouvé des douleurs dans tous les os.

Quand son mari a vu qu'elle était lépreuse, il l'a chassée et s'est remarié, alors elle a été vivre seule chez son frère qui l'a gardée quatorze mois.

Elle a ses règles régulièrement, elle dort bien, mange bien, mais respire mal.

Cette femme a des cheveux assez longs, elle n'en a jamais perdu. Au début de la maladie, elle a perdu la moitié externe de ses sourcils, et elle en a fort peu à la partie interne. Examinée de loin, elle n'a pas l'air d'une lépreuse ; mais si on la regarde avec attention, on voit qu'elle a le nez aplati, enfoncé et que les cartilages commencent à s'affaisser.

Elle a encore des cils, sa vue est bonne, mais son regard est mort.

Sa figure est sans expression, une figure de momie jaune. Elle a le teint jaune transparent des lépreux, teint tout à fait semblable à de la peau traitée par de l'acide

nitrique. La peau de la face paraît infiltrée et l'on voit difficilement l'endroit des joues où elle a eu des tubercules. Sa voix est éteinte, mais encore aujourd'hui elle assure qu'elle parle tout à fait bien. Cette femme est intelligente, relativement du moins.

Elle dit n'avoir jamais eu la vérole; elle n'a ni ganglions cervicaux, ni ganglions épitrochléens; elle a conservé sa mémoire. Sa langue est normale, mais les gencives sont malades; elle a les dents déchaussées comme Éloué; elle dit avoir eu une figure énorme au début de la maladie; elle avait alors les yeux enfoncés.

Je palpe le larynx, il est douloureux; cependant elle avale bien les aliments; tous ses os sont douloureux à la pression même légère.

Sur la face dorsale des deux avant-bras, elle a des cicatrices blanchâtres.

Une énorme cicatrice à la cuisse droite en haut et en dehors, elle ressemble à une cicatrice de brûlure, elle est blanchâtre; la malade souffre quand je la palpe en cet endroit.

Cicatrices symétriques aux deux jambes; elles sont luisantes et de couleur foncée.

Les pieds et les mains sont en parfait état.

MEMBRES SUPÉRIEURS.

Quand je la pique:

Côté droit. — Douleur vive à la paume de la main, à la face antérieure et supérieure de l'avant-bras et au bras, très-petite au dos de la main.

Pas de douleur à la face externe et à la face antérieure et inférieure de l'avant-bras.

Côté gauche. — Même chose pour le membre supérieur gauche, bras, avant-bras, main.

MEMBRES INFÉRIEURS.

Les cuisses sont douloureuses si on les pique. La partie interne des jambes un peu douloureuse. Elle sent quand je pique la plante des pieds. Côté externe des jambes, dos du pied insensible.

Sur les cicatrices des deux avant-bras et des jambes, elle ne sent pas les piqûres; elle sent à la grosse cicatrice de la partie externe de la cuisse droite.

Sur le corps, douleur quand je la pique; elle ne sent pas au niveau des points des joues où elle a eu des boutons.

Elle a une tache bleuâtre sur le côté externe de la malléole droite; ce n'est pas encore une ulcération.

Elle me dit que, lorsqu'il fait chaud, elle souffre comme si elle était mordue par un serpent.

Salma et Éloué disent que la viande est lourde à l'estomac; au contraire, elles aiment bien les pastèques.

MUSTAPHA-BATIRI (de Batir), musulman.

Il est né dans le village de Batir, à côté de Saint-Jean du Désert; il est le seul de son village qui ait la maladie.

Ni son père, ni sa mère, ni son grand-père, ni sa

grand'mère, ni ses oncles, ni ses tantes n'ont eu la lèpre.

Malade depuis une année, il ne sait à quelle cause attribuer son affection. Autrefois il avait eu la petite vérole à la suite de laquelle il perdit l'œil gauche.

Il y a un an, sans fièvre, sans maux de tête, sans étourdissements, il lui est venu des boutons aux deux poignets, il les a cautérisés avec le fer rouge, mais cela ne lui a fait aucun bien.

Je l'interroge, il m'assure n'avoir jamais eu la vérole ; il a deux femmes dont il a eu quatre filles qui se portent bien, ses femmes jouissent également d'une bonne santé. Je lui demande si ces femmes n'auraient pas eu mal aux parties génitales, il me répond que ses femmes sont propres comme un diamant. Cette comparaison me paraît splendide.

Plus tard, il lui est venu des boutons aux jambes et à la face interne et inférieure des cuisses. Au début des accidents, il ne pouvait dormir, il a eu des douleurs dans les os que l'arrivée des boutons n'a pas fait cesser.

Il a été chassé de son village comme un lépreux; il croit se rappeler avoir eu un premier bouton au membre viril, mais peu de jours avant ceux du reste du corps.

Il ne souffre pas quand il marche.

Il dit que lorsqu'il dort, il souffre aux genoux et aux mains. Le jour, il peut fermer les mains, mais non pas la nuit. Tous les os lui font mal quand il les presse, parfois il lui semble que son nez est bouché. Il voit bien, il mange bien, pas de dents sensibles.

Mustapha me dit une chose que l'examen de ses testicules m'a prouvé n'être pas vraie. Ainsi il voudrait cohabiter avec une femme et s'approcher d'elle chaque jour. S'il avait de l'argent, il épouserait une lépreuse, car une autre femme ne voudrait pas de lui.

Cet homme n'a pas perdu ses cheveux (toutefois il en a peu) ni ses sourcils; il a une grande barbe qu'il porte entière.

Actuellement, il souffre des doigts; il est plus malade qu'au début.

Il a deux femmes dans son village.

Celles-ci ne veulent pas le voir; elles lui apportent des provisions. Elles ne peuvent le quitter et épouser d'autres hommes sans sa permission, mais lui peut divorcer si cela lui plaît.

Il voudrait guérir et me fait de belles offres si je le guéris.

Chaque jour il lui vient de nouveaux boutons.

Il paraît qu'au début de la maladie, il a été consulter à Bethléem un médecin arabe renommé; celui-ci a fait cuire un gros serpent avec lequel le malade s'est frotté les parties affectées, mais cela ne l'a point guéri.

Il me dit qu'il n'a pas mal à la gorge, mais qu'il a des boutons au scrotum et sur les fesses.

État actuel.— Cet homme a le teint jaune des lépreux, mais pas aussi prononcé que celui des vieux lépreux.

La peau du front est épaissie; sur la joue droite plusieurs tubercules ronds du volume d'un pois; on voit quelques-uns de ces tubercules sur la moitié droite du nez.

Le nez se déprime depuis quelque temps, il commence à s'écraser; il y a une petite dépression au-devant des os propres, les cartilages se sont affaissés. Il souffre de son nez et il prétend que celui-ci exhale une mauvaise odeur.

Sur les lobules des oreilles, tubercules de lèpre types; quatre au lobule droit, trois au lobule gauche. Ces tubercules font partie intégrante de la peau, ils sont gros comme des pois coupés en deux, ils ont cette teinte jaune caractéristique. Je puis les comparer avec des tubercules de lépreux affectés de la vraie lèpre tuberculeuse.

Ses lèvres sont épaisses, peu mobiles, renversées en dehors, le bord des lèvres est fendillé; elles offrent des ulcérations à leur face postérieure.

Sur le palais et sur le voile du palais, s'étendant sur une ligne d'avant en arrière, une série de tubercules blanchâtres, de la grosseur d'un petit pois.

La luette est volumineuse, rouge et présente sur sa moitié droite des ulcérations rougeâtres, on dirait des plaies blafardes avec quelques plaques blanchâtres sur ces ulcérations. Ces plaies ou ulcères occupent toute la moitié droite de la luette du sommet à sa base.

Les amygdales de chaque côté sont couvertes de larges ulcérations rougeâtres à couleur blafarde, d'un rouge noirâtre. Sa poitrine ne présente pas de tubercules: sur le dos, il y en a quelques-uns, mais ils sont rares, deux ou trois au plus.

MEMBRES (*pl.* X, *fig.* 1 *à* 4).

Côté gauche.— Sur le bras, tubercules ; au coude, gros tubercules avec ulcérations rougeâtres.

A l'avant-bras, la peau de la partie antérieure est saine ; à la face postérieure, il y a de gros tubercules.

La paume et le dos de la main sont en bon état, mais la main est tuméfiée, sur le côté externe du poignet, tubercules ulcérés.

Côté droit. — Au bras, tubercules à la partie postérieure. Au coude et au bras, cicatrices blanchâtres, car là, ils s'est cautérisé les boutons avec le fer rouge.

Tubercules à la partie antérieure de l'avant-bras.

Énorme plaie sur le dos du poignet et une autre sur le dos de la main.

Rien aux doigts ni aux ongles des deux mains. Les tubercules ulcérés dont je parle sont indolents, à fond d'un rouge blafard, ils saignent facilement et il en sort du sang noirâtre.

Cet homme éprouve d'horribles démangeaisons sur toute la peau du corps.

Scrotum. — Sur le scrotum, il y a une quantité de petits tubercules saillants qui occasionnent des démangeaisons très-grandes ; ils ont une surface un peu blanchâtre.

Ces tubercules ne sont pas des plaques muqueuses ; ils sont durs, arrondis et convexes ; ils sont accumulés en quantités, mais isolés les uns des autres surtout sur la moitié gauche du scrotum.

Le méat urinaire n'est pas visible, mais sur le côté

droit, il y a une perte de substance à fond rougeâtre, je presse le gland et à ce niveau je sens une nodosité grosse comme une forte noisette. Cette nodosité est douloureuse; on dirait sauf l'aspect, qu'un chancre phagédénique a dévoré une partie du bout du gland. Sous le gland, il y a trois autres petites cavités arrondies d'un millimètre de profondeur environ; on dirait que là, il y a eu de petits chancres. Il dit que ces boutons de la verge sont venus en même temps que les autres, peut-être quelques jours auparavant. Ses femmes n'ont jamais été malades aux parties génitales. La base des trois petites dépressions du gland est un peu dure.

Le testicule droit a le volume d'une amande, il est petit et souple, la tête de l'épididyme est saine, la queue est très-grosse, dure, inégale, elle adhère au scrotum par un prolongement fibreux. Cordon sain; canal déférent isolable.

Le testicule gauche a le volume ordinaire, il est dur comme une pierre; quand on le presse fortement, le malade souffre.

L'épididyme est sain ainsi que le cordon. Le canal déférent est isolable.

Sur la fesse gauche, il y a une série de petits tubercules de la peau. Ceux-ci ressemblent assez à des plaques muqueuses saillantes, mais leurs surfaces ne ressemblent pas aux plaques muqueuses.

Rien à l'anus que j'examine avec attention.

Cicatrice considérable au bas de la cuisse gauche.

Gros tubercule ulcéré au genoux droit. Plusieurs tubercules ulcérés au genou gauche.

A la partie antérieure des deux jambes, il y a d'énormes tubercules non ulcérés.

Les pieds n'offrent rien d'anormal.

Je trouve un petit ganglion cervical. Aux deux bras, trois ganglions épitrochléens gros comme des œufs de pigeon.

Dans le pli de l'aine, des deux côtés, énormes ganglions.

Ganglions énormes également au niveau du canal crural.

Quand on lui presse les os du corps, il dit souffrir profondément. Quand on le pique, il souffre partout, excepté sur le côté externe de la cuisse doite.

Il souffre également quand on pique le dos ou la plante des pieds.

Cet homme est peu intelligent.

Je crois qu'il faudrait piquer les malades sans qu'ils s'en doutent, car souvent ils disent souffrir, et ils n'ont d'autre mal que la peur.

Je pique à Mustapha les tubercules de la face, il ne souffre pas, bien que je pique assez fort pour faire venir du sang.

Cet homme a la peau de la figure épaissie au niveau des tubercules de la face, comme *teinte*, sa peau se rapproche de celle du lépreux. Cet homme a surtout des tubercules de lèpre TYPE au niveau des lobules des oreilles. Il a les lèvres renversées en dehors, gercées, fendillées, la langue est rouge et paraît déchirée; les gencives sont fort malades, il ne souffre pas des dents, celles de devant sont déchaussées.

Il peut marcher longtemps sans souffrir des reins (chez les femmes qui souffraient des reins, le palper de ceux-ci était douloureux).

Il éprouve de grandes démangeaisons à la peau, ainsi que je l'ai dit.

La main est enflée, la peau rouge violacée. Il souffre des os des doigts quand on les presse assez fortement.

Il a des cils, mais pas de sourcils. Ses tubercules du front ne sont pas trop gros.

Chez cet homme, il s'agit d'une lèpre tuberculeuse, mais ayant certains points de similitude avec certaines véroles. Mais il ne peut y avoir de doute, car il a le teint des lépreux et de plus, une série de tubercules *types*, c'est-à-dire des tubercules occupant l'épaisseur de la *peau*, mais faisant une légère saillie à sa surface; des tubercules ayant une couleur jaune fauve.

Quand je l'ai piqué, il lui est sorti du sang noir, de mauvais aspect. Chez les lépreux, le sang sort facilement, on dirait que la circulation se fait mal, que toutes les parties malades sont congestionnées, cela doit être le cas, car les parties malades sont bleuâtres, je parle des membres.

§ II. — LÈPRE HÉRÉDITAIRE TRANSMISE PAR LA MÈRE. — TROIS OBSERVATIONS.

ANNÉ (ANNA) NASAR, grecque de religion.

Née à Ramalah, endroit où il y a beaucoup de lépreux.

Elle ignore son âge et semble avoir vingt-cinq ans.

N'a jamais été mariée.

Ni son grand-père, ni sa grand'mère maternelle, ni

ses oncles, ni ses tantes, n'étaient lépreux. Son père n'a pas eu la maladie, il vit encore et se porte très-bien.

Sa *mère était lépreuse*. Elle est morte il y a dix ans de la lèpre.

Elle n'a ni frère, ni sœur; mais sa mère avant de la mettre au monde, a eu deux enfants qui sont morts.

On lui a dit que sa mère avait déjà eu quelques accidents (on a pu voir depuis que c'était la lèpre) quand elle devint enceinte d'elle. Auparavant, elle m'avait dit que ces accidents n'étaient arrivés que pendant la grossesse, puis elle m'a donné cette deuxième version.

Quoi qu'il en soit, elle raconte que sa mère s'étant querellée avec son mari, s'enfuit à Gaza ; l'époux alla la chercher et ils se disputèrent encore. Bientôt sa mère vit des boutons apparaître sur son corps, elle alla immédiatement à Tibériade pour prendre des bains. Son mari s'étant aperçu qu'elle était lépreuse, la garda quatre années renfermée dans une chambre; puis la malade quitta Ramalah pour venir à Jérusalem, où elle mourut au bout de quatre ans. Ainsi, la maladie a duré huit ans. Il paraît que la mère d'Anné avait perdu la voix et les doigts.

Anné Nasar est malade depuis huit ans. Après sa naissance, elle a été nourrie quarante jours par sa mère, puis son père ayant vu que sa femme était lépreuse, la confia à une autre nourrice.

Au début de la maladie, Anné dit avoir eu de la fièvre, de grandes douleurs dans tous les os. Il lui est venu des tubercules à la face, puis aux bras et aux pieds.

Les premiers tubercules ont envahi d'abord les sour-

cils; il paraît que jamais la maladie n'a été plus forte que maintenant.

Les douleurs des os ont cessé, assure-t-elle, quand les boutons sont venus.

Depuis ces premiers accidents, elle a tantôt une fois, tantôt trois et quatre fois par an, de la fièvre et de nouveaux boutons apparaissent. Elle a eu des boutons qui ont fourni de la matière jaune, puis ces boutons ont disparu.

Chose à noter, Anné n'a rien aux pieds et aux mains. Elle accuse des douleurs spontanées à la tête : elle souffre des os plus la nuit que le jour. Si elle marche beaucoup, elle souffre des reins et des genoux.

Elle a la voix éteinte, on l'entend avec peine. Elle avale difficilement et ne peut manger de gros aliments. Toutefois la déglutition n'est pas toujours aussi difficile et aussi pénible.

Comme la femme que j'interrogeais ce matin, elle me dit qu'elle souffre beaucoup pendant les trois mois de printemps. Elle souffre aussi l'été; l'hiver, elle souffre peu quand il pleut.

Elle éprouve de la douleur quand on presse sur les os de tout le corps. Les gencives lui font beaucoup de mal, elle a une gingivite chronique, les dents de devant sont déchaussées presque complétement. Elle a de l'opacité à la cornée droite; de temps en temps elle voit fort mal; elle a parfois mal au yeux.

Elle digère mal; cependant elle prétend qu'elle va régulièrement à la selle.

Il y a un mois et demi, elle a eu son dernier accès de

fièvre, il paraît qu'à ce moment, la figure était fort rouge.

Cette femme m'assure que d'ordinaire la maladie suit la marche suivante : Il survient de la fièvre, puis la rougeur paraît aux endroits où il y aura des tubercules.

Depuis deux ans, Anné parle avec une grande difficulté, cette aphonie est venue peu à peu ; parfois, dit-elle, on ne peut l'entendre du tout.

Anné me raconte que quelquefois son père vient la voir à Jérusalem, il habite alors dans le village des lépreux ; il couche dans la même pièce qu'elle (à un mètre environ). Il lui prépare ses aliments mais il ne mange pas avec Anné. — J'ai ouï dire ici que la maladie pouvait se gagner entre gens mangeant ensemble. —

Ici un mot :

J'ai entendu les lépreux me dire qu'ils croient leur maladie contagieuse dans leur village, mais non à Jérusalem. J'interroge Anné à ce sujet : elle me dit que la maladie ne peut se communiquer dans un pays où il y a eu tant de prophètes ; j'avoue que cette explication ne me contente pas, mais je ne puis obtenir davantage.

Comme preuve que les aliments préparés par les lépreux ne communiquent pas la lèpre, Anné me dit que quand elle fait du pain pour elle, si par hasard elle en fait trop et qu'elle reçoive la visite de sa tante et de ses cousins et cousines, ceux-ci mangent le surplus du pain qu'elle avait préparé. Il paraît que les lépreux ont un four exclusivement destiné à leur usage.

Comme fait de non-contagion, elle me conte qu'une femme saine, de Bethsamé, s'était mariée avec un lépreux de Jérusalem. Ils dormaient ensemble, mangeaient

ensemble, couchaient ensemble. Ce lépreux avait la variété de la maladie caractérisée par les mains crispées. Cette femme devait avoir des rapports sexuels avec son mari, mais elle n'a pas eu d'enfants. Le lépreux étant mort de sa maladie, la veuve inconsolable ne put lui survivre et mourut aussi ; cette histoire d'amour exagéré pour un lépreux me paraît chargée (j'ai su depuis que la fin de l'histoire n'était pas vraie). Du reste, les lépreux ont intérêt à faire croire que leur maladie ne peut se communiquer ; car ils souffrent de l'isolement auquel on les condamne. — Quand on suppose un homme ou une femme frappé de la lèpre, on le chasse du village comme un être venimeux. Je me rappelle qu'une lépreuse m'a raconté l'histoire d'une malade qui, ayant voulu revenir habiter dans son village, fut tuée par son propre fils, qui ne put la souffrir auprès de lui. Une femme qui devient lépreuse est divorcée immédiatement, mais les femmes d'un lépreux lui appartiennent toujours et elles ne peuvent se remarier sans sa permission ; cependant le mari lépreux ne peut forcer sa femme à le recevoir. Les lépreux vont de temps en temps, chercher des aliments dans leur village natal ; ils y restent deux à trois jours, puis ils reviennent. Parfois leurs parents les visitent.

Anné me dit que les lépreux ne peuvent avoir d'enfants. Elle avait ses règles autrefois, maintenant elle ne les a plus. Elle avait aussi beaucoup de cheveux, mais elle en a perdu une grande quantité ; il lui en reste encore assez.

État actuel. — Anné a une figure type de la lèpre,

elle a le teint jaune spécial des lépreux; sa peau a l'aspect de la peau traitée par de l'acide nitrique; ses traits sont déformés, inégaux; ainsi, les deux moitiés du visage sont dissemblables.

La peau du front est divisée par des sillons profonds entre lesquels la peau est épaissie et saillante ; ce ne sont pas des tubercules isolés, mais des épaississements de la peau dans sa totalité, de véritables plaques de la peau. Elle en a aussi aux sourcils.

Plus de sourcils ; encore quelques cils, autant que je puis me le rappeler. La peau de la paupière supérieure présente vers son bord libre des plaques de lèpre, mais peu prononcées.

Son nez est écrasé, elle a perdu les cartilages du bout et en partie ceux des ailes. Malgré cela, le nez n'est pas perdu ; il est tordu et le bout du nez est représenté par une masse arrondie couverte de petits tubercules. L'aile gauche du nez est plus haute que l'aile droite. A la face interne de cette dernière, il y a une sorte de plaie non saignante ; ce doit être le cartilage en voie d'élimination; cette plaie est rouge, noirâtre; elle a l'aspect des plaies des lépreux. Un dessin seul peut bien faire comprendre l'aspect du nez; il y a des tubercules au bas du nez. Nez écrasé depuis un an.

Anné a de grosses lèvres, dures, saillantes en dehors, inégales; la bouche est toujours entr'ouverte, la peau des lèvres est épaissie par la lèpre.

Cette malheureuse femme a les gencives malades, fongueuses, blafardes; les dents devant sont déchaussées et ne tiennent plus que par les racines.

La peau du visage est transformée en plaques de lèpre, et dans les endroits malades, elle est tendue, luisante et présente des saillies ou mamelons inégaux.

Sur les joues de chaque côté, il y a des brides blanchâtres, traces de cicatrices anciennes.

Le lobule de l'oreille droite présente des cicatrices suites des tubercules de lèpre; le lobule de l'oreille gauche présente deux tubercules de lèpre. — Je crois avoir remarqué que c'est aux lobules des oreilles que l'on trouve les tubercules type, ayant le volume d'un pois, faisant une demi-saillie sur la peau malade et présentant cette couleur fauve, sur laquelle il faut tant insister. Ces tubercules peuvent être gros comme de gros pois, d'autres ont le volume de ces petites tumeurs cutanées qui résultent de la piqûre des cousins; la saillie des tubercules est la même.

Je découvre à grand'peine un ou deux ganglions cervicaux.

MEMBRES SUPÉRIEURS.

Côté droit. — Deux ganglions épitrochléens.

A la face interne du bras, peau saine.

A la face postérieure et inférieure du bras, épaississement considérable de la peau qui est luisante.

Au niveau et autour du coude, gros tubercules.

A la face postérieure de l'avant-bras, la peau forme une énorme plaque dure et luisante.

La main paraît tuméfiée; la peau des mains est d'un rouge blafard et me paraît d'une chaleur désagréable au toucher.

Au dos de la main, la peau forme une énorme plaque dure et luisante.

Rien à la face palmaire de la main.

Les doigts paraissent gonflés, ils commencent à se déformer, malgré cela, ils sont intacts ainsi que les ongles, deux ganglions épitrochléens.

Côté gauche. — Je sens un ganglion épitrochléen.

A la face interne du bras, la peau paraît intacte, mais en faisant filer la main dessus, je sens soit au-dessous de la peau et ne lui adhérant pas, soit même adhérantes à l'aponévrose sous-cutanée, une quantité de petites nodosités du volume d'un petit pois.

Au niveau du coude, il y a un énorme tubercule ulcéré.

En faisait filer la main sur la face antérieure de l'avant-bras, on sent sous la peau une quantité de petits tubercules gros comme de petits pois. A la face dorsale de l'avant-bras, la peau présente une plaque considérable.

Une plaque de même nature existe sur le dos de la main. La main est grosse, d'un rouge blafard, chaude au toucher. Les doigts sont gros, et comme à droite, ils sont d'un rouge blafard ou d'un rouge bleuâtre. Sur le bord externe de l'origine du doigt médius, au niveau de la première phalange, la peau présente une plaque dure.

Dans tous les endroits où il y a épaississement de la peau formant plaque, la surface de la peau paraît tendue et luisante.

MEMBRES INFÉRIEURS.

Cette femme refuse de montrer ses cuisses, elle dit qu'elles sont couvertes de plaques dures et de tubercules de la peau.

Le bas des jambes présente des plaques de lèpre et d'énormes tubercules de la peau ; il y en a un surtout qui est en quelque sorte végétant, il fait une saillie considérable. Anné me fait voir ses pieds, sur lesquels on ne distingue pas grand'chose tant ils sont sales.

Je lui pique jusqu'à la faire saigner, la peau du front et celle des sourcils ; elle n'accuse aucune douleur, mais je lui fais mal quand je pique le bout du nez où les joues. Elle ne souffre pas quand on la pique au menton ou au niveau du sillon sous-nasal médian de la lèvre supérieure. Par contre, elle souffre si je la pique sur les parties latérales de la lèvre supérieure et au niveau des deux sillons mento-labiaux. Quand je la pique :

Douleur à la face antérieure du bras, de l'avant-bras, de la main ; pas de douleur à la face dorsale de la main, de l'avant-bras et de l'extrémité inférieure du bras.

Ainsi, elle ne souffre pas là où il y a des plaques. Mêmes phénomènes pour les deux membres supérieurs.

Les deux jambes et les deux pieds sont insensibles aux piqûres jusqu'au niveau du genou. La plante des pieds fort épaissie est insensible à la piqûre, excepté un petit espace circonscrit à la partie inférieure des deux talons : ce fait est important.

Elle souffre dans les os quand on les lui presse, ce fait a une grande valeur, il paraît constant.

Anné a un embompoint ordinaire.

Elle ne s'est jamais mariée, elle me le dit d'un air triste; elle ajoute qu'elle ne s'est pas non plus mariée au village des lépreux.

Elle n'a jamais eu d'enfants.

§ III. — LÈPRE HÉRÉDITAIRE. — FORME DOUTEUSE. — UNE OBSERVATION.

ABDEL GADER, musulman.

Jérusalem, 25 juillet 1863.

Il dit avoir vingt ans.

Né à Sourda, sur la route de Naplouse à Nazareth; dans son village il n'y a que lui qui soit lépreux. Autrefois, il y avait trois lépreux à Sourda, mais il sont morts il y a huit ans; deux sont morts ici, un autre est mort dans les environs. Il y avait une femme et deux hommes, il croit que ces lépreux sont restés malades près de dix années, il ne croit pas qu'ils étaient fils de lépreux.

Ni son grand-père, ni sa grand'mère, ni son père n'étaient lépreux. Sa mère était lépreuse, pas de cousins lépreux.

Sa mère est morte il y a huit ans, après être restée malade pendant dix ans; il ignore comment elle est devenue malade; elle a eu quatre autres enfants, un garçon et trois filles; ils vivent encore, jouissent d'une bonne santé et ont des enfants qui se portent bien. La mère d'Abdel-Gader avait perdu le nez, elle avait les mains comme lui, elle n'avait pas perdu le bout des doigts; Abdel ignore comment elle est morte. Elle avait eu un

enfant après lui. Quand elle mit au monde cet enfant, elle avait les premiers symptômes de la maladie, mais on ignorait que ce fût la lèpre, et elle put nourrir son enfant pendant deux mois environ. L'enfant mourut à l'âge de deux ans.

Abdel-Gader est malade depuis dix ans; il est resté quatre ans chez lui et demeure ici depuis six ans.

Au début, pas de fièvre; il cessa de transpirer de la plante des pieds, il transpirait auparavant. (Les lépreux ne transpirent jamais qu'à la tête et au cou.) Il a commencé à perdre les sourcils et les cils, les poils des jambes et des bras sont tombés. Il n'a pas perdu ses cheveux, il ne lui est pas venu de boutons à la figure. Il est venu un gros bouton au tendon d'Achille droit, puis il en est venu aux bras et aux jambes. Il n'a jamais eu de fièvre. Il dit que les boutons viennent et s'en vont.

Depuis trois ans, il lui est venu des boutons aux bourses.

Autrefois, il avait le nez assez long; il y a trois ans qu'il l'a perdu et qu'il est sorti des boutons sur le nez, les os ne sont pas tombés.

L'année dernière, il a commencé à avoir mal à la bouche, il souffre des dents de devant mais non des grosses molaires.

Il avale facilement pourvu que ce ne soit pas un aliment très-gros; dans ce cas la déglutition est difficile. Il va bien à la selle, digère bien.

Quand les boutons ont paru, il y a eu, pendant quinze jours, des douleurs dans les os comme si on les frappait; il souffrait davantage la nuit que le jour.

Au printemps, les os lui font mal ; il lui sort des boutons, il est très-malade dix à quinze jours.

Il a des douleurs dans les os quand il les presse ; il assure que les os de la poitrine ne lui font pas mal ; il souffre des os de la tête, mais il n'a de douleurs spontanées que quand les boutons viennent.

Quand il marche dans des lieux accidentés, il souffre dans les genoux ; il n'a pas de force, il ne souffre pas dans le dos.

Il n'a pas perdu la mémoire.

Il me raconte que le cheik d'un village appelé Ebni-Hassan (à côté de Saint-Jean du Désert), lequel cheik se nommait Laffi est devenu lépreux. Il est mort il y a dix ou quinze ans.

Il y a près d'Hébron dans le village de Gibrin un cheik qui est devenu lépreux, il vit encore, il demeure à côté du village, dans une maison à part. Il est tombé malade il y a quatre ou cinq ans, mais Abdel ne sait comment.

A Hébron, on ne chasse pas les lépreux.

Abdel-Gader s'est marié l'an passé ; il n'a pas eu d'enfants ; il n'est pas bon pour en faire. Quand il voit sa femme il vient peu de semence et elle est comme de l'eau. Il me dit que les lépreux n'ont pas d'enfants ; le cheik qui en a eu, avait des poils et il avait seulement les doigts crochus.

Abdel a de l'embonpoint.

Maintenant il ne souffre pas ; depuis six ans, il a souffert trois fois dans les os.

La première année il est resté chez lui.

Il dit que lorsqu'on a cette maladie, on ne vit pas plus de douze ans. Si le mal est très-fort, on meurt dans une année.

On n'hésite pas à dire qu'un homme est lépreux quand la figure devient rouge bleuâtre, que les sourcils tombent, et qu'il vient des boutons de lèpre. Il y a des gens connaisseurs qui ne se trompent jamais et qui ne confondent jamais la lèpre avec une autre affection.

Il y a un docteur arabe de Naplouse qui leur a dit qu'il n'y avait pas de remède pour cette maladie.

A Naplouse, il y a trois médecins : Abou-Gazel, Hay-Dervich et Abdallah-Aboulher, qui ne se trompe jamais au sujet de la lèpre.

Abdel-Gader me raconte qu'une femme saine s'était mariée avec un lépreux ; celui-ci mourut, elle voulut revenir dans son village, mais on la repoussa. Elle vécut ici et épousa un second lépreux qui est mort. Cette femme est rentrée dans son village, elle n'est jamais devenue lépreuse. La lèpre s'appelle en arabe *massokin* (des pauvres).

Il y a ici vingt lépreux : douze hommes et huit femmes; il n'y a que deux femmes mariées.

État actuel. — Abdel-Gader a le tronc et les membres d'un homme fort et vigoureux, la poitrine très-développée, les pectoraux saillants ; les bras et les cuisses ont tout l'extérieur qui indique une grande force.

Ce malheureux, bien que je l'examine en plein air, a une odeur très-pénétrante, une odeur de souris; ses cheveux sont noirs et très-abondants ; il les a taillés court.

Il n'y a pas de traces de sourcils ; à peine voit-on de

petits cils presque imperceptibles et l'on pourrait même dire qu'il n'en existe plus, aussi souffre-t-il des yeux de temps en temps; la peau des deux arcades sourcilières est un peu saillante ainsi que celle du front. La peau de la partie inférieure des paupières est un peu inégale.

La peau du visage a le teint spécial des lépreux; la figure manque d'expression; le regard est mort.

Des deux côtés, les joues présentent des brides, traces de cicatrices anciennes. A la partie moyenne de la joue droite, il y a une sorte de plaie recouverte d'une croûte noirâtre sèche.

La totalité du nez a disparu; à l'origine supérieure du nez, il y a plusieurs tubercules rougeâtres, les deux ailes du nez manquent. (*Pl.* VII, *fig.* 2, *et pl.* IX, *fig.* 4.)

A l'extrémité inférieure du repli de peau qui correspond aux ailes du nez, il y a deux tubercules rougeâtres.

Le deux lobules des oreilles sont notablement épaissis.

Abdel-Gader a toujours la bouche entr'ouverte, cependant il peut la fermer, mais ce mouvement doit lui être difficile à cause du volume et de la disposition de ses lèvres. La lèvre supérieure est grosse, volumineuse, assez bien faite, mais portée en avant. Son bord libre est un peu fendillé dans deux endroits de bas en haut. Sur la lèvre supérieure, on voit de petits tubercules de la peau.

La lèvre inférieure est également grosse, luisante, portée en avant, les deux lèvres étant fortement écartées, on voit les dents de devant.

Le menton est gros et inégal, il présente une série de

petits tubercules contenus dans l'épaisseur même de la peau. Cet homme exhale, je le répète, une odeur repoussante et je souffre à l'examiner.

Le teint général de son visage est d'un jaune rougeâtre luisant.

Rien sur le tronc et sur le dos.

MEMBRES SUPÉRIEURS.

Côté droit. — Les bras sont très-vigoureux.

Sur la face postérieure du bras, je vois une cicatrice blanchâtre, trace d'un ancien tubercule guéri. Cinq ganglions épitrochléens gros comme des amandes remontant jusqu'à la moitié interne du bras. A la partie interne du bras, la peau est entièrement saine.

Au niveau du coude, tubercule recouvert d'une espèce de croûte en forme de fond de coquille, cette croûte ressemble à une croûte de rupia ; elle est d'un jaune verdâtre et entourée d'une auréole blanchâtre.

A la face postérieure de l'avant-bras, la presque totalité de la peau est transformée en une sorte de plaque dure que l'on ne peut ployer que fort peu et avec une extrême difficulté. — Superficiellement la peau ne paraît pas modifiée dans sa structure, elle est un peu modifiée dans sa couleur peut-être; mais cet épaississement se fait par la partie profonde. Quant aux tubercules de la lèpre, il y en a de saillantes complétement qui paraissent sur la peau; d'autres sont de l'épaisseur de la peau et font une légère saillie que je comparerais assez bien, sauf la couleur, au résultat de la piqûre des moustiques; d'autres invisibles extérieurement adhèrent profondé-

ment à la peau. De plus, il y a des tubercules sous-cutanés qui n'adhèrent pas à la peau que l'on déplace au-dessus d'eux, ces tubercules m'ont paru adhérer aux aponévroses. (Je dis ceci d'une manière générale.)

Dans ces points, la peau a conservé sa couleur ordinaire elle est seulement plus épaisse; ainsi la peau est saine comme épaisseur et comme couleur. La plaque dure dont je parle est allongée, elle croise l'axe de l'avant-bras.

Sur la partie moyenne de la face dorsale de l'avant-bras, il y a deux anciennes plaies recouvertes d'une croûte jaune verdâtre, saillante comme le fond d'une coquille et ressemblant à du rupia.

Sur le bord cubital de l'avant-bras, il y a une plaie du même genre, recouverte de squames jaunes verdâtres.

Dans toute l'épaisseur de l'avant-bras, en faisant passer le doigt sur la peau, on sent de petits tubercules contenus dans la peau par place, on sent également de petites plaques de la peau.

La main est gonflée, d'un rouge violet, et très-déformée, son bord cubital n'est qu'une croûte. — Les doigts sont fort gros et inégaux; dans différents points, sur la face dorsale il y a des plaies blafardes qui indiquent que par ces plaies, les phalanges seront prochainement éliminées. Le doigt qui tombera le premier sera l'auriculaire; les doigts sont d'un volume égal à leur origine et à leur extrémité, ils ne sont pas droits, mais l'axe de chaque phalange varie, on reconnaît qu'il se fait là, un travail profond. Les ongles sont petits, courts et recourbés en avant; la peau de la face palmaire de la main est

blanchâtre, mais elle paraît tendue inégale; elle présente quelques tubercules, pas de plaie.

Côté gauche. — A la face antérieure du bras, la peau est saine. Je sens un ganglion épitrochléen de la grosseur d'une énorme amande.

Sur la face dorsale du bras, il y a des cicatrices blanchâtres, dans ces endroits la peau est épaisse, il a dû y exister des tubercules.

A la partie inférieure et externe du bras, plaie indolente. Au niveau du coude, je vois des tubercules nombreux, étendus, confluents.

A la face postérieure de l'avant-bras, la peau paraît saine, elle présente cependant deux petits tubercules.

Sur la face dorsale de l'avant-bras, il y a deux grandes plaies saignantes, la plus inférieure est d'un rouge blafard.

Le bord cubital de l'avant-bras présente encore deux plaies ulcérées.

La main est très-déformée, elle est épaisse, d'un rouge violacé. Le dos de la main épaissi, tuméfié, présente, par places, des plaies blanchâtres, il y a eu là des tubercules qui sont tombés.

Les doigts sont gonflés surtout à leur origine, ils sont tordus sur leur axe, les bouts des doigts sont surtout horriblement déformés, ils sont terminés par un ongle qui lui-même est court et recourbé en avant.

A l'origine du pouce, au niveau de la dernière phalange de l'index, il y a deux plaies couvertes de croûtes noirâtres, le dos des phalanges doit s'éliminer prochainement. La face palmaire est d'un blanc rosé, elle est épaissie; toute la peau paraît malade.

MEMBRES INFÉRIEURS.

Côté droit. — A la face interne de la cuisse, petites nodosités adhérentes à la peau sur divers points. — A la face externe , la peau est épaissie en plaque.

Sur les genoux, traces de tubercules ulcérés.

La jambe est déformée, sur sa face externe il y a une plaie saignante, il y a également une plaie saignante au niveau de la malléole externe.

Le cou-de-pied est très-gros.

Le pied est très-gros et violacé, il le paraît du moins, les orteils et les ongles n'offrent rien à noter,

Côté gauche. — Sur la face antérieure de la cuisse, traces de tubercules qui ont dû être éliminés ; les cicatrices sont blanchâtres et assez étendues.

Au genoux, la peau présente des traces étendues du même genre.

A la face postérieure de la jambe, toute la peau est extrêmement épaisse.

Le cou-de-pied est très-gros.

Au niveau de la malléole, il y a des croûtes noirâtres qui recouvrent des plaies par suite de frottement.

Le pied est très-gros, il n'offre rien de spécial, il paraît rougeâtre, violacé, mais il me serait difficile de me prononcer à cause de la saleté des pieds.

La face plantaire n'offre rien à noter.

Les orteils sont intacts. Il y a chez ce sujet une anomalie, c'est la réunion du deuxième et troisième orteil jusqu'à leur moitié antérieure.

Des deux côtés, aux aines, il y a des ganglions nombreux et volumineux.

Scrotum.—Le testicule droit et l'épididyme sont transformés en une masse inégale, dure, aplatie de dedans en dehors, adhérente en bas au scrotum qui est très-épaissi.

Le testicule gauche est composé, par place, de parties molles et de parties dures; la queue de l'épididyme, très-grosse, inégale et dure, adhère au bas du scrotum qui est très-épaissi.

Des deux côtés le cordon est sain et le canal déférent isolable.

Le pubis est recouvert de poils nombreux, noirs.

Il paraît qu'autrefois, Abdel-Gader a eu des tubercules au derrière, mais il ne veut pas me montrer son anus.

La verge est petite comme longueur, mais bien conformée comme dimension.

Quand je pique avec une épingle, et je pique fort, les mains, les avant-bras, les bras, les épaules, jusqu'au milieu de la clavicule et à la partie moyenne des omoplates sont complétement insensibles.

Les pieds (face plantaire et dorsale) les jambes et les cuisses sont également insensibles.

Cependant la peau devient sensible à l'union des cuisses avec le tronc, la sensibilité est moindre, on le voit, dans la moitié supérieure du corps que dans la moitié inférieure.

Si maintenant on pique les épaules au niveau de la partie moyenne de la clavicule, Abdel-Gader sent vague-

ment mais d'autant plus, qu'on se rapproche davantage de la partie moyenne du tronc.

Il sent les piqûres aux deux tempes, au cuir chevelu, au cou, sur le menton. Il ne sent pas aux sourcils, aux joues, aux deux lèvres, aux deux lobules des oreilles.

Il souffre beaucoup quand on le pique à la partie antérieure du tronc.

26 juillet 1862.

Les fesses sont sensibles ainsi que le ventre. Il sent dans le dos comme sur le devant du tronc.

J'interroge de nouveau Abdel-Gader ; il ne souffre d'aucune partie du corps pas plus la nuit que le jour; au printemps dernier même, il n'a pas été malade. Cet homme a les dents de devant très-sensibles, il ne peut manger des choses dures, l'ébranlement des incisions et des canines est fort pénible. Il assure qu'il n'a pas de douleurs spontanées dans les os.

Bien qu'il ait la peau privée de sensibilité, il dit qu'il sent une puce quand il la prend avec les doigts. Il paraît que lorsqu'il prend du feu avec les doigts, il ne le sent pas immédiatement, mais il le sent au bout d'un instant « par la *viande* et par les os » dit-il.

Quoique la plante du pied soit insensible, il ne peut marcher sans chaussures, car s'il marche sur un caillou aigu, il souffre comme si les flammes lui entraient dans le corps, alors, dit-il, il a une sensation de brûlure.

Il m'explique que chez les lépreux, quand les phalanges tombent, les plaies s'entr'ouvrent et alors les os s'envont par petits morceaux ils sont comme cassés. Il

paraît que l'élimination des phalanges n'occasionne aucune douleur.

Jamais, dit-il, les lépreux ne perdent *plus* que les doigts.

Tous les lépreux ne perdent pas les doigts, il y en a qui meurent en conservant le nez et les doigts.

Abdel-Ġader, que j'étudie en l'interrogeant, tient les yeux à demi fermés; privé de sourcils et de cils, la lumière le fatigue, il a le teint jaune spécial, une figure de masque, comme tous les lépreux; il a la bouche entr'ouverte, ce qui tient à ses grosses lèvres saillantes et dures.

Il a des cheveux noirs, lisses, aplatis.

Ses gencives sont malades, elles sont pâles, décolorées, la muqueuse des lèvres est blanchâtre, les lèvres fendillées, les dents déchaussées.

Sa langue est épaissie et recouverte par de gros tubercules blanchâtres qui occupent la partie moyenne de la langue, d'avant en arrière.

Il y a de profondes ulcérations disposées sur deux rangées, le long de la ligne moyenne du palais et du voile du palais; ces plaies ulcéreuses paraissent profondes, les os doivent être à nu au-dessous. Il y a des plis au fond de ces plaies.

La luette a complétement disparu; l'isthme du gosier est limité par le voile du palais qui est épais, rouge et a perdu sa mobilité (il paraît dur); toute la face inférieure du voile du palais est couverte de cicatrices profondes.

La voix de cet homme est faible.

Les orifices du nez sont représentés par deux petits trous, dirigés d'avant en arrière.

Quand on palpe les os des cuisses, des jambes, des pieds, des mains, des bras, de la tête, il souffre ; mais il n'éprouve aucune douleur quand je lui presse le sternum.

Il souffre quand on lui presse la clavicule.

On le voit, dans la lèpre il y a une affection profonde des os.

NASSAR, Iba-el-Mansour (fils de Mansour, grec de religion).

Agé de quarante ans.

Né à Ramalah, à quatre heures de Jérusalem entre Jérusalem et Naplouse.

Ni son grand-père ni sa grand'mère, ni son père ni sa mère, ni ses oncles ni ses tantes, n'ont eu la lèpre. Il a trois frères et deux sœurs qui se portent bien. Sa mère jouit d'une bonne santé, il prétend que son père la voit encore de temps en temps.

Malade depuis quatre ans.

Il y a six ans, deux ans avant d'avoir la lèpre, pendant l'été, lorsqu'il travaillait beaucoup, il avait le corps en feu, à plusieurs reprises il tomba sans connaissance et on lui jeta de l'eau à la figure pour le faire revenir. Ces accidents arrivaient chaque fois qu'il travaillait beaucoup. Il alla se faire traiter à l'hôpital grec, où on lui donna à prendre une poudre qui fit disparaître ses faiblesses. Pendant un an, il continua à se bien porter. Mais à la fin de l'année, sa figure devint rouge, les sour-

cils tombèrent. A ce moment, il n'avait pas de fièvre, pas de douleurs. La figure était rouge, mais il n'y avait pas encore des boutons. Ceux-ci ont d'abord paru aux pieds, aux mains, puis à la figure.

Depuis une année, il a le nez gros et rouge; depuis la fin de l'été de l'an passé, il a la voix rauque.

Au printemps, pendant dix à quinze jours, il souffre aux pieds, aux talons; les plaies deviennent douloureuses.

Il ne souffre pas dans les os, dit-il.

Il lui est venu des boutons au scrotum, à la verge, à l'anus.

Il assure n'avoir jamais eu la syphilis.

Nassar raconte que Ramalah est habité spécialement par des Grecs de religion comme lui. S'il y a des lépreux à Ramalah, dit-il, c'est que les Grecs ont de fréquentes querelles et des batailles même avec les Arabes; les émotions qu'on éprouve dans ces luttes occasionneraient la lèpre.

La véritable raison, paraît-il, c'est que les Grecs sont d'une saleté hors de toute expression.

Les Arabes croient que les Grecs ont la lèpre parce qu'ils voient leurs femmes ayant leurs règles, il souffre de toutes les dents, il avale facilement les aliments, mais il marche avec peine.

Les lépreux se lavent rarement.

Nassar dit que s'il se baignait, il souffrirait davantage de ses boutons.

Les lépreux vivent de la charité; s'ils ont des enfants, ils leur laissent la plus grande partie des revenus.

Les lépreux musulmans ou chrétiens ont le droit de vendre leurs propriétés, mais s'ils ont des enfants, ils ne peuvent prendre tous les revenus.

Nassar assure que sa maladie augmente de jour en jour ; dans ces derniers temps, le mal a envahi les cuisses et les bras.

Il souffre davantage la nuit que le jour. Il me dit qu'il y a dans leur réduit (des lépreux) une femme lépreuse qui ne peut dormir la nuit.

Il souffre des dents de devant, il ne peut casser des choses dures avec les incisives et les canines ; les molaires ne lui font pas mal. La chaleur le gêne beaucoup, il souffre au printemps.

Il y a onze mois qu'il a perdu la voix, on l'entend à peine, il est affreusement enroué ; il avale bien, excepté les choses dures.

Il digère bien ; mais l'hiver, il digère mal.

Il est malade depuis quatre ans.

Il a le nez écrasé depuis une année, celui-ci est gonflé et on y voit des boutons depuis deux ans.

Il respire difficilement par le nez.

Quand il se palpe les os, il souffre.

Nassar a presque de l'embonpoint, il a l'extérieur d'un homme très-vigoureux.

Il n'a pas l'œil mort, mais son regard manque de vivacité.

Les deux régions sourcilières présentent quatre gros tubercules de chaque côté. Ces tubercules sont disposés symétriquement, comme on peut le voir dans le dessin que j'ai fait (*pl.* VII, *fig.* 1, T) ; il y a aussi un

tubercule au front, au-dessus de l'origine du nez.

Les deux tubercules placés à l'extrémité de la région sourcilière sont ovales, gros, symétriques, celui du front est impair. Ils font paraître les yeux très-enfoncés et donnent un aspect dur à la physionomie.

Pas de sourcils.

Quelques petits cils filiformes.

Pas des tubercules aux paupières, aux joues, aux lèvres.

Le nez est gros, déformé, tordu; il s'est affaissé un peu; il y a eu un bouton à la face interne de l'aile droite; là, cette aile offre deux échancrures; la pointe du nez est arrondie, rouge et envahie par de petits mamelons de la même couleur.

Les lèvres sont assez grosses et assez épaisses, mais elles ne présentent aucune trace de la maladie.

Aux deux lobules de l'oreille, énormes tubercules contenus dans l'épaisseur de la peau, mais faisant saillie à sa surface (*pl.* IX, *fig.* 5, T); il y a également des tubercules à la face postérieure de la conque du côté gauche.

La langue est rouge et épaisse.

Il y a un ulcère qui s'étend d'avant en arrière sur toute la ligne moyenne du palais et du voile du palais. Cet ulcère a environ huit millimètres de largeur, il paraît creusé profondément surtout au niveau du palais.

La luette est détruite aux trois quarts, la face inférieure du voile du palais est toute rouge.

Comme il fait très-sombre au moment de l'examen, je ne puis voir l'état des amygdales.

MEMBRES SUPÉRIEURS.

Côté droit. — Au bras, à la face interne, peau saine; à la face externe plusieurs grosses pustules de rupia couvertes de la croûte caractéristique en forme de coquille; pus au-dessous des croûtes.

A l'avant-bras : à la face interne, une seule pustule de rupia.

Sur le bord radial, trois grosses pustules de rupia.

A la main : la peau de la face interne est blanche, mais épaisse et dure ; sur le bord cubital, plaie saignante offrant les caractères de celles des lépreux. Sur le dos de la main, cicatrices blanchâtres résultat de la chute des tubercules. A la face interne du pouce, trois pustules de rupia.

Côté gauche. — Le bras est couvert de cicatrices de tubercules anciens, d'ulcérations et de croûtes de rupia.

Au coude, énorme tubercule.

A l'union du pouce avec la main, plaie étendue avec croûte de rupia ; plaie avec croûte sur le dos de la première phalange de l'index ; grosses croûtes à la face postérieure de l'origine de l'annulaire, de l'auriculaire et sur le dos de la main. Plaie saignante à la face antérieure de l'index et la face externe de l'annulaire.

MEMBRES INFÉRIEURS.

Les cuisses et les deux jambes sont couvertes littéralement de croûtes de rupia étendues avec pus au-dessous ; la peau de la face externe de la jambe droite est très-

épaissie, tubercules aux genoux; cou-de-pied très-gros des deux côtés.

Les pieds sont sains ainsi que les orteils.

Pas de ganglions épitrochléens.

Nombreux ganglions aux aines.

ORGANES GÉNITAUX.

Scrotum. — Poils noirs au pubis.

Les bourses sont pendantes; à leur face inférieure, il y a une sorte de plaque muqueuse, énorme, identique à celle du gland que je vais décrire, et également saillante.

C'est peut-être l'urine qui modifie l'aspect extérieur des tubercules du gland et du scrotum. — Cela a une odeur horrible; au-dessous de cette plaque il y a aussi une induration qui s'attache par deux prolongements fibreux à la queue de chacun des épididymes. C'est horrible à voir et d'une saleté dont on ne peut avoir l'idée.

Testicules. — Les deux testicules sont aplatis; on dirait qu'il y a épaississement de la tunique vaginale et de la tunique albuginée; la queue de chaque épididyme est fort grosse, dure et adhérente au fond du scrotum. Ces adhérences sont analogues à celles que l'on observe dans le tubercule de l'épididyme quand il y a une fistule.

Les deux canaux déférents sont sains et isolables, les cordons sont sains.

Verge. — Sur le bout de la verge, au-dessous du méat, il y a un tubercule (*pl.* III). Ce tubercule, saillant, plat, ressemble à une plaque muqueuse saillante,

il a une surface blanchâtre et une base indurée, l'induration occupe toute l'épaisseur du gland, on dirait un cartilage.

Nassar me dit qu'il est toujours puissant, mais moins qu'autrefois ; je crois qu'il ne l'est pas du tout, vu l'état de ses testicules. Il me raconte que parfois sa femme vient le voir, elle couche avec lui, mais, dit-il, il perd peu de semence. Je me demande comment une femme peut voir un homme dans un pareil état. Ce malheureux a les parties génitales malades depuis cette année.

Depuis le mois de mars dernier, il assure avoir des boutons à l'anus, je l'examine et je ne trouve rien, mais il fait déjà fort sombre et cet examen se fait difficilement en plein air.

Je pique avec une épingle.

Tête. — Insensibilité complète sur toute l'étendue des deux arcades sourcilières, douleur au front.

Le bout du nez est sensible, comme celui-ci est rouge et vasculaire, il sort un sang noir de la piqûre.

Il souffre sur toute l'étendue des joues et des lèvres.

Il n'éprouve aucune douleur aux lobules des oreilles et à la face postérieure de la conque là où il y a des tubercules.

MEMBRES SUPÉRIEURS.

Côté droit. — Douleur à la face antérieure du bras et de l'avant-bras, à la face palmaire de la main, à la face dorsale du médius et de l'index.

Insensibilité à la face dorsale du bras et de l'avant-bras. Il souffre à l'épaule.

Côté gauche. — La face dorsale de la main, de l'avant-bras et du bras, sont insensibles.

La face palmaire de la main, la face antérieure de l'avant-bras et du bras sont sensibles ainsi que l'épaule gauche.

MEMBRES INFÉRIEURS.

Côté droit. — La face externe de la jambe et de la cuisse, la face interne de la jambe, le dos du pied sont insensibles.

La face interne de la cuisse et la plante du pied sont sensibles.

Côté gauche. — Les faces externes et internes de la cuisse et de la jambe ainsi que le dos du pied, insensibles.

La plante du pied sensible.

Tronc. — La peau du tronc est sensible partout ; il sent parfaitement quand je le pique dans le cou, au dos, sur la poitrine.

Nassar souffre de tous les os quand on les lui presse. Je presse les doigts, les os de la main, de l'avant-bras, du bras, de la tête, des jambes et des cuisses.

Il se fatigue aisément en marchant.

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS LE 26 JUILLET.

Nassar est marié, mais il n'ose aller dans son village, il a honte, dit-il ; peut-être n'avoue-t-il pas tout, et a-t-il peur d'être chassé par ses compatriotes. Demain,

27 juillet 1862, il partira avec Abdel-Gader pour aller dans un village demander du blé. Ces malheureux font l'été leur provision pour l'hiver ; ils vont au village d'Abdel-Gader : je crois me le rappeler du moins. Celui-ci me disait hier qu'il allait partir pour son pays natal, mais qu'il n'entrerait pas dans son village, il se mettrait dans un jardin où on lui apporterait ce qui lui était nécessaire.

J'ai déjà dit que ces malheureux, et peut-être tous les gens du pays, croient la maladie contagieuse dans le village, mais non à Jérusalem. On m'expliquait ce fait par les prophètes qui y ont existé en grand nombre. Cette explication m'était donnée par un Grec ; or les Grecs, en fait de religion, sont d'une bêtise dont on ne peut avoir l'idée.

Nassar me dit qu'il espère recueillir avec Abdel-Gader pour 200 francs de blé ; c'est un chiffre important.

Ils partiront, demain 27 juillet, comme je l'ai dit, et seront de retour ici le 30 juillet.

Nassar me raconte que dans le village des lépreux on assure que je prends leurs observations et leurs portraits pour les emporter dans mon pays. De là, avec le portrait, je pourrai les faire venir et exécuter mille sortiléges et mille sorcelleries.

Cet homme doit croire à tout cela, il croit aux sorts jetés, aux aiguillettes et à mille fariboles du même genre.

Il est devenu lépreux, ai-je dit plus haut, étant âgé ; il a une grande barbe grise.

Ses yeux ont encore de la vivacité ; de nombreux plis

traversent son front, il n'a pas de sourcils et les arcades sourcilières sont fort saillantes, elles sont composées d'une série de gros tubercules saillants faisant partie intégrante de la peau. Ces tubercules ont la couleur de la peau, cette teinte jaune caractéristique du masque des lépreux, entre ces tubercules il y a de petits sillons; les tubercules font saillir l'arcade sourcilière, aussi les yeux paraissent-ils enfoncés; il y a quelques petits cils.

Le nez est gros, rouge à sa pointe, là il paraît inégal et vasculaire. La peau du nez paraît épaissie dans sa totalité, cependant les cartilages ont commencé à disparaître; à la face interne de l'aile droite, et il y a une petite plaie noirâtre; c'est le cartilage qui s'élimine, dans cet endroit le malade dit qu'il a un gros bouton intérieur.

Le nez est un peu tordu sur lui-même, à l'aile droite se voit une double échancrure. Au bout du nez, petits mamelons rouges violacés.

CHAPITRE X

DE L'ÉLÉPHANTIASIS

I

QUELQUES NOTES SUR L'ÉLÉPHANTIASIS EN GÉNÉRAL

Si je tiens compte de toutes les observations que j'ai recueillies, je vois que l'éléphantiasis des jambes ne vient jamais d'une manière chronique.

Cette affection d'abord aiguë, suit une marche toujours la même, marche que les malades indiquent plus ou moins, suivant que leur mémoire est ou n'est pas infidèle. Ainsi, comme je l'ai observé chez la tante de René, le malade après avoir éprouvé des maux de tête, des étourdissements, un malaise, est pris de frisson, de fièvre, puis de chaleur, puis de douleur à l'aine et enfin de rougeur au membre qui doit s'affecter. Voilà la marche toujours la même de la maladie.

Pour l'éléphantiasis du scrotum, il paraîtrait que la maladie vient fort souvent sans accidents généraux, mais cela n'est pas constant, et peut-être que si les malades s'étudiaient mieux le médecin verrait bien que la maladie ne vient également jamais sans accidents généraux. Je vis cela parce que le malade que M. le docteur Massia m'a montré, assurait tout d'abord, qu'il n'avait jamais eu d'accidents généraux, et interrogé avec plus de soin, il me dit ensuite qu'il avait eu lors de son Éléphantiasis des bourses, au début, de vrais accidents généraux. Cela montre avec quelle réserve, il faut accepter les assertions du malade.

Et ici encore un mot! — Dans l'éléphantiasis des jambes, la douleur débute à l'aine, et dans l'éléphantiasis des bourses, elle débute au pubis: c'est ce qui m'a été dit; ce fait est de la plus haute importance.

Il paraîtrait que l'éléphantiasis des bourses est toujours précédé de l'hydrocèle, et l'on a essayé de prouver que cette affection pourrait bien venir chez des gens qui auraient été opérés sans injection, ou avec injection mal faite.

Je crois que l'éléphantiasis peut survenir à la suite d'irritation locale, c'est-à-dire, que dans un pays où l'œdème dur survient si aisément, je crois qu'une irritation locale peut la déterminer; ainsi la ponction pourrait faciliter l'arrivée de l'éléphantiasis. Mais il ne faut pas oublier aussi que dans les pays dont je parle, l'hydrocèle est générale, que le plus grand nombre en est affecté; que le plus grand nombre est mal opéré de l'hydrocèle. Ainsi, si l'hydrocèle amenait l'éléphantiasis des bourses,

cette maladie serait générale ; or ce n'est point le cas. Tout cela prouve encore avec quelle défiance il faut accepter le dire d'un malade, et même le dire d'un médecin. Tous les médecins ont intérêt à dénigrer les opérations faites par les barbiers.

Ce que j'ai vu à Alexandrie m'a montré que l'éléphantiasis pouvait y exister, puisque l'homme opéré par M. Massia était d'Alexandrie, celui qui avait été opéré par M. Oglin venait de Rosette; mais je n'ai vu dans mon séjour à Alexandrie qu'une femme atteinte, cela prouve que la maladie y est rare, car à Damiette, au contraire, on observe des cas d'éléphantiasis à chaque instant.

L'influence du séjour de Damiette est manifeste; exemple le lithographe de l'entreprise : jamais malade auparavant, il devient malade peu de jours après son arrivée à Damiette.

Tous les gens malades que j'ai vus à Pondaïr étaient de Damiette. *Souria* était de Damiette, il est tombé malade à Alexandrie (*pl.* VI, *fig.* 1). Cela prouve l'influence du séjour dans cette ville. De plus *Souria*, homme intelligent, m'a affirmé qu'ayant quitté Damiette pour aller voir Soul, chaque fois il s'y est trouvé *bien* : ainsi le changement de lieu devra être prescrit, on devra recommander d'aller habiter dans un lieu.

La nourriture avec le poisson a une grande action comme le prouve le dire de ce malade qui m'affirmait qu'il pourrait avoir, à volonté, un accès d'éléphantiasis aigu, en mangeant exclusivement et plusieurs fois de suite du poisson salé : ce fait est de la plus haute valeur.

Je me rappelle également ce que la tante de René m'avait dit au sujet du poisson : qu'il ne faut pas en manger quand on a la maladie (éléphantiasis).

Le poisson salé, et peut-être à demi pourri, doit jouer un rôle important dans la production de la maladie, car les gens d'Anterich qui mangent exclusivement du poisson frais n'ont pas la maladie.

Il ne faut pas avoir observé l'éléphantiasis et la lèpre, pour les ranger l'une et l'autre dans le même groupe de maladies.

J'ignore encore maintenant comment la lèpre arrive, mais je sais parfaitement que l'éléphantiasis est une maladie d'abord aiguë, une sorte d'érysipèle, d'érythème, qui arrive après que le malade a eu la fièvre, et que la tuméfaction des parties n'arrive elle-même, que quand la fièvre a diminué ou cessé complétement, et que c'est à mesure que le malade va mieux, que la tuméfaction se généralise ; enfin que si le malade, à cette période, évite de prendre une position qui facilite l'engorgement des parties, la tuméfaction sera moindre ; tandis qu'elle sera très-grande si le malade évite de prendre pareilles précautions ; enfin que la maladie survenue une première fois, présentera de nouveaux accès aigus qui amèneront des tuméfactions successives à moins que le malade ne se soit guéri la première fois, ce qui est possible.

Je sais enfin que le malade peut se guérir, si au début, c'est-à-dire, dès que la fièvre a cessé, et que la tuméfaction commence, il applique un cautère sur l'organe malade; qu'il peut guérir complétement : je demande si on observe quoi que ce soit de semblable dans la lèpre.

Un des phénomènes marquants de la lèpre, c'est l'insensibilité des parties affectées ; or rien de semblable dans l'éléphantiasis. Toutefois chez l'homme de Damiette employé chez le cadi, il y avait insensibilité de la partie inférieure de la tumeur. Mais je crois me rappeler n'avoir observé ce phénomène qu'une seule fois. J'aurais à revoir mes notes.

Jamais l'éléphantiasis n'affecte la face, n'amène la chute totale ou partielle du nez, la chute des autres parties affectées ; ainsi les jambes, le scrotum ne tombent pas en gangrène.

Dans la lèpre, les phalanges tombent et aux pieds et aux mains. Dans l'éléphantiasis, ces parties restent saines.

Tandis que dans la lèpre, il y a des ulcérations indolentes, dans l'éléphantiasis rien de semblable. J'ai vu une fois seulement chez l'homme de Damiette, employé chez le cadi, une ulcération placée à la partie inférieure de la tumeur, d'où s'écoulait la sérosité.

L'éléphantiasis ne paraît pas affecter les facultés intellectuelles, ainsi que j'ai pu le voir chez les gens que j'ai étudiés. Au contraire, les trois lépreux étudiés à Damiette, étaient incapables de donner un renseignement précis et de quelque valeur. Aucun n'a pu dire depuis quand il était malade comment il était devenu malade.

L'éléphantiasis amène dans une période d'acuïté, un œdème aigu ; la peau lisse, *saine*, est tendue, luisante, *sans tubercules* ; la sérosité qui distend les tissus sous-cutanés, chemine aisément entre les mailles du derme, quand on exerce la pression sur la peau ; plus tard,

l'œdème devient dur. Eh bien, dans la lèpre il y a formation des tubercules *primitivement durs.*

Les deux maladies offrent un point de ressemblance; l'éloignement des lieux où la maladie s'est produite, améliore l'état des malades; mais cela existe aussi pour les fièvres intermittentes, pour la syphilis, et on pourrait le dire, pour toutes les maladies.

Un fait curieux, c'est que l'éléphantiasis des jambes paraît plus fréquent chez la femme que chez l'homme. D'autre part, chez la femme également, elle atteint de plus grandes proportions; ainsi, chez les femmes que j'ai vues, les jambes formaient une sorte de bourrelet sur les chevilles (*pl.* XV, *fig.* 1 *à* 5).

Cela peut tenir au tempérament plus lymphatique de la femme, à ce qu'elle se nourrit moins bien que l'homme et qu'elle n'a pas le droit de se saigner autant que lui; ainsi, vu son état d'infériorité, elle doit travailler aussitôt qu'elle va un peu mieux.

Quelques faits principaux pourront être indiqués. Ainsi la maladie ne survient jamais avant l'âge adulte, Pourquoi respecte-t-elle l'enfance? Je l'ignore.

Elle se présente certainement plus souvent aux jambes chez les femmes que chez les hommes. Quant au scrotum, elle s'y présente assez souvent; mais tout me ferait croire aussi qu'elle est plus fréquente aux grandes lèvres de la femme qu'au scrotum; car le mari de la sage-femme, médecin en second de Damiette, m'a affirmé qu'un grand nombre de femmes avaient des grandes lèvres énormes. On m'a même dit que l'ensemble des organes génitaux extérieurs de beaucoup de femmes,

ressemblait à une pastèque que l'on aurait fendue par le milieu ; or, dans ce cas, les deux grandes lèvres doivent avoir un volume supérieur à celui de la tête d'un homme. J'ai interrogé plusieurs hommes de Damiette à cet égard, mais ils m'ont dit qu'ils n'avaient rien observé de semblable : ils étaient intéressés à nier la vérité. On m'a assuré encore que l'œdème dur des grandes lèvres, leur arrive comme l'éléphantiasis avec des accidents généraux.

Pour la production de l'éléphantiasis de la vulve, on ne peut faire intervenir les opérations, mais la structure de l'organe, car les grandes lèvres contiennent beaucoup de tissu cellulaire.

Je n'ai observé qu'un cas d'éléphantiasis aigu, ainsi le fils d'un marchand de Damiette, m'en a montré un cas sur son père.

Quelle est la nature intime de la maladie ? Est-ce une phlébite ? Est-ce une lymphangite ? Pour élucider la question il faudrait avoir pu examiner à loisir et aussi complétement que possible la tante de René.

Dans la lymphangite, si je puis bien me rappeler, il y a une ou plusieurs traînées rouges sur le trajet des vaisseaux lympathiques enflammés : les ganglions sont pris.

Dans la phlébite, il y a comme dans l'éléphantiasis aigu, fièvres intenses, frissons, phénomènes généraux intenses, la veine devient dure, douloureuse au toucher, œdème des parties, toute la veine ramène le sang, mais il n'y a pas de rougeur générale comme dans l'éléphantiasis.

On peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il est impossible de rattacher l'éléphantiasis exclusivement, soit à une phlébite, soit à l'angioleucite, soit à l'érythème, soit à l'érysipèle.

Dans l'éléphantiasis, il y a quelques phénomènes de toutes ces affections, mais on ne peut pas dire que l'éléphantiasis soit un érythème, un érysipèle, une phlébite, une lymphangite.

Ainsi les phénomènes généraux sont ceux de l'érysipèle intense, mais plus fort encore, car les gens qui vont avoir un érysipèle, n'ont pas tout d'abord, et pendant plusieurs jours, des étourdissements, des maux de tête, des éblouissements.

Dans l'éléphantiasis, les phénomènes fébriles sont des plus intenses, cela tient peut-être à l'étendue des parties affectées. Dans l'éléphantiasis, les douleurs de tête, les éblouissements précèdent l'arrivée de la fièvre, comme dans l'érysipèle, mais ces prodromes sont de plus longue durée.

Dans l'éléphantiasis, la rougeur n'occupe pas, tout d'abord, la totalité qu'elle occupera, c'est vrai ; mais cette rougeur est localisée dans un membre, elle n'est pas migratoire comme l'érysipèle ; et quand elle a occupé toutes les parties du membre qu'elle doit atteindre, elle ne continue pas à marcher, elle s'épuise sur place, pour ainsi dire. Dans l'érysipèle, d'une manière générale, on a noté la tuméfaction douloureuse des ganglions correspondant à la partie malade ; c'est la même chose pour l'éléphantiasis. Toutefois l'aine paraît être d'abord douloureuse avant la tuméfaction des ganglions. Ainsi

l'éléphantiasis n'est pas une maladie migratoire ; sans doute, d'emblée elle n'occupe pas un membre, mais cependant elle l'occupe presque d'emblée ; le plus souvent, elle est fixée à la jambe. Elle ne passe pas d'une jambe à l'autre; bien plus, de la jambe elle ne remonte pas à la cuisse.

Dans l'éléphantiasis, la rougeur a différentes teintes, suivant les périodes de la maladie, comme j'ai pu le bien voir chez la tante de René.

Les parties affectées sont dures, saillantes, tendues, tandis que les parties saines à côté sont souples et la peau a une couleur ordinaire.

Dans l'éléphantiasis, la partie affectée est légèrement saillante au début. Plus tard, quand les phénomènes généraux auront cessé, la coloration rougeâtre se modifiera, sans doute, mais la tuméfaction aura lieu et le membre augmentera de volume, d'autant plus, que le malade prendra moins de précautions. Ce fait est certain pour moi.

Dans l'éléphantiasis, il y a désquamations comme dans l'érysipèle ; je l'ai constaté chez la tante de René ; mais celle-ci ayant guéri, a présenté quelque chose de plus : il paraît, m'a-t-on dit, qu'elle a perdu même les ongles des orteils.

Je ne sais si on pourrait ranger l'éléphantiasis dans les affections érythémateuses, car dans l'éléphantiasis la rougeur est générale et non disposée par îlots. C'est du moins ce que dit X....... pour l'érythème.

Dans l'éléphantiasis comme dans la phlébite, il y a œdème des parties affectées ; il y a un cordon dur sur le

trajet de la veine du côté affecté, mais c'est une périphlébite, car je n'ai pu sentir longtemps ce cordon à la face interne de la cuisse de la tante de René. — Chez elle, sur le trajet des vaisseaux lymphatiques principalement (saphène interne), je n'ai pu voir de la rougeur. La peau était absolument saine, elle était seulement quand douloureuse on pressait fortement et profondément.

Dans l'éléphantiasis, l'œdème arrive quand les phénomènes généraux cessent. Tout d'abord, la maladie survenant pour la première fois, cet œdème est mou, c'est-à-dire qu'à la moindre pression, le doigt déprime aisément la peau qui conserve l'impression du doigt et l'œdème disparaît dans le point comprimé; mais à mesure que la maladie augmente, l'œdème devient dur, c'est-à-dire qu'il doit se faire un épanchement de lymphe plastique sous la peau, et alors la sérosité épanchée ne peut plus circuler aussi aisément, d'autre part, par suite de la production nouvelle, la peau tuméfiée paraît dure.

Dans les parties saines, la peau est mobile, on peut la plisser; dans les parties frappées d'éléphantiasis, elle adhère profondément aux parties sous-jacentes et le membre paraît de bois.

La structure de la peau n'est pas d'abord modifiée; plus tard seulement, dans les endroits sujets aux frottements et aux irritations locales continues, elle forme comme je l'ai vu sur un homme à Damiette, un bourrelet dur comme du bois, l'épiderme se modifie et chez l'homme dont je parle, il offrait, dans certains endroits de véritables pointes; comme dans le dessin ci-joint (*pl.* VI).

Ces épines ressemblaient en petit à des pointes de hérisson. Dans d'autres endroits, l'épiderme formait de véritables écailles.

Je crois que la malpropreté joue un grand rôle dans la production de ces parties épidermiques, car je ne les ai observées que chez des gens fort sales. L'irritation locale peut aussi contribuer à leur production. Je ne les ai remarquées qu'aux pieds.

J'ai vu des plaques éléphantiasiques à la plante des pieds ; dans ce cas, il y a relèvement en haut des orteils comme on le voit dans ce dessein que j'ai fait à Damiette. Le malade, espèce de fou, assurait que le diable avait déterminé sa maladie.

Le développement de l'œdème partiel paraît être un phénomène spécial à Damiette, car j'ai vu la belle-mère du consul de Perse à Damiette, qui avait le dos de la main énorme.

Je dois dire ici quelques mots sur la marche de la maladie. Cette marche est irrégulière et intermittente, mais non à des périodes fixes. Peut-être que si les malades s'étudiaient mieux, aurions-nous la clef des intermittences des accidents aigus. Mais malheureusement ce n'est pas le cas. Jamais aucun malade n'a pu me dire d'une manière précise à quels intervalles les accidents se présentaient.

Toutefois je crois avoir reconnu des variétés d'intermittence dans la période aiguë, dans la période chronique.

La tante de René me disait, ainsi que René, que tous les quatre ou cinq jours, elle avait de nouveau de la

fièvre, de l'inappétence. Voilà l'intermittence à la période aiguë.

D'autre part, tous les malades dont la maladie devient chronique assurent que tous les quinze jours, tous les mois, tous les deux à trois mois, ils ont une nouvelle poussée inflammatoire. Voilà pour l'intermittence de la période chronique.

Peut-être pour cette intermittence de la période chronique n'y a-t-il pas de règles, et cela dépend-il des excès des malades, de leur nourriture, etc., etc.

Le fait dominant, c'est qu'un individu que l'on voit affecté d'éléphantiasis chronique n'est pas arrivé d'emblée à cet état ; il a eu d'abord la maladie à l'état aigu, il a eu des intermittences d'accidents à la période aiguë ; puis la maladie devenue chronique, il a eu des intermittences d'accidents subaigus et peut-être aigus de la période chronique.

Ce fait domine tous les autres, il est réel et constant.

Dans l'éléphantiasis des jambes, le mal paraît progresser, mais il paraîtrait qu'il y a des périodes après lesquelles le mal n'augmente plus. Je dis il paraîtrait. Quant au scrotum, il peut acquérir un développement effrayant, et la tumeur scrotale atteindre le sol. Il faut dire que la déclivité des parties aide à la production de la tumeur. Dans l'Éléphantiasis du scrotum, la peau s'étire, et l'on voit les orifices des poils s'écarter énormément. C'est ce que j'ai bien fait voir sur l'homme attaché au cadi de Damiette (*pl.* V).

D'une manière générale, ce sont les parties déclives

des jambes et du scrotum qui sont les plus dures (*pl.* XI *et* XII).

La maladie ne peut se présenter que là où il y a sous la peau un tissu cellulaire dont les mailles peuvent facilement se laisser distendre par la sérosité. Ainsi je n'ai pas vu d'éléphantiasis des orteils, des doigts de la main, de la paume de la main. Exceptionnellement, je l'ai vu à la plante du pied.

L'éléphantiasis amène une déformation des parties affectées et des organes voisins : ainsi pour la verge qui disparaît; ainsi pour les orteils dans le cas de plaques éléphantiasiques à la plante du pied.

J'ai vu, une seule fois, un ulcère à la partie inférieure du scrotum affecté d'éléphantiasis, il sortait de cette ulcération des gouttelettes de sérosité. Or, je crois que c'est une chose heureuse. C'est très-certainement un phénomène que l'on devrait essayer de produire. C'est ce que l'on fait un peu avec les hommous. Bien cependant que l'hommous paraisse agir plutôt par l'irritation locale, puisque, le plus souvent, on le place à la partie supérieure du membre affecté.

La maladie se produit là où la peau se laisse aisément distendre par la sérosité; c'est ainsi pour les doigts de la main, du pied.

J'ai vu exceptionnellement une plaque éléphantiasique à la face interne et supérieure de la cuisse gauche.

On m'a parlé d'une femme qui avait les seins énormes. Était-ce de l'éléphantiasis? Je l'ignore; car si je l'ai vue, je n'ai pu examiner ses seins et encore moins l'interroger.

On m'a parlé de femmes qui avaient de l'éléphantiasis

à l'abdomen, au niveau de l'ombilic, mais c'est, je crois, des hernies ombilicales d'après ce que l'on m'a expliqué ensuite, à moins cependant qu'il ne se forme une plaque éléphantiasique au-dessus d'une hernie, ce qui est encore possible. On voit qu'il y a encore bien des choses à apprendre sur cette maladie.

Pour mon compte, j'ai appris tout ce que j'ai pu apprendre.

Pour moi, la maladie n'est constituée que par de la sérosité emprisonnée dans des mailles de tissu cellulaire sous-cutané, avec production de tissu nouveau (fibro-plastique).

Au début, la sérosité chemine aisément dans les mailles sous-cutanées; quand la maladie est ancienne, la peau paraît épaissie, elle ne présente plus ses plis ordinaires, ses sillons sont effacés par la distension qu'elle a subie. Quand l'affection est ancienne, sa coloration est redevenue normale, mais sa tension aux jambes surtout lui donne l'aspect du bois.

Au début, de même que dans tous les œdèmes, le malade éprouve de grandes pesanteurs; quand il veut se tenir debout ou marcher il souffre, la peau de la jambe affectée paraît se distendre, elle se distend sans doute. — C'est-à-dire que la sérosité s'accumule de nouveau dans les parties déclives.

Même chose pour le scrotum.

La tuméfaction des membres est réellement produite par de la sérosité, car si on pique le membre affecté, la sérosité s'écoule par les piqûres faites avec une épingle. En même temps que de la sérosité, il coule du sang qui

provient de la piqûre de la peau. Mais parfois on a la sérosité parfaitement pure. Or si on presse l'organe engorgé, la sérosité s'écoule facilement au dehors, et en partie du moins, la tumeur disparaît. Je ne crois pas qu'il se dépose de la graisse dans les parties malades.

J'ai demandé si on observait pareille maladie chez les animaux, on m'a dit que non ; ce serait curieux à étudier. Du reste, on pourrait expérimenter en les nourrissant exclusivement de poisson salé.

J'ai regretté de n'être pas resté assez de temps pour faire de pareilles expériences.

La maladie paraît diminuer ou rester stationnaire quand on quitte Damiette. Toutefois Souria, de Damiette, a été frappé d'éléphantiasis du scrotum pendant son séjour à Alexandrie.

L'éléphantiasis peut guérir complétement. Témoin la belle-mère de René, que je n'aurais pas crue, si elle ne m'avait montré la trace des hommous. Témoin la tante de René, qui s'est guéri la jambe gauche, et qui depuis s'est guéri la jambe droite. La belle-mère de René s'est guérie absolument ; la tante de René s'est guéri la jambe gauche, mais il lui reste une plaque assez marquée sur le dos du pied gauche.

L'éléphantiasis pourrait être prévenu en modifiant la manière de vivre des gens de Damiette. Il y aurait à voir si l'eau saumâtre qu'ils boivent pendant quelques mois de l'année n'a pas d'influence sur la production de la maladie. Toutefois c'est peu probable, puisque les autres villages boivent cette eau saumâtre et n'ont pas cette maladie.

Il faudrait élargir les rues, recommander aux gens d'éviter de coucher à terre. Peut-être même si les femmes sont plus malades, cela tient-il à ce que le plus souvent elles vivent renfermées chez elles, car à Damiette il n'y a absolument que les femmes de la basse classe qui sortent.

On devrait défendre la vente des fruits verts et pourris. Je dois ajouter que les gens de Damiette paraissent avoir le goût perverti ; il paraît qu'ils mangent même les viandes gâtées ; ils ont un poulet frais, ils attendent qu'il soit avancé pour le manger.

Le nettoyage des rues, l'écoulement facile des eaux serait chose heureuse. On a dit que l'impression du vent du nord favorise le développement de la maladie ; à cela je répondrai que dans toute l'Égypte le vent du nord souffle et de plus, que dans tous les villages autour de Damiette, le vent du nord souffle et qu'il n'y a pas de maladie. On me dit que le vent du nord soufflant sur les parties du corps découvertes amène la maladie : à cela je répondrai que les femmes ont de grands pantalons qui s'attachent au-dessus de la cheville, et que certainement leur costume est plus hygiénique que celui des dames, qui sont nues sous leurs jupons ; enfin les gens de Damiette sont habillés comme les gens des villages voisins. A Damiette, on se nourrit exclusivement de poisson salé à demi gâté et parfois gâté : c'est la nourriture exclusive des gens de la ville, nourriture peu coûteuse.

Il paraîtrait que cette nourriture est spéciale à Damiette ; les gens de Mattanieh mangent du poisson frais ainsi que les gens de Lesleh.

A Damiette, l'hiver également, on mange des poules d'eau, qui infectent le poisson dont elles se nourrissent, et même avec la graisse des poules d'eau, on fait une sorte de beurre pour préparer la cuisine; ces poules d'eau coûtent également fort peu.

On ne peut dire que le riz amène la maladie, mais peut-être les rizières qui entourent Damiette sont pour quelque chose dans la production de la maladie.

On pourrait faire des recherches dans le Piémont et dans les départements de la France où nous avons des rizières. Les gens du pays mangent également du marsouin, que l'on accuse de donner la maladie.

Ils mangent des grains germés, et j'ai vu vendre aux fêtes du Barane des petits pots de grains germés que l'on mangeait avec la petite plante.

Ils mangent également des pois germés; cela doit être fort malsain. A Damiette, cette habitude est générale.

Il y en a beaucoup que j'ai vus manger des quantités de petites graines germées qui n'ont pas mauvais goût, loin de là.

Les gens de Damiette mangent fort peu de viande, et ici j'ai pu savoir le nombre d'animaux que l'on tuait chaque jour. Si l'on tient compte du nombre des Européens et des Français qui y habitent, il ne reste plus de viande pour les habitants..

Les gens de Damiette se nourrissent d'autant plus mal qu'ils sont plus avares, et même les gens riches sont d'une avarice sordide. Ils sont sales, mal vêtus, et se nourrissent de choses que partout ailleurs on rejetterait.

Peut-être leur avarice vient-elle des exactions qu'on leur a fait subir, c'est probable ; ils craignent de paraître riches.

Compris entre le Nil, la mer et le lac, le pays est fort humide, car ce lac est au niveau de la campagne, et parfois le Nil est plus élevé que la campagne, garantie seulement par les digues.

Rosette, paraît-il, est dans le même cas. Alexandrie n'est guère mieux favorisée.

Les gens pauvres paraissent plus exposés que les autres; cela doit tenir à ce qu'ils observent moins les règles hygiéniques.

Jamais la maladie n'arrive avant l'âge adulte. Rarement elle affecte pour la première fois l'homme âgé.

La mauvaise alimentation des gens de Damiette leur occasionne également une affection curieuse des gencives, qui sont pâles, décolorées, ulcérées, saignantes ; elles suppurent, et les dents tombent aisément sans être cariées.

Cette suppuration de la muqueuse alvéolaire leur donne une haleine repoussante, et ils ont tous leurs dents déchaussées, et parfois ne tenant plus que par la pointe de leurs racines. Quelques-uns ont également la muqueuse buccale enflammée, et leurs grosses lèvres saillantes, retournées en dehors, sont fort laides à voir. Les femmes mêmes ont cette maladie, et j'ai pu la constater, mais moins forte que je ne l'ai vue chez la jolie femme du couvent des villes hanséatiques.

Ainsi donc, il doit y avoir un traitement préventif afin d'empêcher la maladie de survenir. Comme la maladie

présente toujours, au début, les mêmes symptômes de maux de tête, des étourdissements, peut-être à cette période, y aurait-il avantage à faire prendre un purgatif; ce traitement amènerait peut-être une perturbation qui empêcherait l'arrivée de la maladie.

La maladie étant déclarée, les maux de tête et la fièvre existant, je conseillerais toujours un purgatif. Du reste, on devra consulter avec soin le malade afin de savoir de quelle manière se font les selles.

La maladie étant confirmée, les étourdissements ayant eu lieu ainsi que la fièvre ; s'il y a de la douleur à l'aine, si la peau devient rouge au niveau de la jambe qui sera malade, à ce moment, je conseillerais des boissons émollientes, un purgatif; des sangsues au niveau de l'aine affectée, des sangsues également avec des ventouses sur le trajet de la veine saphène interne. En agissant ainsi, très-certainement on préviendra l'acuïté de la maladie.

Quand la rougeur de la peau arrivera, on obtiendra de bons résultats en faisant des frictions avec de l'huile laudanisée; cela facilitera la tension de la peau et calmera la cuisson que le malade éprouve. La tante de René me dit s'en être trouvée fort bien.

Ces onctions huileuses pourront être continuées tout le temps que la maladie sera à la période aiguë.

Une chose sur laquelle on devra insister, c'est sur la position à donner au membre malade, qui devra être tenu dans l'immobilité, et aussi élevé que possible. L'œdème qui caractérise l'éléphantiasis, n'a lieu que quand la rougeur de la peau diminue ; or, la tante de

René, sa mère, m'ont assuré que cet œdème était d'autant moindre, que la malade évitait de faire des mouvements de marche et qu'elle évitait de se tenir debout. Se tenir debout, facilite l'engorgement des parties. J'ai pu voir que cette observation était pleine de sens. Il y aurait également à voir, si l'application d'un ou de plusieurs vésicatoires n'auraient pas une influence heureuse pour prévenir la formation de l'œdème.

Après que l'état aigu a cessé, j'ai vu la tante de René mettre un hommous. Je crois qu'il y aurait avantage à en mettre plusieurs, mais à les placer à la partie inférieure du membre.

La tante de René s'est fait faire des mouchetures avec un rasoir; cela paraît bon, il s'écoule de la sérosité et du sang.

Au moment où la période aiguë cesse, il faudrait également essayer la compression du membre. La mère et la tante de René m'ont assuré que dans le premier accès, l'éléphantiasis pouvait être guéri. Si la maladie est ancienne, non.

Quand le mal est déjà à un deuxième, à un troisième accès; s'il est passé à l'état chronique, les grands vésicatoires sur l'organe malade devront bien faire; des mouchetures, la compression, pourront encore être prescrites.

Si la maladie est ancienne, un traitement hygiénique sera avantageux. Proscrire le poisson salé, ordonner l'usage de la viande.

Prescrire des frictions iodurées sur l'aine, du côté affecté, afin de diminuer l'empâtement ganglionnaire, chose ordinaire.

Tous les toniques pourront être recommandés. S'il était prouvé que la maladie revient à des époques déterminées, on pourrait conseiller le sulfate de quinine, l'antipériodique par excellence. Toutefois il faudrait s'assurer du retour de l'accès.

Un fait curieux, c'est que les accidents viennent chaque fois que le malade a une contrariété. Si ce fait ne m'avait pas été affirmé par *plusieurs*, je le nierais.

Un autre fait intéressant, c'est que jamais les jambes ne sont prises ensemble. La maladie attaque une jambe, les accidents s'y produisent souvent, puis la maladie gagne l'autre jambe.

Un côté guéri peut rester guéri et la maladie arrivant de nouveau, frapper de l'autre côté. Témoin la tante de René: celle-ci avait conservé un peu d'empâtement au dos du pied gauche.

Chez tous ou presque tous les malades, j'ai noté l'engorgement des ganglions de l'aine. Peut-être si on le faisait cesser, amènerait-il la guérison; dans les cas chroniques, cela devrait être essayé.

Un individu ayant été malade et ayant une jambe grosse, devrait changer de régime, ne plus manger de poisson salé, s'abstenir de mets crus et pourris. On devrait également essayer les bas lacés; enfin il y a toute une thérapeutique à créer pour cette maladie.

Il faudrait améliorer Damiette et Rosette. Comme je l'ai dit, à Damiette le vingtième de la population est affecté d'éléphantiasis; peut-être le gouvernement devrait-il faire une statistique et prendre des mesures sérieuses.

On m'a dit que l'éléphantiasis des bourses était constamment ou presque constamment précédé de l'hydrocèle et de l'hydrocèle ayant été opéré et mal opéré. Cela n'a pas autant d'importance qu'on le croit ; car, à Damiette, sauf un ou deux individus peut-être, mais pas davantage, les gens que j'ai vus avaient tous des hydrocèles ou les testicules très-malades.

Chez la plupart, l'hydrocèle a une enveloppe fibreuse comme une coque dure que le trocart ne peut pénétrer. Ils doivent avoir fréquemment des hématocèles ; mais, chez eux, l'hématocèle est peu douloureuse. Certainement, ils sont peu sensibles, j'en ai vu qui pressaient leur testicule jusqu'à le faire éclater, cela ne leur faisait pas le moindre mal. Il faut l'avoir vu pour le croire.

Rien n'est plus rare à Damiette, que de voir une hydrocèle avec une tunique vaginale mince.

Je condamne l'amputation du membre dans le cas d'éléphantiasis de la jambe.

Ici, un mot de l'éléphantiasis du scrotum.

Presque constamment il est précédé de phénomènes généraux. Il y a d'abord douleur au pubis, de même que dans l'éléphantiasis de la jambe il y a douleur à l'aine.

Le mal vient par accès; la tumeur est bien formée par de l'eau, car on peut la faire diminuer par la compression. Si on pique le scrotum, il en sort de la sérosité qui coule goutte à goutte; c'est une sérosité limpide.

On devra le traiter comme l'éléphantiasis des jambes, et peut-être plus vigoureusement encore. Sangsues au pubis, aux aines; scarifications puis hommous s'il y avait

lieu ; écarter les causes de la maladie ; faire changer de pays les gens riches.

Je mettrais l'hommous à la partie inférieure du scrotum ; la sérosité s'en irait par là.

Même chose pour l'éléphantiasis de la vulve, des mains, et l'éléphantiasis partiel, celui de la main et du bras, par exemple.

J'essayerais, surtout dans les cas chroniques les larges vésicatoires et le traitement interne tonique.

J'ai vu un cas de guérison presque complète d'éléphantiasis du scrotum chez Sauria ; la sérosité était contenue dans des cavités uniformes sous l'épiderme.

Il me reste à traiter de l'opération de l'éléphantiasis du scrotum. Il faut dire que cette opération ne guérit pas à tout jamais ; la maladie peut récidiver. Témoin le fait de l'employé du cadi, celui de M. Massia.

Mais avant d'exposer les procédés employés, je vais résumer ce que j'ai pu dire de l'éléphantiasis.

RÉSUMÉ.

Étymologie. — Le mot arabe et le mot français sont les mêmes. Ainsi on admet dans les deux langues que les parties affectées ressemblent à des pattes d'éléphant.

Causes. — 1° Prédisposantes. — Habiter à Damiette ou à Rosette ; cependant la maladie survient aussi chez quelques individus d'Alexandrie ; il existait un cas d'éléphantiasis du scrotum à Fantah.

Être né à Damiette ; avoir eu parmi ses ascendants des

individus affectés d'éléphantiasis. Les exemples concernant l'hérédité sont très-fréquents.

Demeurer dans des lieux bas et humides. Se nourrir de poisson salé, de poules d'eau, de marsouins, de fruits verts et pourris, utiliser la graisse de la poule d'eau pour la préparation des aliments.

L'âge adulte fournit plus de cas que la vieillesse ; pas de cas observé chez l'enfant.

La maladie attaque plus souvent les femmes que les hommes ; cela doit tenir à ce que les femmes se nourrissent encore moins bien que les hommes. Malades, les femmes ne veulent ou ne peuvent pas se soigner, car on sait ici, la position inférieure des femmes par rapport aux hommes. Les femmes vivent plus à la maison, elles sont plus souvent à l'eau. Je remarque que l'éléphantiasis affecte plutôt les emmes de trente à quarante ans. Jusqu'à présent je n'ai pas vu de cas chez les jeunes filles. Le 7 juin 1862, en me promenant, j'ai rencontré un ou deux malades mâles pour sept ou huit cas chez des femmes. Or, la maladie peut demeurer inaperçue chez ces dernières, à cause des pantalons qui leur cachent le bas des jambes ; il faut que la maladie occupe le cou-de-pied pour qu'on puisse la reconnaître. Chez les hommes, au contraire, elle apparaît aisément, car ils ont les jambes découvertes. Le fait de la fréquence de la maladie chez les femmes, m'a été affirmé par les gens du pays.

L'âge adulte, ai-je dit, fournit le plus de victimes. En général, la maladie ne se présente pas avant l'âge de vingt-cinq ou trente ans. Je l'ai observé chez des indi-

vidus de cinquante-cinq ou soixante ans ; j'ignore si on la voit chez des gens plus âgés.

J'aurais voulu savoir si à Damiette, l'éléphantiasis est plus fréquent dans certains quartiers que dans d'autres. J'ai noté avec grand soin le quartier des malades observés et j'ai pu m'assurer que la maladie était plus commune dans la partie de la ville, appelée Alcantara, partie pauvre, située à côté du canal sur lequel il y a un pont qui domine le niveau du quartier.

Je n'ai pas pu connaître exactement dans quelle saison, l'éléphantiasis fait le plus de victimes. Mais, je crois que c'est pendant l'hiver : à cette époque de l'année, en effet, on mange beaucoup plus de poisson et de poules d'eau, et c'est avec la graisse huileuse de ces poules qu'on assaisonne les aliments. Il faut ajouter à cela la mauvaise habitude qu'ont les Arabes de manger des fruits verts et pourris et de la viande également pourrie.

L'ingestion brusque d'une grande quantité de poisson, me paraît très-fâcheuse ; car la maladie existant, elle détermine de nouveaux accidents. Ce fait m'a été expliqué avec grand soin chez un malade que j'ai observé à Damiette.

Le chagrin, les contrariétés, les émotions, peuvent aussi déterminer la maladie. Cette assertion me paraissait d'abord s'éloigner de la vérité, mais j'ai pu m'assurer qu'elle était exacte car tous les malades que j'ai examinés me l'ont confirmée.

2° *Occasionnelles.* — Rien n'explique pourquoi on est atteint une première fois; quand on a été atteint, une contrariété suffit pour faire revenir l'accès.

Nature de la maladie. — Phlébite amenant probablement l'oblitération des veines, bien que je n'aie pas trouvé de cordon dur.

Tout d'abord, il y a quelque empâtement; puis œdème dépressible; puis œdème dur, enfin bourrelet dur et solide et à direction toujours constante.

L'œdème est suivi d'un épanchement du tissu fibro-plastique; aussi les parties sont-elles dures, solides.

Il y a de la sérosité, car si l'on pique la tumeur, on la voit s'écouler. L'œdème peut être généralisé; la peau est dure, épaissie et l'on y voit des vésicules comme au scrotum.

La peau est étalée et les poils éloignés les uns des autres; mais à mesure que la peau étirée se distend, elle s'épaissit; de la sérosité qui est au-dessous d'abord fluide, devient plus tard emprisonnée et la peau se durcit; la pression du doigt ne peut plus faire filer la tumeur. . . . .

. . . .

Sous l'influence de la marche, la peau forme des plis divers caractéristiques de la maladie. Plus de flexion au-devant du pied, saillie sur les côtés des malléoles. La jambe modifiée paraît plus large, elle l'est, en effet, si le malade est très. . . . .

. . . .

. . . .

II

PROCÉDÉS OPÉRATOIRES EN USAGE DANS LE TRAITEMENT CHIRURGICAL DE L'ÉLÉPHANTIASIS DU SCROTUM.

Deux cas peuvent se présenter pour l'éléphantiasis du scrotum : la tumeur est ou n'est pas volumineuse.

Si la tumeur n'est pas plus grosse que la tête d'un enfant, M. Oglin opère de la façon suivante :

Le malade étant étendu sur le lit et placé comme pour l'opération de la taille, une sonde métallique est introduite dans l'urèthre, et cela afin de guider plus tard l'opérateur et l'empêcher de blesser le canal, lorsqu'il fera les grandes incisions pour faire tomber l'éléphantiasis.

La sonde étant introduite, l'opérateur examine quelles sont les parties de peau saine qui pourront former le nouveau scrotum après l'opération. En général, cette peau saine est située à la partie supérieure et latérale des bourses.

Une première incision qui n'intéresse que la peau (*pl.* VI), part des parties latérales de la racine de la verge, se dirige en bas et en avant, puis après avoir décrit une légère courbe, elle se dirige en arrière pour s'arrêter au niveau du périnée. Toute la peau comprise dans la concavité de cette incision formera le nouveau scrotum.

Cela fait, le chirurgien fait avec le bistouri une incision profonde dans l'intervalle qui sépare la peau incisée, et dans un endroit que j'ai indiqué (*pl.* IV) par une ligne

tremblée, puis il introduit l'index dans cette incision profonde, et il cherche à reconnaître le testicule. Quand il l'a trouvé et qu'il l'a isolé des parties voisines, il déchire tout ce qui le gêne, relève en dehors le testicule et la peau, qu'il confie à un aide.

Il agit de même du côté opposé ; puis il reconnaît bien la position de l'urèthre, transperce la tumeur d'avant en arrière, ayant soin que le dos du bistouri réponde à l'urèthre et ne puisse l'atteindre; ensuite, il fait brusquement deux incisions de haut en bas et de dedans en dehors, l'une à droite, l'autre à gauche : la tumeur tombe. Après cela, on lie les artères, on enlève les parties malades qui ont pu rester; on réunit le tout. De cette manière, on a conservé les testicules ainsi que la peau saine nécessaire pour leur servir d'enveloppe.

M. Oglin dit qu'il faut opérer vite l'éléphantiasis du scrotum. Il dit avoir fait cette opération plusieurs fois, et toujours avec succès. Actuellement, il a dans ses salles un homme de Rosette qu'il a opéré.

La tumeur peut être énorme. Dans ce cas, la verge étant retirée en dedans et cachée par la tumeur, le fourreau de la verge est retourné en dedans et forme une sorte d'entonnoir, par lequel l'urine s'échappe en dehors (*pl.* V).

Alors le chirurgien fait une incision circulaire autour de l'orifice extérieure de cette gouttière. Préalablement, il a introduit une sonde métallique dans l'urèthre. Cette incision circulaire étant faite, la peau du pubis pouvant être affectée, il fait une incision en croissant sur le pubis, incision à convexité inférieure; puis les deux inci-

sions latérales dont j'ai déjà parlé ; il fait ensuite une incision profonde pour aller reconnaître où est le testicule, et il fait relever de chaque côté le testicule et la peau.

Se guidant sur la sonde introduite dans l'urèthre pour ne pas intéresser le canal, il transperce la tumeur, puis il fait deux incisions, l'une à droite, l'autre à gauche, et la tumeur tombe.

Toute la portion de peau circonscrite dans l'incision faite au pourtour de l'orifice de l'urèthre formera la peau de la verge, qui deviendra apparente aussitôt que l'opération sera faite. Les deux portions de peau réservées de chaque côté formeront les bourses. Tout cela réuni, et l'opération sera terminée. Toutefois, avant de réunir, il faudra enlever les parties malades qui n'auraient pu être détruites.

La chose importante, dit M. Oglin, c'est d'opérer vite, afin d'éviter le choc qui peut faire mourir le malade entre les mains du chirurgien. Dans ces cas, s'il y avait choc, c'est-à-dire syncope, on ne doit pas se préoccuper des testicules, et on détache toute la tumeur d'un seul coup et avec une grande rapidité.

Damiette, 6 juin 1862.

A. Gahiel a l'obligeance de prier le barbier de son oncle de venir chez lui. Cet homme a été opéré autrefois d'éléphantiasis du scrotum ; la tumeur n'était pas énorme, mais il a été mal opéré, c'est pour cela, dit-il, qu'il ne veut pas que je le voie ; il s'y refuse absolument. Cet homme, âgé d'une cinquantaine d'années, est gros

et paraît vigoureux, mais il a d'horribles lèvres saillantes. Il n'a pas été opéré par Nabaraon-Bey.

Dans le principe, il opérait pour l'éléphantiasis du scrotum, mais il a dû cesser de faire cette opération à cause des tracasseries des chirurgiens. Aussi, dit-il de Ali-Effendi (le sous-médecin d'Abderana) tout le mal possible. Pour lui, dit-il, ce ne sont pas des médecins; actuellement, il se borne à ponctionner les hydropiques, à traiter les véroles avec des pilules mercurielles et à faire des circoncisions.

Il assure qu'à Damiette personne ne se fait traiter de l'éléphantiasis; et par qui, dit-il, les habitants se feraient-ils traiter? Il assure qu'il y a des gens fortunés atteints d'éléphantiasis. En effet, A. Passa Theodoro m'a dit avoir vu une femme atteinte de cette maladie parmi ses clientes.

Il me dit que les gens affectés d'éléphantiasis n'ont pas tous les parties génitales grosses; il paraît, me dit-il, qu'il y a au bureau du cadi un employé dont les bourses sont énormes; il dit que ce malheureux est dans une position bien fâcheuse.

Il me dit qu'il opère ainsi l'éléphantiasis :

Il transperce la tumeur, puis il la tranche de haut en bas, alors il enlève les parties malades en ne gardant que la peau saine; il conserve aussi les testicules. Ce brave homme paraît fort intelligent.

Il m'a dit ne pas savoir qu'il y avait des personnes ayant des plaques d'éléphantiasis au cou. Il m'assure, ou plutôt je crois comprendre qu'il a vu une plaque d'éléphantiasis au front.

Il m'a dit qu'il y avait des femmes ayant des seins énormes par suite d'éléphantiasis.

III

OBSERVATIONS

Pondaïr, 4 mai 1862.

Aujourd'hui, je vois la belle-sœur de Zenab Kourdonan ; cette femme est veuve et âgée de quarante-cinq ans. C'est une fellah.

L'hiver de 1860-1861 étant à Pondaïr, cette femme a vu sa jambe gauche devenir malade. La maladie a marché de la manière suivante :

Elle a eu, deux ou trois jours, des tournoiements de tête ; puis elle a éprouvé de la fièvre, une grosseur s'est montrée à l'aine gauche, bientôt la jambe de ce côté est devenue toute rouge ; cet accès a duré de cinq à six jours. Malgré cela, cette femme a continué à travailler, et à partir du début de la maladie, pendant quatre mois, elle n'a fait aucun traitement. Elle assure qu'elle avait un accès tous les huit jours ; à ce moment, la jambe gauche avait (dit son beau-frère) le volume de celle du porteur d'eau actuellement. Il paraît qu'au moment de l'accès, la jambe durcissait et devenait rouge, mais elle diminuait fort peu dans l'intervalle des accès. Ainsi, je le répète, la jambe a mis quatre mois pour acquérir le volume de celle du porteur d'eau.

Au mois de juin 1861, elle a résolu de se soigner et elle a placé des moxas à la partie supérieure et externe de la jambe, à deux travers de doigt de la tête du péroné.

Durant quatre mois, la malade qui avait placé des cautères dans l'endroit où elle avait appliqué des moxas, a continué son traitement ; alors le mal a diminué ; actuellement, sa jambe a son volume normal, bien qu'autrefois elle eût le volume de celle de Saka. Le dos du pied gauche seul est resté épais, œdématié et assez augmenté de volume. Toutefois dans ce point, la peau n'est pas rouge ; le doigt peut pénétrer dans le dos du pied. Celui-ci est beaucoup plus gros que le pied droit mais la tuméfaction porte seulement sur le dos du pied.

Depuis ce matin quatre heures, la malade a une fièvre intense; depuis trois jours la tête lui tourne; voilà deux jours qu'elle ne va plus à la selle.

Elle me dit que la rougeur que j'observe à la jambe part de l'aine et descend à la partie interne de la cuisse, mais je n'ai pu m'en assurer, car elle ne veut pas me montrer ses cuisses.

Maintenant je vois que la rougeur occupe la partie antérieure et interne de la jambe et non pas la partie interne et inférieure de la cuisse, dans la partie que j'ai pu voir. — Cette rougeur disparaît à la pression ; elle occupe et contourne la jambe. Bien que rouge, celle-ci n'est encore ni grosse ni dure au toucher. Je puis l'examiner à mon aise et je remarque que la rougeur occupe aussi la partie supérieure du pied droit.

Cette femme n'a rien aux bras.

Elle n'a pas d'appétit. Son neveu l'Algérien dit que ce soir, elle aura une grosseur à l'aine droite; tout le corps lui fait mal; vu son âge, elle n'a plus ses règles; cent douze pulsations.

Cette femme couche dans un appartement formé par des roseaux et sur un sol que l'eau couvre pendant l'hiver. Elle est dans les plus mauvaises conditions possibles.

Aujourd'hui je vois, vers dix heures du matin, la belle-sœur de Zenab Kourdonan.

Elle est toujours couchée sur un mauvais matelas placé sur une natte qui repose sur le sol.

Elle me raconte qu'elle souffre d'une manière continue. Cette nuit, elle n'a pu dormir; depuis hier, la tête et tous les os du corps lui font mal.

Elle assure qu'elle éprouve une douleur qui part de l'aine droite, qui suit la face interne de la cuisse et de la jambe et se continue jusqu'au pied droit.

Son neveu m'affirme qu'hier, elle n'avait pas de grosseur à l'aine, mais il me dit qu'elle prétend avoir une sorte de durillon ou plutôt de grosseur dure à l'aine droite. *Peu après* je me *suis assuré* que c'était une erreur.

Ce matin cent vingt pulsations.

Il paraît qu'il y a trois jours, soit deux jours avant l'invasion de la maladie, elle avait des vomissements et des maux de tête, phénomènes qui annoncent toujours la maladie.

Il paraît, d'après ce que me dit son neveu l'Algérien, que ces vomissements se présentent, le plus souvent, avant l'apparition de l'éléphantiasis.

Depuis quatre jours, cette femme avait des éblouissements, des étourdissements; ainsi, elle est tombée à terre, avant-hier, mais sans perdre connaissance, elle croyait s'enfoncer dans la terre; il paraît que ce phénomène arrive parfois.

Cette pauvre femme a grand'peine à se mouvoir; elle souffre beaucoup quand elle fait le moindre mouvement, la jambe malade est lourde et difficile à déplacer.

5 mai.

État actuel. — La cuisse droite est à l'état normal; la peau est saine et non rouge. Pas de trajet dur dans la direction de la veine saphène ou du nerf saphène. La peau du genou est rouge, presque violacée, cette rougeur occupe toute la région rotulienne mais ne se continue pas dans le creux du jarret ni un peu au-dessus. Cette rougeur érythémateuse occupe, sans interruption, toute la face interne, la face antérieure et la face externe de la jambe, ainsi que la face postérieure mais sans remonter jusqu'au creux du jarret. Elle s'étend aussi sur le cou-de-pied et la face supérieure du pied; elle ne s'étend pas aux orteils. Dans les points affectés, la peau est rouge, presque violacée, tendue et luisante comme dans l'érysipèle. Dans les endroits où elle est colorée, elle est très-douloureuse à la pression qui fait disparaître la rougeur momentanément. Les parties affectées sont dures, empâtées, je ne rechercherai pas si elles conservent l'impression du doigt à cause de la grande douleur

éprouvée par la malade quand on veut faire cette examen.

Tous les points où la peau est rouge sont fort douloureux ; la région rotulienne, la totalité de la jambe, le jarret excepté, et le dos du pied sont fort augmentés de volume, la jambe est ronde et lisse. Bien que non gonflés, les orteils sont très-douloureux.

Dans les parties saines de la cuisse droite et au creux du jarret droit, la peau a conservé sa couleur normale ; elle est souple, les tissus qui lui sont sous-jacents se laissent facilement déprimer. Dans les endroits envahis par la maladie, la peau est rouge, et de plus, elle a une chaleur pénible, même à la main de l'explorateur, c'est une chaleur brûlante. Ainsi il y a contraste dans les points malades et dans les points non malades ; dans les points non malades, la peau est relativement fraîche.

L'empâtement des tissus malades est un fait caractéristique.

J'ai dit que la rougeur était presque violacée, elle ne cesse pas brusquement, c'est-à-dire que les limites du tégument malade ne sont point nettes, mais un peu inégales ; sans que toutefois il y ait au milieu des parties malades des îlots de parties saines.

Il n'y a pas de bourrelet sur les limites des parties malades. Dans les endroits envahis, la peau n'est pas très-saillante, cependant en faisant glisser le doigt sur les limites des parties malades, on sent que dans celles-ci le tégument est un peu élevé.

Depuis hier, la malade a marché beaucoup. J'examine avec grande attention l'aine et la cuisse droites de la malade, ce que je n'avais pu faire hier.

Je me répète en disant que la rougeur occupe la partie antérieure, interne, externe et postérieure de la jambe droite, en respectant toutefois le creux du jarret et un peu de l'extrémité supérieure de la face postérieure de la jambe; elle occupe aussi la partie antérieure du genou et le dos du pied.

Il n'y a pas de ganglions enflammés à l'aine droite de la malade. Il a de petits ganglions durs comme ceux qu'on observe fréquemment dans cette région.

La partie interne de la cuisse droite est très-souple et on ne peut y sentir ni cordon dur tenant à une angioleucite, ni veine saphène interne tuméfiée.

Cependant la malade dit souffrir à l'aine droite et à la partie interne de la cuisse; elle ajoute même, et cela prouve combien il faut écouter les malades avec défiance, qu'en palpant l'aine j'ai fait descendre à la jambe un corps gros comme une orange, qu'elle avait à l'aine droite.

Il paraît que depuis trois jours la malade n'a point été à la selle, auparavant elle y allait régulièrement. L'urine est chargée et rougeâtre; elle boit fort peu, et de l'eau.

Avant-hier elle a eu du frisson bien marqué; maintenant elle en a encore quand on la découvre un peu.

Aujourd'hui, 5 mai, à 10 heures du matin, je lui conseille un purgatif:

Huile de ricin.	30 grammes.

Des onctions avec

Huile.	100 grammes.
Laudanum de Sydenham. . . .	5 grammes.

Et pour calmer les douleurs qu'elle éprouve matin et soir.

Extrait gommeux d'opium. . . 5 centigrammes.

La malade, ainsi que sa belle-sœur, sont peu inquiètes, parce qu'il paraît qu'on ne meurt jamais de cette maladie. Cette femme couche dans un endroit garanti de l'air extérieur par de simples roseaux.

6 mai 1862.

Je vais revoir ma malade; elle est surprise sur son lit; on voit qu'elle commence à aller mieux.

Ce matin, à trois heures, elle a pris trente grammes d'huile de ricin; hier soir, une pilule d'extrait gommeux d'opium, et ce matin une autre pilule.

Malgré le purgatif, elle n'a pas encore été à la selle, elle n'a même pas senti de gargouillement dans le ventre.

Je parviens à grand'peine à lui palper l'aine droite; elle a dans le pli de l'aine des ganglions durs, isolables, un peu douloureux à la pression.

Très-certainement, les ganglions peuvent être plus gros qu'à l'ordinaire, mais ils ne sont pas enflammés. Au niveau du canal crural et environ au niveau de l'orifice de la saphène interne dans la veine crurale, on sent un corps aplati, du volume d'un œuf de pigeon. Je pense que c'est un ganglion enflammé. Je voudrais répéter cet examen avec grand soin et examiner les parties à mon aise, afin de reconnaître bien le siége de cette tumeur, qui me paraît un ganglion enflammé. Je

dis qui me paraît, parce que je ne puis examiner la malade à mon aise. Elle remue, elle fait mille contorsions pour empêcher ma main d'arriver jusqu'à la partie supérieure de la cuisse. Dans le moment, j'ai cru à une inflammation, à un engorgement de ganglions; mais le lendemain (7 mai) n'ayant plus trouvé cette tumeur, mais ayant senti à la place, sur le trajet de la saphène interne, un cordon dur, gros comme le médius, j'ai pensé que j'avais pu me tromper et prendre une inflammation du tissu cellulaire au niveau du canal crural, pour un ganglion enflammé. Si j'avais pu examiner à mon aise, je n'aurais pas eu un pareil doute. Mais dans cette observation, où je voudrais trancher la question de savoir si dans l'éléphantiasis il y a inflammation des lymphatiques et des veines, je dois tout dire, et indiquer avec soin les causes d'erreur.

Je me résume en disant que, le 6, j'ai senti une tumeur bien limitée, mais non isolable, que j'ai pensé être un ganglion enflammé; mais que, ayant trouvé, le lendemain 7, là même, un cordon dur, j'ai vu qu'il avait pu y avoir erreur la veille, et qu'il existait peut-être seulement une inflammation autour de la veine saphène, une périphlébite! J'aurais pu échapper au doute si j'avais pu examiner la malade tout à mon aise.

Ceci étant expliqué, je continue :

La jambe est moins rouge qu'hier; le mal n'a pas gagné les parties restées saines; la jambe ne conserve pas l'impression du doigt, mais la partie comprimée devient blanche; la jambe est plus souple, moins dure; elle a diminué de volume, mais le cou-de-pied a aug-

menté de diamètre, le dos du pied est encore très-tuméfié.

Les orteils ne présentent rien d'anormal, ils paraissent avoir échappé à la maladie. Pouls faible et petit; quatre-vingt-douze pulsations.

La malade n'a encore rien pris depuis quatre jours. Elle a la langue blanche, elle souffre de la tête, la tête lui tourne, elle paraît fort épuisée. La jambe est moins chaude qu'hier, elle n'est guère plus chaude qu'à l'état normal.

La peau de la jambe est comme tendue et luisante. Les transitions de couleur entre les parties de la jambe restées saines (le creux poplité et l'extrémité supérieure et postérieure) et les parties malades (toute la jambe), ne sont pas aussi tranchées qu'hier; les endroits attaqués ont perdu de leur couleur rouge foncé.

La malade dit que l'huile laudanisée l'a beaucoup soulagée; la peau de la jambe ne lui cuit plus comme du feu. Elle n'éprouve plus qu'une douleur obtuse. Elle n'a pas dormi de la nuit. Comme elle paraît très-faible, je recommande qu'on lui donne de suite des bouillons.

7 mai.

Ce matin, je vais voir ma malade; elle est occupée à nettoyer du poisson et accroupie à terre.

Comme je n'ai personne pour me servir d'interprète, je renvoie ma visite médicale à plus tard.

Vers six heures du soir, je reviens; j'apprends que ma malade n'a plus pris de pilules, et cela par paresse.

Elle a passé, de temps en temps, de l'huile laudanisée

sur la jambe, et elle s'en est bien trouvée; cela la soulage beaucoup; elle prétend que ça empêche la peau de pourrir. (Elle veut probablement dire qu'elle empêche l'exfoliation de l'épiderme.)

Cette nuit, elle a bien dormi.

Hier elle a pris un bouillon, et ce matin elle a mangé avec appétit une petite soupe de riz. Elle dit qu'elle souffre à la tête et qu'il lui semble être comme ivre.

Elle éprouve encore quelques douleurs à la jambe droite. *La jambe gauche, autrefois malade, ne lui fait aucun mal.* Elle dit qu'elle ressent comme des piqûres à la jambe droite. Elle souffre surtout à la partie interne de la cuisse et de la jambe. Elle peut marcher quelque peu, mais elle sait que si elle marchait, elle souffrirait et que sa jambe deviendrait grosse.

Je la fais lever pour l'examiner.

Sa jambe lui pèse, dit-elle, comme si elle était de plomb.

Quand elle est debout, sa jambe droite devient rouge bleuâtre et elle y éprouve des élancements.

Aujourd'hui, le cou-de-pied, ainsi que le dos du pied droit, sont plus gros qu'hier. Comme elle reste debout quelques instants, tout son pied devient rouge noirâtre; les orteils paraissent avoir échappé à la maladie.

Après mon départ, hier, elle a eu trois selles. *Je ne sens plus de ganglions engorgés dans l'aine* et à la partie supérieure et interne de la cuisse. *L'examen est fait avec le plus grand soin.* Mais dans la moitié supérieure de la cuisse, sur le trajet de la saphène, je sens un cordon dur, gros comme le médius. Ce cordon paraît être la

veine saphène enflammée à sa périphérie. Je ne sens pas ce cordon plus loin que le tiers inférieur de la cuisse. Quand on presse sur le trajet de ce cordon, la malade souffre.

Quatre-vingt-seize pulsations. Pouls plus fort que hier.

A la partie interne du genou, elle a de petits phlyctènes formant un petit amas.

Il paraît que les gens de Damiette affectés d'éléphantiasis ne mangent ni fèves, ni poisson.

René me dit que si sa tante travaille, elle voit bientôt sa jambe augmenter de volume. Tous les cinq jours elle aura des douleurs dans le genou, ainsi il ne faut pas qu'elle se fatigue.

Elle pourrait déjà se mettre un hommous, mais elle attendra que l'inflammation soit passée; dans trois jours elle le mettra.

Il paraît qu'elle appliquera un moxa avec un rouleau de linge que l'on fera brûler, puis on saupoudrera avec du sucre; trois jours après avoir mis le moxa, on mettra la graine des hommous divisée en deux sur la plaie.

On laissera l'hommous jusqu'à ce qu'il soit gonflé, et toutes les deux ou trois heures on le changera; il paraît que la suppuration est abondante.

Il paraît que le moxa guérit toujours l'éléphantiasis si on le met en temps opportun, c'est-à-dire avant que la maladie ne soit ancienne et dès que l'inflammation est tombée.

Le doigt, pressant sur la jambe, ne laisse pas de marque.

La malade raconte que cette maladie est surtout observée à Damiette. Il y en a des exemples à Lesbé (embouchure de la branche de Damiette).

On peut mettre deux ou trois hommous. En général, si on n'en met qu'un, on le place à la partie supérieure et externe de la jambe (*pl.* XI, *fig.* 3 *et* 4).

OBSERVATION

Damiette, 30 mai 1862.

Le 30 mai 1862, en revenant de la mosquée d'Abaou-Lesta avec MM. Regnard et Daumas, nous trouvons dans une rue, étendu à terre, un Arabe; c'est un mendiant. Ses deux pieds sont découverts, et le gauche présente une disposition curieuse. Ainsi, le pied est déformé, la plante du pied forme une grosse saillie épaisse, arrondie, le pied paraît court, les doigts du pied sont repoussés en haut et semblent ainsi repoussés à cause de cet énorme épaississement de la plante.

Je ne puis voir le pied droit et les jambes, parce que je viens d'examiner ce mendiant pendant son sommeil; il s'éveille à ce moment; il nous regarde; il est hébété. Je tâcherai de le retrouver (*pl.* XI).

IV

ÉLÉPHANTIASIS DES JAMBES COMPLIQUÉ D'ÉLÉPHANTIASIS DU SCROTUM.

SEPT OBSERVATIONS.

PANEIOTI (Menzivi), père de Céphalonie.

31 mai.

Il est âgé de trente-huit ou trente-neuf ans.

A l'air d'avoir une bonne santé; brun.

Né à Damiette; le père de Céphalonie, la mère de Damiette. Ni le père ni la mère n'ont eu la maladie; il n'a ni frère ni sœur.

Il habite dans le couvent grec; quand il est tombé malade, il demeurait dans le quartier des Chrétiens. Ce quartier est le plus sain de Damiette. Il restait au premier étage.

Malade depuis dix ans.

Il était allé à Lesbeh pour voir quelqu'un; après être resté une heure dans le sable, il s'était baigné; le lendemain le pied était très-enflé.

Il n'a rien fait d'abord, puis il a mis trois vésicatoires autour du cou-de-pied; ensuite il a mis des onguents sur la jambe, et ceux-ci paraissent avoir fait venir des plaies.

Il assure que la fièvre n'a paru qu'après le gonflement du pied et de la jambe. Quand cette fièvre est venue, la douleur dans l'aine s'est montrée; celle-ci est descendue le long de la cuisse.

Le soir il avait de la fièvre, et le lendemain des plaques rouges sur la cuisse.

S'il va se coucher de bonne heure, le lendemain la jambe est moins grosse.

S'il marche, la jambe grossit.

La première année, tous les vingt ou trente jours, il avait de la fièvre et la jambe était malade.

Depuis trois mois il a peu de chose, peu de fièvre; le mal est stationnaire.

Il est marié et a trois demoiselles : une a huit ans, une a sept ans, une a un an.

Il a eu deux autres enfants, qui sont morts. Ses enfants n'ont pas eu cette maladie.

Sa maladie ne le gêne pas pour voir sa femme. Il a eu les testicules pris longtemps avant d'avoir mal aux jambes.

Il a parfois des démangeaisons à la peau.

A l'âge de quinze ou seize ans, il a eu une chaude-pisse et quelques chancres.

Il dit qu'il y a des gens qui se font des plaies avec un canif pour y mettre soit de la graisse de marsouin, soit des feuilles de figuier de Barbarie.

Des Turcs mettent leurs pieds dans les matières fécales pour se guérir.

D'autres mettent de la pâte de Séjane; d'autres les mettent dans l'huile et font des onctions sur la jambe.

A Damiette, la plupart de ceux qui ont les jambes saines, ont les testicules pris, dit le malade.

Il ne sait pas à quelle cause il faut attribuer la maladie; il dit que les Européens ne l'ont pas. Les enfants

n'en sont pas affectés non plus; ce n'est qu'à partir de vingt à vingt-deux ans.

Il assure que dans les villages autour de Damiette il y a peu d'éléphantiasis, mais que dans Embabeh (près du Caire) il y a plus d'éléphantiasis qu'à Damiette.

Il y aurait deux cents à quatre cents Turcs atteints sur quarante mille à Damiette.

Il y aurait sept chrétiens, dont quatre femmes, affectés de la maladie sur deux mille environ. *Tous les hommes et toutes les femmes de la religion chrétienne sont nés à Damiette.*

Ce matin je vis, en allant à la mosquée, à côté d'une femme affectée d'une horrible syphilis, une autre femme qui a les jambes affectées d'éléphantiasis. Je lui demande de venir à la campagne, elle s'y refuse, mais elle me laisse voir le bas de ses jambes. Celles-ci et les pieds n'ont rien d'humain. Elles paraissent avoir vingt centimètres de diamètre; au niveau du cou-de-pied elles sont fortement étranglées, et la partie antérieure et la partie postérieure de la jambe pendent, en quelque sorte, sur cette partie étranglée (*pl.* XII); sur les parties latérales, la peau pend aussi sur les malléoles; elle est hypertrophiée. Je n'ai jamais remarqué chez les femmes ce repli sur les malléoles. Je regrette de n'avoir pu le dessiner que de souvenir.

MOHAMED-AMERT

NÉ A DAMIETTE, AU BAZAR DE NESHÉ (SOUK ET ESHÉ).

Il ignore son âge : trente-quatre ans?

Ni son père, ni sa mère n'ont eu la maladie.

Il n'a ni frère ni sœur, ils sont morts, mais n'ont pas eu la maladie.

Trois mois après avoir eu la jambe grosse les testicules ont grossi.

Il y a sept à huit ans, jambe gauche malade.

Il a eu d'abord fièvre avec frisson, puis de la chaleur, mal à la tête, douleurs dans les reins et les jointures. Il ne vomissait pas, il buvait beaucoup.

Il prétend que, le lendemain, la jambe est devenue grosse; elle était rouge avec des lignes plus claires (j'ignore ce qu'il veut dire); la tête était lourde, il ne pouvait la soulever non plus que sa jambe. Il a eu la fièvre trois à quatre jours; la peau s'en allait par écailles.

Il souffrait d'abord dans l'aine gauche; il y avait des boulettes (ganglions), la douleur est descendue; la cuisse a été grosse; il avait la jambe et le pied beaucoup plus volumineux que maintenant.

Au début, les accidents reparaissaient chaque semaine, puis chaque deux semaines, et maintenant tous les trois à quatre mois; à ce moment il reste trois à quatre jours sans travailler.

Il n'a jamais eu de maladie semblable ni aux bras ni aux mains; la jambe et le pied droits n'ont jamais été atteints.

Tous les trois à quatre mois, quand il est malade, il a

la fièvre comme auparavant; alors la jambe redevient rouge; il perd l'appétit, il a froid, du frisson, et il est obligé de se couvrir.

Il n'a jamais mis d'hommous; il a peur; il dit qu'il a vu bien des gens en mettre, et cela n'a rien fait.

Il habite une maison humide; il mange beaucoup de poisson salé.

Il est marié et a un garçon de huit ans.

Son fils a un pied-bot double en dedans; il dit avoir eu deux autres enfants et ils sont morts; il a des rapports sexuels tous les quatre ou cinq jours.

Deux enfants sont morts après la naissance; l'un, mort il y a quatre mois; l'autre, il y a deux ans.

Il est portefaix; il dit qu'il faut qu'il mange, ce qui l'oblige à faire cet état.

Ses testicules sont devenus malades trois ans après la maladie des jambes; il n'a pas reçu de coup sur les testicules.

Côté gauche, petits ganglions à l'aine.

Rien à la partie interne de la cuisse gauche.

Plis au devant du cou-de-pied.

Saillie de la malléole.

Rien ni au pied, ni à la jambe, ni à la cuisse du côté droit.

Il affirme que les testicules ont été pris avant les jambes; il avait dit le contraire auparavant.

Jamais de syphilis.

HASSAN-AMACHI, aide lithographe.

2 juin 1862.

Il ignore son âge : quarante ans?

Il est né au Caire ; son père et sa mère y sont nés comme lui. Il est borgne.

Il dit qu'il y a quinze jours il n'avait rien (il paraît que c'est vrai).

Il y a quinze jours qu'il a les jambes malades.

Il n'a pas de fièvre.

Il habite Damiette depuis le 9 mai 1862 (sept jours après il est malade).

Avant d'arriver à Damiette il n'avait rien.

Il habite au quartier Telth.

Il a été pris d'abord aux jambes.

Deux jours après les parties étaient enflées ; elles ont été énormes, comme la tête d'un adulte.

Il a mis de l'eau froide, cela a diminué.

Il n'avait ni fièvre ni douleurs au moment de l'arrivée des accidents.

Les jambes n'ont pas été plus grosses que maintenant; actuellement il est indisposé, sans être véritablement malade; il n'a rien fait pour ses jambes.

Il habite un endroit humide.

Il assure qu'ici ceux qui mangent du poisson ont les jambes grosses ; il prétend que tout le monde est malade ; il dit qu'il a des rapports sexuels.

État actuel. — Œdème à la partie interne du genou ; cela tremblote.

Œdème de la partie inférieure de la jambe droite; le doigt y pénètre facilement.

Même chose pour la jambe gauche.

Œdème des pieds.

Rien aux bras.

Scrotum du volume de la tête d'un enfant; la peau du scrotum épaisse en bas, de l'épaisseur d'un doigt.

Testicule droit gros, mais paraissant sain; il ne descend pas plus bas que d'ordinaire.

Le testicule gauche paraît énorme, mais il y a hydrocèle, et je sens un ballottement.

Ganglions considérables à l'aine droite; pas de cordon à la partie interne de la jambe droite.

Ganglions considérables à l'aine gauche; ils ont le volume d'un œuf de pigeon; ils ne sont pas enflammés.

Peau du scrotum dure, papilles énormes.

Œdème du fourreau; celui-ci est énorme; le gland est normal.

Poils au scrotum (*fig.* 11).

Arabe ayant refusé le félouch.

4 juin.

Il n'a pas voulu dire son âge, ni son nom.

Né à Damiette : quarante à cinquante ans?

Il ne sait pas depuis quand il est malade.

Il dit qu'il y a trois ans qu'il est pris aux testicules.

Scrotum gros comme une tête d'enfant de douze ans.

Verge intacte (*pl.* VI, *fig.* 5).

Fistule curieuse au-dessous; il en sort des gouttelettes d'urine.

Jambe gauche énorme; tubercules formant deux bourrelets sur le devant du cou-de-pied; ces bourrelets sont garnis de saletés et de sortes d'écailles; le cou-de-pied est sain. Le dos du pied et la partie supérieure des orteils sont garnis de tubercules et de petits points ayant cette forme.

Le pied gauche est énorme; il ressemble à une peau de hérisson, à de petits hérissons.

La jambe gauche est grosse, tendue, dure; la peau de la jambe est saine.

Jambe droite tendue, dure; le doigt y pénètre. Bonne santé.

Les pieds étaient tellement ignobles que je ne les ai pas mesurés; c'était une horreur (*pl.* XII, *fig.* 5 *et* 6).

HAG-MUSTAPHA-EL-AKAD

PASSEMENTIER AU BAZAR, DEMEURE DANS UNE PETITE RUE ENTRE LE BAZAR ET LE NIL, A DIX PAS DU NIL (*pl.* X, *fig.* 1 *à* 4).

Damiette, 2 juin 1862.

Cet homme, âgé au moins de cinquante ans, est né à Damiette. Ni son grand-père, ni sa grand'mère, ni son père, ni sa mère, n'ont eu la maladie. Son frère ne l'a pas eue non plus, mais de quatre fils de son frère, trois ont l'éléphantiasis (j'en ai vu un), un quatrième fils n'a pas été atteint.

Cet homme a un fils âgé de trente ans, qui n'est pas malade, assure-t-il.

Il me raconte qu'autrefois il y avait autant d'éléphantiasis que maintenant; il me dit que la maladie est aussi fréquente dans tous les quartiers de la ville. Il prétend qu'à Damiette et à Rosette le quart des habitants est frappé (c'est exagéré). Les femmes, dit-il, sont plus facilement atteintes que les hommes; je le crois, car, en regardant avec attention, au bazar, les jambes des personnes qui passaient, j'ai remarqué plus de malades parmi les femmes que parmi les hommes.

Cet individu, qui est intelligent, aimable, causeur, et qui a voyagé, attribue la maladie à l'humidité et à l'abus du poisson.

Autrefois il mangeait beaucoup de poisson, et bien qu'il sache l'influence fâcheuse de cette alimentation, il en mange encore. Il mange aussi beaucoup de poules d'eau. Il tient au poisson par économie et par goût; c'est la nourriture usuelle.

A peine opéré par Nabaraon, Hag-Mustapha me raconte qu'il alla faire festin de poisson. C'était, me dit-il avec regret, avec du poisson du Nil; il aurait préféré du poisson du lac Menzaleh.

Il y a vingt ans, il a été malade pour la première fois; il a été pris de fièvre, de frisson; il avait grand froid, mais pas d'appétit. A ce moment, il a eu une douleur à l'aine droite. Cette douleur est descendue dans la jambe droite.

Sa tête lui tournait ; il n'avait plus sa connaissance.

Sa jambe est devenue toute rouge; il paraît qu'il rendait de l'urine qui était toute rouge.

Pendant les trois premiers jours de la maladie, il a eu le délire; il est resté trois jours de plus à la maison.

Il se rappelle que la fièvre a précédé la rougeur de la jambe. — Ainsi, la jambe est devenue rouge, puis elle a perdu son épiderme, puis elle a grossi.

A peine allait-il mieux, qu'il est descendu pour vaquer à ses occupations, après avoir gardé le repos cinq jours.

Tous les quinze jours environ, dit-il, il avait de la fièvre, sa jambe droite redevenait rouge et présentait la série des premiers accidents. Ce n'est que longtemps après les premiers accidents qu'il a eu l'idée de mettre deux hommous sur le côté interne et externe de la partie supérieure de la jambe. Mais cela n'a rien produit de bien. Il assure, du reste, qu'il faut mettre l'hommous immédiatement après les premiers accidents; si on tarde, c'est chose inutile.

La jambe droite n'a jamais été plus volumineuse que maintenant; il paraît qu'après avoir augmenté successivement pendant les trois ou quatre années qui ont suivi les accidents, elle est devenue aussi grosse qu'elle est maintenant.

Ce malheureux marche avec une difficulté extrême; il ne peut plus ployer le genou droit depuis que le barbier a enlevé, dit-il, un morceau de chair à la partie interne de l'extrémité inférieure de la cuisse droite. Dans cet endroit, il existe encore une cicatrice profonde. la peau adhère à l'os du fémur.

Il y a seize ans, la jambe gauche est devenue malade

en passant par la série des accidents observés pour la jambe droite.

Il y a douze ans, Nabaraon lui a enlevé son scrotum, frappé d'éléphantiasis; après vingt et un jours, il était guéri.

Le 15 juin, je revois Hag-Mustapha, il n'a pas continué la compression; je lui donne de la teinture d'iode pour frotter les aines.

Il me raconte qu'il y a vingt ans, il a eu mal au scrotum pour la première fois; cinq ans après, il s'est fait opérer par Nabaraon (il ignore réellement l'époque, car les renseignements du 6 juin et du 15 juin diffèrent). Il assure, le 15 juin, que dix ans avant d'avoir les jambes malades, il avait eu les parties malades.

Il affirme *à plusieurs reprises* que quand le scrotum a été atteint, il n'a pas eu de fièvre; il n'avait ni mal à la tête, ni étourdissements; le scrotum grossissait de temps en temps. A ce moment il avait, dit-il, la sensation de *ballots* qui lui tombaient dans les parties.

Il assure que son scrotum et ses jambes grossissaient quand il avait quelque contrariété. Il m'a dit cela *plusieurs fois* le 6 juin. Cela m'a été dit aussi par d'autres malades, mais j'ai cru à une farce et je ne l'ai pas noté, c'est à tort, car tous *disent la même chose*. Quand le scrotum grossissait, il devenait rouge; ainsi le scrotum grossissait puis diminuait, mais sans jamais revenir à son volume primitif, puis il grossissait encore.

Il me dit que l'éléphantiasis des jambes est toujours précédé de la fièvre, ce qui n'arrive pas toujours pour

l'éléphantiasis du scrotum, assure-t-il; chose importante à noter (*voy.* l'obs. d'Achmed-Hode).

Il a les plantes des pieds épaissies; ce fait modifie la longueur dès membres affectés d'éléphantiasis.

Il vit étendu dans une boutique, il ne peut marcher.

Il a une stomatite chronique.

15 juin 1862.

Il y a dix ans, il a eu les bras malades. La maladie a pris d'abord le bras droit; il a eu les mêmes accidents que pour la jambe; il a eu de la fièvre, du frisson, de la douleur; il avait des démangeaisons au dos de la main, et cela a gagné l'avant-bras. Bras gauche malade à la même époque. Il a mis des hommous et cela n'a rien fait; il n'a pas gardé le repos.

Il a eu les deux bras très-gros; il est venu un docteur de Constantinople qui lui a mis un vésicatoire au dos de la main et à la partie inférieure de la région antérieure du bras; on a incisé le vésicatoire. Il a remarqué que ce vésicatoire lui avait fait du bien, le bras était revenu à son volume.

Les incisions sous la peau ne lui ont jamais rien fait; il sortait du sang des incisions. Maintenant il met des sangsues quand la maladie revient; cela ne lui fait pas grand bien.

Il souffre davantage l'été que l'hiver (*pl.* X). (Il n'a pu être dessiné qu'en détail, membre par membre; je l'ai dessiné chez lui, dans une cour mal éclairée. Il n'a pas voulu laisser reproduire ses organes génitaux.)

OMAR-ABOU-IBRAHIM

NÉ A MINICH, PRÈS DE MANSOURAH.

8 juin 1862.

Agé de cinquante ans. Aveugle.

Il habite Damiette depuis trente années. Ni son père ni sa mère n'ont eu l'éléphantiasis. Il n'a pas d'enfants, bien qu'il se soit marié deux fois. Il demeure au quartier de Chabatanier. Malade depuis un an.

La jambe gauche a été la première atteinte. Il avait de la fièvre, qui a duré cinq jours, du frisson, de la chaleur; la jambe est devenue grosse, rouge; il avait mal à la tête, il battait la campagne.

Pas de douleur à l'aine.

Il a gardé le repos cinq jours; il n'a pas voulu mettre d'hommous.

La jambe droite a été prise, il y a deux mois; à ce moment, il a eu de la fièvre, du frisson; il a gardé le le repos deux à trois jours; il n'a pas mis d'hommous. Il souffre de ses jambes tous les mois environ. Il a de la fièvre et la jambe devient comme elle était au début de la maladie.

Il mange peu de poisson; il dit que ceux qui mangent beaucoup de poisson ont la maladie.

Il a les testicules gros depuis six ans, il a eu de la fièvre, les testicules ont grossi; il a gardé le lit quatre à cinq jours.

La tumeur ne lui fait aucun mal, testicules durs au-dessous.

État actuel. — Côté droit : Ganglions à l'aine ; cuisse saine ; jambe dure, tendue ; plis au-dessus de la rotule ; pieds et orteils sains (*pl.* XI, *fig.* 5).

Côté gauche : Ganglions durs à l'aine ; cuisse grosse, peau hypertrophiée ; jambe dure, tendue ; le doigt pénètre (œdème) ; deux plis au cou-de-pied ; dos du pied saillant, dur ; orteils sains.

ALI-MEHELAWI

NÉ A CHARABASSIÉ, QUARTIER DE DAMIETTE.

Musulman ; il est marin.

Il dit avoir vingt ans ; il demeure dans le quartier de Charabassié. L'œil gauche perdu.

Non marié. (Les femmes peuvent demander le divorce quand l'homme est infirme, bossu ou qu'il a les jambes grosses.)

Ni son père, ni sa mère n'ont eu l'éléphantiasis ; sa grand'mère l'avait eu.

Malade depuis sept années.

La jambe droite a été la première attaquée. Il a eu de la fièvre, du frisson ; pas de douleur à l'aine droite ; impossibilité de bouger la jambe. La jambe droite a été plus grosse que la gauche actuellement.

Il ne se rappelle pas bien le début de la maladie. On lui a mis un hommous à la partie supérieure et interne de la jambe droite. Il est sûr que celle-ci a été plus grosse que la gauche.

Il n'a jamais eu les bras gros. Les testicules n'ont jamais été plus volumineux que maintenant. Jambe

gauche malade depuis cinq ans. La semaine passée, il a eu de la fièvre, et la jambe gauche est devenue rouge comme du sang. Tous les ans on lui saigne la saphène interne en bas, au cou-de-pied. Cela ne lui fait pas grand'chose.

Il ne peut pas dire quel intervalle existe entre les accès.

Il paraît cependant intelligent.

Il a mis deux hommous à la jambe gauche.

Il garde le repos quand il est malade ; il n'a pas de proches parents.

Il se nourrit de poisson, de fromage, de fèves ; il mange peu de viande; il n'aime pas les femmes.

Quand on le pique aux jambes et aux bras qui sont sains, il souffre la même chose.

La jambe gauche est malade depuis cinq ans ; au début, il a eu de la fièvre, du froid, pas de douleur à l'aine. La jambe a grossi de plus en plus.

État actuel. — Côté droit : Cuisse droite saine, peau saine, souple au toucher.

Jambe grosse, dure au toucher. Peau saine. Deux plis au devant du cou-de-pied.

Dos du pied gros, arrondi.

Orteils sains.

Ganglions à l'aine assez gros, mais indolents.

Pas de cordon à la partie interne de la cuisse droite.

Côté gauche : Ganglions gros et nombreux à l'aine.

Cuisse énorme, souple.

Peau saine mais hypertrophiée, énorme.

A la jambe, masse inégale, dure comme du bois.

Il éprouve de l'engourdissement à la jambe droite quand il marche ou qu'il se tient longtemps debout.

La jambe gauche ressemble à une énorme saucisse coupée par des cordes qui l'étranglent.

Le dos du pied gros, dur, étranglé.

Orteils sains et de grosseur normale.

Il a les testicules gros depuis trois ans ; un matin il s'est réveillé et a trouvé ses testicules grossis. Il n'a eu ni fièvre, ni frisson (*pl.* XII, *fig.* 1 *à* 2).

HAG-ACHMED-HADER

NÉ A DAMIETTE. — CINQUANTE ANS.

12 juin 1862.

Cet homme a une barbe grisonnante ; il ignore son âge ; cinquante ans ? Il est né à Damiette.

Il affirme que ni son grand père, ni sa grand'mère, ni son père, ni sa mère n'ont eu la maladie.

Il habite actuellement à Souk-el-Amis (Bazar du jeudi). Employé chez le cadi. Intelligent.

Il paraît qu'il y a quatorze ans, ayant fait une grande course à pied, il est arrivé à Damiette avec les parties enflées. Il a été trouver un barbier qui lui a dit qu'il avait de l'eau dans les bourses et lui a donné un coup de lancette; au lieu d'eau, il est sorti du sang. Plus tard les parties ont encore enflé. Enfin le pacha qui commandait à Damiette lui a permis d'aller au Caire pour se faire opérer.

Il a été opéré par Mehemet-Ali-Bey.

Il paraît qu'on l'a endormi, il ne sait pas bien ce

qu'on lui a fait; la tumeur était, assure-t-il, des deux tiers plus petite que maintenant. Il ignore le poids des parties enlevées ; il avait conservé les testicules et la verge, aussi après l'opération pouvait-il coucher avec sa femme.

Après l'opération qui a été faite il y a six ans, il a eu pendant trois ans les parties en parfait état ; il avait sa verge et ses deux testicules, mais on lui avait enlevé tout le reste.

Il affirme, et cela me paraît bien douteux, qu'au début de la maladie, il n'a pas eu d'accès de fièvre.

Trois ans après l'opération, il a été pris d'un accès de fièvre qui a duré trois jours : il a d'abord eu un peu froid, puis de grandes chaleurs, puis le scrotum est devenu rouge et les bourses ont grossi. Plus tard, tantôt une fois, tantôt deux fois par mois, il avait de nouveaux accès de fièvre et le scrotum grossissait toujours.

Il a eu son dernier accès il y a quinze jours ; voici comment il le décrit :

Il a eu d'abord un peu froid, puis la chaleur est arrivée, elle a duré trois jours; à ce moment il ne pouvait ni boire, ni manger. Il avait horriblement mal à la tête ; il paraît que la stade de froid a duré une demi-heure et les chaleurs trois jours. Le scrotum était devenu rouge, mais cette rougeur a disparu quand il a été guéri.

Il éprouvait des démangeaisons à la partie supérieure de la tumeur ; il paraît que l'épiderme pouvait se détacher.

Cet homme n'a jamais mis d'hommous sur sa tumeur;

il n'a rien aux jambes ni aux mains ; mais le dos du pied droit est un peu œdématié.

A la partie inférieure de la tumeur, il y a une sorte d'ulcération par laquelle il s'échappe du scrotum de l'eau blanche (environ un petit verre).

Parfois aussi, il sort un peu de matière.

Il urine facilement, il dit que quand il pisse, il sort de la tumeur un petit bout de verge long d'un pouce et demi.

Dans l'intervalle des accès, il se porte parfaitement.

Il a deux enfants : une fille et un garçon venu avec lui ; il prétend que son fils se porte bien (mais je m'aperçois plus tard qu'il est malade des testicules).

De sa première femme, il a eu un garçon et deux filles qui n'ont pas été atteints.

Je lui demande pourquoi il ne se soigne pas :

« Mais comment veux-tu que je me soigne, me dit-il ; y a-t-il des médecins ? »

Cet homme ne marche qu'à grand'peine, il se renverse en arrière et soutient sa tumeur sur le devant des jambes.

Pour avoir plus de force, dit-il, il porte une grosse ceinture autour du corps.

Cet homme habite un premier étage ; sa maison n'est pas humide.

Il mange de la viande et du riz ; il consomme aussi beaucoup de poisson et de poule d'eau (Agagus).

Il me dit que l'éléphantiasis diminue un peu quand on va habiter une ville autre que Damiette ; mais la maladie ne guérit pas.

Il dit souffrir davantage l'été que l'hiver; il a plus souvent des accès en été qu'en hiver.

S'il mange beaucoup de poisson, son ulcère du scrotum fournit plus d'eau et de matière que d'ordinaire.

Il y a un précepte de Mahomet qui ordonne de ne pas boire du lait après avoir mangé du poisson ; ceux qui violent cette loi deviennent fous, assure-t-on ; il paraît du reste que c'est un précepte du Coran.

Chose curieuse à noter, cet homme sent les piqûres d'épingle sur le corps, à la partie antérieure du pédicule de la tumeur, et dans l'espace compris entre les deux lignes V, S (*pl.* VI, *fig.* 2) ; mais plus bas, je le pique fortement sans qu'il accuse la moindre douleur. Il sort des piqûres que je fais, des gouttelettes abondantes de sérosité et un peu de sang. C'est en vain que j'essaye de sentir les testicules; impossible de les trouver par le palper au niveau du pédicule de la tumeur ; même chose pour le cordon.

Pour le cordon, il y a une autre difficulté dans le grand volume du pédicule et surtout dans sa tension.

Il m'a été impossible de mesurer le diamètre antéro-postérieur de la tumeur. Son plan antérieur est convexe, en avant et en arrière.

Son plan postérieur est convexe, mais se divise en deux parties ; la partie moyenne fait saillie entre les cuisses ; les parties latérales sont dirigées d'arrière en avant et sont appliquées sur la partie antérieure et interne des cuisses.

Ce plan postérieur est lisse ; la peau est luisante, appliquée à la partie antérieure des cuisses, elle res-

semble à la peau qui se trouve dans l'intervalle des fesses chez les personnes grasses.

La peau de la partie antérieure et interne des cuisses offre la même disposition.

Dans son ensemble, la tumeur, si l'on fait abstraction du pédicule, a la forme d'un cœur.

Le pédicule est très-épais sur la ligne moyenne; il s'amincit sur les parties latérales.

Quand il est debout et que la tumeur pend, on aperçoit de chaque côté du pédicule, deux parties tendues faisant corde; c'est ce qui correspond aux deux cordons.

La partie antérieure de la tumeur présente deux sillons principaux qui s'étendent sur la presque totalité de cette partie antérieure.

Le sillon droit est un repli inutile de la peau du scrotum.

Le sillon de gauche est plus important; à sa partie supérieure se trouve l'orifice, non pas de l'urèthre, mais d'une sorte de conduit formé par le fourreau replié en dedans. Ce conduit vient de l'urèthre, je n'ai pu voir comment, mais on peut le deviner. Le sillon gauche est, dit le malade, l'endroit où primitivement on a fait l'incision pour diviser le scrotum en deux parties. Ce sillon mène en bas à des sillons secondaires qui séparent deux grosses masses dures, inégales.

Le plus souvent, rien n'indique que la partie supérieure du sillon gauche mène à l'urèthre.

Ce sillon gauche se divise en haut en deux parties et entre les deux sillons, on voit une petite languette faisant saillie; mais cela ne se voit pas toujours. Si on

écarte les parties B, C, on aperçoit une bride transversale, une sorte de pont.

L'urine s'écoule par le canal que j'ai signalé à la partie supérieure du sillon gauche.

La partie la plus supérieure au-dessus de l'urèthre est saine.

Nulle part, je ne puis toucher les testicules.

A la partie inférieure, la tumeur forme comme une série de nodosités volumineuses, dures comme du bois. A la partie supérieure c'est une sorte d'œdème mou ; car si je prends une portion de la tumeur et que je la presse, je fais filer la sérosité. La peau est énormément hypertrophiée, les papilles sont distantes d'environ 1 centimètre ; celle de la partie postérieure de la tumeur est plus souple qu'à la partie antérieure.

Cet homme dort sur le côté.

Il marche avec une grande difficulté ; il marche le haut du corps porté en arrière. Comme je l'ai déjà dit, il a une grosse ceinture qui entoure la taille, il prétend que cela le soutient dans la marche.

Il assure pouvoir de temps en temps encore exercer le coït ; ce fait serait curieux s'il était vrai, il prouverait que la maladie ne détermine pas l'impuissance.

Cet homme assure qu'à Damiette, il est celui qui a l'éléphantiasis du scrotum le plus gros. Il me parle d'un certain Mohamed qui a aussi un éléphantiasis du scrotum.

SIDI-ACHMED-HADER, FILS DE HAG-ACHMED-HADER

13 juin 1862.

Vingt-cinq ans; cordonnier.

Son père a un éléphantiasis du scrotum que j'ai décrit et dessiné.

Malade depuis cinq ans, il avait porté un objet lourd; au bout d'un mois, la tumeur avait atteint son maximum de volume. C'est le testicule droit qui a été le plus gros, le testicule gauche a été malade aussi, mais après le testicule droit.

Depuis cinq ans la tumeur n'a pas grossi.

Il voit sa femme, il ne souffre pas; cependant le testicule droit lui fait mal; c'est le poids qui le tire.

Scrotum sain; on lui a dit qu'il avait de l'eau, il a peur d'être piqué avec le trocart.

Tumeur uniforme, non bosselée, non transparente, dure au toucher, très-lourde à soulever. J'ignore sa nature, elle paraît solide, peut-être est-ce de la syphilis!

On a une fausse sensation de *pression facile*, mais c'est très-lourd, ce doit être solide. Le poids est trop considérable pour que ce puisse être liquide. On n'observe la transparence d'aucun côté, il dit pouvoir voir des femmes, peut-être est-ce un hydrocèle avec épaississement considérable, ce que le poids semble exclure. Le pédicule de la tumeur est dur, tendu, aplati d'avant en arrière et tendu comme une corde.

Ganglions indurés aux deux aines.

Testicule droit gros comme la tête d'un enfant, dur,

lourd ; parois de la tunique vaginale épaissies, dures.

Verge tendue sur le haut du scrotum, elle fait partie de la moitié droite du pédicule de la tumeur.

Pas de transparence des deux côtés.

Les bourses sont très-lourdes.

Le testicule droit paraît être en bas, le malade dit qu'il souffre peu à cet endroit.

Hauteur du testicule droit, 16 centimètres.

Diamètre transversal, 10 centimètres (*pl.* VI, *fig.* 2).

On sent que l'enveloppe de la tumeur est tendue.

Rien à l'iris; je remarque cependant que celui du côté droit n'est pas parfaitement rond ; l'œil droit a été autrefois malade.

Pas de ganglions cervicaux.

Il a eu deux femmes et jamais d'enfants.

ABDERAMAN-DERWICH

Trente-deux ans ; intelligent.

Né à Damiette, il habite dans le quartier de Mentchille à côté de la boucherie.

Ni son père, ni sa mère n'ont eu la maladie.

Il a une femme qu'il a répudiée il y a trois ans, un enfant de quatorze ans qui n'a pas la maladie.

Malade depuis douze ans.

L'endroit où il demeure n'est pas humide, il mange beaucoup de poisson et beaucoup d'agagus. Il paraît que les Arabes mangent du marsouin qu'ils appellent *dar-fil*.

Avec la graisse du *dar-fil* on fabrique de la pommade pour traiter l'éléphantiasis.

Il y a douze ans, au début, figure énorme, fièvre, figure rouge; il avait mal à la tête, il ne pouvait bouger, il avait mal à la bouche, il a perdu quatre molaires, deux d'en haut, deux d'en bas. Il a eu, à plusieurs reprises, la fièvre, et la tête tuméfiée. Chaque fois qu'il avait mal à la tête, elle grossissait et il avait de la fièvre. Il dit que les accidents qui lui revenaient tous les quatre à cinq jours à la tête, ressemblaient à ceux de la jambe.

Il y a huit ans, il a eu de la fièvre avec cette série d'accidents que nous avons notée chez les autres.

Il est resté chez lui cinq à six jours.

Dans la soirée du Ramadan, sa jambe gauche est devenue malade; la jambe droite n'a jamais été malade.

Il n'a jamais mis d'hommous, il prétend que beaucoup de gens en mettent et ne guérissent pas.

Les enfants n'ont jamais cette maladie; il croit qu'il y a plus d'hommes malades que de femmes.

Il a quelquefois des accidents deux fois par mois, d'autres fois il se passe six mois sans qu'il éprouve rien. Chaque fois que le mal arrive, il éprouve la même chose. Quand il a de la fièvre, la jambe devient plus grosse qu'elle ne l'est à ce moment; elle rougit.

Le jour où la jambe gauche est devenue malade, il a eu le testicule droit pris. La jambe droite est saine, ainsi que la cuisse du même côté (*pl.* XI, *fig.* 4).

La partie inférieure de la cuisse gauche est un peu plus grosse que la partie inférieure de la cuisse droite. La jambe gauche est inégale, informe, grosse, comme

on le voit dans le dessin où la jambe est de profil (*pl.* XI, *fig.* 5). Le dos du pied gauche très-saillant, arrondi, un gros sillon entre la jambe et le dos du pied; deux à trois autres sillons secondaires; le bas de la jambe retombe sur le talon. Vue de profil, la partie antérieure de la jambe est elle-même inégale. Ganglions assez gros à l'aine gauche. Jambe plus grosse en bas qu'en haut. Peau tendue, dure, dos du pied gros. Orteils sains.

Il ne sent pas la piqûre de l'épingle sur le côté externe de la jambe, mais il la sent en dedans de la jambe et sur le dos du pied.

Il paraît que quand il fatigue, sa jambe devient grosse; il en est de même *s'il mange du poisson quatre à cinq jours de suite;* ses jambes *augmentent alors de volume* et il a les *accidents ordinaires*. C'est pour cela qu'il mange maintenant peu de poisson.

Il gagne par jour, en moyenne, trois piastres.

Un poisson salé coûte deux paras.

Avec un poisson de vingt paras il y a à manger pour quatre personnes.

L'agagus coûte deux piastres, s'il est gros comme un poulet; on le fait cuire avec du riz. Il est bon, mais il sent le poisson. Le marsouin coûte trente paras le kilo et demi; cet homme me dit qu'il n'a pas mangé de marsouin.

Il prétend que le poisson ne fait pas mal aux dents, mais il a les gencives dans un état déplorable, d'un rouge mat. Suppuration de la muqueuse alvéolo-dentaire, dents déchaussées; il attribue cela aux crudités, aux oranges et aux dattes.

Hydrocèle légère à gauche. On sent le liquide contenu dans une tunique vaginale mince.

Des deux côtés, cordons sains.

Scrotum sain.

Il souffre davantage l'été que l'hiver ; il mange moins de poisson l'été que l'hiver.

Rien aux bras.

MUSTAPHA-GUENEM, porteur.

15 juin 1862.

Il ignore son âge, il paraît avoir vingt-deux ans.

Il est né à Damiette, dans le quartier de Al-Kantara, c'est-à-dire dans le quartier du Pont (à côté de la boucherie et du petit four à poulets).

Ni son père, ni sa mère n'ont jamais eu les jambes malades. Il n'est pas marié.

Malade depuis quatre années.

Il mange, dit-il, beaucoup de poisson ; autrefois il en mangeait même sans pain. Il dit qu'ici on ne mange jamais le poisson cru, on le mange toujours cuit et avec du riz. Il n'a jamais goûté le *dar-fil* (marsouin). — Je ne sais si ce n'est pas plutôt *bahr-fil*, c'est-à-dire éléphant de rivière, *bahr*, fleuve, *fil*, éléphant.

Au début de la maladie, la tête lui tournait ; il a eu froid, de la fièvre.

Chose extraordinaire : il a été malade *un an* pour sa jambe droite. D'abord il a éprouvé de la douleur à l'aine droite, puis la douleur est descendue le long de la

jambe du même côté; peu à peu la jambe est devenue rouge.

Pendant *une année*, je le répète, il a été malade; il ne pouvait marcher alors qu'avec des béquilles.

Il assure que sa jambe n'a jamais été plus grosse que maintenant.

Il me raconte que, tous les quinze jours, tous les mois, — il ne peut préciser, — il est de nouveau malade.

Actuellement il souffre pour marcher. Jamais la jambe gauche n'a été atteinte, mais depuis son enfance il a le testicule gauche malade.

Jamais rien aux bras.

Personne de sa famille n'a eu d'éléphantiasis.

État actuel. — A gauche. Cet homme porte deux tumeurs énormes, que l'on aperçoit extérieurement, l'une à l'aine gauche, l'autre au-dessous de la première, au niveau de la partie supérieure et interne de la cuisse gauche. En cet endroit, la peau est très-épaissie, aussi les deux tumeurs font-elles une saillie considérable. Au-dessous de cette peau épaissie, on sent des ganglions indolents énormes. Là le malade ne souffre pas, même quand on comprime. Le membre inférieur gauche est sain.

Côté droit. Il y a des ganglions douloureux à la pression à l'aine droite; il existe encore des ganglions à la partie interne et supérieure de la cuisse. La cuisse et la jambe droite lui font un peu de mal. Je pique la cuisse et la jambe, et il éprouve de la douleur.

A l'aine et à la partie supérieure de la cuisse, la peau est facile à plisser; plus bas, elle s'épaissit, et à la partie

inférieure de la cuisse elle forme une grosse masse qu'on ne peut plus plisser.

La jambe est énorme et dure; elle présente d'énormes saillies et des plis profonds; à la partie inférieure, ces saillies sont surtout considérables et elles présentent la dureté du bois.

Sur la jambe droite, on aperçoit des traces de mouchetures.

Il existe un pli caractéristique entre la jambe et le pied, il y a aussi un autre pli entre le pied et les orteils.

Le dos du pied droit est arrondi et dur comme du bois, le pied est gros, les orteils sont sains.

La jambe droite forme une grosse masse dure, inégale, ayant la consistance du bois. Cet homme a une véritable patte d'éléphant, ces bourrelets énormes de la jambe n'ont rien d'humain.

Il a deux hommous, l'un à la partie interne et supérieure, l'autre à la partie externe et supérieure de la jambe (*pl.* XI).

Il ne peut tenir la jambe étendue et droite; il paraît boiteux; il semble que la jambe droite soit plus longue que la jambe gauche, mais cela tient à l'épaississement du pied droit. Dans le dessin, la jambe droite est un peu ployée (*pl.* XI, *fig.* 1 *et* 2).

Organes génitaux. — Le scrotum est sain.

Le testicule droit est sain aussi.

Le cordon spermatique gauche est tendu à cause de la tumeur du testicule gauche.

A gauche, hydrocèle enkysté; au-dessous testicule

dur, fibro-plastique, et au-dessous du testicule deux kystes (*pl.* XI, *fig.* 1).

ANTOINE SOURIA, chrétien.

Né à Damiette. Son père est Syrien, sa mère est de Trablé, à côté de Beyrouth.

Il est intelligent; il parle assez le français pour se faire comprendre sans interprète.

Aucun de ses parents n'a eu cette maladie.

Il habite un premier étage.

Il se nourrit comme les Arabes, il mange du poisson une fois tous les huit jours environ.

Il y a deux ans, étant à Damiette, il a eu pour la première fois sa jambe droite malade. Il assure que d'abord il a souffert à l'aine droite; trois heures avant l'arrivée de la fièvre, il sentait, dit-il, dans l'aine une tumeur grosse comme un petit citron. Je n'ai pu savoir s'il *sentait réellement* ou s'il *croyait* sentir, mais je crois bien qu'il veut dire qu'il *sentait réellement.* Il a souffert, dit-il, trois heures avant l'arrivée de la fièvre, puis la douleur est descendue à la jambe, qui est devenue rouge et douloureuse; il ne pouvait marcher. Quand la fièvre est arrivée, il avait froid. Il est resté quatre à cinq jours couché avec de la fièvre.

Je me résume :

Douleur à l'aine trois heures avant la fièvre; à ce moment grosse tumeur à l'aine droite, bientôt fièvre qui l'oblige à garder le lit quatre à cinq jours, puis la

douleur est descendue à la jambe, qui est devenue rouge et douloureuse.

Depuis ce temps, il était malade tous les quinze jours avec de nouveaux accidents inflammatoires. Cependant depuis quatre mois il va bien, il n'a plus d'accidents. Il porte un hommous à la partie supérieure et externe de la jambe droite, il dit que ça lui fait grand bien.

Il y a cinq mois, étant à Alexandrie, il a eu mal aux parties génitales. Il a eu de la fièvre, de la chaleur, mal à la tête. Le scrotum est devenu gros et dur comme de la pierre; à ce moment il était rouge. La peau des bourses, que les Arabes appellent *kifs*, était seule malade. Le scrotum était rouge, gros, tendu, douloureux. Le malade dit qu'il y avait une infiltration de sérosité dans le scrotum; on a fait de petites mouchetures qui l'ont beaucoup soulagé, et depuis il n'a plus eu d'accidents de ce côté.

Au moment de l'accident, il n'avait pas d'écoulement blennorrhagique; le scrotum était gros comme la tête d'un enfant; il a appliqué sur les bourses de l'acétate de plomb en solution, cela lui a fait grand bien. Le scrotum a repris son volume ordinaire, mais non pas son aspect ordinaire.

État actuel. — Côté droit. A l'aine droite je sens des ganglions gros, nombreux, indolores; ils sont placés au niveau de l'extrémité supérieure de la saphène interne.

La peau de la cuisse est saine, ainsi que la peau du genou.

La jambe est grosse, dure, la peau est tendue. Les

deux malléoles, surtout l'externe, sont très-saillants. La jambe est rouge.

On voit deux plis à la partie antérieure du cou-de-pied; le supérieur ne s'étend pas de gauche à droite, sur toute la largeur de la jambe; l'inférieur est complet.

Le pied droit est très-gros, surtout au niveau du dos du pied.

En appliquant fortement le doigt sur la jambe droite, qui est tendue et dure, le doigt pénètre et son impression est conservée.

Souria dit souffrir de la jambe droite, mais je le vois marcher dans la journée. La jambe a été plus grosse que maintenant au moment des accidents.

Côté gauche. Parfaitement sain; pas de ganglions à l'aine; rien à la cuisse, ni à la jambe, ni aux pieds, ni aux orteils.

Il souffre également des deux jambes quand je le pique avec une épingle.

Il me dit qu'il a remarqué bien des fois que lorsqu'il portait des bottines à élastiques, son pied diminuait de volume.

Il me raconte qu'ayant été au Senil (?), immédiatement il avait éprouvé du soulagement; sa jambe avait diminué, mais elle était redevenue grosse en revenant à Damiette.

Dans ce que Souria m'a dit, on saisit une indication thérapeutique. Chaque fois qu'il a été au Senil (?), la jambe a diminué de volume. Comme il ne mange pas beaucoup de poisson, je conclus que les malades devraient être envoyés dans un endroit sec au lieu de

rester dans un lieu humide. Le Senil est en plein désert de Suz; peut-être y a-t-il aussi pour lui changement de nourriture.

Il dit aussi que ses jambes diminuent quand il met des bottines élastiques; cela montre encore les bons résultats que l'on retirerait de la compression. Je dois dire qu'avant d'avoir vu Souria, j'avais recommandé cette pratique au passementier du bazar, et je lui avais appliqué des bandelettes; mais il faudrait de vrais bas lacés.

Organes génitaux. — Souria a la verge bien conformée. La moitié du scrotum est à l'état normal, mais au niveau de la moitié inférieure la peau se modifie dans sa structure. Elle semble renfermer dans son épaisseur de petites tumeurs arrondies, transparentes, juxtaposées; aussi le scrotum a-t-il l'air d'une énorme mûre. Chacune de ces petites tumeurs arrondies ressemble à une vésicule pleine de sérosité; c'est le cas du reste. Ces vésicules, dont j'ai bien indiqué le volume dans un dessin, sont plus grosses, plus tendues, plus pleines à la partie inférieure du scrotum. Elles ont chacune un reflet brillant. Si on les presse, elles se rident, car on fait filer la sérosité qu'elles contiennent dans les cavités voisines, et ces cavités comprimées sont vides et flasques. Les vésicules me paraissent disposées comme dans le dessin qui précède (*pl.* VI, *fig.* 1). La sérosité est contenue dans les mailles du derme formant des cavités.

Sans ces vésicules, la couleur du scrotum ne serait pas changée.

Quand je pique une de ces vésicules, elle se ride immédiatement, la sérosité s'écoule, et d'autres vésicules se rident encore. Il sort beaucoup de sérosité.

Quand je presse une partie du scrotum, la sérosité abandonne la partie pressée et le scrotum est tout aplati dans la portion comprimée.

Ceci doit être un mode de guérison de l'éléphantiasis du scrotum ; car Souria a eu certainement un éléphantiasis aigu du scrotum, et il a été guéri.

Mode de guérison encore incomplet cependant.

Son ami le lampiste chrétien, que j'ai vu à Damiette, avait le scrotum dans le même état, mais très-gros et déformé. Je ne l'ai vu qu'une fois, car il n'a plus voulu être examiné ni dessiné.

Peut-être Souria est-il à une des premières périodes de l'éléphantiasis du scrotum ; je ne puis l'affirmer cependant, n'ayant pas étudié les diverses stades de cette maladie, mais je penche pour cette opinion.

Ce qui me fait penser ainsi, c'est que le lampiste présentait le même état, mais un peu plus avancé ; c'est que des gens plus malades que j'ai vus offraient non plus des vésicules, mais des masses dures, infiltrées de sérosité. Je crois qu'il se fait, à mesure que la maladie avance, un épanchement autour de ces vésicules, et, au lieu de celles-ci, on a plus tard des masses dures, inégales, contenant plus profondément de la sérosité qui s'écoule difficilement quand on pique. Alors, comme je l'ai déjà indiqué, au lieu de ces vésicules limitées par une peau amincie, on a de la sérosité contenue dans des cavités circonscrites par un tissu épais, inégal, et pre-

nant des formes assez bizarres. A cette période, une compression méthodique du scrotum produirait un excellent effet. Les veines cutanées du scrotum, que j'ai senties dans la moitié gauche, indiquent une maladie spéciale des parties vasculaires (*pl.* VI, *fig.* 1).

NOTE

Le 15 juin 1862, en revenant des fours, je trouve étendue à terre une pauvre femme de quarante ans environ, couchée dans la poussière. Elle a des jambes énormes; elle est malade depuis dix ans. Impossible de l'interroger dans la foule qui nous entoure. Je veux la faire venir à la campagne; elle ne peut marcher. Elle ne pourrait venir sur un âne qu'avec la permission du cheick de ce quartier. Rien aux bras.

Côté droit. Cuisse droite saine, jambe droite énorme en bas, saillie à la partie inférieure, dos du pied arrondi, orteils sains. L'œdème existe surtout à la partie interne et inférieure de la jambe. Celle-ci déborde le cou-de-pied.

Côté gauche. Cuisse malade, grosse en bas; je ne puis la voir en haut; jambe déformée, énorme, renflée surtout en bas. Pied le plus gros que j'aie jamais vu; orteils à peine visibles, ils sont sains et de volume ordinaire. Gros repli au-dessus du talon; plante du pied arrondie; la totalité de la jambe en bas tremblote; impossible d'examiner les aines (*pl.* XI, *fig.* 6 *et* 7).

ABDOU-SAKES, juif.

Attaché à la maison Valentini (banque).

Né à Alexandrie, ainsi que le père et la mère.

Il m'a été amené par le docteur Massia, docteur maltais, chef de l'hôpital Européen.

Trente-deux ans; marié à dix-huit ans; il n'a jamais connu d'autre femme que la sienne. Dans les sept premières années de son mariage, il a eu quatre enfants; depuis, il n'en a pas eu.

Personne de sa famille n'a été malade; son père avait une maladie des bourses, mais on ne sait si c'était de l'éléphantiasis ou un hydrocèle.

Il loge dans une maison humide au rez-de-chaussée, dans le quartier arabe, à côté de la Marine. Il mange du poisson deux fois par semaine, peu de poisson salé, dit-il.

Vers l'âge de dix à douze ans, il a eu un hydrocèle double, il a été opéré et injecté avec du vin par le docteur Massia. Après cette opération, l'hydrocèle était revenu à droite. Il s'est fait traiter par un médecin arabe, qui, chaque mois, lui fait la ponction du côté droit, mais sans ajouter l'injection. Depuis ce temps, il a vu les bourses augmenter peu à peu, sans douleur. C'était la peau qui grossissait.

Il a été opéré il y a cinq ans par M. Massia; la tumeur avait acquis alors le volume d'un chapeau; on ne pouvait sentir les testicules, le pénis était englobé dans la tumeur; le testicule droit a été enlevé. Depuis l'opéra-

tion le scrotum a augmenté à droite et le testicule gauche est devenu malade.

Il dit que tous les quatre à cinq mois il est pris de frissons, et il s'aperçoit que le scrotum devient dur, rouge, douloureux ; il y a des nodosités à la peau du scrotum, il a la fièvre un jour et il conserve la rougeur et la douleur pendant trois ou quatre jours.

Il dit aussi qu'il avait la peau grosse après les ponctions du médecin arabe ; il avait de la fièvre, du frisson ; mais il décrit cela fort mal ; il avait aussi des douleurs aux aines.

Il y a deux ans et demi, il a eu une éléphantiasis de la jambe gauche ; pas de fièvre, œdème dur qui a disparu maintenant. (Depuis, M. Massia m'a dit qu'il n'avait pas eu d'éléphantiasis de la jambe, mais un simple engorgement ; je le crois aussi.)

État actuel. — Ganglions indurés à l'aine droite.

Au scrotum, peau épaisse, dure, mais ayant sa couleur normale ; c'est de l'œdème très-dur ; pas de vésicules comme chez Souria.

Tubercule en bas.

Cicatrice de l'opération à la partie moyenne du scrotum ; plis transversaux bien indiqués.

La peau de la base du fourreau est épaissie ; celle de la partie moyenne du fourreau est mince.

La peau courte est tellement épaissie qu'à la vue on ne dirait pas qu'il y a absence du testicule droit.

Pas de testicule droit ; il a été enlevé, et je ne sens pas même, dans le scrotum, le cordon droit.

Testicule gauche gros, dur, douloureux à la pression ;

il est lourd au toucher, il n'adhère pas au scrotum. Le cordon gauche est senti et isolable. La verge fait un tout avec les bourses au lieu d'être détachée (*pl.* VI, *fig.* 3).

Les organes génitaux me rappellent assez bien ceux du passementier de Damiette; mais celui-ci avait des bourses plus souples, plus larges, mais saines.

J'ai oublié de mesurer la tumeur.

— Résumons-nous :

A la suite d'opérations répétées d'hydrocèle, le scrotum s'est pris ; il a eu les accès de fièvre de l'éléphantiasis ; il a été opéré, mais les accès de fièvre ont continué ; ainsi l'on s'explique que la tumeur ait marché.

Depuis, éléphantiasis de la jambe gauche sans fièvre, c'était probablement de l'œdème dur, car il a guéri très-bien, dit-il.

Il paraît que l'éléphantiasis siégeait surtout dans la moitié droite du scrotum, celle-là même qui avait été travaillée par les ponctions répétées du médecin arabe.

Il dit qu'il voit rarement sa femme; il aurait consulté le docteur Massia, s'il l'eût osé.

Il est certain, et cela est certain pour M. Massia, que la maladie a marché ; ainsi le rectum s'est épaissi, le testicule gauche a durci et est devenu gros.

Abdou-Sakes a une barbe noire.

Il soutient n'avoir jamais eu la vérole et n'avoir jamais vu d'autre femme que la sienne. Ceci est important pour l'affection testiculaire qui paraît de nature syphilitique ; il me dit qu'il a des érections.

M. Massia doit me donner une note pour me faire savoir comment il a opéré.

M. Massia en a opéré un autre, m'a-t-il dit.

Abdou-Sakes dit se bien porter ; cet homme n'avait pas de douleurs aux parties, mais aux aines et surtout à l'aine droite. La maladie semblerait avoir été amenée par l'irritation des ponctions successives.

J'avoue que je ne croyais pas qu'un individu n'ayant jamais quitté Alexandrie pût être affecté d'éléphantiasis.

Abdou-Sakes me dit qu'il y a ici bien des éléphantiasis des jambes, surtout chez les Sakes. Je n'en ai pas vu d'exemple ; mais j'ai remarqué une femme dans la rue ayant un double éléphantiasis des jambes, comme les malades vus à Damiette.

M. Massia disait d'abord que cet homme était absolument guéri, mais je lui ai montré que la peau des parties, du membre et celle du bas du scrotum étaient fort épaissies, mais que c'était un œdème dur.

L'aspect des organes génitaux externes est fort bizarre et mérite d'être dessiné (*pl.* VI, *fig.* 5).

OPÉRATION D'ÉLÉPHANTIASIS DU SCROTUM, PAR LE DOCTEUR MASSIA.

ABDOU-SAKES. — Il a mis le malade dans la même position que pour la taille ; il a mis une sonde dans l'urèthre, il a fait élever le pénis et a pratiqué une incision.

Il opère comme M. Oglin, il fit l'opération de la même façon.

En ouvrant la tunique vaginale du côté gauche, tout était sain ainsi que le testicule.

En ouvrant la tunique vaginale du côté droit, il trouva

un hydrocèle et un testicule atrophié, gros comme une noisette, dur. Le cordon droit, allongé ; il y avait un hydrocèle enkysté du cordon. Il enleva le testicule droit et il fit la suture par première intention en bas et en avant, il fit la réunion par deuxième intention.

La ligature du cordon est tombée le dix-septième jour ; il était guéri absolument le trente-cinquième jour.

Le tissu était lardacé, d'un blanc jaunâtre, c'était du tissu cellulaire.

M. le docteur Massia a opéré un autre éléphantiasis de la même façon. La tumeur était grosse comme la tête d'un enfant de douze à treize ans.

Il n'introduisit pas une sonde dans l'urèthre.

Les testicules étaient sains.

Le malade s'était fait opérer pour se marier, il fut guéri en quinze jours.

Il n'avait rien aux jambes.

Il avait habité Damiette, d'où il venait ; il est retourné dans cette ville.

Il était marchand de blé.

Les Juifs indigènes d'Alexandrie ont l'éléphantiasis des jambes. M. Massia en avait observé plusieurs cas.

Les Israélites usent d'huile comme les Turcs; ils vivent comme les Arabes.

M. Massia n'a pas vu d'éléphantiasis de la vulve chez des femmes du pays.

Il y a des éléphantiasis des bras chez les indigènes.

M. Massia n'a jamais vu d'enfants atteints.

Il n'a pas vu de lépreux à Alexandrie.

FAUX ÉLÉPHANTIASIS. — UNE OBSERVATION.

Damiette, 6 juin 1862.

A Damiette, toute irritation d'un organe peut amener un œdème dur de cet organe. Ainsi je vois chez le consul de Perse sa mère et sa belle-mère. Celle-ci, âgée de cinquante-cinq à soixante ans, a depuis quarante ans des gerçures aux mains, entre les doigts et aux doigts. Ces gerçures ne saignent pas, il est vrai, mais ce sont des gerçures analogues à celles que nous voyons en France. Un médecin anglais lui a fait mettre autrefois des cataplasmes sur les mains; ils ne l'ont pas guérie. Elle a des rougeurs aux lèvres et au nez.

Depuis huit ans, ses mains ont commencé à grossir; elle n'a pas eu de fièvre, pas de rougeur à l'endroit affecté, aucun des accidents de l'éléphantiasis, mais ses mains ont grossi, et actuellement elle a des mains énormes. La tuméfaction porte surtout sur le dos de la main, qui est arrondie, saillante, dure. Cependant le doigt y laisse une impression difficile à produire. Elle a un étranglement des plus prononcés au niveau du poignet. Malgré cela, le poignet est assez gros, mais la main est énorme, relativement au poignet et au bras.

Cette dame est d'un embonpoint ordinaire. Elle connaît l'éléphantiasis et dit que cette affection ne s'est jamais présentée comme l'éléphantiasis. Elle souffre plus l'hiver que l'été. Elle a constamment les mains

dans l'eau, et elle dit qu'elle a beaucoup de gerçures aux mains l'hiver.

Elle se porte parfaitement, en dehors de cette infirmité. Elle a les deux mains également malades. Aussi je diagnostique un œdème dur des mains, amené comme l'éléphantiasis, mais non survenu avec de la fièvre, comme l'éléphantiasis vrai.

Cette dame se nourrit certainement, comme tout le monde, avec du poisson et des poules d'eau ; car ici on peut presque dire que les riches et les pauvres vivent de la même manière.

CHAPITRE XI

APPENDICE

I

HASCHISCH

Les Arabes écrivent ce mot ainsi : *hachiche.*

Les Français écrivent : *haschisch.*

En arabe, le mot *hachiche* veut dire : herbe, d'une manière générale.

On applique le mot haschisch au *Cannabis Indica.*

Le haschisch pousse dans toute l'Égypte; mais surtout dans la haute Égypte. C'est une variété de chanvre qui est chétive et détériorée.

On appelle *hachach*, les fumeurs de haschisch.

L'espèce de pipe dans laquelle on fume le haschisch s'appelle *gosé.*

Les gens qui prennent du haschisch vont dans des

cafés afin d'avoir de la société; les uns fument, les autres mangent des préparations de haschisch.

Les bractées de la plante *Cannabis Indica* constituent le haschisch.

Le *chiré* est une matière résineuse pulvérulente que l'on réduit en pâte au moyen de l'eau, et que l'on grille sur les cendres après l'avoir comprimée dans du papier pour en faire des tablettes.

Extraction de haschischine. — On nettoie les bractées pour enlever les matières étrangères, on nettoie avec de l'eau, puis on les fait bouillir avec du beurre fondu (*samne*) pendant trois jours dans un vase hermétiquement fermé.

Quantité employée :

Haschisch.	100 parties.
Beurre fondu.	50 parties.

On comprime le produit dans une presse, pour en extraire le beurre chargé de haschischine que l'on appelle *dounheh.* On fait cuir le beurre pour lui enlever son odeur désagréable; c'est de ce produit qu'on fait les préparations suivantes:

N° 1. — *Dawamisc* (remède musqué). — On l'appelle ainsi parce qu'autrefois on y faisait entrer du musc.

N° 2. — *Garawisch* (M. Nado ignore sa signification).

N° 3. — *Hemdi* (Indien). — Hemdi veut dire Indien, du nom de l'inventeur de cette drogue, qui était un Indien.

N° 4. — *Mourabbit Gozettib* (conserve de noix muscade). — *Mourabet* (conserve), *Gozettib* (noix muscade).

N° 5. — *Magoum el ward* (pâte de roses). — Magoum veut dire électuaire. — *Mourabbit el ward* (conserve de roses).

N° 6. — *Habb el zafaran* (pilule de safran). — *Habb* veut dire pilule.

N° 7. — *Roumi* (Grec). — Drogue inventée par un Grec probablement.

PRÉPARATION DE CES DROGUES.

N° 1. — Préparation du *dawamisc :*

Sucre.	20 livres.
Miel.	10 livres.
Dounheh (beurre de haschischine).	6 livres.

On fait dissoudre le sucre dans une quantité convenable d'eau, on y ajoute le miel, on fait évaporer sur le feu, ensuite on ajoute le dounheh, on sort du feu lorsque le dawamisc acquiert la consistance des conserves.

On peut en prendre deux à trois onces, suivant les individus.

N° 2. — Préparation du *garawisch :*

Sucre.	10 livres.
Noix muscade.	1 livre.
Cannelle.	1 livre.
Girofle.	1 livre.
Lentisque.	2 onces.
Boutons de roses non épanouies. . .	1 once.
Cardamou..	1/2 once.
Dounheh.	1 livre.

Cardamon: Amomum Cardamomum (nom scientifique). Les Arabes l'appellent Habbaham.

Lentisque : le lentisque est une matière résineuse qui s'écoule de l'arbre appelé en latin *Pistachia lentiscus L.*

On pulvérise les substances solides indiquées ci-dessus; on fait dissoudre le sucre dans une quantité d'eau convenable, on ajoute la poudre composée des matières indiquées.

On coule sur une tablette de marbre; au bout d'une demi-heure, la préparation a la consistance solide; alors on la réduit en morceaux.

On peut en prendre 1 once.

N° 3. — Préparation du *hemdi :*

La même que la précédente; mais on n'ajoute pas les substances aromatiques.

La drogue se compose de sucre et dounheh, tout simplement.

N° 4. — Préparation du *mourabit gozettib :*

Miel.	10 livres.
Noix muscade.	2 livres.
Cannelle..	1 livre.
Boutons de roses non épanouies. . .	1/4 livre.
Noisettes.	2 livres.
Amandes douces privées de pellicule.	1 livre.
Lentisque.	2 onces.
Cardamou.	3 onces.
Dounheh.	1 livre 1/2

On pulvérise les matières solides; on met le miel sur le feu, on en ôte l'écume, on y ajoute les poudres, ensuite le dounheh, mais après avoir ôté les préparations du feu.

Quantité employée :

1/4 once pour le coït.
1/2 once pour se distraire.

N° 5. — Préparation du *magoum el ward :*

Boutons de roses non épanouies. . .	5 livres.
Sucre.	10 livres.

On ne garde que les pétales des roses, que l'on mêle avec le sucre, et qu'on malaxe entre les mains. On met le tout, ensuite, dans un vase de porcelaine, et l'on l'expose à l'action du soleil et de la rosée pendant quatre-vingts jours, c'est-à-dire qu'on le laisse quatre-vingts jours (nuit et jour) dans un vase débouché, à l'air, et exposé ainsi au soleil et à la rosée.

Si on veut préparer cette conserve par la chaleur, on fait cuire d'abord les pétales des roses dans de l'eau en vase clos ; on passe ensuite dans un linge pour extraire l'eau, puis on ajoute à l'infusion de roses deux fois autant de sucre qu'il y a d'infusion de roses. On met sur le feu, on ajoute les pétales qui avaient servi à faire l'infusion, et enfin :

Une livre et demie de dounheh pour quinze livres de conserve.

Dose :

1/2 once à 1 once.

La méthode à chaud est employée pour obtenir rapidement cette conserve.

N° 6. — Préparation du *habb el zafaran :*

Safran (magrabic).	3 gros.
Lissan el asfour.	1 gros 1/2
Felfel abiah.	1 gros 1/2
Felfel asouad.	1 gros 1/2
Oud carch.	1 gros 1/2
Afioum.	6 gros.
Eau de roses.	quantité suffis.

Magrabic. — Qui vient de l'Occident de Magreb (Occident), par rapport à l'Égypte.

Felfel abiab. — Felfel (poivre), abiab (blanc).

Felfel asouad. — Felfel (poivre), asouad (noir).

Oud carch. — Oud (tige). Cela veut dire pyrèthre.

Afioun. — Veut dire opium.

Lissân el asfour. — Lissân (langue), asfour (moineau). Nom de la plante : *Fraxinus ornus L.*

On mêle le safran avec l'opium, on le fait macérer dans l'eau de roses en un vase de porcelaine. On pulvérise les matières solides, qu'on ajoute au macératum, après avoir ajouté une demi-once de gomme pulvérisée, on réduit en pilules de la grosseur demandée. — Ces pilules ralentissent l'action du coït ; on les emploie alors comme narcotiques. Les gens du pays s'en servent aussi pour avoir des hallucinations.

Dose :

De 5 à 15 pilules, suivant le tempérament et les habitudes.

N° 7. — Préparation du *roumi :*

Mélasse.	10 livres.
Haschisch (bractées de).	3 livres.

On fait griller les bractées de haschisch comme le café, sur le feu, dans un plateau en cuivre, jusqu'à ce qu'elles acquièrent une couleur jaunâtre; on les pulvérise dans un mortier en cuivre, on les tamise et on ajoute la poudre à la mélasse. On met sur le feu jusqu'à ce qu'on ait obtenu la consistance de conserve.

Dose :

De 3 gros à 1 once pour le coït.

Les bractées de haschisch ne sont pas employées en nature, mais les pauvres les coupent comme on coupe le tabac, les mêlent à ce dernier et les fument en cet état.

Le cocher disait que quand on prend du haschisch à jeun, il excite l'appétit à un point tel qu'on mangerait un mouton entier.

Quand on s'endort, on est dans un sommeil léthargique qui pourrait, dit-il, durer deux jours.

Le haschisch excite les femmes, ralentit l'acte du coït, la femme éprouve plus de plaisir, elle paraît plus belle, plus jolie.

Les gens du peuple prennent du haschisch.

Toute la basse classe prend du haschisch.

On fume plus le haschisch qu'autrefois.

26 octobre 1861.

On fait des dattes haschischées en les faisant cuire avec du dounheh.

Le marchand de haschisch que je connais en mange.

Il en a l'habitude, cela lui est nécessaire pour lui ouvrir l'appétit et aussi, dit-il, pour mieux dormir.

Le principal endroit où l'on vend le haschisch au Caire, est au Morstan, à côté d'une mosquée qui autrefois renfermait les aliénés. Là, il y a neuf boutiques qui ne débitent que des préparations de haschisch.

Il y a une boutique pour pareille vente à Sitezenac, une autre vers le Metouali, et environ une boutique par quartier.

On active l'action du haschisch en prenant du café noir peu après avoir pris le haschisch.

J'ai oublié de prendre les préparations suivantes :

1° Chiré.
2° Baïad (c'est-à-dire mélange de sucre blanc avec du dounheh).
3° Dattes mêlées de haschisch.
4° Dragées contenant du haschisch.
5° Barsh, préparation destinée à amener le ralentissement du coït.

Avec le scenque, espèce de lézard qui vient du Soudan ou de l'Abyssinie (je n'ai pu le savoir exactement), on fait une drogue destinée à faciliter l'érection. Dans cette drogue, on fait entrer de l'agate, des perles et de la verge de crocodile. Pour cela, on rapporte de la haute Égypte des morceaux de verge de crocodile desséchés ; le marchand de haschisch doit m'en montrer ; on n'a jamais la verge entière.

Dans tout le Caire, on prend le haschisch au café, qui s'il ne vendait pas le haschisch aurait peu de pratiques. Les fumeurs apportent leur haschisch, mais les maîtres

du café en vendent; il y a économie à l'apporter soi-même.

L'usage du haschisch s'est répandu dans les villages; les enfants commencent à en prendre. Les femmes n'en usent pas, excepté celles qui font la vie ; un mari ne le permettrait pas à sa femme.

L'usage du haschisch se généralise de plus en plus ; pour ceux qui en usent il devient un besoin impérieux.

19 janvier 1862.

Je vais avec M. Godberg dans un magasin où on vend du haschisch. Il faut demander des renseignements à un jeune marchand; un vieux ne voudrait rien dire.

Il paraît que le marchand prétend que dans aucune préparation de haschisch, il n'entre de cantharides : cela est dans son intérêt.

M. Godberg croit que le meaouïat en contient.

Il y a une préparation qui s'appelle baïad (blanc).

Le marchand me vend des pilules appelées habé-amber. Ces pilules qui sont noirâtres procurent une ivresse légère; elles ne donnent pas de sommeil; elles empêchent de terminer trop rapidement le coït ; elles donnent des érections ; la dose est de quatre à cinq pilules.

Le marchand dit que l'on doit donner par trois drachmes toutes les préparations de haschisch ; or, me dit M. Godberg, la drachme vaut trois grammes.

Après avoir avalé les pilules de habé-amber, comme après toutes les autres préparations de haschisch, il ne faut pas boire de l'eau d'une heure au moins ; cela dé-

truirait l'effet, dit le marchand, mais on peut boire du café.

Le marchand assure que la limonade n'enlève pas plus l'ivresse que l'eau simple.

C'est M. Aubert Roche qui m'avait dit que l'ingestion d'un verre de limonade faisait cesser l'action du haschisch.

Le marchand affirme que les pilules de habé-amber se conservent une année au moins ; il assure que les préparations de haschisch peuvent durer même dix ans ; seulement elles deviennent rances.

Le haschisch que l'on vend sous la forme de plaques verdâtres s'appelle hendi ; la préparation noire s'appelle roumi.

Le dawamisc se présente sous la forme d'une pâte verdâtre.

Le garawisch sous la forme de plaques, couleur chocolat clair; comme à la cassure on aperçoit des points noirâtres, nous pensons que le garawisch contient de la poudre de cantharides.

Pour savoir quelle dose de haschisch on doit prendre, dit le marchand, on doit faire des essais; les doses varient suivant les individus.

Je vois un deuxième marchand de haschisch :

Il me dit que l'on tamise les feuilles et les fleurs. La poudre qui passe dans le tamis est donnée aux fumeurs; on fait cuire le reste avec du beurre et de l'eau ; il paraît que le beurre fixe parfaitement la partie active du haschisch.

M. Godberg dit que la teinture de haschisch qu'il a vu

faire avec du haschisch et de l'alcool rectifié, peut être donnée à la dose de dix gouttes environ. Elle est d'abord verte; mais plus tard, elle change de couleur et devient transparente; il paraît qu'alors elle a perdu de sa valeur.

Le marchand affirme qu'on ne met des cantharides dans aucune des préparations de haschisch; cela paraît douteux à M. Godberg. Ils y mettent, suivant la préparation, de l'ambre, du safran, du musc, de la noix muscade.

Le marchand nous dit que le haschisch seul ne porte pas beaucoup aux rapprochements sexuels, mais il en est autrement quand il contient de l'ambre, du safran, du musc, de la noix muscade.

Il paraît que le méaouïat est la préparation de haschisch qui excite le plus aux rapprochements sexuels. Le méaouïat est une pâte couleur chocolat. Le garawisch vient après, puis le roumi. Enfin les autres préparations ont une action égale.

Le marchand de haschisch dit que pour les hommes réellement impuissants, il n'y a aucune préparation qui puisse les guérir.

Je me rappelle qu'un jour, étant chez Adèle, je vis chez elle des clous de girofle. Il paraît que les femmes et les hommes mâchent des clous de girofle pour s'exciter aux rapprochements sexuels.

Aujourd'hui dimanche 19 janvier 1862, vers trois heures, je prends une pilule d'habé-amber. Peu après, je me sens étonné, j'éprouve quelque chose dont je ne puis me rendre compte; je descends à la promenade, mais à chaque instant j'ai peur de tomber.

Tous les objets sont bien à leur place, mais j'ai peine à marcher.

Je n'ai pas d'érections.

Revenu dans ma chambre, je bois de la limonade vers cinq heures; la limonade me semble faire tout cesser, je dîne parfaitement tranquille, et la nuit j'ai bien dormi.

Après la pilule et après m'être un peu reposé, j'ai pu lire, mais sur la promenade j'hésitais, je ne savais si je devais aller sur l'Esbekieh ou revenir sur mes pas. Cependant j'ai pu faire un petit trajet au milieu du public; j'avais peur de tomber ou de faire quelque chose d'extraordinaire.

Lundi, 20 janvier.

Avant de me mettre au lit, j'ai pris à la fois deux pilules d'habé-amber. Aussitôt j'ai éprouvé de l'étonnement et j'ai eu une violente érection sans désirs vénériens. Je sentais quelque chose d'extraordinaire en moi, sans me rendre bien compte de ce dont il s'agissait. Je me suis endormi ensuite; j'ai dormi sans rêves.

Mardi, 21 janvier.

J'ai pris à onze heures du soir quatre pilules d'habé-amber, qui ne m'ont absolument rien fait. Dans la journée, j'avais éprouvé quelques douleurs au niveau de l'estomac. Je me demande si ces douleurs, qui étaient une sensation de cuisson que j'éprouvais vers deux heures en buvant un verre de raspail, je me demande, dis-je, si ces douleurs ne provenaient pas d'une certaine quantité

de poudre de cantharides, qui, mélangée aux pilules, aurait enflammé mon estomac.

Cette nuit, j'ai dormi très-bien sans rêves ni érections.

2 avril.

Les hachach sont les *warchedie*, c'est-à-dire les hommes qui travaillent dans les fabriques soit de coton, soit de sucre ; il vont au café pour prendre le haschisch.

Les hachach ont le teint jaunâtre.

Les femmes honnêtes ne prennent jamais de haschisch.

Les personnes distinguées n'en usent pas non plus, elles en prennent en cachette soit chez elles, soit dehors.

24 avril

Chez un marchand de haschisch, M. Godberg essaye de fumer une cigarette qui lui a été préparée ; bientôt il me dit avoir des vertiges. Pour préparer la cigarette, on a mis de petites boulettes de *chiré* en bâtons dans une cigarette. J'en ai vu faire en réduisant en fils le morceau de *chiré* et en mettant un fil dans la cigarette.

Le marchand de haschisch me dit que la dose est difficile à désigner pour chaque individu ; en effet, je vois entrer un homme qui vient chercher du dawamisc, il en prend au moins ce qui ferait de l'effet à quatre personnes.

Notre cocher (Mouchemel) en a pris devant nous, il y a trois jours. Pendant le reste de la journée, il conduisait ses chevaux, mais il était *magnoum*. La police lui avait défendu, dès le matin, de stationner devant le

marchand de haschisch ; eh bien, plus tard, nous l'avons vu revenir à plusieurs reprises, circuler dans le Cancalil ; il avait pour idée fixe d'y circuler malgré la police.

Il est assez curieux de stationner devant une boutique de marchand de haschisch. On voit les hachach qui viennent chercher leur provision ; parfois, ils l'avalent devant vous ; d'autrefois, ils la conservent pour le soir. L'acheteur donne au marchand la somme d'argent, celui-ci saisit avec ses doigts un peu de la pâte demandée, en fait une boule qu'il pèse, qu'il met sur papier et qu'il arrange avec assez d'art ; le marchand de haschisch emporte avec lui une odeur de haschisch très-prononcée.

24 novembre.

M. Aubert Roche que je rencontre me dit que le haschisch dont il s'est servi pour ses expériences était de la pâte jaune, qui, avec le temps, s'était durcie et était devenue comme la pierre ; il me dit l'avoir conservée dix années.

M. Aubert Roche me dit que le haschisch fumé ne donne pas les mêmes résultats ; il peut donner lieu à des hallucinations furieuses.

Pris à l'intérieur et seul, le haschisch n'excite pas au rapprochement sexuel, mais si vous êtes avec une dame, il vous y pousse.

M. Aubert Roche a vu une personne qui, après avoir pris du haschisch, croyait avoir dans les mains des chirurgiens.

M. Aubert Roche a vu deux femmes guérir ; l'une avait

une névralgie de la face, l'autre une névralgie de l'épaule.

II

MÉDECINE.

CRANE DÉNUDÉ.

Le 9 février 1862, M. Méhémet-Ali-Bey me montre dans ses salles un homme qui vient d'arriver. Ce malheureux a toute la surface du crâne dénudée; les os sont complétement à nu et d'une blancheur éclatante; on dirait de l'ivoire. Les sutures sont aussi apparentes que sur un crâne préparé et sec. Du côté droit de la tête, la dénudation s'arrête au niveau de la partie supérieure de l'oreille droite, puis gagne le front, laissant l'œil droit parfaitement intact. En se dirigeant du côté gauche, la maladie baisse un peu, englobe l'œil gauche, qui est perdu, arrive jusqu'à l'arcade zygomatique, dont la partie supérieure est à nu. L'oreille gauche est détruite, puis la lésion se dirige vers la nuque, tout en remontant un peu pour gagner le côté droit, où les os du crâne sont moins dénudés. Dans toute la moitié gauche, comprise entre l'arcade zygomatique et l'apophyse maxillaire, les chairs sont tuméfiées, repoussées en dehors, bourgeonneuses. Sur toute la plaie, il y a des milliers de vers qui rongent les chairs; ils sautillent d'un endroit à l'autre. Ils sont accumulés les uns à côté des autres ou plutôt les uns sur les autres, et on voit qu'ils rongent

les tissus au niveau de l'os qu'ils continuent à dénuder.

Je demande d'où vient cet homme ; on me répond qu'il a été amené par la zaphté (police), et qu'il est mendiant. Tous s'étonnent de me voir l'examiner de près et regarder ses plaies. Je voulais prendre quelques antécédents, mais comme toute l'assistance s'éloigne avec dégoût, qu'on me laisse seul ou à peu près seul auprès de lui, et que je pourrais manquer la visite des femmes si je demeurais plus longtemps, je me retire pour ne pas indisposer contre moi.

Ce malheureux se tenait la tête penchée en avant, aussi ne lui voyait-on pas la figure bien nettement.

M. Méhémet-Ali-Bey m'a dit depuis que cet homme avait pu vivre un mois encore après ma visite. Il ne paraissait pas souffrir, il mangeait parfaitement. Je lui demandai s'il n'y avait pas eu là un cancroïde, il repoussait cette idée; pour lui, il croyait à un simple ulcère dans lequel les vers s'étaient mis. Les os étaient d'une blancheur éclatante. M. Méhémet-Ali-Bey oublie de me parler de la cause de la mort.

Nota. — Cette observation de crâne dénudé et les dessins qui l'accompagnent ont dû être faits de souvenir; il m'eût été impossible de prendre des notes sans éveiller l'attention.

La presque totalité du crâne était mise à nu. Les os étaient au contact de l'air, absolument privés de périoste, ils avaient pris une coloration blanche et présentaient l'aspect des os les mieux préparés. Cette affection durait certainement depuis longtemps. Rien ne proté-

geait sa tête contre les intempéries des saisons, car je ne lui ai point vu de calotte ; à première vue, on aurait dit un crâne sur un paquet de vêtements. Cet homme pouvait avoir une quarantaine d'années, autant que j'ai pu en juger par la moitié droite de sa figure qui était seule intacte. La vue de ces lésions produisait une sensation pénible. Le crâne, privé de son périoste, paraissait d'autant plus blanc, que les téguments voisins étaient foncés comme chez les Égyptiens. Le mal descendait moins bas du côté droit que du côté gauche ; la peau qui recouvrait l'œil droit était atteinte. Sur le front, la lésion était oblique de haut en bas et de droite à gauche. Dans la partie de l'ulcère située au-dessous de l'arcade zygomatique jusqu'à l'apophyse mastoïde, il y avait des millions de petits vers blancs, comme ceux que l'on rencontre sur les cadavres, dans les salles de dissection, de ces petits vers qui sautent d'un point à un autre. Ils formaient une masse blanchâtre qui inspirait un profond dégoût. Seul, j'ai osé m'approcher du malheureux qui, enveloppé d'une mauvaise couverture de laine brune, ne savait dire que ces mots : baschich, baschich. Il n'accusait aucune douleur, il paraissait étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

Les sutures se voyaient aussi bien que sur un crâne préparé.

Il y a quelques années, j'ai observé un fait semblable à l'hôpital de Bordeaux. C'était sur une bergère amenée du département de la Charente-Inférieure. Cette pauvre femme avait un ulcère à la partie antérieure de la jambe droite. Cet ulcère, fort étendu, était couvert d'une quan-

tité considérable de vers. Cette malheureuse avait laissé vivre ces vers sur son ulcère et aux dépens d'elle-même.

D'où *venaient les vers* qui se trouvaient sur les plaies du mendiant? *Venaient-ils des mouches?* Très-certainement. Mais alors, cet homme n'avait pas eu cette maladie au Caire ou dans la haute Égypte, car je n'y ai jamais aperçu de mouches à vers, pendant quatre mois de voyage, bien que nous eussions constamment de la viande dans notre barque.

CŒUR A DROITE.

Le 6 mai 1862, j'ai revu, à Port-Saïd, la femme Bamba René, que j'avais déjà examinée dans la soirée du 4. Cette jeune femme, âgée de douze ans, est mariée depuis deux années. Peu après les noces, le mari remarqua que le cœur de sa femme battait à droite au lieu de battre à gauche. Il crut d'abord le fait impossible, mais enfin il en parla à M. Chambard, qui m'a prié d'examiner le cas. Cette jeune femme, je pourrais presque dire cette enfant, paraît bien formée; elle a de petits seins forts jolis, de jolies mains, et elle est bien faite.

En palpant la moitié gauche et antérieure de la poitrine, on ne peut sentir battre le cœur en aucun point. Si on ausculte, les battements du cœur sont perçus, mais ils paraissent éloignés.

Si on palpe la moitié droite et antérieure de la poitrine, on sent le cœur battre avec force, car la jeune femme a de l'émotion. En examinant avec attention, je

sens que la pointe du cœur bat dans l'intervalle de la quatrième et de la cinquième côte (je le crois, du moins, car je n'ai pu me livrer à cet examen avec autant de facilité que je l'aurais voulu), à la partie inférieure du sein droit, à droite du sternum, et à trois ou quatre centimètres de la ligne qui passe par le milieu du sternum, et à un centimètre environ du bord droit du sternum. Dans ce point, les battements étaient visibles à l'œil, car on voyait le point que j'ai indiqué, soulevé à chaque impulsion du cœur. — Le cœur est sain, dimensions normales; aucun bruit anormal aux deux orifices. Je percute la région droite, au-dessous du cœur; je rencontre l'estomac qui résonne d'une façon spéciale et qui paraît contenir beaucoup de gaz.

A gauche, en percutant de haut en bas, au-dessous du poumon, je trouve le foie qui est mat à la percussion, mais dont les dimensions sont normales.

La malade étant couchée sur le côté gauche, je percute le côté droit, et je découvre la rate au-dessous du poumon droit. En résumé : cœur à droite, rate à droite; foie à gauche. La mère et le frère de cette femme n'offrent rien de semblable, je les vois moi-même pour m'en assurer. Le mari de Bamba René me dit que dans sa famille il n'y a que sa femme qui ait une pareille anomalie.

III

RELIGION

COLLÉGE DES DERVICHES, PRÈS DE CASSERLIN.

5 juillet 1861.

Ce collége est présidé par un cheik dont le titre se transmet de père en fils. Un autre cheik de derviches, vieillard à barbe blanche, est venu assister aux exercices. Le premier est un homme à barbe noire, à turban, ayant l'air distingué. Parmi les derviches, je distingue un jeune enfant de douze à quatorze ans, blond, fort joli, avec de longs cheveux; il ressemble si fort à une femme, que je suis certain qu'il a, au moins, une imperfection des organes génitaux. Très-probablement ce petit garçon sert de femme à ses confrères. Un autre garçon de dix-sept ou dix-huit ans, fort joli aussi, attire mon attention. Les cheveux des vrais derviches ont trente à quarante centimètres de long.

On nous invite à entrer dans la mosquée; mais il faut préalablement se déchausser et confier ses souliers à un vieux Turc, qui perçoit une légère redevance pour les garder. A ce moment, les derviches sont accroupis en cercle, les yeux fixés sur la chaire au-dessous de laquelle se tient le cheik; à la gauche de celui-ci sont les musiciens. Toute l'assistance se dandine d'arrière en avant et crie : « Allah! Allah! Dieu! Dieu! » Cet exercice dure

huit ou dix minutes, après quoi, un homme se lève et chante une histoire du prophète ; de temps en temps, on entend des cris d'approbation. Le président fait une prière, puis tous se lèvent, et les yeux toujours fixés sur le cheik, ils commencent à faire des mouvements d'arrière en avant en abaissant le corps. En même temps, ils font entendre un bruit sourd, analogue au rugissement du lion ; ce bruit est rendu plus fort par la sonorité de la pièce. Ce manége continue sans interruption pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure. Quelques derviches ploient leur corps avec une sorte de fureur ; à chaque instant, on croirait qu'ils vont se briser la tête sur le sol. Le cheik est au milieu; il n'a pas l'air de se fatiguer trop, il ménage ses forces. Pour faire acte d'humilité probablement, le président va occuper la place d'un de ses inférieurs, qui passe alors à la place d'honneur. C'est lui qui bat, pour ainsi dire, la mesure en balançant son corps; ceci m'explique pourquoi les assistants tiennent toujours les yeux fixés sur le cheik. — Bientôt les mouvements du corps deviennent de plus en plus rapides; pour s'exciter encore davantage on bat plusieurs espèces de tambours. Je quitte la salle au moment où la fureur arrive au plus haut degré.

Tous les derviches ne s'inclinent pas également, il y en a qui vont presque jusqu'à terre, ainsi que je l'ai dit; d'autres ne font qu'abaisser la tête. Quelques-uns ont la tête découverte et renvoient en arrière leur longue chevelure; d'autres travaillent en conservant leur turban. Les assistants peuvent s'accroupir sur des peaux de mouton, le cheik a une belle peau de tigre.

RAMADAN.

1er mars 1862

Le mois de ramadan dure trente jours. Les enfants jusqu'à seize ans, les femmes arrivées à la dernière période de la grossesse, les nourrices, les malades, les voyageurs, sont dispensés de faire ramadan. Les vieillards rentrent dans cette liste. Les soldats font ramadan, mais ils n'y sont pas absolument obligés. Ils y a des gens saints qui jeûnent non-seulement pendant ramadan, mais pendant trois mois de l'année. Usages pendant ce temps consacré : — A la prière, on peut se rincer la bouche, mais on ne doit pas avaler l'eau. On fait deux repas par jour: le premier de six heures et demie du soir à sept heures et demie; le deuxième de quatre heures du matin à cinq heures. Ceux qui doivent travailler pendant la journée dorment après le premier repas, les autres vont se promener et visiter leurs amis pendant toute la nuit. Les riches dorment depuis cinq heures du matin jusqu'à midi.

Pendant le mois de ramadan, on dépense beaucoup plus qu'en temps ordinaire, car les gens qui ne mangeaient de la viande qu'une fois, en prennent deux fois pour se soutenir.

On ne se marie pas et on ne pratique pas la circoncision ; il est défendu au mari de coïter avec sa femme pendant le jour, mais pendant la nuit, les dames vont se vendre, et se vengent ainsi de l'abandon où on les laisse pendant le jour.

On chôme presque complétement dans les ministères, on travaille seulement de deux à cinq heures de l'après-midi. A l'hôpital, les médecins font leur visite le matin. Les trois jours qui terminent le ramadan et les trois jours qui suivent on peut manger, c'est fête. Les amis se visitent, on prend du café, on mange des bonbons et on se fait des souhaits. Les riches donnent de l'argent et des vêtements aux pauvres.

Pendant le ramadan, les riches distribuent aussi des vivres aux nécessiteux. Chez N... on en reçoit de dix à vingt dans la cour.

Je sors de chez moi, vers quatre heures quarante minutes. Aucun Arabe ne fume dans les rues; la plupart des cafés sont fermés; les Arabes ont une petite canne à la main, au lieu de pipe.

Vers six heures, chacun allume sa pipe et prend du café. Dans la soirée, les cafés s'ouvrent, j'entends des orchestres composés de musiciens arabes; la jeunesse dorée arabe circule par la ville, surtout sur l'Esbekieh, et va dans les cafés européens jouer et voir jouer au billard.

Il est d'usage au Caire que, la veille de ramadan, tous les cheiks de la ville aillent à la citadelle. Ils empruntent, pour cette cérémonie, de beaux vêtements d'officiers, de généraux; ils se rendent à cheval et en corps à la citadelle, puis ils font une entrée solennelle en ville. J'ai vu le cortége, mais comme il ne présentait rien d'intéressant, je n'en dis rien. Pendant que j'étais dans la rue à l'attendre, des bandes de gamins passaient en chantant. Une de ces bandes s'est arrêtée devant nous en criant :

« Vivent les musulmans! À mort les chrétiens! » Ils chantaient : « Que les chrétiens périssent tous et que les musulmans soient immortels ! » C'est H... qui nous a traduit leurs cris ; nous avons bien ri, et il y avait de quoi.

A neuf heures, je vais à la gare assister à la réception du tapis de la Mecque. Nous prenons place sur une terrasse à côté du bureau du télégraphe; elle est déjà pleine de curieux. Une foule considérable a envahi la gare et se promène au milieu des rails du chemin de fer avec une insouciance réellement prodigieuse. Un kiosque a été construit au nord de la gare ; il est richement orné, garni de canapés et élevé au-dessus du sol; j'aperçois dans l'intérieur des Turcs richement costumés. En face de nous, sont les sapeurs avec leur shako en peau d'ours noir et leur tablier de cuir. À côté d'eux, on aperçoit la musique et les soldats. Tous ces hommes sont noirs portant le fez à plaque de cuivre. Les fantassins ont le sac au dos, ils ont un fusil, mais pas de sabre.

A neuf heures et demie, le sifflet du train se fait entendre, et quelques instants après, je vois la foule s'écarter pour laisser passer le convoi qui avance au milieu de cette multitude. Très-certainement il doit arriver des accidents dans une pareille cohue, mais comme il n'y a pas de journaux pour les rapporter, tout passe inaperçu.

Dans un des nombreux wagons, j'aperçois les soldats noirs qui accompagnent le *tapis*. Ils sont habillés de blanc, veste blanche, pantalon blanc, ils ont des souliers aux pieds et sur la tète un fez rouge. Sur le dos, ils portent un sac, et derrière celui-ci une bouteille en cuir pour contenir de l'eau. Dans d'autres voitures soigneu-

sement fermées, il y a des harems qui reviennent de la Mecque.

Enfin, sur un truc, vient le tapis recouvert d'une espèce de tente. Elle ressemble tellement à la petite maison que l'on place sur les dromadaires en voyage, que je croyais d'abord avoir affaire à une litière quelconque. Au-dessus de la tente ou *mahmal* terminé en pointe, il y a une tige qui soutient un petit globe ; le tout est surmonté d'un croissant. Le tapis, en velours rouge, mais passé, est couvert de broderies fort riches ; sur le truc qui le porte sont rangés plusieurs personnages. L'un d'eux attire l'attention : c'est le derviche qui a le privilége d'accompagner, chaque année, le tapis. Ce derviche est un gros gaillard, nu jusqu'à la ceinture, portant pour tout vêtement un pantalon blanc ; il a des cheveux longs tout ébouriffés. Dès que le train s'arrête, la foule se précipite pour toucher le tapis, et les cawas ont grand'peine à écarter les fidèles à coups de bâton. Après le truc privilégié, vient un wagon richement décoré sur lequel un fidèle agite un drapeau vert.

Dès l'arrivée du mahmal, la musique se fait entendre, elle ne joue pas en mesure et elle abuse surtout de la grosse caisse. Bientôt on amène devant le mahmal le dromadaire chargé de le porter. Il paraît que cet animal n'a pas d'autre emploi ; revenu de voyage, il se repose jusqu'à l'année suivante. Il est sacré ; on respecte sa vieillesse, et il meurt toujours de mort naturelle, jamais on ne le tue. Il a la tête et le cou recouverts de velours rouge brodé, et, sur le dos, une magnifique selle qui doit recevoir le mahmal. Les pèlerins qui ont accompagné

le mahmal le transportent sur le dromadaire. L'animal s'accroupit, et je remarque qu'il ne grogne pas quand on le charge, puis il se lève, et la musique se fait entendre de nouveau. Quatre dromadaires, montés par le derviche et trois pèlerins, viennent derrière lui.

Quand tout est organisé, le cortége se met en marche. Pour élargir les voies, les cawas distribuent de temps à autre de grands coups de bâton. Les Arabes les reçoivent sans se plaindre; bien plus, ils semblent comprendre que les coups de bâton sont l'accompagnement obligé de la fête.

Au moment où le cortége s'éloignait, une autorité quelconque lance à la foule, qui s'est approchée du kiosque, de petites pièces d'or de cinq piastres égyptiennes, me dit-on. Tout le monde se précipite pour les ramasser, mais les cawas, qui étaient tout prêts, font pleuvoir une grêle de coups de bâton sur les plus avides. L'Arabe battu se relève, mais s'il se baisse encore, de nouveaux coups l'atteignent. Cette mêlée en public est très-drôle et fait la joie des spectateurs, pour lesquels une fête sans coups de bâton serait dépourvue d'intérêt. Ce fait peint bien les mœurs du pays; les habitants sont habitués dès l'enfance à recevoir des coups et à ne pas s'en formaliser. Les cawas avaient beau jeu, car les victimes leur tendaient l'échine de bonne volonté.

Nous quittons la gare pour aller nous rafraîchir; nous demandons ensuite à plusieurs Arabes de quel côté s'est dirigé le cortége, mais ils essayent de nous tromper; ils nous regardent de travers. Nous recevons une pierre sur la capote de notre voiture, ce qui paraît singulière-

ment effrayer M. Coulomb, dont la bravoure ne semble pas exagérée. Les passants, nous dit-on, nous appellent « chiens. »

Il y a trois ans, un officier de la marine française s'était arrêté, pour voir le cortége du tapis, dans une des rues du Caire qui avoisinent la citadelle. Il fut rencontré là par de fidèles croyants qui le bâtonnèrent d'importance; il ne dut son salut qu'à l'intervention d'un Arabe qui le fit entrer dans sa maison. L'affaire fit grand bruit; l'officier avait été abîmé et fut longtemps à se rétablir; on pendit le coupable, c'était justice. Au Caire, il n'est pas difficile de trouver un criminel, les individus étant divisés par corporations et chaque corporation ayant un cheik.

Dopeh, 26 février 1862.

Nous rencontrons dans la grande rue qui mène à Settisenap, le cortége des gens qui vont au Dopeh. Pour ne pas me répéter trop souvent, je laisse de côté les détails pour ne parler que d'un fait qui m'a frappé.

A un moment donné, un mouvement inaccoutumé s'est produit dans la foule, les Arabes se couchaient à terre. Un de mes compagnons, qui voyait mieux que moi, m'a assuré que l'on forçait bien des gens à se coucher à grands coups de bâton, et qu'on les maintenait à terre avec les pieds. Suivant l'usage, on éreintait le derrière de ces malheureux en attendant le passage du cheik. Plusieurs cheiks ont passé sur les hommes couchés pour s'assurer que tout allait bien, et que le cheval pourrait avancer sans crainte. J'ai vu ensuite des individus mar-

cher sur les fidèles en brûlant des parfums dans des cassolettes. Enfin le cheval a paru monté par le cheik. Un instant, l'animal a hésité devant le tapis humain, puis il a mis le pied sur le premier homme et s'est avancé lentement. Le cheik avait un énorme turban vert, et il portait, obliquement attaché sur le turban, un magnifique cachemire. Sa main gauche semblait tenir la bride, sa main droite était écartée (je n'ai pu apercevoir sa belle bague). Il avait l'air de marmotter quelque chose, une prière probablement. Trois hommes l'accompagnaient.

Le cheik passé, on relève les victimes; des individus les prennent à bras le corps et les élèvent en l'air. Tous ces malheureux paraissent abasourdis; on dirait qu'ils ont vu quelque chose d'effrayant ou qu'ils ont éprouvé une sensation horrible. Ceux qu'on enlevait à bras le corps avaient, presque tous, les yeux et la bouche à demi-ouverts, les bras très-écartés. On reconnaît facilement ceux que le cheval a écrasés, à leur figure défaite; ceux qui peuvent marcher sans aide, ont l'air d'être ivres, ils avancent la tête en avant, et à chaque instant ils ont besoin d'être soutenus. Dans cette occasion, je n'ai pu voir que ce qui s'est passé devant moi, mais je puis affirmer que les trois quarts des victimes sont abîmés. Hier, me disent ces messieurs, deux Arabes ont été emportés comme morts dans la maison du cheik. On fait revenir les blessés en les élevant et en comprimant leur poitrine.

J'allais me retirer, quand on vient me dire qu'un homme est mort écrasé. Aussitôt je traverse la foule avec

M. N., j'écarte les gens qui font cercle, et j'aperçois un individu couché sur le dos. Il a les yeux fermés, les lèvres décolorées et humectées par un peu de bave; il ne fait plus aucun mouvement. Un Arabe essaye de le rappeler à la vie, en lui faisant jouer l'articulation du genou, et en lui soulevant les jambes et les cuisses, mais c'est en vain; la jambe et la cuisse, abandonnées à elles-mêmes, retombent lourdement sur le sol. Un autre Arabe agite l'air devant la figure du malheureux, également sans succès. Alors M. N. crie, en me montrant: « Hakim, hakim, » et je me baisse pour prendre le bras gauche du blessé.

Je veux tâter le pouls, et je ne puis le sentir. Pendant que je cherche encore, un fanatique saisit mon bras et s'efforce de l'écarter du moribond, en murmurant: « Il n'est pas besoin de médecin. » Je m'aperçois alors que l'assistance voit de très-mauvais œil mon intervention. Malgré cela, je m'apprête à recommencer, quand N. me dit: « Allons-nous-en; nous ne sommes plus en nombre, ces messieurs sont partis. » En effet, nous étions tous deux seuls au milieu de la foule, et si nous avions insisté, on aurait pu nous maltraiter. Aux yeux des bons musulmans, cet homme était un saint, et, par mon contact, je le souillais, car je suis impur. Nous avons à grand'peine traversé la multitude pour aller reprendre notre voiture..

Le peuple paraissait mal disposé pour nous. Sur les terrasses, aux fenêtres, il y avait grand nombre de femmes couvertes de fort beaux habits et le visage découvert.

Ainsi, cette cérémonie est fort curieuse, mais on ne peut en bien juger qu'en la suivant sur l'Esbekieh ; dans les rues, il y a trop peu d'espace.

IV

INDUSTRIE

1° FABRIQUE DE SUCRE DE FARSHOUT.

La canne est écrasée entre trois cylindres de fer, dont deux inférieurs et le troisième placé au-dessus ; ils sont mis en mouvement par une machine de la force de douze chevaux. Le suc coule à travers une rigole ménagée entre les deux cylindres inférieurs, et on l'élève au moyen d'une pompe pour le verser dans des vases où il subit une première préparation. Là, le sirop se rend à la partie inférieure et les saletés et les impuretés sont enlevées à mesure qu'elles viennent à la surface. Le sirop est ensuite versé sur d'énormes filtres remplis de charbon animal concassé, et il se décolore et se clarifie. La religion musulmane ne veut pas qu'on se serve du sang des animaux, comme on le fait en France. Puis, le suc traverse des tuyaux qui le conduisent sur des cylindres de cuivre parcourus par de la vapeur, et il perd une partie de son eau. Il passe de là dans des vases en cuivre où il subit une première, puis une seconde coction. Chacune d'elles dure de vingt à trente minutes. Le sirop est enfin versé dans des moules, et l'on obtient du sucre brut qu'il faut

raffiner encore si l'on veut du sucre bien blanc. Pour cela, on fait couler sur le pain qui va se solidifier un sirop bien pur et bien transparent qui achève de le clarifier. La partie inférieure du pain est, en général, un peu sale et inégale, aussi a-t-on des instruments pour l'enlever et faire un pain très-régulier.

Les séchoirs sont à la partie supérieure de l'établissement.

Les moules pleins de sirop sont placés au-dessus des anneaux d'une longue chaîne qui va de la partie supérieure de l établissement à la partie inférieure. Il y avait là un crochet dont je ne me rappelle plus l'usage, quoiqu'il m'ait été expliqué par M. Dikson, ingénieur anglais attaché à l'établissement. J'ai visité deux chambres où l'on peut sécher rapidement les pains, au moyen d'un courant d'air chaud, quand les commandes sont très-nombreuses. Il paraît que le sucre blanchit en vieillissant.

L'usine occupe cinq cents personnes divisées en deux catégories : 1° ouvriers de jour ; 2° ouvriers de nuit. Au mois de janvier, époque de la coupe des cannes, on emploie cinq cents personnes dans les champs ; ce qui fait un total de mille individus. Voici le salaire des ouvriers :

1° Enfants.	1 piastre.
2° Individus plus âgés . . .	1 piastre et demie.
3° Ouvriers le mieux payés.	3 piastres.

Ibrahim-Pacha a fondé l'établissement ; il paraît qu'il aimait beaucoup l'industrie, et il était connaisseur.

Je vais avec M. Dikson visiter les plantations de cannes à sucre. Elles sont fort près de l'usine et de chaque côté d'un petit canal à ciel ouvert qui conduit les eaux dans les champs. Aujourd'hui, 18 mai, les cannes s'élèvent de quinze centimètres au-dessus du sol. Pour planter les cannes, on prend des tiges que l'on couche dans la terre à deux pouces environ de la superficie du sol, et une petite canne pousse au niveau de chaque œil de la tige. Les cannes sont couchées en long et avec ordre. Les champs sont toujours en contact avec l'eau des conduits, mais ils ne sont jamais inondés. Il faut neuf mois pour que la canne à sucre soit bonne à couper. En général, on fait chaque année de nouvelles plantations, mais on pourrait se borner à couper à fleur de terre et on aurait une deuxième pousse l'année suivante. Pour féconder la terre, on se sert du fumier de pigeon. Il y a près d'ici cent pigeonniers qui contiennent deux ou trois mille sujets. La canne, plantée en avril, est bonne à couper en janvier.

En visitant les champs, je remarque que les poteaux du télégraphe électrique ne sont point disposés comme en France. Ils sont entourés par un petit mur circulaire en terre, haut de quatre pieds environ et assez éloigné du poteau, qu'il protége contre les animaux, bœufs et autres.

M. Dikson me conduit à un moulin arabe. Ce moulin est mû par un cheval que pourchasse un jeune enfant; il est formé de deux pierres superposées; les pierres seules sont mobiles. Il n'offre rien de très-remarquable. Quant au vieux meunier, il a l'index de la main droite

coupé. Il prétend que dans son enfance, il a été piqué par un serpent et que pour éviter des accidents plus graves, ses parents ont abattu le doigt. Ce récit sent la fable. A chaque instant, on observe en Égypte des mutilations semblables ; j'ai vu des gens qui avaient le pouce coupé ; d'autres étaient éborgnés, un autre avait le pouce tout luxé ; tout cela pour éviter la conscription, car le fellah a horreur du service militaire. Il paraît cependant qu'il ne manque pas de bravoure quand il est bien commandé.

J'ai visité, le 6 juin, la fabrique de Roda, j'y ai vu M. Lambert, ingénieur français, établi dans le pays depuis deux ans. Les détails que je pourrais donner encore ressemblent trop à ceux que je viens d'exposer, pour que je veuille les faire connaître. Même disposition, mêmes procédés.

2° FOURS A ŒUFS DE GIGET.

25 avril 1862.

Je vais visiter les fours à œufs qui sont dans la partie nord de Girget, à l'extrémité du village.

On entre d'abord dans une petite cour, puis dans une pièce couverte de paille et qui contient les Arabes *couveurs*. Dans le fond de cet appartement, j'aperçois une porte si basse qu'on ne peut y passer qu'en se baissant beaucoup. Je la traverse cependant et je me trouve dans une salle voûtée, élevée de sept pieds au-dessus du sol. Tout à côté, il y a une chambre destinée à mettre des poulets. Vis-à-vis de la porte basse qui m'a donné pas-

sage, se voit un trou tellement étroit qu'il faut se mettre à quatre pattes pour aller plus loin. Il fait déjà bien chaud dans la salle où je suis; que vais-je devenir dans le four proprement dit! J'hésite un instant, puis je me mets en position; j'allonge un peu la tête, mais la chaleur est trop forte; j'hésite encore; enfin m'y voilà.

Je pénètre dans un long couloir de chaque côté duquel sont quatre fours superposés; il est éclairé par de petits trous percés à la voûte, qui laissent passer l'air et la lumière. Le sol est divisé en quatre espaces, limités par des renflements en terre. Chacun de ces espaces est garni de nattes : si les petits poulets s'échappent, ils ne peuvent franchir ces élévations de terre qui s'élèvent à dix centimètres au-dessus du sol propre. Dans le mur, de distance en distance, sont creusées des niches où les Arabes déposent leurs affaires; il y a aussi des trous en forme de nid qui reçoivent les lampes.

Chaque four s'ouvre dans le couloir par deux orifices, l'un supérieur, l'autre inférieur; le premier est assez grand pour livrer passage à un homme, le second ne pourrait être franchi que par un enfant. Chaque orifice correspond à un four particulier, car je l'ai déjà dit, chaque four est, en réalité, formé de deux fours, un supérieur, l'autre inférieur. Le supérieur reçoit l'air et la lumière par une ouverture fort étroite pratiquée à la voûte; l'inférieur communique avec l'autre par un trou qui sert à passer d'une cavité dans l'autre, ainsi que je l'ai vu faire. Ce trou est garni d'un rebord pour empêcher les œufs de tomber. Du reste, on peut empêcher la communication au moyen d'un paillasson, quand on le juge

nécessaire. Le sol des fours est couvert de paille pour garantir les œufs.

Des femmes payées *ad hoc*, parcourent les villages pour faire les achats ; elles payent les œufs à raison de sept œufs pour vingt paras, elles les apportent aux *couveurs* qui les refusent s'ils sont âgés de plus de cinq jours. Quand ils en ont une quantité suffisante, quatre mille au moins, six mille au plus, ils les placent sur la paille qui recouvre le four inférieur, puis ils font brûler de la paille hachée dans une sorte de gouttière placée sur le devant du four supérieur. Cette paille, hachée et à l'abri des courants d'air, brûle lentement et se carbonise sans produire de flamme. On renouvelle la paille plusieurs fois, trois fois, je crois, chaque jour. J'ai vu un Arabe, couvert seulement d'un caleçon, pénétrer dans le four supérieur, puis descendre dans le four inférieur pour retourner les œufs. On les laisse ainsi dix jours dans le four inférieur, en ayant bien soin d'entretenir la paille qui brûle; après dix jours, le feu est éteint, et les œufs demeurent à leur place, pendant quatre jours encore; la température se conserve assez élevée. Enfin, les œufs sont transportés dans le four supérieur, qui n'est pas chauffé, mais qui est assez chaud; là, ils restent vingt-deux jours. Ainsi, je me résume :

1° Œufs âgés au plus de cinq jours ;
2° Dans le four inférieur : quatorze jours ;
3° Dans le four supérieur : vingt-deux jours.

Quand les œufs sont dans le compartiment inférieur, la gueule du four est fermée avec un tampon de chanvre.

Dès le sixième jour, on regarde les œufs au travers des rayons solaires pour voir si le poulet se forme; s'il ne se forme pas, on jette l'œuf qui sera cuit et donné en pâture aux poussins à vendre.

Les poulets éclosent tous le même jour; il paraît que sur six mille œufs, il y a environ un *monstre*. Les nouveaux venus sont gardés dans un four jusqu'au moment de la vente; là, ils sont en liberté, on leur donne à manger du blé et les œufs gâtés, cuits ainsi que je l'ai dit. Les *couveurs* sont au nombre de quatre.

Les poulets sont vendus très-peu de temps après leur naissance; au Caire, on les paye dix paras chacun, et ce sont les plus petits. On n'attend pas plus de deux mois pour les mettre à la broche: au bout d'un an ils seraient trop coriaces. Ils grandissent, ou plutôt ils vieillissent plus tôt qu'en France; ils restent toujours de petite taille. Le couveur perd un tiers de ses œufs.

Il paraît qu'il y a des fours dans la basse et dans la haute Égypte. Dans l'établissement que je visite, on fait éclore environ quatre-vingt mille œufs dans l'année. Ce chiffre me paraît au-dessous de la vérité, car, dans ce moment même, il y a trois fournées qui travaillent.

Il y a toujours quelqu'un pour veiller auprès des fours. Autrefois, ceux-ci appartenaient au gouvernement, mais aujourd'hui, ils sont la propriété des particuliers. Les fours que je visite coûtent huit cents piastres égyptiennes de loyer, soit deux cents francs. Dans chaque four, on peut mettre sept mille œufs, mais il y en a toujours au moins quatre mille.

Voici un moyen employé par les Égyptiens pour savoir

si un œuf est mauvais ou bon : on le met dans l'eau ; s'il surnage, il est mauvais ; s'il va au fond, il est bon. Les œufs fêlés ou trop petits sont rejetés. Les couveurs ne veulent pas me donner d'œufs à casser, me disant que cela est « haram, » mauvais. Les œufs d'Égypte ne sont pas gros.

M. N., qui a fait construire des fours pour les exploiter, ne peut pas me dire à quelle température on les chauffe ; il n'y a pas de règle bien formelle, les couveurs apprécient.

En Égypte, les poules pondent plus souvent qu'en France, mais, chose curieuse, celles qui sont nées dans les fours ne veulent jamais couver. D'ailleurs, comme on enlève les œufs à mesure qu'ils sont pondus, il est bien certain qu'il devient impossible, même aux poules de bonne volonté, de les faire éclore.

La poule d'Égypte est toute petite, sa couleur est assez variable, elle pond dans de petits trous dans les maisons mêmes.

Lorsque les petits poulets couvés dans les fours sont éclos, on les attrape avec la main et on les retire du four pour les mettre sur une natte, à une température de vingt degrés, à peu près ; au moyen de claies disposées à cet effet, on divise l'espace qu'ils occupent en petits compartiments, car sans cette précaution, ils s'étouffent. On leur donne à boire dans des écuelles en terre, et on les nourrit avec du jaune d'œuf dur ; on jette le blanc avec soin, car il paraît que c'est un poison pour eux. On continue le jaune d'œuf pendant les cinq ou six premiers jours ; le septième, on mêle le jaune avec du blé

fin et concassé; enfin, après quinze jours, on leur donne des criblures, ce qu'on appelle grenaille, et on les laisse courir dans les champs. Du jour où on leur fait manger de la grenaille, il faut leur arracher les grandes plumes des ailes, qui les empêcheraient de croître. Les poulets de fours naissent avec peu de plumes. Au bout de deux mois, ils peuvent être rôtis; on les vend alors trois piastres la paire; à quatre mois, on les vend trois piastres chaque tête; et, à six mois, quatre piastres et demie ou cinq piastres. Ce sont les prix de détail. En gros, ils se vendent, à deux mois, cinquante paras; à quatre mois, cent paras; et à six mois, trois piastres et demie à quatre piastres.

On conserve les plus beaux sujets pour la reproduction.

Ici, on ne chaponne pas; on ne châtre pas les béliers, on châtre les taureaux pour les rendre plus dociles au travail. On ne châtre pas les buffles, on ne tue les femelles de ces derniers animaux que lorsqu'elles sont très-vieilles ou lorsqu'elles naissent mal conformées; les buffles mâles sont fréquemment abattus jeunes. Dans la basse Égypte, ils sont très-méchants; les femelles ne sont pas méchantes.

On châtre parfois les chevaux, quand on voit accoupler un cheval avec une jument.

Dans la basse Égypte, le dindon s'élève difficilement, les deux tiers meurent jeunes. A quoi cela tient-il? Est-ce à l'humidité, à la température moins élevée? Quand il fait froid, on en perd considérablement.

Les oies s'élèvent difficilement; elles appartiennent à une race plus petite que celles d'Europe.

Dans chaque gros village, il y a par semaine un jour de marché où l'on peut acheter dix mille œufs.

Les pigeons sauvages se vendent dix paras la paire. Les pigeons domestiques valent trois piastres et demie la paire.

Les poulets peuvent mourir de la pépie, mais ils sont sujets à une certaine maladie d'yeux, dans laquelle ces organes sortent des orbites.

V

JÉRUSALEM

MOSQUÉE D'OMAR.

5 juillet 1862.

Ce matin, je vais visiter la mosquée d'Omar, conduit par M. de Barrère. Je suis en nombreuse compagnie. M. de Vaqué, M. Badington, fils d'un Anglais, naturalisé Français, la veuve d'un général russe, le chancelier du consulat de France, un dessinateur, etc., etc.

Il paraît que, jusqu'à la guerre de Crimée, on ne pénétrait pas dans cette mosquée. Toutefois, le prince de Joinville y était entré, puis après lui, le prince Maximilien d'Autriche, le duc et la duchesse de Brabant ; M. de Barrère est le premier qui ait pu y pénétrer, sans appartenir à une famille princière. Aujourd'hui il tient à en faire les honneurs aux Français et il ne permet pas qu'ils donnent quoi que ce soit. Les Anglais payent par tête

une livre sterling; je croyais que c'était seulement une demi-livre.

Autrefois, on ne pouvait même pas regarder la mosquée sans être insulté. Les gardes de ce lieu étaient et sont encore des noirs nubiens, qui auraient impitoyablement mis à mort quiconque aurait tenté de s'y introduire. Il paraît que ce matin, le fils du cheik de la mosquée leur avait donné du haschisch et on les avait éloignés du lieu par lequel nous devions entrer. Du reste, nous avons des cawas du consulat anglais et français et des hommes de la zaphté, qui les auraient battus s'ils avaient osé nous insulter. Nous nous sommes rendus à la mosquée, en grande cérémonie et précédés de trois cawas qui tapaient la terre de leurs cannes.

On pénètre dans la mosquée par une vaste cour qui offre un grand intérêt. En effet, le sol de la cour a été égalisé; c'était le mont Mor... qui se terminait par une roche. Dans plusieurs endroits, la roche est encore à nu; on aperçoit de là, le mont des Oliviers qui est à l'Est.

Avant de monter les marches qui conduisent à la cour proprement dite de la mosquée, nous prenons des chaussons. Au milieu de cette deuxième cour, devant la mosquée, il y a deux réservoirs d'eau. A l'est, une sorte de coupole, au milieu de laquelle est suspendue une chaîne dont il ne reste plus que peú d'anneaux. C'est le dôme du Jugement, c'est là que David rendait ses jugements. En prêtant serment, les témoins devaient tenir un anneau de la chaîne, et l'anneau se détachait et demeurait dans leur main, s'ils mentaient ou s'ils n'étaient pas décidés à dire la vérité (M. de Barrère).

L'extérieur de la mosquée est fort beau et fort imposant; quatre portes sont placées aux quatre points cardinaux. La lumière arrive dans l'intérieur par de petits trous garnis de verres colorés et ménagés dans des lames de plâtre, percées d'une façon fort originale. La lumière tamisée dans ces petits trous produit un fort bel effet.

Il règne dans la mosquée un demi-jour qui ajoute encore à l'émotion que l'on éprouve en entrant. L'intérieur comprend, autant que je puis me le rappeler, trois enceintes. Entre la première et la troisième existe un couloir qui fait le tour de la partie la plus importante, qui contient l'Aire sacrée. Dans la deuxième enceinte, il y a un trou par lequel on peut passer la main pour sentir l'empreinte du pied de Mahomet.

L'aire sacrée est une calotte de rochers, inégale et faisant une saillie assez considérable. Autrefois, à côté de chaque aire, se trouvait une citerne dans laquelle les ouvriers allaient puiser de l'eau pour se désaltérer. Sur le côté est du rocher, se voient les empreintes de l'ange Gabriel. Quand Mahomet s'enleva dans le ciel, le rocher voulut le suivre et Gabriel dut le retenir avec ses doigts. Sur l'un des côtés de l'aire, je remarque l'étendard du prophète et celui d'Omar.

Nous pénétrons sous la roche dans une cavité assez vaste où ont prié différents saints dont les noms m'échappent. Pour les musulmans, ce rocher est suspendu en l'air. Au moment du départ de Mahomet, quand l'ange Gabriel l'arrêta, il s'était déjà élevé à une certaine hauteur et il est toujours resté à la même place. Au pour-

tour de cette crypte, on a mis un enduit en plâtre qui résonne sous la main. Cet enduit, disent les croyants, n'est pas suffisant pour soutenir la pierre, mais il empêche les gens d'avoir peur. Voici à quelle occasion on se décida à le faire. Une musulmane enceinte voulut un jour pénétrer dans cette crypte; en voyant la pierre énorme suspendue en l'air et placée au-dessus de sa tête, elle eut une peur violente et elle fit une fausse couche. On résolut alors de construire un petit mur qui ne serait pas assez puissant pour retenir la roche, mais qui préviendrait de nouveaux accidents. Inutile de dire que le rocher en question fait partie d'une citerne et forme un tout. L'intérieur de cette crypte est blanchi à la chaux ainsi que le trou par lequel on faisait passer le vase pour aller chercher l'eau dans la citerne. Le sol résonne et au-dessous il doit y avoir une cavité assez profonde, une citerne également.

Tout autour de la mosquée, il y a de belles faïences avec des inscriptions arabes; à l'ouest, les murs sont assez délabrés.

MOSQUÉE D'EL-AKOU.

La mosquée d'El-Akou, placée au sud de la précédente, est moins belle. Les murs sont blanchis à la chaux et, par place, ils sont recouverts d'inscriptions arabes; au-dessous, sont les écuries de Salomon, dit-on.

A l'extrémité sud, on voit l'endroit où Omar a prié; à l'ouest, une série de voûtes paraissant dater de l'époque des croisades et ayant servi à abriter les templiers. Dans

la mosquée, je remarque la chaire où prêcha Omar. On montre aussi l'empreinte du pied de Jésus-Christ, j'avoue que je n'ai vu aucune empreinte. Les dames russes, plus pieuses et plus croyantes, ont baisé la pierre avec dévotion et ont récité une prière.

Nous visitons le berceau du Christ. Pour arriver dans la salle basse où on le conserve, il faut descendre une trentaine de marches. Le berceau n'est qu'une auge de pierre recouvert d'un petit dôme de pierre. Les chrétiens ne croient pas que ce berceau soit authentique, mais ils vont le voir.

Vers le nord, existe la porte dorée ; elle est à l'extrémité d'une construction de médiocre dimension. Là, deux portes murées ; elles étaient autrefois, dit-on, garnies de lames d'or. Ces portes présentent deux petites fenêtres ; c'est là que le grand-prêtre juif regardait s'élever la fumée des sacrifices que l'on faisait sur la montagne des Oliviers. Aussitôt qu'il avait aperçu la fumée, il se rendait au temple dans le saint des saints, et prononçait le vrai nom de Dieu.

ÉGLISE SAINTE-ANNE.

Cette église a été donnée récemment à la France, ainsi qu'une partie des terrains qui l'entourent.

Construite par les chrétiens, elle devint plus tard école musulmane. Dans ces dernières années, un pacha, craignant qu'elle ne tombât entre les mains des chrétiens, y fit construire un minaret qui n'a jamais été terminé ;

il avait demandé des fonds au sultan. disant que c'était pour une mosquée; c'était un mensonge.

M. de Barrère s'est fait donner cette église, dont la restauration coûtera à la France près d'un million. Le déblaiement est estimé 80,000 fr. et le mur d'enceinte 150,000 fr. M. de Barrère est fort glorieux de sa conquête, mais les musulmans sont furieux; ils ont déjà voulu le faire assassiner. Cette église est très-délabrée, les voûtes tiennent encore, mais elles devront être rebâties. Au-dessous de l'autel, se trouve une crypte dans laquelle se sont réfugiés *incontestablement* sainte Anne et saint Joachim. Cette crypte, creusée dans la pierre, est inégale et forme un énorme fer à cheval dans lequel on descend des deux côtés de l'église. M. de Barrère nous a remis comme des reliques quelques fragments de pierre qui proviennent de cette crypte.

FEU NOUVEAU.

Dimanche 6 juillet.

Un monsieur du consulat espagnol, qui loge avec nous, a assisté à la cérémonie du feu nouveau. Elle a lieu de la façon suivante. Des Grecs, des Coptes, des Arméniens, se rendent, hommes et femmes, au pourtour du Saint-Sépulcre. Le patriarche pénètre avec un autre prêtre dans l'enceinte sacrée dont il ferme la porte. Quand le feu nouveau *est descendu du ciel*, il le passe par de petites fenêtres aux nombreux fidèles qui se battent pour allumer leur cierge; il y a une mêlée effroyable.

Les femmes se purifient ensuite. Détail curieux : les hommes et les femmes venus le soir, passent la nuit dans la rotonde qui entoure le Saint-Sépulcre. Ils y mangent et y font toutes les ordures possibles. Aussi, le lendemain, est-ce une infection dans cet endroit. Pendant la nuit, maris et femmes ont des rapports et ils font ce qu'ils peuvent pour engendrer. Conçus dans une pareille occasion, les enfants, disent-ils, doivent être parfaits. Il se passe alors des scènes incroyables.

9 juillet.

Ce soir, je me sens faible, j'ai peine à marcher, j'ai de la fièvre. Je prends deux pilules de sulfate de quinine sans éprouver de soulagement. Pendant toute la nuit, il m'est impossible de dormir, je suis affreusement agité. J'ai des rêves. Cependant je ne m'entends pas parler. J'ai mal à la tête, je ne puis écrire.

MISSION PROTESTANTE.

Je visite l'église protestante anglaise et je me présente chez le ministre, jeune homme instruit et célibataire. Il ne croit pas que le Saint-Sépulcre soit à la place qu'on lui fait occuper ; le Calvaire serait, suivant lui, vis-à-vis de l'établissement des Russes ; d'autres ont pensé qu'il était à côté des murs de la mosquée d'Omar.

Ici, les protestants s'occupent de convertir les juifs ; le ministre ne m'en dit rien, mais M. Renaldgy m'en a parlé. On leur donne une somme d'argent, une maison,

et on leur fait apprendre un état; actuellement on les expédie pour l'Europe. Les juifs, pour punir les convertis, ont mis leurs noms sur la queue des chiens.

M. le ministre me dit que les pèlerins sont d'une grande exigence. Leur refuse-t-on ce qu'ils demandent, ils menacent de se faire grecs, arméniens, catholiques, et pour prévenir leur défection, on leur accorde ce qu'ils veulent. Dernièrement, le pasteur s'est débarrassé à grand'peine d'un pèlerin allemand qui voulait absolument coucher chez lui et qui menaçait de se faire grec. Les juifs convertis ne le sont qu'à moitié; le plus souvent, ils retournent à leur religion primitive. Quelques-uns même ne le sont que de bouche, mais ils font élever leurs enfants dans la religion protestante. Cette mission, très-coûteuse, ne donne que de piètres résultats.

Vers six heures, on me conduit au couvent des Arméniens; dans une annexe de ce couvent demeurent les coptes abyssins. L'entrée de cette demeure est fort malpropre. On passe à côté d'un tas d'ordures qui exhalent une odeur infecte; c'est à suffoquer.

Dans la cour, j'aperçois le long des murs quelques-uns de ces malheureux noirs que le fanatisme a conduits dans un pays où nécessairement ils doivent mourir rapidement; ils sont maigres, décharnés, tristes, mais leur figure paraît s'animer quand je leur parle de leur pays; ils sont d'Adoua, dans le Tigre. L'un d'eux, à mine distinguée, connaît les frères d'Abbadie. Ils savent qu'autrefois, chez eux, on mutilait les prisonniers de guerre; ils savent aussi que les guerriers détachaient les organes génitaux des vaincus pour les suspendre à la tête de

leurs montures, mais ils ignorent, disent-ils, qu'on ait suspendu de pareils trophées au cou de sa bien-aimée ou à son propre col. Ces pauvres malheureux sont logés et nourris par les Arméniens; je vois leur pitance et elle me semble fort maigre. La chapelle du couvent est bien pauvre et bien sombre, dans un angle, on voit une quantité de grandes cannes qui ressemblent à des béquilles, elles servent aux moines pour s'appuyer pendant l'office.

Ici, une colonne élevée dans une rue, indique toujours un *sanctuaire*, c'est-à-dire un endroit où s'est passé un événement pieux.

Il y a quelque temps, rien n'indiquait à Emmaüs le lieu où Jésus-Christ avait apparu à ses disciples. Un bon moine s'est mis dans la tête de trouver là un sanctuaire, et il y a réussi. Actuellement une vieille dame pieuse a acheté le terrain pour y faire bâtir un couvent.

Chaque couvent contient un sanctuaire où il y a droit d'asile, même pour les criminels. Les moines prétendent toujours que leur maison est à eux et ils ne reconnaissent pas l'autorité turque ; mais celle-ci est sauvée par les querelles des chrétiens.

Les moines fabriquent des objets de dévotion qu'ils vendent eux-mêmes. En Orient, le chapelet est un joujou, les musulmans le parcourent des doigts constamment, les Grecs, les Syriens chrétiens, en font autant.

A Jérusalem, il y a : un patriarche latin, un patriarche arménien, un patriarche syrien et un évêque anglican. Il paraît que les prêtres syriens (schismatiques) ne peu-

vent confesser s'ils ne sont pas mariés. Un évêque syrien marié avait présenté M. de Saint-Seine à sa femme.

Au Caire, il y avait deux dépôts de bibles anglo-arabes, l'un à l'entrée du Mouski, l'autre rue Neuve, après la poste européenne. Ici, près de l'hôtel, il y a un dépôt de bibles anglo-hébraïques. Les Anglais dépensent beaucoup d'argent pour convertir quelques malheureux juifs dont ils assurent le sort. Les juifs se vendent fort cher.

Le P. Valerga, italien, étant en voyage, est remplacé par l'abbé Quevauviliers, son grand vicaire. Il y a ici des milliers de moines italiens et espagnols et des nuées de moines grecs; ces derniers vivent avec leurs femmes. Au total, on trouve à peine deux ou trois prêtres français.

Les juifs tiennent à mourir à Jérusalem pour se faire enterrer dans la vallée de Josaphat; je crois même qu'ils payent leur rabbin pour cela. En général, les juifs de Jérusalem portent un chapeau de feutre noir, à grands bords, et une espèce de robe de chambre. De leurs tempes pend, de chaque côté, une mèche de cheveux très-longue. Ils ont le teint très-blanc, mais leur costume leur donne l'air de grands imbéciles. Ils exercent toutes les professions manuelles. A Jérusalem comme à Jaffa, on demande peu de baschich; cela vous étonne quand vous sortez d'Égypte. Il n'y a des pauvres qu'aux environs du Saint-Sépulcre; là, par exemple, ils sont très-importuns, ils se placent constamment devant vous, vous regardent avec des yeux suppliants en vous tendant la main. Jérusalem ne vit que des aumônes de l'Europe, il n'y a ni commerce ni industrie.

10 juillet.

Ce matin, j'ai pris un purgatif qui m'a fait du bien. J'ai mis des ventouses sèches à la partie antérieure de ma poitrine. J'avais quatre-vingt huit pulsations. J'étais agité, faible. Je suis resté au lit jusqu'à deux heures de l'après-midi. Dans la matinée et jusqu'au soir, je me suis nourri de thé léger. Le soir, j'ai dîné un peu trop pour mon état. J'avais de la fièvre, mes jambes ne me soutenaient plus.

Un Anglais, qui habite l'hôtel Mont-Sion, chez madame Simon, a fait une excursion. Il y a trois jours, il couchait à Jéricho, sous la tente. Il s'est baigné dans la mer Morte, il ne pouvait s'y enfoncer malgré tous ses efforts; il dit qu'il en est sorti comme huilé. Il paraît que l'eau est tellement chargée de sels, qu'elle donne cette sensation.

Il s'est baigné aussi dans le Jourdain, dont les rives sont magnifiques; il paraît que ce fleuve n'est qu'un torrent de cinquante à soixante pieds de large. Il y a peu de temps, un Américain a été entraîné par le courant, et son cadavre n'a pu être retrouvé. Je ne sais si on a fait de grandes recherches et si on a puni les conducteurs. Qui peut assurer qu'il n'a pas été assassiné?

11 juillet.

A une heure, cette nuit, je me réveille. J'ai des rêves, je me remue sans cesse dans mon lit; quatre-vingt douze pulsations. J'ai la tête lourde et je saigne un peu du nez; cela me soulage. Je vois l'avantage qu'il y aurait à faire

saigner du nez dans les affections cérébrales. Quelques gouttes de sang, perdues par la muqueuse nasale, font plus de bien que beaucoup de sang perdu par la région sous-auriculaire, par exemple. Je me lève pour écrire, jusqu'à quatre heures, puis je dors jusqu'à neuf heures du matin. Je me lève vers onze heures; je déjeune un peu. Toute la journée, je suis faible. Le soir, je fais un léger dîner. Vers dix heures et demie, cent pulsations. Je prends deux pilules de sulfate de quinine.

Cette nuit, j'entends les cloches du Saint-Sépulcre qui tapagent de leur mieux. A peine ont-elles fini, que j'entends un infâme charivari; ce sont encore des cloches, mais quelles cloches!

On raconte qu'un israélite, protégé espagnol, est mort ce matin à huit heures. On a procédé aussitôt à diverses opérations: pour s'assurer que l'individu était mort, on lui a mis une petite plume devant la bouche. La plume n'ayant pas remué, on a mis le corps à terre, en disant que l'homme qui n'a plus d'âme n'est pas digne de rester sur le lit; on l'a laissé ainsi une heure, puis on l'a déshabillé et on l'a couvert d'un drap de lit. Après cela, on lui a serré les flancs pour faire sortir les matières contenues dans le corps, puis on lui a donné autant de lavements qu'il a été nécessaire pour que l'eau introduite sortît parfaitement pure. Enfin, on a bouché l'anus afin d'empêcher les matières restées dans le corps de s'échapper. Il a été enterré au bout de deux heures. Les israélites croient que tant que le corps est sur terre, l'âme voltige; mais à peine le corps est-il enterré, que l'âme arrive à sa destination. Ils disent que si l'âme est

juste, elle va au ciel ; si elle est injuste, elle passe, soit dans le corps d'un autre homme, soit dans celui d'un animal pour expier ses péchés.

Le bonhomme était mort d'apoplexie.

12 juillet.

Le nombre des pèlerins s'élève à vingt mille par année ; ce chiffre paraît exagéré au vice-consul d'Espagne. Les Grecs possèdent les deux septièmes de Jérusalem et les Latins la dixième partie seulement.

Les Latins ont perdu tous les sanctuaires ; ils ne possèdent plus que l'église Saint-Sauveur et le jardin de Gethsémani. Il possèdent également le Saint-Sépulcre, mais en communauté avec les Grecs, les Arméniens, les Coptes, les Abyssins. Il paraît que l'Espagne donne chaque année ; la propagande de Lyon fournit environ cent cinquante mille francs. Enfin, d'après le vice-consul d'Espagne, on donne quatre cent mille francs pour l'entretien de trois cents moines latins.

Avant 1834, on ne pouvait venir à Jérusalem ; c'est depuis Ibrahim-Pacha qu'il est permis d'y entrer. Il y a peu de temps encore, les Bédouins vous attaquaient le jour, aux portes de la ville, et les soldats turcs demeuraient impassibles.

Il y aurait encore des sanctuaires à acquérir ; sanctuaire veut dire : « endroit où a eu lieu une chose sacrée. »

Un des principaux revenus des Grecs, ce sont les sommes variables, selon la fortune, que les pèlerins

payent pour se faire assurer une place en paradis. Ainsi, la femme de Daoud-Pacha a donné cinq mille francs.

13 juillet.

Hier, toute la journée, j'ai été faible. Dans la matinée, j'ai pris du citrate de magnésie, puis dans le courant du jour, j'ai avalé deux pilules de sulfate de quinine. Ce médicament acheté chez X... me semble mal préparé. Je n'ai point remarqué qu'il donnât l'excitation passagère que m'occasionnait le sulfate de quinine envoyé par Sarradin. Hier soir même, j'ai eu de véritables douleurs d'estomac, comme celles qui se produisent à la suite d'un léger empoisonnement. J'ai peu déjeuné, et au moment du dîner, l'arrivée des aliments dans l'estomac déterminait une sensation pénible. Maintenant même (nuit du 12 au 13 à trois heures vingt minutes du matin) j'éprouve les mêmes douleurs.

Aujourd'hui, l'Anglais qui logeait avec nous est parti sans nous dire bonjour. Décidément c'est un homme mal élevé ; je m'en étais déjà aperçu bien des fois. Il se disait maître de pension à Liverpool ; il avait une figure méchante ou plutôt désagréable, et bien qu'il parlât fort mal le français, il tenait à s'exprimer constamment en cette langue. Il a cependant fait une bonne action ; il m'a confié 5 francs pour remettre aux lépreux, dont il n'a pas osé s'approcher.

Pendant que j'écris, j'éprouve des coliques sourdes d'estomac. J'ai avalé certainement quelque mauvaise drogue.

Je remarque la différence que peut fournir un thermomètre suivant le lieu où il est exposé. Sur la fenêtre nord, j'obtiens environ dix-sept degrés et dans la cour abritée du vent, dix-neuf degrés et demi.

A trois heures vingt minutes, j'entends une musique bruyante avec instruments à vent; il ne fait pas encore jour. C'est probablement un pèlerin de la Mecque qui rentre chez lui. Le bruit s'éloigne, il a dû réveiller bien des gens.

Jérusalem est une ville d'une tristesse sans pareille; y voir rire quelqu'un est un miracle. On n'y prend que des distractions religieuses : aller, par exemple, visiter les sanctuaires; cheminer à genoux, un cierge à la main dans le Saint-Sépulcre; y passer la nuit afin de pouvoir y communier le lendemain.

Sur la route de Jaffa, hors ville, se trouvent trois mauvais cafés. L'un a une enseigne française, l'autre une enseigne grecque, le troisième est arabe, c'est le plus fréquenté, quoiqu'il le soit fort peu. Ici, on craint d'avoir l'air de se distraire. Dans la ville, il y a des cafés turcs et arabes.

L'hiver dernier, des jeunes gens ayant donné un bal dans une maison fort honnête, furent presque réprimandés par le patriarche latin (P. Valerga).

A Jérusalem, il y a à peine trois prêtres français: M. Quevauviliers, vicaire général, un prêtre ou moine corse, et puis un autre prêtre. A côté d'eux, des milliers de moines italiens, espagnols, grecs, arméniens; c'est le rendez-vous de tous les prêtres mendiants du globe. Supprimez les sommes qui leur sont envoyées de tous

les pays, supprimez le pèlerinage restreint des musulmans, et Jérusalem ne sera plus qu'un horrible trou où grouille la plus triste espèce de juifs qui existe sous la calotte des cieux.

Ici, les juifs exercent tous des professions manuelles, et les plus pénibles certainement. On les reconnaît à leur costume singulier.

A Jérusalem, le fanatisme est à la mode, c'est une occupation, une distraction du pays.

Dernièrement, à Bethléem, il y a eu de violentes querelles, une bataille même entre moines pour savoir à qui reviendrait l'honneur de balayer le devant de la crèche. Cette crèche est un berceau en marbre superbe. En Europe nous la représentons tous comme une crèche de nos étables, bien qu'en Orient, il n'y ait jamais eu d'étable et encore moins de crèche. Cette licence ne devrait être permise qu'aux peintres, et encore elle prête aux critiques.

A côté du séminaire de Sainte-Croix, on montre l'endroit où l'arbre avec lequel la *croix* a été faite, a été coupé. Le trou dans lequel la croix est supposée avoir été mise est creusé dans le roc et mesure deux pieds de profondeur.

Le ministre protestant croit que Constantin a choisi, à dessein, l'emplacement du Saint-Sépulcre dans l'intérieur de la ville, afin d'empêcher qu'il pût être dépouillé par les Bédouins.

15 juillet.

A trois heures et demie, j'entends une espèce de musique militaire. J'ignore d'où proviennent ces accords.

Les chambres de Jérusalem sont voûtées, élevées, avec fenêtres microscopiques. Ce sont des étouffoirs, de véritables fours. Au dehors, le thermomètre marque dix-huit degrés, et dedans, une fenêtre ouverte, il marque vingt-quatre degrés.

Quelquefois aussi, on trouve dans une chambre l'orifice d'une citerne; il est difficile de combiner quelque chose de plus malsain. . . . .

. . . .

. . . .

CHAPITRE XII

TYPES ET PORTRAITS

I

MOHAMED-ABDA, Nubien

CUISINIER DE M. ZARBÉ, DOCTEUR DE PORT-SAÏD.

Vingt-deux ans? Taille : un mètre soixante-deux centimètres.

Peau noire, luisante, mais moins que chez les Abyssiniens. La face est jaune noirâtre. Cheveux courts, crépus, non rares.

Œil. — Iris foncé, mais on distingue la pupille. Conjonctive oculaire et conjonctive palpébrale noirâtres, mais elles ne le sont pas autant que celles des Soudamiens.

Incision sur les joues des deux côtés. Petites moustaches; pas de favoris (*pl*. XVIII, *fig*. 3).

Bouche. — Pigment noir sur les rebords des gencives; tache pigmentaire sur les côtés de la langue.

Les oreilles ne sont pas percées. Démarche déhanchée comme celle des noirs.

Les mains sont d'un noir mat; beaucoup plus noires que la figure.

Aimable, gai, rieur, vif (8 mai 1862).

II

SELIM-TABAWI

NÉ A TABAWI, QUI EST PRÈS DU KORDOFAN.

Son père est de Chengarri, sa mère, de Koulmaï. Taille : un mètre soixante-deux centimètres.

Très-noir, bien plus que ceux du Kordofan ou du Darfour; nez épaté, lèvres saillantes (*pl.* XIX, *fig.* 4, et *pl.* XXII, *fig.* 5).

Deux trous aux oreilles; celui de gauche, arraché.

Œil. — Ils sont malades, ils pleurent constamment tous deux. Iris foncé, on voit difficilement la pupille; conjonctive palpébrale rouge.

Barbe au menton.

Bouche. — Muqueuse buccale presque noire. Quantité de pigment à la pointe de la langue et un peu au dos. Dents larges, saillantes. Plaques de pigment aux gencives.

Bon garçon, doux (8 mai 1862).

III

AHMET-EL-ABD

PARAIT ÊTRE DU KORDOFAN.

Il a été volé étant enfant, et il a été apporté au Caire. Il a servi le vice-roi comme soldat, et il a été renvoyé.

Taille : un mètre cinquante-huit centimètres.

Cheveux courts, noirs, crépus.

Œil. — Peu de sourcils, yeux petits. Iris foncé, on distingue difficilement la pupille. Conjonctive oculaire jaune noirâtre, presque noire; muqueuse palpébrale jaune noirâtre.

Nez. — Épaté, écrasé; trou à l'aile de la narine gauche (*pl.* XVIII, *fig.* 4).

Taillades aux pommettes; arcades zygomatiques saillantes. Moustaches au *bas* de la lèvre supérieure; barbe occupant le bas du menton; à peine quelques favoris.

Bouche. — Lèvres grosses, langue un peu bleuâtre; pas de pigment à la gencive supérieure, un peu à la gencive inférieure. Toutes les dents sont fort belles. Voix faible, d'un timbre élevé.

L'oreille gauche est abîmée par un coup de dent. Pas de trou dans les deux oreilles.

A l'air d'un singe, rieur, gai (9 mai 1862).

IV

RAGEB

NÉ A FAGALI, PRÈS DE KARTOUM.

Venu en Égypte tout enfant comme esclave.

Vingt-cinq ans? Taille: un mètre soixante-neuf centimètres. Il n'a pas été soldat.

Très-noir; cheveux noirs, crépus, trop courts pour être coupés. La peau de la figure est moins noire que celle des bras et des mains, et du corps tout entier, qui est d'un noir mat. La peau de la figure est plutôt rugueuse que luisante.

Œil. Iris foncé, mais on voit bien la pupille en s'approchant de l'œil. La conjonctive oculaire, qui n'est jamais exposée à la lumière, est d'un blanc noirâtre, mais celle qui est au contact de la lumière est jaune noirâtre, et cette teinte noirâtre enveloppe l'iris.

Nez. Très-épaté et très-court; ailes du nez courtes.

Les oreilles ne sont pas percées. Incisions sur le front.

Pommettes assez saillantes (*pl.* XXI, *fig.* 3 *et* 4).

Paraît vigoureux, mais n'a pas l'air gai (9 mai 1862).

V

MAHMOUD-ABOU-GELEIL

NÉ A ZAGARIG. — TRENTE ANS.

Son père est de Trabès, pays sur la côte d'Afrique; sa mère est d'Abbassié.

Quand je le dessine, il fait la grimace, parce qu'il a mal à l'œil gauche. C'est le cheik des Barbarins.

Taille : un mètre soixante-deux centimètres.

Tête intelligente, aplatie transversalement. Elle se rapproche du type des gens d'Alger.

Cheveux longs, frisés, fins et noirs.

Couleur : café grillé à point. Pas de favoris, poils arrachés au menton, fines moustaches (*pl.* XVIII, *fig.* 2).

Les lèvres ne sont pas trop grosses.

Dents non saillantes; dépôt de pigment bleuâtre aux gencives, au-dessus des dents.

A eu la petite vérole (9 mai 1862).

VI

CHARDAOUL

HOMME DE MATARIEH.

Il a remué beaucoup quand je l'ai dessiné.

Les gens de Matarieh ont une figure carrée, large, une barbe longue et pendante· Ils ont un gros nez, le bout est surtout très-gros.

VII

MOHAMED-HASSAN

NÉ A BAHR-SIMIT, DANS LE SOUDAN.

Quinze à seize ans?

Il a l'air d'une jeune fille.

Chocolat foncé. Peau luisante comme les Abyssiniens; poitrine marbrée.

Cheveux courts, noirs, non crépus (*pl.* XXI, *fig.* 2).

Mains d'un noir mat; elles sont plus noires que la figure. Peau douce au toucher.

Un trou au lobule de l'oreille droite.

Conjonctive oculaire jaune noirâtre, conjonctive palpébrale presque noire.

Regard doux, jolie figure (20 mai 1862).

VIII

ACHMED-EODRIS

DE DONGOLEH-LE-VIEUX.

Agé de vingt-quatre ans? Taille: un mètre soixante-deux centimètres. Son père et sa mère sont de Dongoleh.

Très-maigre. Peau luisante comme les Abyssiniens. Cheveux crépus.

Entaille sur les joues, petites moustaches, quelques favoris, arcades zygomatiques saillantes (*pl.* XX, *fig.* 3).

Deux trous à l'oreille gauche; pas de trou à l'oreille droite. Mains plus noires et moins luisantes que la figure. Iris foncé, conjonctives noires jaunâtres.

Lèvres grosses. Pigment aux gencives et à la face postérieure des lèvres (20 mai 1862).

IX

MOHAMED-IBRAHIM

NÉ A DONGOLEH-LE-VIEUX.

Son père et sa mère sont de Dongoleh.

Vingt et un à vingt-cinq ans. Taille : un mètre soixante-dix centimètres.

Calotte de cheveux sur la tête. Cheveux crépus, noirs.

Figure chocolat foncé.

Iris foncé. Conjonctive oculaire jaune presque noire; un peu de pigment à la face postérieure de la conjonctive palpébrale.

Nez un peu épaté (*pl.* XXIII, *fig.* 4).

Pigment à la face postérieure des gencives et des lèvres.

Lèvres peu saillantes. Petites moustaches; peu de favoris.

Entailles larges sur la figure. Voix ordinaire. Trou au lobule de l'oreille droite.

Mains moins noirâtres, moins jaunes que la figure.

A eu la petite vérole (20 mai 1862).

X

MOHAMED-ABDALLAH

NÉ A DONGOLEH-LE-VIEUX (SUFFRAGI).

Son père et sa mère sont de Dongoleh-le-Vieux.

Taille : un mètre trente-huit centimètres.

Cheveux lisses, noirs.

Pommettes saillantes ; front aplati transversalement.

OEil. Iris foncé; on voit la pupille mais assez difficilement, cela tient à ce que l'iris très-foncé, le trou papillaire se confond avec l'iris. La conjonctive oculaire jaune noirâtre, présente, surtout sur le côté externe, deux stries presque noires. Conjonctive palpébrale noirâtre.

Nez court; ailes du nez à peine indiquées (*pl.* XXIII; *fig.* 5).

Bouche. Lèvres saillantes ; muqueuse labiale noirâtre. Masse noirâtre pigmentaire à une certaine distance de l'origine des dents. Pas de pigment à la langue (25 mai 1862).

REMARQUES.

1° Cet homme et bien d'autres que j'ai dessinés, ont le nez très-court d'avant en arrière ; l'aile du nez est très-courte et le nez moins arqué que dans les types plus élevés de l'échelle.

2° Les Nubiens et surtout ceux de Deu, d'Ibris, ont la peau noire, mais d'un noir mat; ceux de Dongoleh paraissent avoir la peau plus luisante; enfin les Abyssiniens ont la peau d'un noir jaunâtre et extrêmement lisse au toucher. C'est réellement une peau de satin, et l'on éprouve un grand plaisir à les caresser à cause de la douceur de la peau.

Les gens du Darfour paraissent farouches; ils sont

vindicatifs. Un marchand d'Assouan me disait, qu'ils étaient, ou très-bons, ou très-mauvais; je crois plutôt aux mauvais.

3° Sur un grand nombre de noirs, j'ai fait cette observation : La conjonctive oculaire est jaune noirâtre. Celle qui est en contact avec la lumière est plus noire, avec dépôts d'amas de pigment noirâtres formant de petits îlots ou de petites traînées noires. Tout au contraire, la portion de conjonctive couverte par la paupière est d'un blanc assez foncé. Cette coloration doit varier suivant les saisons, comme la teinte de la peau. Ces amas de pigment sont situés au-dessous de la muqueuse oculaire, car on voit qu'ils sont superficiels. Ils sont jaunes noirâtres, et ils forment, comme je l'ai déjà dit, des amas ou des îlots.

XI

BELBL-ABDALLAH

NÉ A KORDOFAN, AU VILLAGE DE FAGALLEH.

Vingt ans? Taille : un mètre soixante-huit centimètres.

Il a quitté son pays, encore jeune; il est venu en Égypte il y a huit ans, pour servir dans l'armée du vice-roi.

Cheveux crépus, noirs, formant calotte; rasés autour de la calotte.

Peau d'un noir mat avec reflets bleuâtres, douce, mais moins douce que celle des Abyssiniens.

Arcades zygomatiques saillantes ; front étroit.

Pas de trou aux oreilles.

OEil. Iris très-noir ; on voit difficilement la pupille. Muqueuse oculaire noirâtre, surtout aux parties latérales. Peu de sourcils et de cils.

Bouche. Lèvres assez saillantes, surtout l'inférieure ; muqueuse buccale bleuâtre. Incisives d'en haut, écartées ; dos de la langue bleuâtre.

Figure assez douce ; incisions aux joues et aux tempes ; les traits sont noirs. Il a deux marques noires au bras gauche ; il a été marqué au feu : « Pour jouer, » dit-il.

Cet homme me répète quelques détails que je connais déjà : « Ainsi à Kartoum, les Djellah et les Touggar volent des enfants pour en faire des eunuques. Ce sont des chirurgiens nègres qui font l'opération ; en général, les enfants n'y résistent pas. Pour les opérer, on les couche, on les coupe avec un rasoir, ensuite on les panse avec du petit plomb (*Hrsas bandoukia*, plomb à fusil). Belbl-Abdallah me dit qu'au Kordofan, on châtre tous les prisonniers et on infibule toutes les femmes (27 mai 1862).

XII

HADJI-LOUKMAN

Il dit être âgé de trente-deux ans, mais il paraît plus jeune.

Il assure être du Darfour ; il aurait quitté son pays il y a quatorze ans, et depuis dix années, il serait à Jérusalem ; il serait venu ici en pèlerinage.

Il a le caractère gai, rieur, ce qui paraîtrait montrer qu'il n'est pas du Darfour, car les gens de ce pays que j'ai connus, étaient sérieux et avaient une mine féroce. Il a longtemps habité Kartoum où il connaît tout le monde.

Il est noir, mais d'un noir non mat, qui se rapproche de l'Abyssinien ; il a dû perdre de sa couleur foncée, depuis dix années qu'il habite à Jérusalem. Actuellement, il est gardien des constructions russes sur la route de Jaffa. Son séjour prolongé à Jérusalem a paru modifier son caractère et la couleur de sa peau.

J'ignore d'où étaient son père et sa mère.

Il n'a d'entailles qu'aux tempes et il m'assure que les gens du Darfour sont les seuls qui les portent en cet endroit; je m'en assurerai ; les pommettes sont saillantes.

Les yeux sont sains; l'iris foncé; la pupille à peine visible; quant à la bande transversale de la conjonctive, elle est à peine foncée; on voit l'influence du séjour dans un climat tempéré.

Bien qu'épaté, le nez est assez long; il n'a pas de double sillon pour l'aile du nez.

Comme les noirs, il a la lèvre supérieure grosse, saillante, taillée carrément, et les poils de la moustache sont courts et presque dirigés en dehors. Il a peu de barbe et ses favoris sont minces et assez haut sur les joues. Il n'a pas de pigment au bord libre des gencives ;

ce pigment a dû disparaître. Les gencives sont malades.

Il porte le turban en arrière, à peu près comme nos turcos ; sa peau présente les traces de la petite vérole ; de plus, il y a de nombreuses taches de pigment, formant des îlots séparés.

Il est de taille moyenne et paraît vigoureux (12 juillet 1862).

XIII

UN ALBINOS

Le fils du cheik des derviches tourneurs est albinos. Il a une figure d'un blanc mat. Ses cheveux, ses cils et ses sourcils sont blancs. Il ne peut supporter l'éclat du jour et il assure qu'il voit bien la nuit.

Ses yeux ont quelque chose de spécial et on s'explique parfaitement qu'il ne puisse supporter une lumière vive. Il les laisse fermés et les couvre de sa main pour les protéger davantage.

Il n'a pas les yeux rouges; un peu de pigment sur l'iris; un peu sur la choroïde, la conjonctive oculaire paraît d'un blanc un peu rosé (17 octobre 1863).

XIV

NÉGRESSE DEVENUE BLANCHE

M. le docteur Rossi me raconte un fait curieux. Pendant qu'il était médecin de la police, le Lab l'ap-

pela et lui dit qu'il allait lui montrer une négresse blanche. Cette femme était venue se plaindre et le Lab fut étonné de voir qu'elle avait la peau blanche quoiqu'elle s'exprimât comme une noire.

M. Rossi l'examina : Avec des cheveux noirs et crépus et d'autres caractères d'une négresse, elle avait la peau blanche sur tout le corps. Il y avait une tache noirâtre au bout du nez et quelques autres taches du même genre sur le front.

Cette femme prétendit qu'elle avait désiré devenir blanche, et qu'une nuit elle avait vu une grande lumière et que son souhait avait été exaucé.

(Cette observation a été publié dans le *Spettatore Egyptiano*. L'article a été reproduit dans l'*Illustrator*, qui y a joint un dessin en 1846, l'article était du docteur Rossi.)

CHAPITRE XIII

QUELQUES NOTES SUR LE MIRAGE

Je vais résumer les différents phénomènes que j'ai observés sur le lac Menzaleh. Parti à six heures, dès six heures un quart, je pus apercevoir des phénomènes de mirage. La température n'était pas élevée, aussi ne peut-on l'invoquer pour expliquer les faits; la lumière était déjà assez forte, mais elle était loin de l'être autant que dans la journée. A ce moment, j'apercevais Port-Saïd avec ses bâtiments, mais la langue de terre sur laquelle la ville repose paraissait fort mince et élevée seulement de deux mètres au-dessus du niveau du lac. A mesure qu'on s'éloignait, la langue de terre paraissait s'amincir jusqu'à ce que la ligne d'horizon passât au niveau de la base des maisons. Port-Saïd semblait alors bâti dans l'eau; les maisons, malgré la distance qui me séparait de la ville, gardaient leurs dimensions.

Mais voici le mirage qui va commencer.

A mesure que nous nous éloignions, Port-Saïd, au lieu de diminuer de bas en haut en paraissant s'enfoncer dans l'eau, paraissait s'élever en l'air. Les maisons semblaient s'élever en totalité, sans présenter la moindre déformation.

L'atmosphère paraissait s'engager entre la ligne d'horizon formée par l'eau et la base des maisons. Cette bande d'atmosphère avait la couleur, l'aspect, la *diaphanéité* de l'air. Ce phénomène a été croissant jusqu'à ce que la bande d'atmosphère finît par égaler la moitié de la hauteur des chalets (je parle de souvenir, car cette mesure ne m'a pas préoccupé au moment même ; d'après mes dessins, elle me semble exacte). Quoi qu'il en soit, il y eut un moment pendant lequel le phénomène resta stationnaire : Port-Saïd était en l'air, les bâtiments les plus élevés paraissaient les plus élevés, les maisons n'étaient pas renversées, mais la ville semblait avoir été élevée en l'air, tout d'une pièce, et comme si une bande d'air s'était interposée entre la ligne d'horizon formée par l'eau et la base des maisons. En quittant Port-Saïd, je ne pouvais voir les mâts des navires; eh bien, alors ils devinrent distincts et je les apercevais, avec ma *longue-vue, bien entendu ;* je distinguais même les cordages et le pavillon. Les couleurs m'apparaissaient avec leurs nuances, et je voyais surtout la couleur rouge qui terminait un pavillon tricolore. Les maisons, les chalets se présentaient avec leurs contours, avec leurs détails, leurs couleurs. Mais bientôt la base des maisons, des chalets, de tous les autres bâtiments, a cessé d'être

distincte. Au lieu d'une ligne nette, j'avais une ligne diffuse. Je dois faire observer que sur la surface de l'eau, sur la ligne d'horizon, je ne voyais pas l'air vibrer comme l'air échauffé; les maisons n'étaient point tordues comme quand on les voit à travers une couche d'air échauffé, elles ne tremblotaient pas. Or, ce phénomène de tremblotement est constant quand on aperçoit un objet à travers une couche d'air échauffé; les lignes droites sont alors tordues. A mesure que nous nous éloignions, l'air paraissait gagner sur la base des maisons. Le sommet, les lignes des toits étaient très-nettes; seule, la base était diffuse dans la partie où elle était continue à l'air. Les parties les plus élevées sont celles qui sont restées distinctes les dernières; ainsi le sommet du phare, du minaret, le pavillon tricolore dont j'ai parlé, ont disparu les derniers, puis tout a disparu. Il était onze heures et demie, j'avais quitté la ville à six heures du matin, soit cinq heures et demie auparavant.

En arrivant à Damiette à trois heures, j'ai aperçu d'abord le sommet de la mosquée vers le nord-est, puis vers l'est, mais plus au sud, les palmiers. A mesure que j'avançais, la mosquée et les arbres devenaient plus nets, mais de haut en bas. Enfin, il y eut un moment où la mosquée et les arbres paraissaient être en l'air et séparés de l'eau par une bande d'air. Puis, autant que je puis me le rappeler, la mosquée sembla s'abaisser pour arriver au niveau de la ligne d'horizon formée par l'eau, et la terre apparut au-dessous d'elle; mais cette ligne de terre était fort amincie.

Damiette m'apparut d'abord en l'air, puis peu à peu elle s'abaissa, mais elle me semblait presque sur le rivage. En descendant à terre, je constatai que j'avais été victime d'une illusion. Dans mon voyage à l'isthme, j'ai remarqué que les objets paraissaient très-rapprochés; j'attribue ce phénomène à la grande transparence de l'air. Un fait analogue se produit dans les pays de montagnes; ainsi, quand pour la première fois je visitai les Pyrénées, je croyais les montagnes très-rapprochées lorsque j'en étais encore à une grande distance; l'habitude corrige cette erreur d'appréciation. Tous ces faits reconnaissent une même cause : la grande raréfaction de l'air. En effet, l'air est plus raréfié dans les montagnes que dans les vallées; il l'est aussi beaucoup au niveau du sol, dans les pays chauds, mais j'ai vu, à Damiette, l'air trembloter par échauffement à trente et quarante pieds encore au-dessus du sol.

J'ai cherché, pendant mon voyage, l'explication des faits que j'observais, mais sans pouvoir y parvenir.

D'ordinaire, quand on regarde à l'horizon en plein Océan, et qu'un navire se montre, on aperçoit d'abord le haut des mâts, les cordages et les voiles, puis enfin le vaisseau lui-même; il en est de même des tours et des phares qu'on peut rencontrer. Le navire, la tour, le phare ne sont vus en entier que lorsqu'ils sont sur la ligne de l'horizon.

Dans les lieux où se produit le mirage, c'est tout le contraire qui arrive. L'objet que l'on aperçoit ne semble pas sortir de l'eau, il apparaît réellement en l'air, ce sont les parties supérieures qui sont vues les premières

avec une grande netteté. Tandis qu'un navire qui vient vers vous, en mer, paraît s'élever, il y a dans le mirage un phénomène inverse. L'objet vu d'abord en l'air, croît de haut en bas, tout en gardant la position qu'il avait auparavant. Le navire qui s'élève au-dessus des flots, s'élève réellement, il change de place, l'objet aperçu dans un lieu où il y a mirage, ne change pas de place ; il est toujours en l'air, mais il croît jusqu'à ce qu'il soit complet.

Les maisons sont en l'air, les parties les plus élevées se voient les premières, et quand le phénomène est complet, quand la série de maisons qui composent une ville est toute visible, alors la ville paraît en l'air. La base de toutes les maisons est sur une ligne horizontale. Une bande d'air semble séparer la base des maisons de la ligne d'horizon, mais la base des maisons n'est nette que quand on voit la maison tout entière. A mesure qu'on se rapproche, l'ensemble des maisons semble descendre vers la ligne d'horizon, et après quelque temps, les maisons reposent sur l'eau. Puis on aperçoit la terre et la ville sous son véritable aspect.

Un fait notable, c'est que par l'effet du mirage, les objets s'aperçoivent à une grande distance et avec une netteté qu'il est difficile d'imaginer. Ainsi, quand je voyais Port-Saïd en l'air, je distinguais parfaitement la couleur des toits, des chalets, du pavillon d'un navire. Or, ce dernier était à trois ou quatre kilomètres en dehors de Port-Saïd. La langue de terre sur laquelle est bâtie la ville a 750 mètres environ, et comme je la voyais obliquement, elle devait avoir la moitié au plus, mais

je ne puis savoir qu'approximativement à quelle distance j'étais de Port-Saïd.

L'apparition d'objets dans le ciel peut avoir lieu quand ces objets sont séparés de l'observateur par du sable. En remontant le canal, avant d'arriver au cap, j'apercevais une montagne qui me paraissait en l'air. Le sommet était plus net que la base. Comme je remontais vers le sud et que je ne me suis pas rapproché, elle m'a toujours paru en l'air.

Un mot ici de la plus grande importance. Le mirage est la reproduction d'une chose vraie et dans sa position naturelle. Ainsi cette montagne (je l'ai observée plus tard, sans mirage et de très-près) avait bien la forme que je lui connaissais, mais elle m'a paru plus basse que le mirage me l'avait fait supposer. Jamais je n'ai vu d'hommes ni de bateaux renversés. Je ne nie pas que le fait existe, mais je ne l'ai pas observé.

L'effet du mirage le plus simple est celui qui est produit par la chaleur. L'air s'échauffe, et vous le voyez trembloter, vibrer et décrire des ondulations que j'ai pu bien souvent dessiner. A Port-Saïd, vers onze heures ou midi, en regardant du côté du lac, du côté sud, on voyait (avec une longue-vue) vibrer l'air, non pas à l'horizon, mais sur les objets placés au-devant de l'horizon. Par transparence, au travers de cet air échauffé, on apercevait les objets, mais ils paraissaient trembloter et décrire des mouvements presque fantastiques. Ces mouvements tenaient à ce que les rayons lumineux réfléchis par ces objets, traversaient une couche d'air échauffée et en mouvement ascensionnel, par la réfraction

celles-ci les tordait, les repliait de mille façons.

Cet air échauffé est d'aspect semblable à celui de l'air que l'on voit courir sur le côté d'un tuyau de poêle fortement chauffé; il ressemble à l'éther qui se vaporise.

Cet air échauffé au contact du sol ou de l'eau, suit l'impulsion du vent et on peut le voir courir. N'y a-t-il pas de vent, il s'accumule et il devient assez dense pour intercepter les rayons lumineux provenant des objets placés derrière lui.

Le 1er juin 1862, quand nous avons été débarqués sur la plage (embouchure du Nil, rive gauche), nous avons aperçu de l'air échauffé courant en vibrant devant les maisons placées vers l'ouest, à cinq cents mètres peut-être de nous. Cet air vibrant n'était pas assez épais pour cacher les objets devant lesquels il courait, aussi, avec la longue-vue, les apercevait-on derrière cet air. La couche d'air échauffé était plus considérable près du sol qu'au-dessus du sol. Pour bien apercevoir cette couche, il faut que derrière elle soient des parties de couleur foncée; les objets de couleur verte surtout font un excellent effet, et l'on voit très-bien l'air échauffé courir devant des palmiers. La plus haute couche d'air échauffé que j'ai vue, avait six à sept mètres. Les objets que l'on aperçoit à travers un air éthéré, vibrant, semblent vibrer aussi; les branches de palmier semblaient onduler et décrire des espèces de torsions.

ARMÉE

Dans une vaste pièce de la prison de Minieh, j'aperçus une centaine au moins de jeunes fellahs accroupis par groupes. Je demande quels sont les méfaits de ces jeunes criminels et j'apprends que j'ai devant moi de jeunes conscrits qui attendent en prison qu'on les conduise au Caire. On ne les laisse pas sortir de peur qu'ils s'échappent. J'ai déjà parlé du recrutement en Égypte, j'en dirai encore quelques mots.

Quand le gouvernement a besoin de soldats, il écrit aux mudirs avec ordre de lui fournir un certain nombre de jeunes gens de 15 à 18 ans. Ceux que j'ai vus avaient une piteuse mine; ils ne quittaient pas de l'œil un grand diable d'Albanais qu'ils paraissaient craindre beaucoup. Comme je les trouvais chétifs, maigres et surtout très-jeunes, on en fit lever un qu'on me permit d'examiner. Il paraissait fort et vigoureux, il avait de larges épaules, une large poitrine, mais c'était le seul qui parût aussi bien constitué. Ces malheureux doivent servir un temps indéterminé; ils ont l'air d'un véritable troupeau. Très-certainement, il y en a qui n'ont pas plus de treize à quatorze ans. Sur quoi d'ailleurs se baserait-on pour avoir leur âge, il n'y pas d'état civil en Égypte.

La conscription se répète quelquefois à quinze jours d'intervalle, le gouvernement force le contingent à

fournir à sa guise. Du temps de Méhémet-Ali, pour avoir des soldats, le vice roi faisait entourer les villages par des Carras et des Bédouins, et pendant la nuit on surprenait les jeunes gens. Après examen du médecin, on renvoyait ceux qui n'étaient pas propres au service. Les jeunes fellahs ont en horreur l'état militaire, et il n'est pas de mutilations qu'ils n'inventent pour s'en affranchir. Ainsi ils se coupent, tantôt l'index, tantôt le pouce de la main droite; ils se crèvent quelquefois un œil, etc., etc.

Le 27 décembre 1861, je vais à la caserne de Casernil, au Caire. Cette caserne est placée autour du palais du vice-roi. Les officiers comme les soldats, sont logés dans la caserne, et il ne leur est pas permis d'en sortir sans autorisation. Les soldats ne l'obtiennent jamais, aussi sont-ils toujours renfermés. Quant aux officiers, ils sortent en secret. Il y a pour cela une sorte de tolérance de la part du lieutenant ou du sous-lieutenant placé à la porte du bâtiment. Le pacha, qui ne va qu'une fois par an dans son harem, s'occupe constamment de son armée; c'est lui qui punit. Un officier ne peut imposer à ses soldats que deux à trois jours de prison. Pour les peines plus graves, c'est le pacha seul qui ordonne, aussi les officiers ont-ils peu d'autorité sur leurs hommes. Le pacha écoute plus volontiers les soldats que les officiers. Quand un soldat est condamné à la peine de mort, on peut le faire mourir de plusieurs manières. Tantôt on le pend, tantôt on le fusille, quelquefois on le jette tout vivant dans le Nil, avec un boulet au cou. Le pacha fait aussi administrer la bastonnade et parfois

jusqu'à cinq cents coups de nerfs de bœuf sur les reins; il n'en faut pas tant pour amener la mort, mais on s'arrête en route le plus ordinairement. On le voit, la nature des supplices varie selon le bon plaisir du pacha, qui s'inspire des circonstances. Comme je l'ai dit, les soldats ont fort peu de respect pour leurs officiers et ils se dérangent à peine pour les laisser passer. J'ai constaté plusieurs fois ce fait pendant ma visite à la caserne.

Le vice-roi peut faire bâtonner tout le monde, un pacha même si cela lui plaisait. Cependant, il est certaines gens qu'il n'ose pas faire battre à cause de leur éducation, de leur famille ou de leurs relations. Les individus connus pour leur courage et leur énergie, n'ont rien à craindre du bâton, le vice-roi aurait peur d'une vengeance. En général, il n'ose pas faire battre un Turc.

Il y a deux espèces de soldats : les plus jeunes de 12 à 15 ans sont commandés par les officiers; puis il y a ceux qu'on appelle « soldats du vice-roi » qui ont de 18 à 20 ans. Toujours en rapport avec l'Altesse, ils ont une sorte d'autorité. Un jour, un officier met en prison un de ses soldats. Un soldat de son Altesse vient à passer et lui demande pourquoi on l'a renfermé. « Tu es un imbécile, ajouta-t-il, va te plaindre à ton colonel, et dis-lui que tu as été puni parce que tu n'as pas voulu te laisser *faire.* » La chose aurait pris de graves proportions si l'officier, prévenu à temps, n'avait attiré le coupable dans sa chambre et ne lui avait fait avouer après force coups de bâton, le mensonge que lui avait conseillé le soldat de son Altesse.

Il est défendu aux soldats et aux officiers qui habitent la caserne de se marier. Aussi la sodomie est-elle en grand honneur. On la punit quand on veut la voir, mais constamment on ferme les yeux là-dessus.

Le soldat est bien nourri pour le pays. Il a par jour trois pains de 250 grammes environ et une ration. Le pain est fort bon, j'en ai goûté ; il est presque tout à fait blanc et bien supérieur au pain français. Les soldats n'ont que des légumes, jamais de viande. Ils mangent à midi et à 5 et 6 heures du soir ; le matin, ils ont leur pain seulement. A mesure qu'il s'élève en grade, le militaire reçoit plus de rations. Un pacha a 150 pains et 50 rations par jour.

Les soldats ont, quand on les leur donne, 5 francs par mois. Ils emploient cet argent à s'acheter des bas, mais comme ils en usent trop rapidement le pied, ils portent aussi des chaussons. Ils ont des bottines, mais quelles bottines ! elles sont trop grandes, éculées le plus souvent et sans cordons. Leur mollet est entouré par des jambières en cuir jaune. Ils portent une sorte de robe avec des jupons blancs, costume parfaitement en rapport avec leur rôle souvent féminin, autour de la taille une ceinture analogue à la ceinture gymnastique de nos pompiers. Les aristocrates mettent une autre ceinture dont les extrémités tombent sur les côtés, ce qui les fait ressembler à des écuyers du moyen âge. Le tarbouck constitue leur coiffure.

La caserne est fort malpropre. A voir les escaliers et les chambres couverts de poussière, de débris de paille et autres, on dirait qu'un déménagement vient d'avoir

lieu. Il paraît que l'usage du balai est peu connu par ici. Cependant, j'aperçois des soldats qui balayent les corridors, nous avons même beaucoup de peine à leur faire cesser leur ouvrage au moment où nous passons, bien que nous ayons un officier avec nous. Ces gaillards nous couvrent de poussière.

Ces soldats ne brillent pas par leur pudeur. J'en vois un accroupi sur le rebord de terre qui limite à l'ouest la cour de la caserne; il fait ses besoins et laisse voir ses organes génitaux à tout le monde. Quand il a fini, il vient vers nous, le jupon levé. J'ai rarement vu un gaillard plus indécent.

Les capitaines savent lire le plus souvent, mais ce n'est pas indispensable. Un vice-roi n'aimait pas les officiers qui ont servi à l'étranger, et on lui prête cette parole : « Je ne veux pas, disait-il un jour, des officiers qui en savent plus que moi. » Ce fait est caractéristique.

SOUFFRANCES

NOTES PRISES SUR LE NIL.

25 mars 1861.

Ce matin, mal à la gorge, j'ai eu froid cette nuit. A neuf heures et demie du matin, je cautérise mes deux amygdales, mais surtout la gauche. Fièvre intense, cent pulsations.

A quatre heures et demie, j'étouffe; l'épiglotte disten-

due par la sérosité appuie sur l'isthme du gosier, et je m'aperçois que j'ai un horrible œdème de l'épiglotte. Je l'incise à trois reprises différentes avec des ciseaux, et ce n'est pas sans grandes difficultés, puis avec mes deux index j'exprime la sérosité qui la distend. Je perds du sang par les blessures que je me fais, je suis affreusement pâle. Je me mets au cou des ventouses sèches dont je ferai des vésicatoires afin d'attirer la sérosité au dehors. Je me purge avec la limonade Rogé. J'ai une amygdalite violente avec œdème considérable de l'épiglotte. Pourvu que je puisse enrayer le mal à temps !

26 mars.

Ce soir je n'ai point mangé; l'incision de la luette m'a soulagé. Je prends du citrate de magnésie.

La nuit a été fort agitée. Selles ce matin. J'examine la gorge, elle va mieux. Je me cautérise de nouveau et je me gargarise avec l'acide gallique. Dans la journée, quoique très-faible, plus de fièvre, je prends des biscuits et du vin. Ce soir, fièvre intense que j'attribue aux biscuits. Je prends une cuillerée d'eau de laurier-cerise dans du lait.

27 mars.

Cette nuit, j'ai dormi jusqu'à une heure, mais d'un sommeil fort agité; fièvre; le cou me fait mal, les glandes sous-maxillaires sont prises. Je demeure au lit toute la journée. Ce soir, je suis assez fort, bien que je n'ai rien mangé; je reste à lire dans le petit salon.

30 mars.

Un mot sur mon compagnon de voyage; c'est un An-

glais. La nuit, il dort parfaitement; le matin, à peine éveillé, il crie : « Café. » Il tombe de son lit; et, sans culotte, en chemise rouge, les jambes découvertes pleines de pustules d'ecthyma et d'ulcérations en partie cachées par des bandelettes de sparadrap que je lui ai données, il arrive en trois ou quatre sauts sur le canapé du salon, et il place ses pieds dégoûtants sur les oreillers et les coussins. D'une main il mange gloutonnement et de l'autre, armé d'un moustiquaire, il fait la guerre aux mouches qui le poursuivent. Pendant le déjeuner, il tripote alternativement les rôties et ses ulcères fétides, il se gratte, il me montre ses jambes : c'est ignoble. Il a de véritables poses de fou. Il avale, il engouffre comme un affamé. Je me lave les mains avant de me mettre à table, lui jamais; il l'a fait une fois seulement. Pendant le repas, il attrape des mouches qu'il écrase devant moi. A peine a-t-il englouti quatre ou cinq rôties et une tasse et demie qu'il va rejoindre son grabat.

25 avril.

Le dîner a lieu comme le déjeuner; après le dîner il se couche.

Ce matin, je me suis éveillé avec des idées tristes; pour la première fois, je m'ennuie, je me trouve seul. Depuis bien des jours en effet, je n'ai pu échanger une parole sérieuse avec qui que ce soit. Tout d'abord l'espérance de rapporter des vues de voyage à ma mère, faisait ma joie; mais la photographie est impossible ou à peu près. L'Anglais est devenu moins insupportable depuis qu'il est malade, mais les repas sont pénibles. Il est si mal-

propre! Il mange avec un couteau. Il rejette de sa bouche la moitié de ce qu'il mange, puis il a le regard tellement égaré qu'on le dirait échappé des petites-maisons. Ses plaies inspirent le dégoût le plus profond et le malheureux ne les cache pas; elles exhalent une odeur insupportable. Enfin, c'est terrible de voyager avec un être qui ne vous dit que des bêtises révoltantes. Tout cela me fait hâter mon retour, d'autant plus que je voudrais aller visiter la Palestine et Constantinople. Le pourrai-je? J'en doute, à cause de la grande chaleur. J'ai besoin de parler à un être raisonnable, et je suis bien ennuyé de n'avoir pu partir avec le consul de Piémont. Faute de mieux, je voudrais voir arriver le marchand grec avec lequel je parle espagnol; sa conversation du moins m'apprend quelque chose.

7 mai.

Je m'éveille vers deux heures. Tout le monde sommeille à bord. Je vais voir sur le pont; le bateau va peut-être à la dérive, peut-être est-il arrêté par quelques pierres; il est au milieu du Nil. A sept heures et demie, je fais appeler le reis (chef de la barque), je lui dis que depuis deux jours, je m'aperçois que tous ses gens dorment la nuit, laissant aller le bateau à l'aventure, je le menace de le faire punir dans toutes les villes où nous passerions, chaque fois que pareil fait se reproduirait.

18 mai.

Nos matelots ne veulent point ramer quand le vent est contraire, et quand il est tombé, ils laissent aller le bateau à la dérive. Cependant, depuis la présence de deux

reis à bord, ils travaillent assez et je n'ai pas trop à m'en plaindre. Quand ils rament, l'un d'eux chante, fait des fioritures et les autres répètent ensemble une sorte de refrain. Quelquefois ils poussent des cris d'admiration semblables aux : O, O, que nous adressons aux chevaux pour les arrêter. A cinq heures dix minutes du matin, tout le monde travaille avec ardeur. Un matelot veut quitter sa rame pour aller à l'arrière, mais le vieux reis qui désire gagner mes bonnes grâces depuis que je ne fais plus attention à lui, lui ordonne de demeurer en place. Nos matelots appellent le reis « Reis Hassan » pour le distinguer de Hassan Effendi, nom qu'ils donnent par flatterie, à l'ex-relieur qui nous sert de drogman. Il faut rendre cette justice à ce dernier (quoiqu'il ne vaille pas la corde avec laquelle on devrait le pendre) qu'il est toujours très-propre dans sa mise. Dans les grandes circonstances, il endosse un costume de drap, fort chaud sans doute, mais avec lequel il *pose* auprès des imbéciles qui l'entourent et qui l'appellent « Effendi » *gros* comme le bras. Il faut le voir aller à terre canne à la main, et se rengorger comme un *paon*, quand les marchands, pour lui vendre leur marchandise, écoutent ou semblent écouter avec bonheur les récits qu'il leur fait.

22 mai.

Cette nuit, j'ai beaucoup souffert de mon œil gauche. J'ai une blépharite fort intense. Quand je me réveille, mes paupières sont enflées ; à l'angle interne, j'ai une quantité considérable de muco-pus épais, sécrété par la face postérieure de ma paupière inférieure. Chaque fois que je pleure je me sens soulagé. A plusieurs reprises

je mets du collyre. J'éprouve des douleurs atroces à l'angle externe des paupières, comme si on me brûlait avec un fer rouge. Dans la nuit, je prends un gramme cinquante centigrammes de poudre de jalap, ce qui me procure le matin trois ou quatre selles.

2 juin.

Hier soir, nous avons quitté Siout à huit heures trente minutes, mais vers dix heures, le vent est devenu tellement violent que nous avons dû nous arrêter au village de « El-Boulediah ». C'était une véritable tempête.

Cette nuit, j'ai bien dormi ; je m'habitue à ma mauvaise couche. Je croyais pouvoir coucher vêtu simplement d'une chemise, mais le froid m'a réveillé, et comme les deux nuits précédentes, j'ai dû mettre sur moi une grosse couverture et mon manteau.

Ce matin, nos matelots rament avec ardeur, puis après le lever du soleil, ils s'attellent à la corde et leur zèle est si grand qu'ils marchent, ma foi, fort bien.

Impossible d'avoir du lait, je prends du vin et de l'eau sucrée avec des *rôties*, cela me convient. Toute la journée, vent du nord très-fort. Nos matelots ne se reposent que pour déjeuner. M. FF. donne lui-même au cuisinier le sucre et le café toujours avec ses affreuses mains qu'il ne lave jamais, et qu'il promène constamment sur ses ulcères. Nous déjeunons avec du mouton et du poulet. J'offre une de mes belles pommes à M. FF. qui la refuse en me disant qu'elle est mauvaise ; je mange alors toutes les autres. L'Anglais est toujours furieux des cadeaux que je reçois.

5 juin.

A quatre heures de l'après-midi, grande chaleur, les mouches nous tracassent horriblement; les lieux dégagent une odeur très-pénible. Bien qu'en manches de chemise on transpire beaucoup. Depuis quatre à cinq jours, je souffre au pied droit, j'ai là deux plaies qui me font mal. Par moment, je me demande si je n'ai pas gagné les affreux ulcères de mon compagnon de voyage dont j'ai pu prendre les pantoufles maculées de pus.

12 juin.

Sur les neuf heures du matin, j'aperçois un troupeau de buffles, qui traverse le Nil, au niveau d'un gué; il est conduit par deux enfants de douze à treize ans, montés sur l'échine de deux de ces animaux. Les buffles se serrent les uns contre les autres, pour mieux résister au courant. Les enfants ont fait de leurs habits un paquet qu'ils portent sur leur tète. Les buffles qui les portent nagent, ils ont seulement le muffle hors de l'eau et ils font entendre en respirant un bruit particulier. A l'arrière-garde, il y a un homme qui nage en se cramponnant à un buffle. Il veille à ce qu'il n'y ait pas de retardataires. Comme les enfants, il porte ses vêtements en paquet sur sa tète.

AU CAIRE.

30 juin.

J'ai maintenant des plaies au pied, sur la face dorsale. J'ai de plus une quantité de petites pustules pleines

d'un liquide purulent, et mélangées à des papules. J'en ai à la face interne des avant-bras, au front, à la poitrine. Elles me démangent horriblement.

7 juillet.

Je paye ma note de blanchissage. Le garçon d'hôtel auquel je donne, par mégarde, cinquante centimes de trop, refuse de me les rendre et nie les avoir reçus. Tous ces Arabes sont affreusement menteurs et voleurs. Je fais appeler Luidgi, directeur de l'hôtel, qui me prie de pardonner le garçon. Je ne veux point me plaindre aux fils Coulomb, ils n'ont aucune autorité.

16 juillet.

Dans la journée, 54° centigrades au thermomètre. Ici, on ne s'habitue pas à la chaleur, et ce fait que tout le monde confirme, je l'ai constaté mille fois. En arrivant en Égypte, on souffre moins de la haute température qu'on n'en souffrira plus tard. Je pouvais travailler en remontant le Nil, maintenant tout travail est impossible. J'ai grande peine à écrire les moindres mots. Tout aujourd'hui, je travaille à mettre mon argent dans des rouleaux.

30 juillet.

Décidément je ne puis guérir ; je vais essayer ce soir les purgatifs. Je déjeune à table d'hôte, ce qui ne m'était pas arrivé depuis plusieurs jours. Je mange un peu d'omelette, quelques pommes de terre et un peu de café au lait. A deux heures et demie, chaleur horrible; cependant les mouches me tracassent moins; j'ai pris des fruits dans le but d'amener une diarrhée, qui fera diminuer

mes boutons. La grande chaleur me donne de la fièvre. Depuis douze jours environ, je reste chez moi, et malgré le repos, mon état ne s'améliore pas. Cependant je puis travailler, penser, écrire, ce qui m'était impossible quand je suis arrivé au Caire.

14 août.

Réveillé au milieu de la nuit, pour calmer l'irritation de la peau, je fais deux fois des ablutions. J'essaye vainement de me mettre à l'ouvrage. Lorsque je me lève et que je m'assieds, mes jambes s'engorgent, mes pieds deviennent durs, tendus, douloureux. Chaleur insupportable ; ennuyé de souffrir, je me couche, je mets mes pieds sur un coussin, et l'engorgement diminue. J'écris étendu sur un canapé.

Mardi, 7 octobre.

Aujourd'hui, je souffre beaucoup de la plaie que j'ai à la partie supérieure du pied gauche, plaie ou plutôt ulcération résultant de ce que je me suis gratté fortement en cet endroit, il y a quatre ou cinq jours. Elle est grande comme une pièce de vingt centimes, à bords durs. Il y a œdème du pied. J'ai encore une petite ulcération au-devant de la cheville du pied gauche et au-devant du tibia droit.

15 octobre.

Depuis que mes boutons sont revenus, j'ai grande peine à m'endormir, je veille fort tard. Hier soir, mon pied gauche me faisait tant de mal que j'ai dû le mettre dans l'eau froide. Il était fort œdématié, et le doigt y entrait comme dans du beurre. Je ne vois plus de

fourmis dans ma chambre, autrefois il y en avait des quantités. Peu de mouches. Quelques petits cancrelats, débris d'une plus grande armée, se promènent sur ma table.

27 novembre.

Quand je marche, je souffre du pied gauche qui est tendu et douloureux; je souffre surtout au niveau du gros orteil et au niveau de la malléole interne. Il sort du pus au-dessous de trois croûtes placées sur mon pied gauche.

2 décembre.

La plaie du pied gauche est dans un état déplorable; la croûte est tombée; les bords sont relevés, enflammés, on dirait un véritable ulcère syphilitique.

11 décembre.

Depuis douze jours au moins, j'avais le pied droit et la jambe droite en parfait état, quand j'ai vu du pus se développer sous une cicatrice au pied.

. . . .

. . . .

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

C.